TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS 4

1. CONSEIL GENERAL 5

1.1. PRÉSIDENCE 5
1.2. SECRÉTARIAT 5
1.3. OBJETS TRAITÉS 5
1.4. PROPOSITIONS / POSTULATS 7
1.5. QUESTIONS 7
1.6. RÉSOLUTIONS 7
1.7. MUTATIONS 8

2. CONSEIL COMMUNAL 9

2.1. SÉANCES 9
2.2. RELATIONS INSTITUTIONNELLES 9
2.3. RELATIONS AVEC LES COMMUNES VOISINES 9
2.4. FUSION 2021 9
2.5. RELATIONS EXTÉRIEURES 10
2.6. REPRÉSENTATIONS 10
2.7. BLUEFACTORY 11
2.8. COMMISSION DE LA JEUNESSE 11
2.9. NATURALISATIONS 12

3. SECRETARIAT DE VILLE 14

3.1. ARCHIVES 14
3.2. COMMUNICATION 19
3.3. INTÉGRATION 21
3.4. CENTRALE D'IMPRESSION 22
3.5. CONTRÔLE DES HABITANTS 23
3.6. REGISTRE ÉLECTORAL 31

4. SERVICE JURIDIQUE 33

4.1. GÉNÉRALITÉS 33
4.2. ACTIVITÉS 33

5. RELATIONS HUMAINES 35

5.1. APPRÉCIATIONS INDIVIDUELLES 35
5.2. SALAIRES ET INDEXATION 37
5.3. FORMATION CONTINUE 38

6. FINANCES 44

6.1. SERVICE FINANCIER 44
6.2. IMPÔTS ET TAXES D'ÉPURATION 46
6.3. AFFAIRES IMMOBILIÈRES 59
6.4. ACTIVITÉS 60

7. ECOLES 64
7.1. COMMISSIONS 64
7.2. CYCLES D'ORIENTATION (CO) 64
7.3. ECOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES 68
7.4. ACCUEILS EXTRASCOLAIRES 74
7.5. PSYCHOLOGUES SCOLAIRES 74
7.6. SERVICE MÉDICAL SCOLAIRE 76
7.7. SUBSIDES 84
8. POLICE LOCALE ET MOBILITE 85
8.1. POLICE LOCALE 85
8.2. POLICE DU STATIONNEMENT 91
8.3. INSPECTORAT DU FEU, PROTECTION CIVILE (PCI) ET ORCOC 93
8.4. SERVICE DU FEU 96
8.5. MOBILITÉ 101
9. GENIE CIVIL 110
9.1. SECTEUR GÉNIE CIVIL 110
9.2. SECTEUR VOIRIE 114
9.3. DÉCHARGE DE CHÂTILLON 124
9.4. STATION D'ÉPURATION DES EAUX (STEP) 126
9.5. ECONOMAT CENTRAL ET MAGASINS/DÉPÔTS ET LOGISTIQUE DES MANIFESTATIONS 127
9.6. CADASTRE 128
10. SERVICE D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE 132
10.1. PROJETS URBAINS 132
10.2. ARCHITECTURE 143
10.3. INTENDANCE DES BÂTIMENTS 147
10.4. INSPECTORAT DES CONSTRUCTIONS 150
10.5. PARCS ET PROMENADES 153
10.6. CIMETIÈRE 155
10.7. ETABLISSEMENT HORTICOLE 158
11. INFORMATIQUE 160
11.1. TÂCHES DU SECTEUR "DIRECTION ET SECRETARIAT" 160
11.2. TÂCHES DU SECTEUR "SUPPORT ET APPLICATIONS" 161
11.3. COMPÉTENCES DU SECTEUR "PROJETS ET BD" 161
11.4. TÂCHES DU SECTEUR "INFRASTRUCTURES IT" 162
11.5. PROJETS EN COURS ET FUTURS 162
11.6. ACTIVITÉS PRINCIPALES 163
11.7. PARC DES ORDINATEURS 165
11.8. TÉLÉCOMMUNICATION 166
11.9. GESTION DES SAUVEGARDES 167
11.10. GESTION ET CONTRÔLE ANTIVIRUS ET ANTISPAMS 168
12. SERVICE CULTUREL 170
12.1. CADRE DE POLITIQUE CULTURELLE 170

12.2. Activités générales 172
12.3. Bibliothèque de la Ville 175
12.4. Centres d'animation socioculturelle de Fribourg (CAS) 177

13. SPORTS 179

13.1. Personnel 179
13.2. Représentation 180
13.3. Sociétés, clubs sportifs et installations 181
13.4. Travaux effectués 181
13.5. Politique générale - Organisation 182
13.6. Site Sportif Saint-Léonard (SSSL) 183
13.7. Manifestations - Evénements 183

14. INSTITUTIONS ET ASSURANCES SOCIALES 185

14.1. Collaboration et subventions des institutions privées 185
14.2. Secteur des assurances sociales 186
14.3. Office communal du travail (OCOT) 187
14.4. Travaux auxiliaires de remplacement (TR) 190
14.5. Chantier écologique de la Ville de Fribourg (CEVF) 191

15. AIDE SOCIALE 193

15.1. Organisation 193
15.2. Personnel 194
15.3. Formation continue 194
15.4. Commission sociale 195
15.5. Collaboration 195
15.6. Contentieux et récupération d'avances d'aide sociale financière 196
15.7. Statistiques 2005-2015 196

16. CURATELLES D'ADULTES 201

16.1. Bilan annuel 201
16.2. Administration 202
16.3. Stages 202
16.4. Formation continue 202
16.5. Statistiques des dossiers 203
16.6. Gestion financière 205
16.7. Aide publique 205
16.8. Assistance à des audiences 206
16.9. Collaborations et participations 206

17. SERVICES INDUSTRIELS 207

17.1. Administration 207
17.2. Exploitation 207
17.3. Service des eaux 208
17.4. Modification de la structure des SI 210
17.5. Consortium des eaux (CEFREN) 210
17.6. Groupe E Celsius – activité gaz 211
17.7. Frigaz SA - Groupe E Celsius 213

AVANT-PROPOS

Si 2013 fut une année de transition et 2014 une année de progression, alors il est juste de qualifier l'exercice 2015 comme une année de confirmation d'un nombre important de projets.

Confirmation avec la création des sociétés SINEF SA, Eau de Fribourg SA et Groupe E Celsius SA. Dans les domaines très évolutifs de la distribution de l'eau potable, de l'entretien du réseau d'eau, de la recherche d'économie d'énergie, de la création de réseaux de chauffage à distance, de l'utilisation la plus rationnelle du gaz naturel et la mise en évidence d'énergies renouvelables, ces importants changements de structure étaient indispensables.

Confirmation avec blueFactory SA, dont les travaux ont permis l'inauguration de la Halle bleue, avec en corollaire la présence de 200 postes à haute valeur ajoutée.

Confirmation dans le domaine scolaire, avec la poursuite des travaux de construction de la DOSF - laquelle sera inaugurée en septembre 2016 - et de la planification de nouveaux bâtiments scolaires- notamment dans les quartiers de la Neuveville et du Bourg.

Confirmation de l'avance parallèle à celle des travaux du Grand Conseil du dossier de la fusion, avec la création du groupe de travail Fusion 21.

Confirmation dans le domaine des relations humaines, avec l'engagement de nouveaux Chefs de service (Finances, Curatelles d'adultes), l'organisation régulière d'une matinée d'accueil avec les nouveaux collaborateurs et l'optimisation du travail des Services.

Confirmation enfin dans le domaine des finances, avec une stabilisation positive des budgets de notre cité.

Ces travaux, et la liste n'est évidemment pas exhaustive, nécessitent un engagement où patience, persévérance et volonté de trouver pour chaque problème une solution doivent être les maîtres mots de l'action politique, pour le bien de notre population, de notre ville.

Pierre-Alain Clément
Syndic

1. CONSEIL GENERAL

1.1. Présidence

Le 9 mai 2015, Mme Lise-Marie Graden (PS) est entrée en fonction en qualité de Présidente du Conseil général. Elle a succédé à M. Marc Bugnon (DC/VL), M. Christophe Giller (UDC) assumant la Vice-Présidence.

1.2. Secrétariat

Le Secrétariat du Conseil général est doté de 1,65 équivalents plein-temps (EPT) occupé par trois personnes, chargées principalement de l'organisation des séances du Conseil général et de ses Commissions, ainsi que de la rédaction des procès-verbaux (Conseil général : 652 (504) pages; Commissions : 365 (305) pages).

1.3. Objets traités

Le Conseil général a tenu 11 séances (8). Il a traité essentiellement des objets suivants :

- élection de M. Maurice Page (CG-PCS) en qualité de scrutateur (23 II);
- élection de MM. Pius Odermatt (PS) et Pierre-Olivier Nobs (CG-PCS) en qualité de membres de la Commission financière (23 II);
- élection de Mme Eva Heimgärtner (CG-PCS) en qualité de membre de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures (23 II);
- élection de M. Diego Frieden (CG-PCS) en qualité de membre de la Commission de fusion (23 II);
- élection de M. Bernhard Altermatt (DC/VL) en qualité de délégué au Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (23 II);
- élection de Mme Lise-Marie Graden (PS) en qualité de Présidente du Conseil général pour la période du 9 mai 2015 à la fin de la législature (30 III);
- élection de M. Christophe Giller (UDC) en qualité de Vice-Président du Conseil général pour la période du 9 mai 2015 à la fin de la législature (30 III);
- élection de M. David Aebischer (PLR) en qualité de membre de la Commission financière (18 V);
- élection de Mme Valérie Rück (DC/VL) en qualité de membre de la Commission de fusion (18 V);
- élection de Mme Marie-Gertrude Morel-Neuhaus (PLR) en qualité de membre de la Commission des naturalisations (29 VI);
- élection de M. Thomas von Gunten (UDC) en qualité de délégué au Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (29 VI);

- élection de M. Thanh-Dung Nguyen (CG-PCS) en qualité de membre de la Commission de l'informatique (14 XII);
- élection de M. Maurice Page (CG-PCS) en qualité de membre de la Commission de fusion (14 XII);
- règlement communal sur les émoluments administratifs en matière d'aménagement du territoire et de constructions (23 II);
- nouvelle structure des Services industriels de la Ville de Fribourg (30 III);
- construction de quatre pavillons scolaires provisoires à l'école du Bourg (31 III);
- réalisation de places de jeux Maggenberg et Schoenberg (31 III);
- examen et approbation des comptes et du rapport de gestion 2014 de la Ville de Fribourg et des Services industriels (18 V);
- plan d'aménagement local : études pour l'enquête publique - octroi d'un crédit de 445'000 francs (19 V);
- octroi d'un crédit d'étude de 500'000 francs pour le réaménagement de la place de la Gare et de ses alentours (29 VI);
- octroi d'un crédit d'ouvrage de 6'098'803 francs pour l'aménagement du Werkhof (29 VI);
- octroi d'un crédit d'étude complémentaire de 150'000 francs pour l'agrandissement du bâtiment du Service du feu (30 VI);
- modification du règlement du personnel: prolongement du congé "paternité" (30 VI);
- modification des statuts de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux (ACSMS) (28 IX);
- comptes 2014 de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg (CPPVF) (28 IX);
- plan financier 2016-2020 - réactualisation (14 XII);
- examen du budget de fonctionnement 2016 de la Commune (14 XII);
- examen du budget des investissements 2016 de la Commune (15 XII);
- votes finals sur le budget 2016 de la Commune (15 XII);
- approbation d'une dépense imprévisible et urgente de 126'800 francs pour le traitement et la filtration de l'eau à la piscine du Levant (28 IX).

Une Commission spéciale chargée d'examiner la nouvelle structure des Services industriels de la Ville de Fribourg a tenu une séance, sous la présidence de Mme Andrea Burgener Woeffray.

Le Bureau s'est réuni à 7 (7) reprises. Le groupe de travail chargé du toilettage du règlement du Conseil général a tenu 8 (8) séances.

La Commission financière, sous la présidence de Mme Dominique Jordan Perrin, a tenu 15 (17) séances plénières. Les cinq groupes chargés de l'examen préparatoire du budget ont tenu chacun une séance.

La Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures a siégé 6 (4) fois, sous la présidence de M. Georges Rhally.

La Commission de l'informatique, présidée par M. Diego Frieden, s'est réunie à 2 (2) reprises.

La Commission de fusion, sous la présidence de M. Jérôme Hayoz, et à une reprise de M. Georges Rhally, Vice-Président, a siégé à 3 (4) reprises.

1.4. Propositions / Postulats

Cette année, 2 (12) propositions et 23 (84) postulats ont été traités dans un rapport final du Conseil communal par le Conseil général. 2 (0) propositions et 30 (10) postulats ont été déposés dans l'année et seront traités en 2016.

	Transmis	Retiré	Refusé	Déposé et en attente de traitement	Transmis une année antérieure et liquidé en 2015
Propositions	0	0	0	2	0
Postulats	24	2	5	9	2

Tous les détails concernant ces propositions et postulats peuvent être consultés sur le site officiel de la Ville.

1.5. Questions

49 (48) questions ont trouvé réponse en 2015. Le dicastère de l'Edilité a répondu à 19 questions (mesures de prévention contre le suicide, bâtiment scolaire de la Vignettaz, jardins familiaux et usage de pesticides et herbicides, notamment); le dicastère de la Police locale et de la Mobilité à 11 questions (places de parc, food-trucks, incivilités liées à la détention de chiens dans l'espace public); le dicastère de l'Administration générale à 5 questions (bilinguisme, Anura SA, places d'accueil pour les réfugiés); le dicastère des Ecoles à 5 questions (ouverture des AES durant les ponts, patrouilleurs scolaires, agrandissement de l'école de la Neuveville), les dicastères des Finances et la Culture à 5 questions (taxe non pompier, Fri-Son, Tables du Bourg et Assises de la Culture) et le dicastère des Institutions et Assurances sociales a répondu à 4 questions (règlement et subventionnement des crèches, accueil de la petite enfance).

1.6. Résolutions

1 (0) résolution a été adoptée demandant au Conseil communal, aux délégués de la Ville de Fribourg siégeant dans les organes de l'Agglomération, aux délégués du Conseil communal siégeant au Conseil d'administration de la Holding TPF SA de s'engager à maintenir et développer les transports publics à propulsion électrique sur le territoire de la ville et de l'agglomération (2XI).

1.7. Mutations

Départs

33.	M. René Marty (CG-PCS)	31 décembre
34.	Mme Marie-Christine Dorand (PLR)	31 mars
35.	M. Laurent Moschini (PS)	21 mai
36.	Mme Maria Helena Molliet (PS)	30 mai
37.	Mme Lady Michielan (PS)	1er septembre
38.	M. Samuel Rossier (PS)	22 septembre
39.	M. Diego Frieden (CG-PCS)	18 novembre

Entrées

33.	Mme Anne Marie Khamsi (CG-PCS)	6 janvier
34.	M. David Aebischer (PLR)	28 avril
35.	M. Samuel Rossier (PS)	9 juin
36.	Mme Naïma Khamel Seewer (PS)	31 mai
37.	M. Gabriel Kappeler (PS)	2 septembre
38.	M. Hervé Bourrier (PS)	6 octobre
39.	M. Thanh-Dung Nguyen	24 novembre

2. CONSEIL COMMUNAL

2.1. Séances

Le Conseil communal a tenu 43 (43) séances ordinaires et 2 (18) séances extraordinaires, au cours desquelles il a pris 1'490 (1'554) décisions, soit en moyenne 35 (36) par séance. La liquidation des affaires a nécessité l'expédition de 1'021 (1'037) pages de correspondance, soit 845 (863) lettres.

2.2. Relations institutionnelles

Le 13 janvier, le Conseil communal était reçu à l'Evêché par Mgr Charles Morerod, Evêque du diocèse, pour procéder à l'échange des vœux.

Le 7 mai, il rencontrait le Conseil d'Etat pour la traditionnelle séance annuelle, lors de laquelle ont été abordés les objets suivants : le terrain de la caserne de la Poya, l'état des dossiers relatifs à la requalification du quartier du Bourg et à celle de l'espace souterrain Grand-Places/Tivoli, les relations Commune-Canton sous l'angle de la propriété foncière et du développement de la ville, le Plan de mobilité de l'Etat et la complémentarité d'usage dans les parkings de l'Etat, les infrastructures sportives (piscine, patinoire, stade), le projet de Fusion 21, la réforme fiscale des entreprises et la collaboration avec le Service de l'environnement relative à la Pila et aux terrains pollués en ville de Fribourg.

Le 12 octobre a eu lieu la rencontre annuelle avec le Rectorat de l'Université, pour un échange au sujet de la Crèche de l'Université, des projets universitaires à blueFACTORY, de l'extension du campus de Miséricorde avec le PAD Tour-Henri, des transports publics et des pistes cyclables sur l'axe Miséricorde - Pérolles et des synergies dans la communication et le marketing de Fribourg, ville universitaire.

2.3. Relations avec les Communes voisines

Le 27 janvier, le Conseil communal était reçu par celui de Givisiez, pour discuter du traitement des micropolluants à la STEP de Fribourg, du Cycle d'orientation, de l'ancien dépôt des TPF, de l'élargissement du pont de la Chassotte, du Site sportif Saint-Léonard, de la sous-traitance des services techniques et de la fusion.

2.4. Fusion 2021

Le 9 décembre 2010, le Grand Conseil a adopté par 77 voix contre 10 et 10 abstentions la loi relative à l'encouragement aux fusions de communes (LEFC). Cette loi faisait suite à une motion acceptée par le Grand Conseil et qui proposait de ramener le nombre des communes du canton à environ 90. Il faut rappeler que le décret voté en 1999 et fixant un dernier délai pour les fusions au début 2006 avait permis de passer de 245 à 168 communes. Cette loi, entrée en vigueur le 1er janvier 2012, expirera le 31 décembre 2021. Elle a dû recevoir l'approbation populaire car le montant de l'aide projetée se monte à 50 millions de francs, alors que la limite du référendum obligatoire est de l'ordre d'environ 33,1 millions de francs. Depuis l'entrée en vigueur de la loi, 16

fusions ont pu se concrétiser, ce qui ramènera le nombre de communes à 136 en 2017, soit 32 de moins.

Par une motion déposée et développée le 21 janvier 2014, les députés ont demandé au Conseil d'Etat de proposer une loi sur la fusion des communes du centre cantonal. Le projet de loi proposé par le Conseil d'Etat intègre un chapitre consacré à la fusion des communes du Grand Fribourg dans la loi relative à l'encouragement aux fusions de communes, La Commission parlementaire ayant terminé sa tâche et pris position sur l'avant-projet de loi, un vote au Grand Conseil était attendu pour décembre 2015, puis pour mars 2016; il aura lieu en principe en mai 2016.

Le Conseil communal est conscient qu'il est nécessaire d'agir sur tous les plans et de persuader l'ensemble des acteurs de l'échiquier politique de la nécessité impérieuse du renforcement du Grand Fribourg, en Suisse et en Europe, par la fusion des communes du centre. La fusion est en effet la seule solution permettant d'atteindre un ensemble d'objectifs économiques, financiers, sociétaux, en phase avec la réalité urbaine, et d'en assurer la cohérence. Le Conseil communal a poursuivi sa démarche et prolongé le mandat d'une agence, qui propose un concept de communication proactif et transparent.

Cette communication d'accompagnement, réalisée en coordination avec le Comité de pilotage, a pour objectifs généraux : la gestion stratégique de l'information concernant le processus de fusion, la proposition aux communes concernées des mesures de communication appropriées, visant les divers milieux d'insertion touchés par le projet de fusion. En effet, la fusion ne se réalisera qu'avec le soutien de la société civile et le Conseil communal soutiendra une action citoyenne en faveur de la fusion du Grand Fribourg.

2.5. Relations extérieures

Le 20 mai, le Conseil communal s'est déplacé à Lausanne pour une rencontre, lors de laquelle les deux Exécutifs ont pu échanger à propos de thèmes d'intérêt commun, tels que la réforme fiscale des entreprises, le financement des infrastructures sportives, l'implication financière de l'Etat dans les projets d'agglomérations et les expériences relatives au projet "Lausanne Jardins".

2.6. Représentations

Tout au long de l'année, le Conseil communal s'est fait représenter à 182 (153) reprises dans des manifestations qui ont eu lieu à Fribourg, dont 55 (51) fois par deux de ses membres ou davantage, pour un total de 292 (251) présences.

Le vin d'honneur de la Ville a été offert dans 50 (59) cas, pour un total de 1'041 (1'543) bouteilles. Le Conseil communal a notamment pris part à la majorité des assemblées des Associations de quartiers ainsi qu'aux manifestations traditionnelles, comme les cérémonies officielles à la cathédrale Saint-Nicolas, l'apéritif des Rois des Grenadiers, la soirée des Rois de la Landwehr, l'inspection du Bataillon des sapeurs-pompiers, le Carnaval des Bolzes, les finales de la Coupe suisse de basketball, la Nuit des musées, la Journée de l'Europe, celle des villes suisses, aux Festivals international du film, du Belluard, Les Georges, des orgues, à la Fête de la Musique, à la Foire de Fribourg, au Dies academicus et à la Journée d'accueil des nouveaux étudiants de l'Université. Il a également participé ou s'est fait représenter à des anniversaires, comme les 20 ans du Nouveau Monde et les 30 ans du Musée de la marionnette.

Il a participé à la manifestation marquant l'entrée dans leur centième année de Mmes Mathilde Berset, Germaine Bersier, Mathilde Delaquis, Marie-Louise Lauper et Bernadette Wallimann, ainsi que de MM. Camille Doutaz, Jean Monney, Arthur Poncet et Gilbert Tinguely.

2.7. blueFACTORY

La Ville de Fribourg est active dans le développement du site de blueFACTORY, et ce à plusieurs niveaux : au sein du Conseil d'administration, par l'intermédiaire du Syndic, et au sein de différents groupes de travail, par l'intermédiaire des Chefs de service et collaborateurs communaux. Ces représentants, accompagnés de la Déléguée économique de l'Agglo, Mme Snezana Peiry, se réunissent tous les deux mois sous l'appellation blueFACTORY-groupe Ville, sous la conduite de la Chef du service culturel, Natacha Roos. L'objectif de ces séances est de prendre connaissance de l'évolution des dossiers, de créer des synergies et de faire remonter les informations au Conseil d'administration, par l'intermédiaire du Syndic.

2015 a été marquée par des départs successifs de M. Jacques Laurent et de Mme Laure Schönenberger-Ruffieux. M. Jean-Luc Mossier, Directeur de la promotion économique du canton de Fribourg, a été mandaté pour assurer la gestion de BFF SA jusqu'au 6 juillet, date de l'entrée en fonction du Directeur ad Interim, M. Edgard J. Theusinger. Quant à la communication, elle a été assurée par une personne externe via des mandats de prestations, en collaboration avec les Chargés de communication de la DEE et de la Ville de Fribourg.

Au niveau du Conseil d'administration, M. Richard Greaves et Mme Annette Heimlicher ont quitté leur fonction en 2015. Ils ont été remplacés respectivement par Mme Chantal Robin (juin 2015) et M. Philippe Virdis (janvier 2016).

La Halle Bleue (126 modules en bois, sur 3500 m^2 de surface au sol) a pu être inaugurée le 11 décembre, après environ 10 mois de travaux. Les travaux concernant la Halle 1 ont démarré en septembre 2015.

Le plan financier établi en 2014, qui a servi de base pour le budget 2015, s'est avéré trop optimiste tant pour les délais de réalisation des constructions que pour les coûts d'exploitation de la société. Une version mise à jour du plan a été soumise au Conseil d'administration en octobre. L'analyse de la situation des investissements a démontré un besoin de financement additionnel de 7 à 8 mio supplémentaires pour assurer son fonctionnement jusqu'en 2022.

2.8. Commission de la jeunesse

La Commission de la jeunesse s'est réunie à 3 (5) reprises. Elle a proposé au Conseil communal de poursuivre le projet Midnight Sport et Culture dans le quartier de Beaumont-Vignettaz et suivi régulièrement le parcours de cette entreprise. Elle a également poursuivi ses travaux d'examen de divers projets et de préavis à l'intention du Conseil communal.

Compte tenu du peu d'implication des jeunes désignés dans cette Commission, de la démission et de la difficulté de remplacement en son sein et du manque de moyens financiers, la Ville de Fribourg ne disposant pas d'un Délégué à la jeunesse, le Conseil communal a considéré que ses travaux pouvaient difficilement être poursuivis et qu'il y avait lieu de supprimer cette Commission.

2.9. Naturalisations

Présidée par M. Alain Maeder, la Commission des naturalisations a siégé à 18 (19) reprises. Elle a traité 122 (126) dossiers, dont 26 (29) en seconde instance. 16 (17) demandes ont été suspendues pour des raisons de connaissances civiques insuffisantes. Le Conseil communal a refusé d'octroyer le droit de cité à 3 requérants pour cause d'intégration insuffisante, suite à un préavis négatif de la Commission des naturalisations.

Sur préavis de la Commission des naturalisations, le droit de cité de Fribourg a été octroyé à 141 (168) ressortissants étrangers par le Conseil communal.

	2015		2014	
1.	Portugal	19	Turquie	21
2.	Italie	16	Angola	19
3.	Turquie	12	Portugal	15
4.	France	10	Italie	11
5.	Kosovo	8	Kosovo	11
6.	Macédoine	8	Espagne	8
7.	Allemagne	6	Tunisie	8
8.	RDC	5	Allemagne	7
9.	Côte d'Ivoire	4	Macédoine	7
10	Roumanie	4	Maroc	7
11.	Soudan	4	Erythrée	6
12.	Vietnam	4	Irak	6
13.	Apatride	3	Gde-Bretagne	5
14.	Tunisie	3	Chili	3
15.	Chili	2	Congo	3
16.	Colombie	2	France	3
17.	Erythrée	2	Sri-Lanka	3
18.	Espagne	2	Togo	3
19.	Russie	2	Vietnam	3
20.	Rwanda	2	Ethiopie	2
21.	Serbie	2	Philippines	2
22.	Somalie	2	Russie	2
23.	Sri-Lanka	2	Somalie	2
24.	Afghanistan	1	Bosnie	1
25.	Angola	1	Brésil	1
26.	Australie	1	Chine	1
27.	Belgique	1	Croatie	1
28.	Brésil	1	Iran	1
29.	Cameroun	1	Jamaïque	1
30.	Chine	1	Luxembourg	1

31.	Equateur	1		Malaisie	1
32.	Ethiopie	1		Pologne	1
33.	Grd-Bretagne	1		Roumanie	1
34.	Guinée	1		Serbie	1
35.	Inde	1			
36.	Irak	1			
37.	Maroc	1			
38.	Pérou	1			
39.	Pologne	1			
40.	Sénégal	1			
	TOTAL	141			168

Par grandes régions, la répartition est la suivante :

	2015		2014	
Europe occidentale	55 soit	39,00%	50 soit	29,76%
Afrique subsaharienne	27 soit	19,14%	35 soit	20,84%
Europe de l'est et Balkans	25 soit	17,75%	25 soit	14,88%
Proche-Orient (y c. Turquie)	14 soit	9,92%	28 soit	16,66%
Amérique du sud	7 soit	4,96%	4 soit	2,38%
Asie orientale	5 soit	3,54%	7 soit	4,16%
Afrique du nord	4 soit	2,85%	15 soit	8,92%
Sous-continent indien	3 soit	2,12%	3 soit	1,78%
Océanie	1 soit	0,72%		

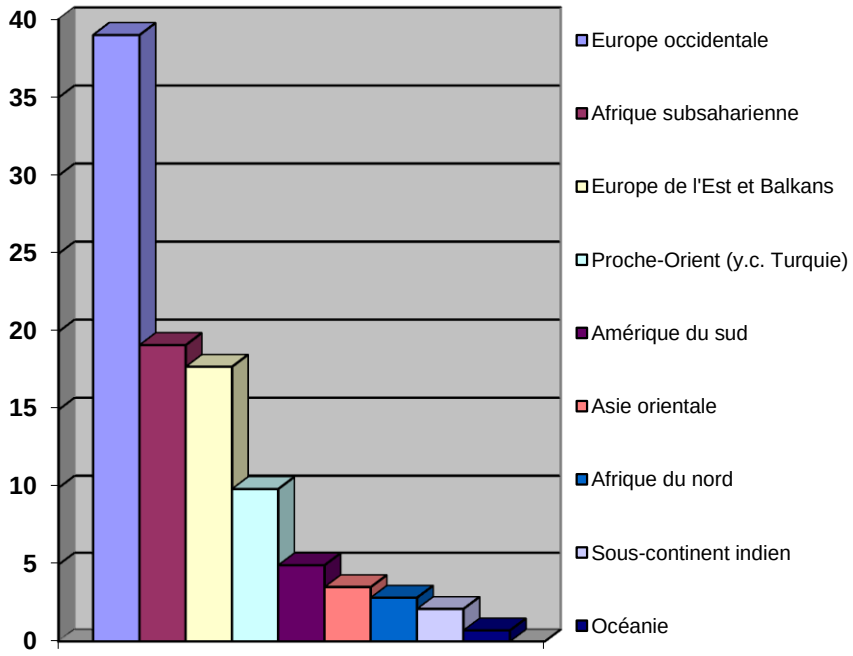

3. SECRETARIAT DE VILLE

Le Secrétariat de Ville se trouve sous la direction de M. Pierre-Alain Clément. La Chef de Service est **Mme Catherine Agustoni**, Secrétaire de Ville.

Les principaux documents établis en 2015 par le Secrétariat de Ville sont :

- déclarations :
  - de mœurs 33 (38)
    (pour offres de services, naturalisations, examens, patentes, etc.)
  - de garantie 190 (178)
  - diverses (copies conformes, déclaration de douane, etc.) 692 (850)
- légalisations de signatures 367 (362)

3.1. Archives

Au service du citoyen, des autorités et de l'administration communale, les **Archives de la Ville de Fribourg [AVF]**, installées à la rue des Chanoines 1 (anc. école du RP Grégoire Girard/Maison de Justice) depuis 2005-2006, **ont pour mission la collecte, la conservation et la communication de documents** constituant la "mémoire plurielle" de la cité des bords de la Sarine.

Les AVF sont placées sous la responsabilité de l'Archiviste de Ville, avec le concours de 3 collaborateurs/trices scientifiques, postes représentant en tout 2,4 EPT.

Depuis l'automne 2009, **les AVF sont officiellement reconnues d'importance nationale (objets A)** dans le nouvel *Inventaire suisse des biens culturels* (**Inventaire PBC**), approuvé par le Conseil fédéral.

3.1.1. Préarchivage / Archivage

Les AVF se composent principalement de **fonds administratifs à partir de 1799/1803**, cette dernière année marquant la séparation officielle de la Ville et de l'État de Fribourg (Acte de Dotation pour la Ville de Fribourg en Üchtlandie, du 8 octobre 1803). Il s'agit principalement de documents produits ou reçus par le Conseil communal, le Conseil général et les Services communaux. À l'exception de ceux demeurant dans lesdits services/secteurs, l'ensemble de ces fonds (préarchives/archives) représente actuellement un total de 1'296 m/linéaires (1'285 m/linéaires = m/l).

Dans le but d'informer les différents services/secteurs de l'administration communale sur la mission des AVF, 6 (7) d'entre eux, relevant de 6 (5) directions, ont été contactés et visités en 2015. Les modalités pratiques concernant le préarchivage et/ou l'archivage définitif ont constitué le point central de ces rencontres.

3.1.2. Versements / Dépôts

Représentant (11 m/l), diverses séries documentaires ont été versées/déposées aux AVF par :

- l'Administration générale/ Secrétariat du Conseil général;
- l'Administration générale/ Secrétariat de Ville;
- la Police locale/ Secteur feu;
- la Mobilité /Gestion du trafic;
- et les Sports.

3.1.3. Travaux de classement et d'inventaire

En raison des fort nombreuses sollicitations patrimoniales dont elles ont une nouvelle fois fait l'objet tout au long de l'année et compte tenu de la force effective de travail disponible, les AVF n'ont pu que poursuivre par intermittence leurs travaux généraux de conditionnement et de classement, ainsi que la mise à jour d'un nouvel Inventaire des fonds documentaires de la Ville, amené à remplacer l'actuel Inventaire topographique.

En ce qui concerne l'Inventaire des œuvres d'art de la Ville de Fribourg - Inventaire confié à deux historiens d'art et recensant, en l'état, près de 600 objets (sculptures, tableaux, gravures, affiches, vitraux…) répartis dans l'ensemble des bâtiments communaux -, ses données générales, intégrées au logiciel de gestion MuseumPlus (Zetcom AG, Bern), continuent à faire l'objet de mises à jour, accompagnées de la réalisation d'une documentation ad hoc. Aussi, diverses personnes et institutions ont pu bénéficier de cet outil de travail, notamment lors de recherches et autres expositions consacrées principalement à des artistes fribourgeois.

Dans le cadre de l'Inventaire susmentionné, un travail de documentation a été réalisé sur la chapelle du CO du Belluard (1967). Décorée de peintures murales de l'artiste Roger Bohnenblust, cette chapelle, présentée à la presse (6 juin), fera l'objet d'une conservation-restauration, de concert avec l'Édilité et le Service des biens culturels [SBC].

Un autre inventaire d'importance mené par les AVF est celui du Fonds Jean Dubas-Cuony, initialement constitué de la "bibliothèque de travail" et des archives du Docteur Jean Dubas (1918-2003), léguées à la Ville de Fribourg. Ce Fonds, dont certains ouvrages sont exclusivement enregistrés aux AVF, attire de nombreux chercheurs.

Afin d'en assurer la pérennité et l'accessibilité la plus large, ce précieux ensemble documentaire est désormais intégré au Réseau fribourgeois et au Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale [RERO] avec l'étroite collaboration de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg [BCUF]. Ce sont 8'841 titres qui sont désormais accessibles via ce réseau.

Au cours de l'année, une nouvelle opération RERO incluant le Fonds cartographique Jean Dubas-Cuony, ainsi que d'autres fonds privés, a été initiée.

À relever que le Fonds Jean Dubas-Cuony a été substantiellement complété par une Collection de divers objets significatifs appartenant à cette famille, objets relevant essentiellement du patrimoine iconographique et mobilier fribourgeois. Outre la poursuite des travaux de conditionnement et de recensement avec le précieux concours de la famille donatrice et les conseils de spécialistes, les AVF ont mis sur pied, avec le soutien de l'historien d'art Ivan Andrey, l'exposition-hommage " 'PassagesÜbergänge' Fribourg dans la Collection Jean Dubas – Freiburg in der Sammlung Jean Dubas" au Musée Gutenberg (27.05. – 23.08.2015).

Parrainé par la Ville et la Bourgeoisie, cet événement, rassemblant une soixantaine d'œuvres graphiques, a permis à plus de **6'000 visiteurs** de musarder entre les XVIIIe et XIXe siècles et de saisir l'image de Fribourg, entre caractère pittoresque et émergence marquante de la modernité. Une **publication bilingue**, des animations durant la **Nuit des Musées** (30.05.2015), plusieurs **visites guidées**, 4 **conférences thématiques (F/D)**, ainsi qu'une présentation dans les '**Vitrines de l'Aigle-Noir**' ont par ailleurs été proposées.

Les AVF assurent de même la mise à jour de l'**Inventaire général des livres** (y compris des plaquettes et autres supports audiovisuels) ayant été achetés ou reçus par le Secrétariat de Ville et portant, en l'état, sur 220 titres.

Elles assurent également l'**Inventaire général des cadeaux et autres curiosités** offerts aux Autorités de la Ville de Fribourg, lequel porte, en l'état, sur 160 objets au demeurant hétéroclites (assiettes, cuillères, fanions, médailles, sérigraphies…).

En collaboration avec la Police locale et l'Établissement cantonal d'assurance des bâtiments [ECAB], les AVF mettent leurs infrastructures à la disposition des deux historiens d'art en charge de l'**Inventaire du patrimoine matériel du bataillon des sapeurs-pompiers de la Ville de Fribourg** et de son histoire.

3.1.4. Conservation et restauration

Durant l'année écoulée, divers travaux de **microfilmage et de numérisation** ont été poursuivis, travaux portant notamment sur des documents relevant de l'Administration générale/ Secrétariat de Ville et du Fonds Jean Dubas-Cuony.

Suite à l'**expertise** déjà réalisée en 2010 sur les **conditions générales de conservation des documents des AVF** dans leurs magasins/dépôts et secteur public de la Maison de Justice, des contrôles et travaux ont été poursuivis avec le concours de l'Intendance des bâtiments et de la **Haute École Arc Conservation-Restauration de Neuchâtel** (réalisation d'une expertise complémentaire), approche englobant également **les dépôts de préarchives/archives** sis à la Maison de Ville, à l'ancien Hôpital des Bourgeois, ainsi que dans un abri communal de la Protection civile [PCi] où sont déposés les microfilms de sécurité.

En ce qui concerne le volet "**restauration de documents**", les travaux conservatoires se rapportant notamment à la série des 'Protocoles de l'Exécutif' se sont poursuivis avec l'Atelier de reliure de l'État.

Les AVF sont par ailleurs en contact direct avec de nombreuses institutions, musées, ateliers et associations professionnelles en lien avec la conservation et la restauration.

3.1.5. Acquisitions / Dons

Destinée à l'administration communale et aux chercheurs, la **bibliothèque de travail**, consacrée prioritairement à l'histoire locale et régionale, s'est enrichie de nouveaux titres. Indépendamment du Fonds Jean Dubas-Cuony, elle compte désormais 2'008 titres, qui proviennent du Secrétariat de Ville, d'achats et de dons (collectivités publiques, institutions et associations culturelles, instituts universitaires, entreprises, particuliers…). Ces titres sont également accessibles via **RERO**.

3.1.6. Services à l'administration et au public

54 recherches, rapports, synthèses historiques et éléments de discours (70) ont été réalisés à la demande de l'Exécutif communal et des services/secteurs de l'administration.

40 reportages photographiques (10) ont été réalisés pour le compte de l'administration communale.

Outre les nombreuses et diverses informations communiquées téléphoniquement, il a été répondu par écrit (poste et/ou courriel) à 83 (71) demandes de renseignements émanant de particuliers, d'administrations publiques, d'institutions et d'associations culturelles et professionnelles, d'écoles et d'établissements scientifiques, tant en Suisse qu'à l'étranger.

28 (32) personnes ont commencé ou poursuivi régulièrement des recherches aux AVF, soit 16 (16) pour des travaux académiques et du secondaire II (2 mémoires de master, 6 séminaires, 8 travaux de maturité), 2 (4) pour des généalogies, 10 (12) pour des ouvrages commémoratifs, publications didactiques, recensements patrimoniaux et divers articles pour le compte, notamment, des Annales Fribourgeoises, des Freiburger Geschichtsblätter et du Freiburger Volkskalender.

11 (14) élèves de l'école primaire et du secondaire I (Fribourg), ainsi que de classes en visite dans notre cité, ont obtenu divers renseignements généraux sur l'histoire de la ville, ainsi que des informations en rapport avec des cours de civisme (remise de documents ad hoc).

3.1.7. Publications

Les AVF ont rédigé ou pris part à la préparation d'un documentaire et à la publication d'articles parus dans les revues et guides suivants :

- Film et DVD – 250ème anniversaire du P. Grégoire Girard (1765-1850-2015)
- Bulletin d'information de la Ville de Fribourg/Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg *1700*
- Bulletin de la Société historique de Rueil-Malmaison (F), ainsi que préparation générale de la publication et divers comptes rendus d'ouvrages.
- Suisse/Swiss Magazine - Revue bimestrielle des Suisses francophones à travers le monde
- L'Hebdo
- 'PassagesÜbergänge' - Guide de l'exposition

3.1.8. Activités scientifiques

Jumelage Fribourg - Rueil-Malmaison (F)

Étroitement associées aux activités du jumelage entre Fribourg et Rueil-Malmaison, les AVF ont pris part aux programmes et manifestations du Musée historique de Rueil-Malmaison et de la Société Historique éponyme : Conseil d'administration, Centre de documentation et recherches spécifiques, Journées du Patrimoine.

Elles ont également participé, en décembre, à la mise sur pied, avec le concours de Fribourg Tourisme & Région, d'un stand fribourgeois au Marché du Monde de Rueil-Malmaison.

Les Verrières (NE) – Le parcours didactique Bourbaki

Répondant à l'invitation de l'Association Bourbaki Les Verrières, les AVF ont été invitées par le Conseil communal à concevoir un panneau évoquant l'accueil réservé par les Fribourgeois aux Bourbakis, en février 1871, **panneau bilingue** s'inscrivant dans un **parcours didactique** inauguré le 6 juin aux Verrières (NE) sur le thème de ces "internés de l'armée de l'Est, contraints de demander l'asile en Suisse".

Forum des Archivistes - Fribourg/Archivarenforum - Freiburg [FAF-AfF]

Les AVF ont collaboré avec les Archives de l'État [AEF], l'Hôpital fribourgeois – Freiburger Spital [HFR] et le Réseau fribourgeois de santé mentale – Freiburger Netzwerk für psychische Gesundheit [RFSM-FNPG] à la mise sur pied d'une soirée thématique animée par J.-Daniel Zeller, Archiviste principal des Hôpitaux universitaires, Genève [HUG], sur "**les archives hospitalières**".

5ème centenaire de la signature à Fribourg de la Paix perpétuelle avec la France (1516 – 2016)

Assurant notamment le secrétariat de coordination, les AVF sont représentées dans le Groupe de travail & de coordination associant la Ville, l'État et l'Université, en vue de célébrer, en 2016, le cinq centième anniversaire de la signature, à Fribourg, du Traité de paix perpétuelle entre la France et le Corps helvétique.

Formation professionnelle AID

En collaboration avec la BCUF et les AEF, les AVF ont accueilli, pendant 3 mois, **deux stagiaires** en vue de la préparation de leur **CFC d'agent(e) en information documentaire [AID]**, stagiaires provenant précisément de la BCUF.

3.1.9. Autres activités

Les AVF ont participé/ont été représentées aux activités et manifestations suivantes:

- **Année Grégoire Girard** - Jubilé 250 ans – 250. Geburtstag.
- Assemblée générale de l'**Office familial Fribourg - Paar- und Familienberatung Freiburg**.
- "**Genève à la rencontre de la Suisse**", volet fribourgeois du bicentenaire de l'entrée du canton dans la Confédération.
- Commémoration officielle à Goumois (JU/ F) du **75e anniversaire du franchissement de la frontière franco-suisse par la 2e Division polonaise** de chasseurs à pied, organisée par le Groupe d'intérêt des descendants des internés polonais en Suisse.
- "**Ein Katharinentag** " - journée d'études organisée par les AEF, Femmes à Fribourg - Frauen in Freiburg et le Deutscher Geschichtsforschender Verein des Kantons Freiburg en l'honneur de l'historienne Kathrin Utz Tremp.
- Séance de coordination organisée par la **Direction de la santé publique et des affaires sociales [DSAS]** concernant les **mesures coercitives à des fins d'assistance et de placement extrafamilial**.
- **Journée professionnelle de l'Association des Archivistes Suisses [AAS]** à Porrentruy consacrée à la thématique : "A-t-on encore besoin d'archivistes ? – Unser Berufsbild im Wandel".

- Journée de formation continue de l'Association suisse des Conservateurs-Restaurateurs [SKR-SCR] à Berne portant sur la gestion des sinistres dans les Collections (SKR Notfallgruppe).
- Rencontre des bibliothèques associées faisant partie du Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale, rencontre annuelle mise sur pied par la BCUF et portant sur le thème : "RERO 2017/ SLSP (Swiss Library Service Platform)".

À l'instigation de l'Association helvétique des Amis du Chemin de Saint-Jacques – Freunde des Jakobsweges – Amici del Camino di San Giaco mo, les AVF, en collaboration avec le Chapitre cathédral de Saint-Nicolas, ont accueilli 15 élèves du Collège de Saussure (Petit-Lancy) et leurs professeurs pour une matinée-découverte consacrée au patrimoine historique et religieux de Fribourg.

Les AVF ont de même mis sur pied deux séances thématiques consacrées aux sources documentaires ad hoc et à leur accessibilité à l'intention des étudiant(e)s de troisième année du Collège Saint-Michel effectuant un travail de maturité en histoire régionale au cours de l'année scolaire 2015-2016.

3.1.10. Relations de service

Membre de plusieurs sociétés patrimoniales, tant sur le plan local et fédéral qu'à l'étranger, les AVF suivent attentivement les programmes et travaux proposés.

Des liens ont été noués ou entretenus avec divers instituts et chaires de l'Université de Fribourg et du pays, avec les directions de Fribourg Tourisme & Région et de Fribourg-Martini 1606-SPE, ainsi qu'avec les milieux de l'économie (Groupe E, ECAB, BCF-KBF).

Divers contacts professionnels ont été établis ou poursuivis avec nombre d'institutions culturelles et archivistiques diocésaines, paroissiales, communales, cantonales, fédérales et étrangères, avec la Haute école de gestion de Genève et sa filière information documentaire, avec la Haute École Arc Conservation-Restauration de Neuchâtel, avec le Groupe de travail des Archives communales suisses, ainsi qu'avec l'AAS et sa Commission nationale de formation.

De nombreux liens ont été développés ou poursuivis avec les médias, aussi bien sur le plan local, régional, national qu'international : dossiers de presse, enregistrements.

Enfin, sur le plan cantonal et communal, les AVF entretiennent également des contacts étroits avec l'État civil, la Justice de paix, le Centre de consultation LAVI pour enfants, hommes et victimes de la circulation (DSAS) et le Service juridique de la Ville (protection des données); elles sont de même représentées dans la Commission cantonale de nomenclature des noms locaux, la Commission communale des œuvres d'art et du patrimoine et co-animent, avec le Cadastre communal, le Groupe de travail interne pour la dénomination des noms de rues.

3.2. Communication

Mme Wieke Chanez, Chargée de communication, est placée sous la responsabilité de la Secrétaire de Ville, Mme Catherine Agustoni. Ses activités principales sont le développement et la mise en œuvre de la stratégie d'information et de communication interne et externe du Conseil communal, les relations avec les médias, l'organisation de conférences de presse, la rédaction de communiqués de presse et le soutien aux Services pour leurs stratégies de communication. Elle

veille à la bonne coordination entre les différents moyens de communication. La communication interne fait également partie de son cahier des charges.

Les campagnes de communication organisées au sein de la Ville comportent en particulier les moyens d'information suivants : relations médias (conférences et communiqués de presse), site Internet, bulletin communal 1700, campagnes d'affichage, papillons, tous-ménages, publications. En 2015, la Chargée de communication a préparé ou soutenu la communication des Services de la Ville, que ce soit pour des communications officielles (décisions du Conseil communal), de l'information à la population (ouverture et coordination des chantiers, Tour de Romandie, action estivale des bibliothèques, aménagement du quartier du Bourg) ou l'organisation de manifestations (Fête des voisins, Genève à la rencontre des Suisses, accueil des nouveaux habitants).

Elle a rédigé ou participé à la rédaction de 37 communiqués de presse et à l'organisation de 16 conférences de presse. Elle a aussi organisé régulièrement des rencontres informelles entre le Conseil communal et les médias, afin d'améliorer l'information et la confiance mutuelle. Par ailleurs, la communication du Conseil communal a été de plus en plus souvent prévue en amont et la Chargée de communication impliquée dès le début des projets. Elle a également participé à la rédaction de plusieurs discours pour M. le Syndic.

En collaboration avec le secteur de la cohésion sociale, un groupe de travail a été formé afin d'améliorer l'information transmise aux nouveaux habitants, notamment sur le site Internet de la Ville. Dans la première phase, des focus group ont été réalisés avec les nouveaux habitants ainsi qu'avec les Chefs de service et collaborateurs concernés. Mandatée pour ce travail, la Haute Ecole de travail social a fourni un rapport qui sera utilisé dans la deuxième phase pour la création d'une page dédiée aux nouveaux habitants sur le site Internet. Dans la même optique d'amélioration de l'information, le contenu de la brochure INEDIT distribuée aux nouveaux habitants a été revu.

La Chargée de communication a également pour tâche de développer l'identité visuelle de la Ville de Fribourg, afin de lui donner une image cohérente et professionnelle. Malgré l'abandon d'un nouveau logo en 2013, le projet s'est poursuivi en 2015 par l'utilisation généralisée du logo actuel, légèrement modernisé et décliné en différentes version. Les nouveaux modèles de documents, flyers, publications, etc., ont aussi vu leur utilisation généralisée.

En collaboration avec les Relations humaines, une matinée d'accueil et d'information aux nouveaux collaborateurs a été mise sur pied. Un livret d'accueil, regroupant toutes les informations utiles aux (nouveaux) collaborateurs, a également été mis à disposition. Cette matinée, qui sera organisée plusieurs fois par année, vise à améliorer l'accueil et l'intégration des nouveaux collaborateurs, de même qu'à renforcer l'esprit d'entreprise.

Enfin, si la Ville de Fribourg n'est pas activement présente sur les réseaux sociaux, le secteur Communication garde l'œil sur l'image véhiculée via ces réseaux, en effectuant une veille régulière.

Afin de l'aider dans ces tâches, elle a été assistée par deux stagiaires successives issues de l'IDHEAP et d'une école de communication (à 80% pendant 6 mois, puis à 80% pendant 5 mois).

3.3. Intégration

Mme Ula Stotzer, Déléguée à l'intégration, est entrée en fonction en 2012, à un taux de 50%. Elle est placée sous la responsabilité de la Secrétaire de Ville, Mme Catherine Agustoni. En 2015, son taux de travail est passé à 75% et, suite à une décision du Conseil communal du 1er septembre 2015, le secteur a été nommé "Cohésion sociale".

Ses missions sont les suivantes :

- mettre en œuvre et coordonner la politique de cohésion sociale, de gestion de la diversité socio-culturelle (intergénérationnel, migration, handicap) et d'intégration, en phase avec la stratégie fédérale et cantonale;
- initier, promouvoir et accompagner des projets de cohésion sociale sur le plan communal, les animer et les mettre en œuvre;
- encourager, favoriser et créer des conditions propices à la cohésion sociale, les rencontres et la connaissance mutuelle au sein de la population;
- assurer et coordonner l'accueil des nouveaux arrivants et organiser des séances d'information;
- soutenir et encadrer des organisations et associations de migrants;
- assurer la communication entre les autorités et la population résidente.

En 2015, les actions concrètes menées ont été les suivantes :

- organisation de la troisième Fête des voisins, le 29 mai;
- organisation de la troisième manifestation d'accueil des nouveaux arrivants, le 3 octobre;
- participation au groupe de travail intercommunal "accueil et information dans les communes", sous l'égide du Délégué à l'intégration du Canton de Fribourg;
- coordination et soutien aux micro-projets mis sur pied dans le cadre du projet "Paysages éducatifs" de la Fondation Jacobs, en collaboration avec l'Etat de Fribourg;
- mise en place d'une collaboration avec le Festival international de films de Fribourg, la BCU et l'Association Passerelle Suisse-Syrie dans le cadre de la Semaine d'action contre le racisme, du 21 au 28 mars;
- poursuite de la mise en place du projet "Commune sympa" : information aux associations (13 février), animation de réunions de la Commission préparatoire en vue de la création de la Commission "Fribourg sympa" (10 juin, 22 juin, 6 juillet), validation du cahier des charges et de l'organisation du projet par le Conseil communal le 1er septembre, validation des membres de la Commission "Fribourg sympa" par le Conseil communal le 7 décembre;
- réalisation d'une enquête auprès des nouveaux habitants et des Services de la Ville, en collaboration avec le secteur de la Communication, la Haute école de travail social et une agence de communication, pour la réalisation d'une nouvelle page Internet destinée aux nouveaux habitants;

- participation au groupe de travail initié par la Police de proximité, en vue de préparer des ateliers d'information pour les requérants d'asile mineurs non-accompagnés du Foyer des Remparts;
- entretiens et soutien aux associations dans le cadre de la mise en place de projets d'intégration, avec les associations de quartiers, pour information sur les projets d'intégration et avec des représentants des communautés migrantes.

Afin de l'aider dans ces tâches, la Déléguée a été assistée par une coordinatrice de projet à 20% tout au long de l'année pour le projet "Paysages éducatifs", une coordinatrice de projet à 20% à partir du mois de mars pour le projet "Fribourg sympa" et un assistant de projet en programme d'emploi temporaire (PET) à 50%, de mars à mai, pour la Fête des voisins.

3.4. Centrale d'impression

La Centrale d'impression est en fonction depuis le 1er septembre 2002. Elle compte quatre collaborateurs, dont la tâche consiste à copier en quantités relativement importantes.

Elle est équipée :

- d'une imprimante-copieur noir/blanc de gros volume;
- d'une imprimante-copieur couleur grand volume avec système de scannage;
- d'une imprimante-copieur noir pour adresses et enveloppes de vote;
- d'une presse Offset A3 une couleur;
- d'une presse Offset A3 deux couleurs;
- d'une machine pour la mise sous enveloppes.

La Centrale est ainsi appelée à produire les copies de messages, rapports, procès-verbaux, budgets, comptes, rapports de gestion, documents de travail, règlements, formules, circulaires, cartons de loto, bulletins de versement, papiers à lettres, cartes de visite, bordereaux d'impôts et amendes d'ordre, ainsi que de la mise sous pli des différents documents et de leur expédition postale.

Elle s'occupe également de l'expédition de tous les documents à l'intention du Conseil général.

	2011	2012	2013	2014	2015
Enveloppes	667'300	490'800	566'350	461'346	251'150
Mises sous pli	154'349	137'163	175'174	214'126	229'612
Total des tirages	6'180'270	5'262'218	4'838'768	5'897'033	4'654'414

Récapitulation des tirages par département pour l'année 2015

Services	A4 noir	A4couleur	Offset	Total
Administration générale, Conseil général et Informatique	501'134	333'601	169'300	1'004'035
Finances	119'760	8'218	802'500	930'478
Ecoles	224'761	269'071	63'550	557'382
Service médical	16'310	10'310	18'000	44'620
Police locale/Mobilité	78'498	43'806	106'580	228'884
Edilité/Cimetière	23'456	387'466	194'750	605'672
Affaires sociales	54'337	12'955	52'900	120'192
Bibliothèque	600	4'756	6'000	11'356
Service culturel	0	4'900	1'000	5'900
Curatelles d'adultes	350	2'477	35'000	37'827
Affaires bourgeoisiales	20'300	21'679	33'385	75'364
Frigaz	0	1'015	298'000	299'015
Services industriels	2'034	1'401	38'500	41'935
Clients extérieurs	194'114	134'890	111'600	440'604
Total des tirages 2015	1'235'654	1'236'545	1'931'065	
Enveloppes				251'150
Total des tirages avec enveloppes				4'654'414
Mise sous pli et expédition	229'612			

3.5. Contrôle des habitants

Le Contrôle des habitants est placé sous la responsabilité d'un Chef de secteur.

De plus, le Service est responsable de la saisie informatique et de la gestion des adresses pour l'ensemble des Services de la Ville.

3.5.1. Statistiques de la population résidante

La variation de la population résidante (établissements et séjours) se traduit par les chiffres suivants au 31 décembre 2015 :

		2015	2014
Population suisse - établie	57.85%	24'023	24'020
Population suisse et étrangère-séjour	7.25%	3'011	3'022
Population étrangère	34.90%	14'494	14'268
Total général	*100%*	41'528	41'310

3.5.2. Statistiques de l'état civil

	2015	2014
Naissances	498	485
Mariages	319	308
Divorces	215	189
Partenariats enregistrés	7	5
Partenariats dissous	3	1
Décès	334	308
Actes de reconnaissance	69	69
Changements de noms et prénoms	255	271
Naturalisations / réceptions bourgeoisiales	203	206
Adoptions	0	0

3.5.3. Travaux ordinaires

Dans le cadre de ses travaux ordinaires, le Contrôle des habitants a effectué, entre autres (suisses et étrangers confondus) :

	2015	2014
Changements d'adresses	3'221	2'944
Enregistrement de dépôts de papiers de légitimation dont :	4'900	4'924
• suisses (salariés et étudiants)	2'638	2'558
• étrangers (salariés et étudiants)	2'262	2'366
Retraits d'actes d'origine et de papiers de légitimation dont :	4'794	4'478
• suisses (salariés et étudiants)	2'799	2'554
• étrangers (salariés et étudiants)	1'995	1'924
Annulations de départ	84	91
Annulations d'arrivée	15	21

3.5.4. Principaux documents établis

Personnes "légalement" domiciliées à Fribourg

En vertu de l'article 13 de la loi du 23 mai 1986 sur le Contrôle des habitants, celui-ci tient le contrôle des actes d'origine et des attestations de dépôt, délivre les certificats d'établissement et les attestations de séjour, établit les prolongations des attestations de dépôt, les duplicatas, etc.

	2015	2014
Attestations de dépôt pour légitimer le séjour dans une autre commune	147	97
Prolongations des attestations de dépôt pour légitimer le séjour dans une autre commune	82	82
Duplicatas de certificats d'établissement et/ou de séjour	2	0
Certificats de vie pour toucher une rente	229	210

Passeports - Cartes d'identité

	2015	2014
Demandes de cartes d'identité	318	341
0-18 ans / adultes	*54 / 264*	*58 / 283*

Visas

	2015	2014
Visas institutions publiques / attestations de domicile	3'913	3'980

Personnes "en séjour" à Fribourg

	2015	2014
Prolongations d'attestations de séjour	2'038	1'999

Rappels (nouveaux arrivés)

	2015	2014
1er rappel	1'649	1'901
2ème rappel	469	566

Rappels informatisés

a) Changements de situation (dépôt AO)

	2015	2014
1er rappel	79	51
2ème rappel	26	15

b) Majorité civique (dépôt AO)

	2015	2014
avis	165	164
1er rappel	26	47
2ème rappel	16	18

c) Attestations de séjours échues

	2015	2014
1er rappel	2'465	2'120
2ème rappel	404	241

d) Naturalisations (dépôt AO)

	2015	2014
1er rappel	43	28
2ème rappel	1	2

e) Enfants (dépôt AO)

	2015	2014
1er rappel	16	27
2ème rappel	3	7

f) Décisions administratives

	2015	2014
Notifiées	145	183
Réclamation au Conseil communal	0	2
Réclamation admise	0	0
Réclamation retirée	0	0
Réclamation pendante	1	0
Demande mandat d'amener / dénonciation à la Préfecture	58	52

g) Contrôles de signatures

	2015	2014
Total des signatures contrôlées	12'661	3'914
Signatures pas valables	2'529	491
Référendums	506	610
Initiatives	9'542	1'486
Motions cantonales / autres	84	1'327

Dans cette statistique ne sont pas comprises les recherches d'adresses effectuées pour tous les dicastères, les recherches d'adresses à but commercial ou privé en conformité avec la LCh et la loi sur la protection des données, la collaboration légale prévue pour la tenue des fichiers des paroisses, les changements de dénomination de rues et de la numérotation des immeubles, la production et les statistiques informatiques sous ses divers aspects, les travaux exécutés sur décisions du Conseil communal, la gestion des adresses communales, etc.

Gestion des déchets

	2015	2014
Distribution de sacs à ordures gratuits aux familles avec enfants de 0 à 5 ans (rouleaux de 10 sacs)	4'347	3'970

Statistiques de population en bref

Langue de diffusion *(français ou allemand)*	2015	2014
Etablissement + séjour		
français	83.47%	83.23%
allemand	16.53%	16.77%
Uniquement séjour		
français	68.52%	67.72%
allemand	31.48%	32.28%
Uniquement établissement		
français	84.63%	84.44%
allemand	15.37%	15.56%

Langue maternelle	2015	2014
Français	48.95%	49.52%
Allemand	15.12%	15.52%
Italien	5.20%	5.21%
Romanche	0.01%	0.01%
Portugais	11.11%	11.27%
Autres	7.69%	6.98%
Espagnol	3.45%	3.42%
Turc	2.09%	1.98%
Albanais	2.04%	1.65%
Arabe	1.80%	1.70%
Serbo-croate	1.75%	1.96%
Anglais	0.79%	0.78%

Nationalité *(nouveau - détail pour les nationalités représentées par plus de 0.50%)*	2015	2014
Suisse	62.07%	65.74%
Portugal	10.91%	10.08%
France	3.88%	3.38%
Italie	2.71%	2.46%
Turquie	2.03%	1.89%
Kosovo	1.86%	1.62%
Allemagne	1.82%	1.63%
Espagne	1.69%	1.56%
Erythrée	0.98%	0.81%
Macédoine	0.60%	0.56%
Congo (Kinshasa)	0.53%	0.52%
Serbie	0.45%	0.45%
Autres nationalités	10.47%	9.30%

Répartition de la population en établissement en ville de Fribourg (au 31.12.2015)	2015	2014
Suisses	*24'023* *62.37%*	24'020 *62,74%*
Etrangers	*14'494* *37.63%*	14'268 *37,26%*
Hommes	*19'087* *49.55%*	18'940 *49.47%*
Femmes	*19'430* *50.45%*	19'348 *50,53%*

Répartition de la population entre la ville et le canton de Fribourg *(source annuaire statistique du canton de Fribourg 2016)*	2014	2013
Population établie dans le canton	303'377	297'622
Population établie en ville de Fribourg	38'288 *12.62%*	37'485 *12,59%*
Population suisse établie dans le canton	238'449	235'799
Population suisse établie en ville de Fribourg	24'123 *10.11%*	23'839 *10,11%*
Population de **nationalité étrangère** établie dans le canton	64'928	61'823
Population de **nationalité étrangère** établie en ville de Fribourg	14'165 *21.81%*	13'646 *22,07%*

Répartition des âges par tranches de 10 ans (uniquement les personnes en établissement) au 31.12.2015

tranches	Total	hommes	femmes	Suisses	Etrangers
0 à 10 ans	4227	2145	2082	2374	1853
11 à 20 ans	3669	1930	1739	2131	1538
21 à 30 ans	6827	3428	3399	3804	3023
31 à 40 ans	6358	3402	2956	3118	3240
41 à 50 ans	5130	2644	2486	2821	2309
51 à 60 ans	4668	2419	2249	3083	1585
61 à 70 ans	3391	1555	1836	2825	566
71 à 80 ans	2557	1083	1474	2291	266
81 à 90 ans	1394	418	976	1290	104
91 et plus	296	63	233	286	10

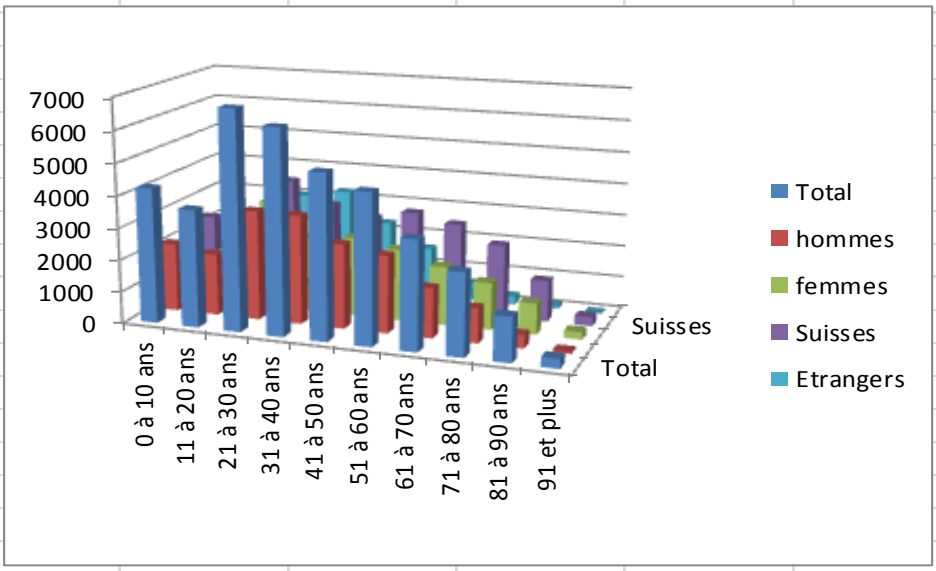

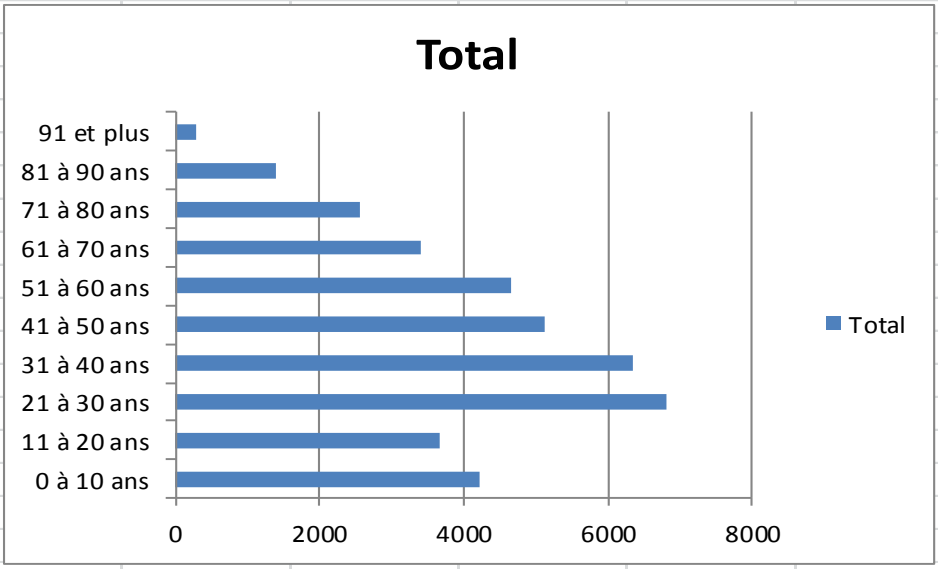

tranches	Total	hommes	femmes	Suisses	Etrangers
0 à 10 ans	4227	2145	2082	2374	1853
11 à 20 ans	3669	1930	1739	2131	1538
21 à 30 ans	6827	3428	3399	3804	3023
31 à 40 ans	6358	3402	2956	3118	3240
41 à 50 ans	5130	2644	2486	2821	2309
51 à 60 ans	4668	2419	2249	3083	1585
61 à 70 ans	3391	1555	1836	2825	566
71 à 80 ans	2557	1083	1474	2291	266
81 à 90 ans	1394	418	976	1290	104
91 et plus	296	63	233	286	10

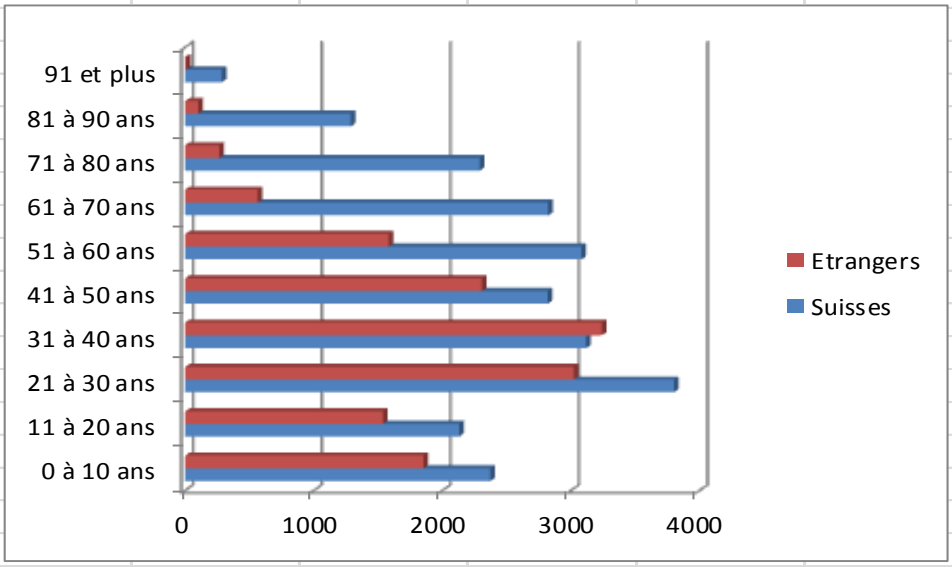

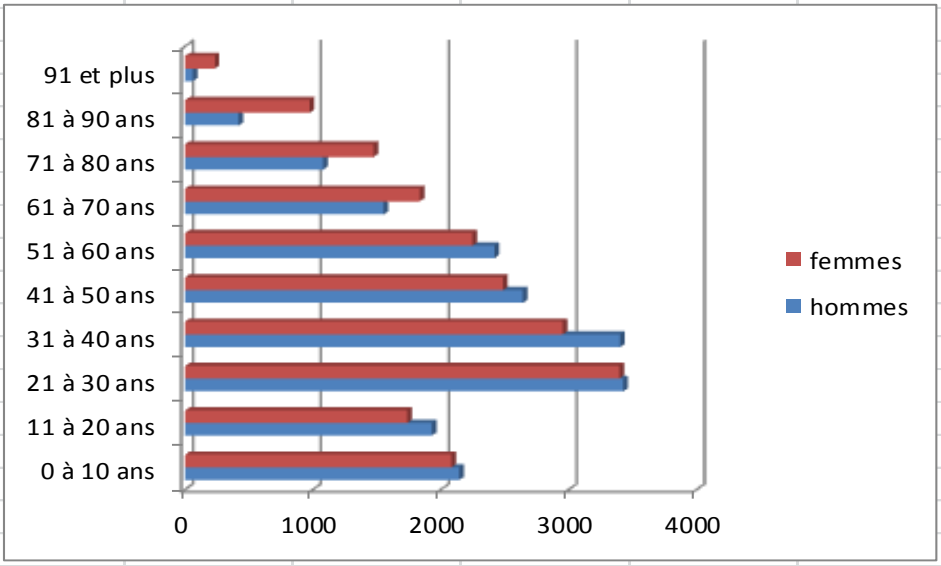

3.6. Registre électoral

En 2015, les citoyens ont été appelés à se prononcer les :

- 08.03.2015 votation fédérale
- 14.06.2015 votation fédérale
- 18.10.2015 élections fédérales
- 08.11.2015 élections fédérales

En ce qui concerne le droit de vote des Suisses de l'étranger, le Conseil fédéral a retiré l'autorisation du vote électronique au canton de Fribourg. Depuis les élections fédérales, le Registre électoral de la Ville de Fribourg s'occupe de la totalité du dépouillement pour les Suisses de l'étranger inscrits dans le canton de Fribourg.

3.6.1. Votations fédérales

a) 08.03.2015 : Initiative populaire "Aider les familles !"

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	non	Participation
20'263	9'145	149	8'996	2'832 *31.48%*	6'164 *68.52%*	45.13%

b) 08.03.2015 : Initiative populaire "Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie"

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	non	Participation
20'263	9'145	187	8'958	957 *10.68%*	8'001 *89.32%*	45.13%

c) 14.06.2015 : Arrêté fédéral concernant la modification de l'article constitutionnel relatif à la procréation médicalement assistée et au génie génétique dans le domaine humain (diagnostic préimplantatoire)

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	non	Participation
20'266	9'088	352	8'736	5'984 *68.50%*	2'752 *31.50%*	44.84%

d) 14.06.2015 : Initiative populaire "Initiative sur les bourses d'études"

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	non	Participation
20'266	9'088	305	8'783	3'659 *41.66%*	5'124 *58.34%*	44.84%

e) 14.06.2015 : Initiative populaire "Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale)"

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	non	Participation
20'266	9'088	207	8'881	3'458 *38.94%*	5'423 *61.06%*	44.84%

f) 14.06.2015 : Modification de la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV)

Électeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls/blancs	Bulletins valables	oui	non	Participation
20'266	9'088	240	8'848	5'697 *64.39%*	3'151 *35.61%*	44.84%

3.6.2. Votations cantonales

Aucune.

3.6.3. Votations communales

Aucune.

3.6.4. Elections fédérales

- 18.10.2015 Conseil des Etats
- 18.10.2015 Conseil national
- 08.11.2015 Conseil des Etats (2ème tour)

Publication des résultats :

https://www.fr.wabsys.ch/fr-wabsys-public/fr/abstimmung/2016/20160228/201602281

3.6.5. Elections cantonales

Aucune

3.6.6. Elections communales

Aucune.

3.6.7. Publication des résultats des votations/élections

http://www.fr.ch/cha/fr/pub/votations.htm

http://www.fr.ch/cha/fr/pub/elections.htm

4. SERVICE JURIDIQUE

4.1. Généralités

Le Service juridique est placé sous la direction de M. le Syndic. Son Chef de service est M. Richard Jordan, juriste. Il est secondé par deux juristes à plein temps. L'un traite en particulier les dossiers de naturalisations, dont le nombre a fortement augmenté depuis 2009, avec l'introduction d'une voie de recours dans ce domaine. La juriste rattachée au Service juridique, mais localisée à l'Edilité, est chargée d'apporter un soutien juridique aux différents Services de l'Edilité, ce qui permet au Service juridique de jouer pleinement son rôle de "Service transversal".

Le Service dispose d'un secrétariat à 50%, qui fonctionne également en partie pour le Service des relations humaines et le secteur des naturalisations.

4.2. Activités

Le volume des affaires pour l'année 2015 a été une nouvelle fois en augmentation par rapport aux années précédentes. Le Service juridique a été particulièrement mis à contribution pour participer à la transformation des Services industriels en deux nouvelles sociétés anonymes et pour élaborer le Règlement communal sur les émoluments administratifs en matière d'aménagement du territoire et de constructions entré en vigueur le 1er septembre 2015.

Le nombre d'avis de droit ou de conseils auprès des autres Services de l'administration, notamment dans les domaines des constructions, de l'aménagement du territoire, de la protection de l'environnement, des marchés publics, du personnel communal et de contributions causales est resté important, tout comme la participation aux procédures administratives.

Le Service juridique a été associé aux études concernant le Site sportif Saint-Léonard et divers secteurs stratégiques de la Ville de Fribourg en matière d'aménagement du territoire. Il a continué à épauler le Service du génie civil dans le dossier de l'ancienne décharge de la Pila ainsi que les différents Services concernés par les dossiers de la salle de spectacle Equilibre.

En revanche, s'agissant de la protection des données (contrôles et avis informels, puisque la Commission communale a été supprimée à fin 2008), l'activité s'est révélée faible. Aucune demande d'accès à des documents officiels fondée sur la loi sur l'information n'a été formulée par le public. Le Service juridique a également conseillé la Voirie dans le cadre des demandes d'installation de vidéo-surveillance pour les points de ramassage des déchets.

En matière civile, 4 procédures étaient pendantes au 31 décembre 2015 (1 au Tribunal des baux, 3 au Tribunal d'arrondissement).

Concernant les procédures administratives, on peut s'arrêter à la répartition suivante (les procédures en matière de naturalisation, d'aide sociale et celles courantes en matière de circulation routière ne sont, sauf particularités, pas mentionnées ci-après). En outre, aucune différenciation n'a en principe été opérée entre les types de procédure - décisions principales, incidentes, etc.

	Affaires liquidées en 2015	Affaires pendantes au 31.12.2015
Aménagement du territoire et constructions	3 recours rejetés (Préfet 1 / TC 2)	6 recours (Préfet: 5 / TC 1)
Marchés publics	2 recours rejetés (Préfet)	1 recours (Préfet)
Fonction publique	1 recours rejeté (TF)	2 recours (Préfet 1 / TC 1)
Affaires fiscales	------	2 recours (Préfet 1 / TC 1)
Mesures de circulation	1 recours rejeté (TC)	------
Naturalisations	1 recours rejeté (TC)	1 recours (TC)
Structures d'accueil extrafamiliales	3 recours rejetés (Préfet 2 / TC 1)	------

5. RELATIONS HUMAINES

Le Service est placé sous la direction de M. Pierre-Alain Clément, Syndic. Son Chef de service est M. André Dousse. Il compte 8 collaborateurs pour 5.4 EPT.

5.1. Appréciations individuelles

Sur la même base que les années précédentes et selon le Règlement du personnel, l'appréciation annuelle des collaborateurs a été faite dans chaque Service. Les tableaux ci-dessous nous donnent la distribution des résultats, ainsi que l'évolution d'une année à l'autre.

5.1.1. Distribution des résultats de l'évaluation

- Comparaison avec les années antérieures

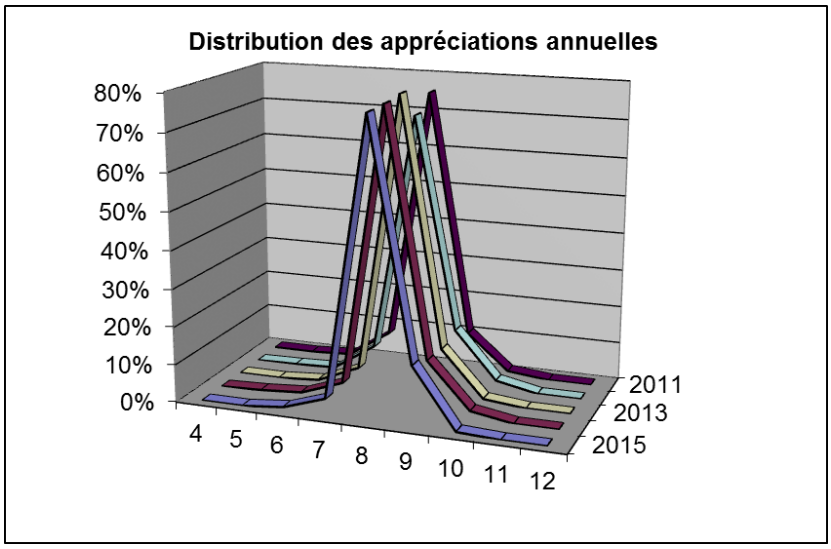

- Distribution selon le genre

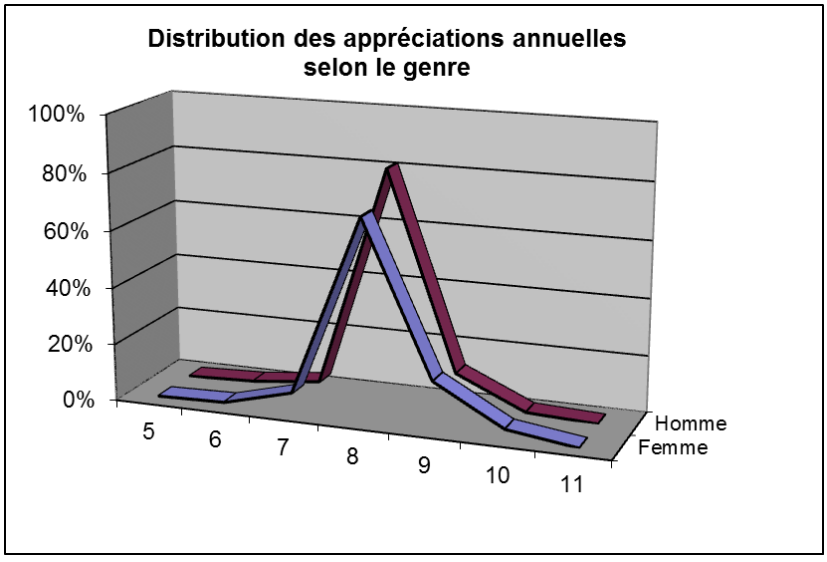

5.1.2. Variation des résultats d'appréciation d'une année à l'autre

La valeur 0 signifie que le collaborateur a eu la même appréciation que l'année précédente, une valeur négative de -1 indique que le collaborateur a eu une appréciation inférieure de 1 point, une valeur positive de +1 indique que le collaborateur a eu une appréciation supérieure de 1 point.

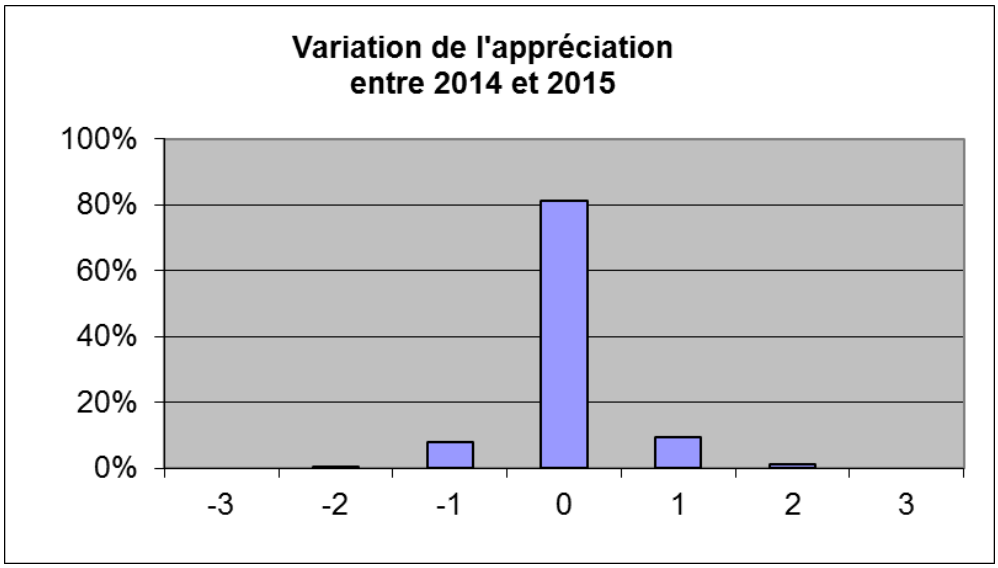

- Variation selon le genre

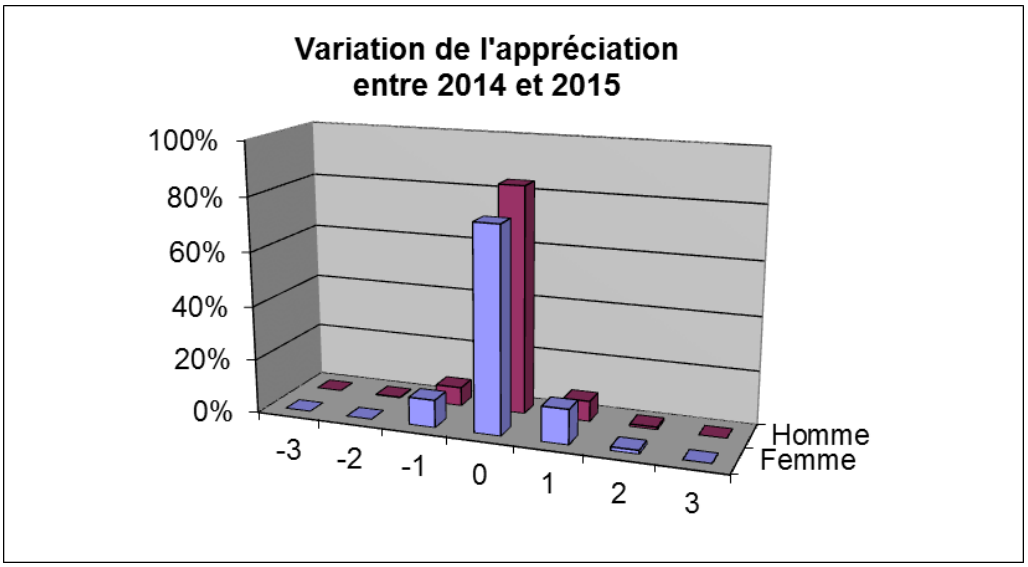

5.2. Salaires et indexation

Compte tenu du renchérissement du coût de la vie, les salaires n'ont pas été indexés. Nous donnons ci-dessous la grille salariale de l'année 2015.

2015

A	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	3377	3425	3474	3522	3571	3619	3667	3716	3764	3813
1	3861	3909	3958	4006	4055	4103	4152	4200	4248	4297
2	4345	4394	4442	4490	4539	4587	4636	4684	4732	4781
3	4829	4878	4926	4974	5023	5071	5120	5168	5216	5265
4	5313	5362	5410	5458	5507	5555	5604	5652	5701	5749

B	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	4221	4282	4343	4403	4464	4525	4586	4647	4707	4768
1	4829	4890	4950	5011	5072	5133	5194	5254	5315	5376
2	5437	5498	5558	5619	5680	5741	5802	5862	5923	5984
3	6045	6105	6166	6227	6288	6349	6409	6470	6531	6592
4	6653	6713	6774	6835	6896	6957	7017	7078	7139	7200

C	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	5277	5352	5428	5503	5579	5654	5730	5805	5880	5956
1	6031	6107	6182	6258	6333	6408	6484	6559	6635	6710
2	6785	6861	6936	7012	7087	7163	7238	7313	7389	7464
3	7540	7615	7691	7766	7841	7917	7992	8068	8143	8219
4	8294	8369	8445	8520	8596	8671	8747	8822	8897	8973

D	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	6597	6692	6786	6881	6975	7070	7164	7259	7353	7448
1	7543	7637	7732	7826	7921	8015	8110	8205	8299	8394
2	8488	8583	8677	8772	8866	8961	9056	9150	9245	9339
3	9434	9528	9623	9718	9812	9907	10001	10096	10190	10285
4	10379	10474	10569	10663	10758	10852	10947	11041	11136	11231

E	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	8246	8364	8482	8601	8719	8837	8955	9073	9192	9310
1	9428	9546	9664	9783	9901	10019	10137	10255	10374	10492
2	10610	10728	10846	10965	11083	11201	11319	11437	11556	11674
3	11792	11910	12028	12147	12265	12383	12501	12619	12738	12856
4	12974	13092	13210	13329	13447	13565	13683	13801	13920	14038

5.3. Formation continue

La formation continue s'articule autour de trois axes : le perfectionnement professionnel, l'élargissement professionnel et les compétences professionnelles générales.

5.3.1. Perfectionnement professionnel

La première catégorie regroupe tous les cours en rapport aux spécificités du métier; ils sont généralement mis sur pied par les écoles ou les associations professionnelles et visent essentiellement au maintien des compétences, en permettant au collaborateur de rester à jour. Le tableau ci-dessous donne le nombre de cours suivis, de personnes concernées, ainsi que le coût moyen.

Divers cours ont également été organisés avec la Haute école fribourgeoise du travail social, spécifiques aux Services des affaires sociales et des curatelles d'adultes, ayant trait aux situations de crises pour une population sensible.

	Femme	Homme	Total
Nombre de cours	36	35	61
Nombre de personnes	90	79	169
Coût moyen /personne	382	439	409

5.3.2. Elargissement professionnel

Cette catégorie représente des formations plus conséquentes. Elles font souvent l'objet d'une convention entre le collaborateur et la Ville. Elles visent non plus le maintien mais l'accroissement des compétences des collaborateurs, par un élargissement de leurs aptitudes. Ces formations conduisent régulièrement à un nouveau titre professionnel ou du moins à un complément significatif. Elles s'étalent dans la durée et peuvent chevaucher plusieurs années.

En 2015, 34 collaborateurs (20H/14F) sont en cours de formation sous convention; 5 personnes (1H/4F) ont débuté cette année.

5.3.3. Perfectionnement professionnel

Cette catégorie regroupe des cours qui visent l'amélioration de compétences de base, nécessaires à l'exercice de la fonction. En tant que connaissances de base, elles ne sont pas spécialisées et concernent un large public. Nous trouvons dans cette catégorie les cours usuels de bureautique, ceux liés au développement de compétences sociales, ceux liés à l'organisation du travail, ainsi que les formations pour cadres.

Pour cette catégorie de cours, nous avons travaillé de manière importante, en collaboration avec le Service du personnel et d'organisation de l'Etat. Ci-dessous quelques exemples :

Améliorer ses techniques rédactionnelles
Aisance devant son auditoire
Communiquer efficacement avec ses collègues
Divers cours sur le droit administratif, du travail, etc...
Cours intensif de langue des signes
Faire face aux risques suicidaires
Gérer le stress, c'est possible
Mensonges et manipulations
Faire face aux défis de la diversité culturelle
Prendre conscience de son savoir être
S'entraîner à augmenter l'impact de mes communications

Ce bref aperçu démontre bien l'engagement de nos collaborateurs pour fournir un travail de qualité, se maintenir à jour et être en constante amélioration personnelle.

5.3.4. Formation d'apprentis et stages

- Apprentissage

Le concept de formation des apprentis fonctionne bien et plusieurs pistes sont explorées, dans le but d'étoffer la palette de compétences des apprentis de la Ville de Fribourg. En 2015, nous avons pu compter 14 apprentis, répartis dans les divers corps de métiers suivants : horticulteurs/floriculteurs (4), forestiers-bûcherons (3), mécatronicien (1), employés de commerce (5) et informaticien (1). Il est à noter que l'informaticien est formé dans le cadre du réseau d'entreprise formatrice Ref-flex.

En collaboration avec l'Etat, nous participons également à la formation d'un/e apprenti/e en information documentaire (bibliothécaire).

- Formation HES

Des étudiants en formation dans diverses hautes écoles supérieures, telles que la HES-TS, sont accueillis dans le cadre de stages pratiques. Cinq stagiaires ont pu bénéficier des compétences du Service des affaires sociales et quatre du Service des curatelles d'adultes.

- Psychologue scolaire

Le Service des écoles accueille également des stages post-formation pour des personnes ayant terminé leurs études de psychologie et intéressées par cette discipline. Une stagiaire a pu bénéficier des compétences en interne en 2015.

5.3.5. Statistiques du personnel

Effectif du personnel

	01.01.2016			2016	01.01.2015	
Service	**Personne**	**Ept**	**Différence**	**Budget**	**Personne**	**Ept**
Administration générale	46	35.3	-1.4	36.7	44	34.5
Finances	18	13.7	-0.4	14.1	18	13.7
Ecoles	96	93.5	-3.0	96.5	89	61.3
Police et Mobilité	40	39.1	0.0	39.1	40	39.1
Génie civil	136	132.0	-1.6	133.6	137	133.1
Urbanisme et Architecture	133	62.8	0.0	62.8	132	91.0
Informatique	11	10.1	0.0	10.1	11	10.1
Culture	6	4.8	0.1	4.7	6	4.7
Sports	22	19.2	0.0	19.2	21	18.8
Affaires sociales	45	37.5	-0.3	37.8	43	35.5
Curatelles d'adultes	35	26.7	1.3	25.4	32	23.8
Total	**588**	**474.7**	**-5.3**	**480.0**	**573**	**465.6**

Mouvements du personnel

Service	Arrivée	Départ	Retraite	Total	Taux de rotation
Administration générale	4		1	5	5.68%
Finances	1	1		2	5.56%
Ecoles	9	4	3	16	8.99%
Police & Circulation	1	1		2	2.50%
Génie civil	6	4	4	14	5.11%
Urbanisme et architecture	2	1		3	1.14%
Informatique	1			1	4.55%
Culture				0	0.00%
Sports	1		1	2	4.76%
Affaires sociales	4	2		6	6.97%
Curatelles d'adultes	4	3		7	10.94%
Total	33	16	9	58	5.06%

Cette information est brute et ne distingue pas les départs naturels ni les nouveaux postes de la rotation.

Classes salariales

a) Répartition par Service

Service	**-**	**A**	**B**	**C**	**D**	**E**	**Total**
Administration générale	2	1	17	14	9	3	46
Finances			10	4	2	2	18
Ecoles	30	4	46	8	6	2	96
Police & Circulation			25	10	4	1	40
Génie civil	1	59	54	14	5	3	136
Urbanisme et Architecture	54	22	43	8	6	1	134
Informatique	1		2	4	3	1	11
Culture & tourisme			3	1	1	1	6
Sports	1	10	9	1		1	22
Affaires sociales		1	17	21	4	1	44
Curatelles d'adultes	1		10	21	2	1	35
Total	**90**	**97**	**236**	**106**	**42**	**17**	**588**

b) Répartition par genre

Genre	-	A	B	C	D	E	Total
Femme	75	18	107	59	16	4	279
Homme	15	79	129	47	26	13	309
Total	**90**	**97**	**236**	**106**	**42**	**17**	**588**

- Structure d'âge des collaborateurs

a) Moyenne d'âge par Service et par genre

Service	Femme	Homme	
Administration générale	45.90	54.13	48.59
Finances	45.73	47.29	46.33
Ecoles	43.40	49.53	44.61
Police & Circulation	37.00	45.00	43.80
Génie civil	48.17	47.67	47.71
Urbanisme et Architecture	48.29	49.16	48.74
Informatique	48.00	53.38	51.91
Culture & tourisme	48.25	53.50	50.00
Sports	47.33	46.23	46.68
Affaires sociales	43.00	52.85	45.91
Curatelle d'adultes	42.30	43.00	42.40
Total	**45.06**	**48.39**	**46.81**

b) Pyramide des âges

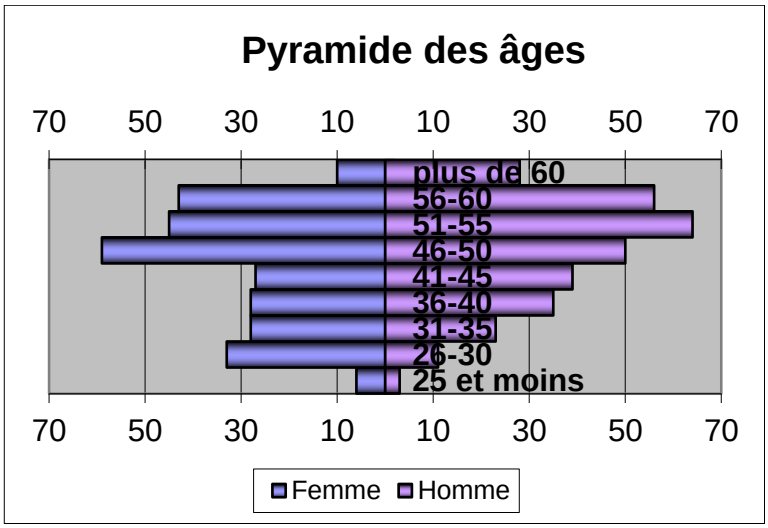

- Ancienneté

a) Moyenne par Service et genre

Service	Femme	Homme	Général
Administration générale	11.19	14.00	12.11
Finances	13.45	11.14	12.56
Ecoles	9.56	18.68	11.36
Police & Circulation	7.00	11.91	11.18
Génie civil	15.00	14.69	14.72
Urbanisme et Architecture	11.63	18.61	15.22
Informatique	17.00	10.88	12.55
Culture & tourisme	10.00	21.50	13.83
Sports	9.22	16.62	13.59
Affaires sociales	10.61	14.15	11.66
Curatelle d'adultes	8.67	8.40	8.63
Total	10.65	15.29	13.09

b) Pyramide d'ancienneté

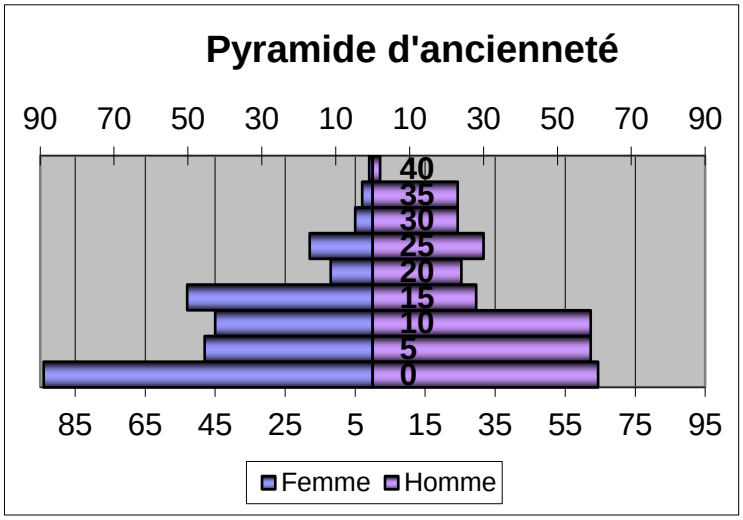

5.3.6. Caisse de prévoyance

- Composition du Comité

			Représente
Jean-Claude	Balmer	Président	Employés
Pierre-Alain	Clément	Vice-président	Employeur
Jean	Bourgknecht	Membre	Employeur
Claudine	Estoppey	Membre	Employés
Lise-Marie	Graden	Membre	Employeur
André	Mülhauser	Membre	Employés
Jacques	Pollet	Membre	Employés
Bernard	Voirol	Membre	Employeur

Administration

L'Administrateur de la Caisse de prévoyance est M. André Dousse. L'administration de la Caisse est assurée par le Service des relations humaines et la comptabilité par le Service des finances.

Statistiques

Au 31 décembre 2015, la Caisse comptait 633 assurés et 348 bénéficiaires de rentes. Son degré de couverture, après l'entrée en vigueur de l'ensemble des mesures prévues dans le cadre des nouvelles dispositions fédérales relatives au financement des caisses publiques, s'établissait à 72.67%.

5.3.7. Activités particulières

Plusieurs projets importants ont passablement chargé le Service des relations humaines, il s'agit notamment de :

Swissdec

Le logiciel de gestion des salaires a été adapté, de façon à correspondre aux normes de la plateforme d'échange de données Swissdec. Cette adaptation a nécessité un important travail de reconfiguration des données des collaborateurs, de manière à permettre la bascule sans heurts dans le nouveau système au 1er janvier 2016.

Système de timbrage Kelio

Le projet a débuté en 2013; dans un premier temps, il s'agissait de changer le système de timbrage existant et devenu obsolète. Par la suite, des extensions du projet ont amené le timbrage aux collaborateurs des Parcs et Promenades et de la Voirie. Dans ce secteur, des adaptations en vue de la mise en place d'une gestion analytique des temps de présence par projet et par collaborateur ont été réalisées. A terme, ceci facilitera la comptabilisation et la facturation des prestations délivrées par les différents Services communaux. Ce travail a nécessité la saisie et la configuration d'un nombre important de données supplémentaires.

Caisse de pension, mise à jour du logiciel

Toutes les réformes mises en place par la Caisse de prévoyance dans le cadre de la réforme structurelles ont été intégrées dans le logiciel PV Clan. Il restait encore un travail important à faire au niveau des documents produits par l'application. Le travail n'est pas encore clos et a nécessité d'importants contrôles et tests, dans le but de vérifier le bon fonctionnement de l'ensemble.

6. FINANCES

Le Service est placé sous la direction de Mme Madeleine Genoud-Page. Le Chef de service est M. Laurent Simon-Vermot.

Comptes 2015

Se référer au tirage imprimé des comptes, établi séparément, y compris un message comprenant les commentaires et les perspectives futures.

6.1. Service financier

La **dette publique brute** s'élevait, au 31 décembre 2015, à CHF 193.5 moi, les emprunts STEP et Châtillon compris, soit CHF 5'053.80 par habitant (38'288 habitants au 1er janvier 2015) et la **dette publique nette** à CHF 167.2 mio (dette publique brute moins le total des liquidités et les fonds avec trésorerie), soit CHF 4'367.40 par habitant. Le Service des communes calcule une dette en diminuant le montant précité des placements du patrimoine financier, soit une diminution de CHF 51.3 mio, ainsi qu'en incluant le compte courant de l'Etat, soit CHF 5.1 mio, ce qui amène la dette nette à CHF 121.0 mio, soit CHF 3'160.25 par habitant.

Tableau des emprunts de la Ville de Fribourg au 31 décembre 2015

	Taux	Durée de l'emprunt	Montant de l'emprunt	Montant remboursé	Capital au 31.12.2015	Intérêts passifs 2015
PostFinance *(taux fixe in fine)*	1.84	2010 - 17.03.16			5'000'000	92'000.00
BCF *(taux fixe in fine)*	2.49	2010 - 17.03.20			10'000'000	249'000.00
Banque Valiant SA *(taux fixe, rbt 1 Mio)*	1.95	2010 - 25.03.20		1'000'000	4'500'000	103'918.70
UBS SA *(Swap 2.05% + marge s/Libor)*	2.47	2010 - 09.04.19		5'000'000		123'385.41
BCF *(taux fixe in fine)*	1.90	2010 - 14.06.18			10'000'000	190'000.00
UBS SA *(Swap 0.76% + marge s/Libor)*	1.18	2010 - 08.11.15		6'000'000		71'011.84
PostFinance *(taux fixe in fine)*	1.83	2011 - 01.02.21			5'000'000	91'500.00
PostFinance *(taux fixe in fine)*	1.63	2011 - 25.03.19			11'000'000	179'300.00
SUVA *(taux fixe in fine)*	2.56	2011 - 30.04.21			10'000'000	256'000.00
SUVA *(taux fixe in fine)*	1.23	2012 - 30.03.22			11'000'000	135'300.00
BCF (taux fixe in fine)	1.33	2013 - 04.02.23			10'000'000	133'000.00
PostFinance (taux fixe in fine)	1.22	2013 - 24.04.23			10'000'000	122'000.00
UBS SA *(Swap 0.88%) BCF (marge s/Libor)*	1.69	2013 - 17.04.23			12'000'000	203'256.63
PostFinance (taux fixe in fine)	1.19	2013 - 23.05.22			10'000'000	119'000.00
Luzerner Pensionkasse (taux fixe in fine)	1.17	2013 - 20.11.20			6'000'000	70'200.00
PostFinance (taux fixe in fine)	1.50	2014 - 19.03.24			10'000'000	150'000.00
PostFinance (taux fixe in fine)	2.53	2005 - 17.01.15		8'000'000		202'400.00
Axa - Winterthur-Vie (taux fixe in fine)	2.19	2005 - 15.06.15		10'000'000		219'000.00
Dexia *(Cap 3%, Libor + marge)*	-	2005 - 04.08.15		10'000'000		
UBS SA (taux fixe in fine)	0.56	2015 - 30.01.25	8'000'000		8'000'000	
UBS SA (Libor + marge 0.1%)	0.44	2015 - 09.02.25	6'000'000		6'000'000	19'731.83
UBS SA (Libor + marge 0.1%)	0.47	2015 - 30.03.19	5'000'000		5'000'000	17'664.45
UBS SA (taux fixe in fine) - DOSF	0.58	2015 - 23.03.25	10'000'000		10'000'000	
UBS SA (taux fixe in fine) - DOSF	1.22	2015 - 30.03.35	5'000'000		5'000'000	
Axa - Winterthur-Vie (taux fixe in fine)	1.22	2015 - 15.06.32	10'000'000		10'000'000	
Pensionskasse Post (taux fixe in fine)	1.25	2015 - 04.08.30	10'000'000		10'000'000	
Pensionskasse Post (taux fixe in fine)	2.79	2006 - 31.03.16			5'000'000	139'500.00
Crédit Suisse *(Swap 2.6% +marge s/Libor)*	3.75	2008 - 30.06.22			10'000'000	374'843.11
			54'000'000	40'000'000	193'500'000	3'262'011.97
Extourne intérêts courus 2014						-1'037'587.74
Intérêts courus 2015						1'033'699.66
			54'000'000	**40'000'000**	**193'500'000**	**3'258'123.89**

6.2. Impôts et taxes d'épuration

Se référer au tirage imprimé des comptes, établi séparément, y compris un message comprenant les commentaires et les perspectives futures.

6.2.1. Produit de l'impôt communal 2015 et complément des années antérieures

	Variation en %	2015 CHF	2014 CHF
a) Personnes physiques			
Impôt sur la fortune	-2.34%	9'684'702.90	9'916'867.80
Impôt sur le revenu	4.28%	78'223'912.70	75'012'865.10
		87'908'615.60	84'929'732.90
b) Personnes morales			
Impôt sur le capital	10.01%	5'050'093.75	4'590'451.25
Impôt sur le bénéfice	3.19%	18'196'503.70	17'634'503.00
		23'246'597.45	22'224'954.25
= Sous-total		111'155'213.05	107'154'687.15
c) Impôt à la source	4.43%	6'766'576.12	6'479'270.52
= Total des impôt bruts		117'921'789.17	113'633'957.67
• impôts irrécouvrables	-23.25%	-1'506'224.65	-1'962'484.38
• récupération d'actes de défaut de biens	-0.72%	744'635.06	750'005.73
= Total des impôts bruts		**117'160'199.58**	**112'421'479.02**

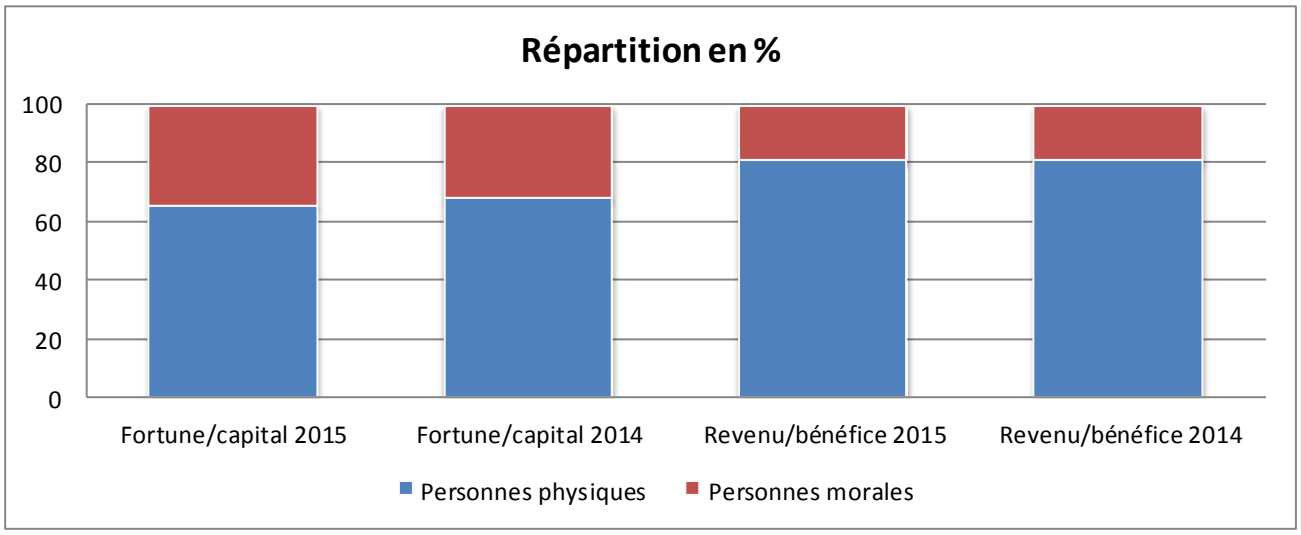

Autres répartitions de l'impôt figurant dans les comptes de l'exercice 2015 :

Impôt brut de l'année concernée

	2015 CHF		2014 CHF		Années antérieures CHF	Total CHF
Sur la fortune	8'940'373.95	*5	602'209.60	*1	142'119.35	9'684'702.90
Sur le revenu	70'334'489.75	*6	6'792'816.20	*2	1'096'606.75	78'223'912.70
Sur le capital	4'175'763.35	*7	429'512.30	*3	444'818.10	5'050'093.75
Sur le bénéfice	10'573'648.35	*8	1'972'101.55	*4	5'650'753.80	18'196'503.70
A la source	2'000'000.00		4'205'542.71		561'033.41	6'766'576.12
	96'024'275.40		**14'002'182.36**		**7'895'331.41**	**117'921'789.17**

a) Une partie des provisions pour l'année fiscale 2014 sera portée en diminution sur l'exercice 2016, puisque pas encore facturée en 2015.

*1	sur la fortune	5'280'000.00
*2	sur le revenu	19'850'000.00
*3	sur le capital	2'170'000.00
*4	sur le bénéfice	4'200'000.00
		31'500'000.00

b) Des provisions ont été constituées en faveur de l'exercice 2015 et seront portées en diminution de l'exercice 2016.

*5	sur la fortune	8'540'000.00
*6	sur le revenu	69'720'000.00
*7	sur le capital	4'170'000.00
*8	sur le bénéfice	10'570'000.00
		93'000'000.00

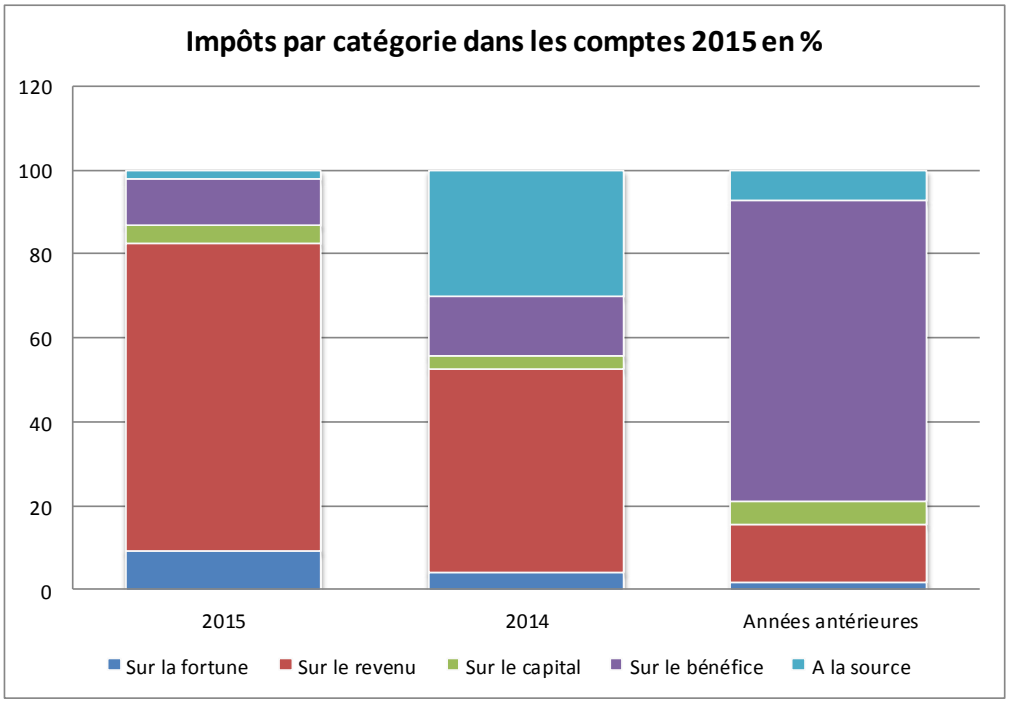

Autres répartitions de l'impôt figurant dans les comptes de l'exercice 2015 :

	Comptes 2015		Comptes 2014	
	2015	dont provisions	**2014**	dont provisions
	CHF		CHF	
Sur la fortune	8'940'373.95	8'540'000.00	8'726'261.10	8'590'000.00
Sur le revenu	70'334'489.75	69'720'000.00	68'046'819.10	67'700'000.00
Sur le capital	4'175'763.35	4'170'000.00	4'038'964.50	4'030'000.00
Sur le bénéfice	10'573'648.35	10'570'000.00	10'757'310.40	10'600'000.00
A la source	2'000'000.00		2'000'000.00	
	96'024'275.40	93'000'000.00	**93'569'355.10**	90'920'000.00
	2014		**2013**	
	CHF		CHF	
Sur la fortune	602'209.60	-3'310'000.00	1'161'767.45	-2'210'000.00
Sur le revenu	6'792'816.20	-47'850'000.00	5'908'209.25	-45'400'000.00
Sur le capital	429'512.30	-1'860'000.00	370'542.00	-1'220'000.00
Sur le bénéfice	1'972'101.55	-6'400'000.00	1'310'811.35	-4'620'000.00
A la source	4'205'542.71		4'073'322.67	
	14'002'182.36	-59'420'000.00	**12'824'652.72**	-53'450'000.00
	Années antérieures		**Années antérieures**	
	CHF		CHF	
Sur la fortune	142'119.35	-4'840'000.00	28'839.25	-3'960'000.00
Sur le revenu	1'096'606.75	-17'500'000.00	1'057'836.75	-13'000'000.00
Sur le capital	444'818.10	-2'580'000.00	180'944.75	-2'280'000.00
Sur le bénéfice	5'650'753.80	-5'630'000.00	5'566'381.25	-3'750'000.00
A la source	561'033.41		405'947.85	
	7'895'331.41	-30'550'000.00	**7'239'949.85**	**-22'990'000.00**
	Total		**Total**	
	CHF		CHF	
Sur la fortune	9'684'702.90		9'916'867.80	
Sur le revenu	78'223'912.70		75'012'865.10	
Sur le capital	5'050'093.75		4'590'451.25	
Sur le bénéfice	18'196'503.70		17'634'503.00	
A la source	6'766'576.12		6'479'270.52	
	117'921'789.17		**113'633'957.67**	

Depuis l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2001, de la loi fiscale actuelle, les taxations sont établies selon le système post numerando. L'impôt 2015 n'a par conséquent pas encore été facturé lors du bouclement des comptes. D'autre part, seule une partie de l'impôt 2014 des sociétés a été facturée.

Au vu de ce qui précède, sont publiées ci-après les statistiques de l'impôt 2014 des personnes physiques et l'impôt 2013 des personnes morales arrêtées au 31 mars 2016, sans tenir compte des impôts spéciaux.

Statistiques des personnes physiques de l'impôt 2014

Impôt sur le revenu

Revenu imposable CHF		CHF	Contribuables nombre	%	Impôts CHF	%
0	à	1'000	3'279	13.52	46'471.55	0.07
1'001	à	5'000	1'233	5.08	59'194.65	0.09
5'001	à	10'000	1'414	5.83	193'529.00	0.28
10'001	à	20'000	2'346	9.67	975'818.90	1.40
20'001	à	30'000	2'055	8.47	1'946'125.10	2.80
30'001	à	40'000	2'496	10.29	4'029'218.30	5.79
40'001	à	50'000	2'502	10.31	5'984'054.05	8.61
50'001	à	60'000	2'086	8.60	6'701'153.80	9.64
60'001	à	70'000	1'674	6.90	6'673'815.60	9.60
70'001	à	80'000	1'233	5.08	5'775'444.05	8.31
80'001	à	90'000	905	3.73	4'885'030.30	7.03
90'001	à	100'000	617	2.54	3'960'090.45	5.70
100'001	à	110'000	533	2.20	3'673'891.45	5.28
110'001	à	120'000	353	1.46	2'697'946.40	3.88
120'001	à	130'000	275	1.13	2'361'086.75	3.40
130'001	à	140'000	207	0.85	2'040'391.30	2.93
140'001	à	150'000	169	0.70	1'722'263.85	2.48
150'001	à	200'000	468	1.93	5'734'946.80	8.25
200'001	à	500'000	357	1.47	6'918'640.05	9.95
500'001	à	et plus	56	0.23	3'152'775.50	4.53
Base: année fiscale 2014			**24'258**	**100.00**	**69'531'887.85**	**100.00**

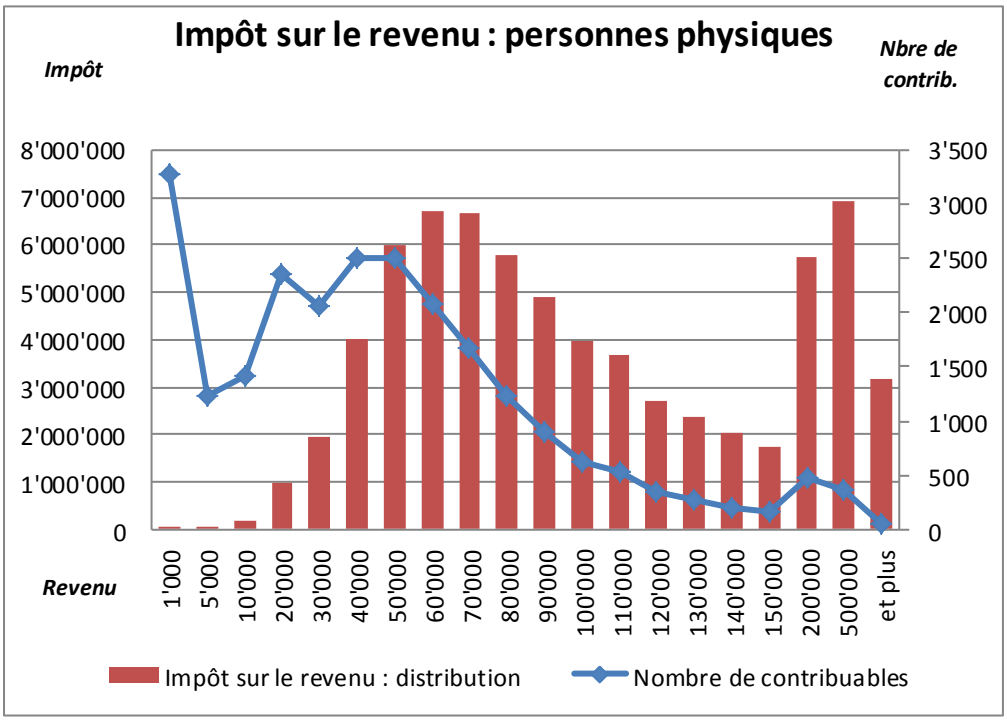

Impôt sur la fortune

Fortune imposable CHF		CHF	Contribuables nombre	%	Impôts CHF	%
0	à	25'000	306	4.89	5'234.70	0.08
25'001	à	50'000	589	9.40	22'655.85	0.35
50'001	à	100'000	1'042	16.63	104'885.25	1.64
100'001	à	500'000	2'914	46.52	1'296'127.60	20.27
500'001	à	1'000'000	724	11.56	1'004'238.70	15.70
1'000'001	à	5'000'000	607	9.69	2'283'904.90	35.71
5'000'001	à	et plus	82	1.31	1'677'982.85	26.24
Base: année fiscale 2014			**6'264**	**100.00**	**6'395'029.85**	**100.00**

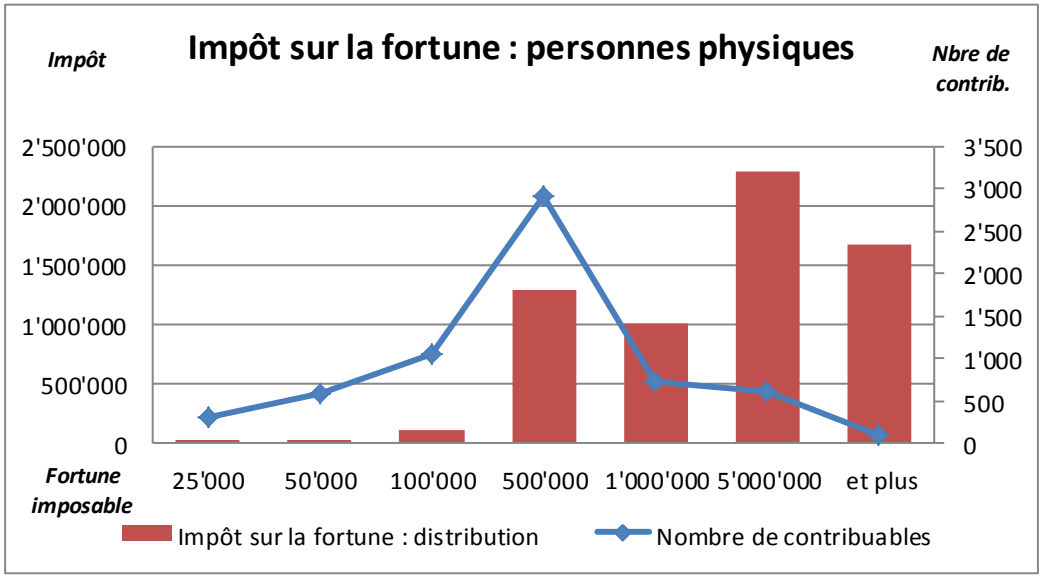

Branches économiques	Nombre contribuables nombre	%	Impôt sur le revenu CHF	%	Moyenne par contrib. CHF
Sociétés en nom collectif	109	0.45	331'606.65	0.48	3'042
Professions libérales	733	3.02	4'449'315.75	6.40	6'070
Alimentation	21	0.09	39'469.95	0.06	1'880
Commerces divers	34	0.14	67'474.70	0.10	1'985
Cafés, restaurants, hôtels	69	0.28	123'088.05	0.18	1'784
Artisanat	280	1.15	540'606.20	0.78	1'931
Salariés	17'170	70.78	49'424'220.05	71.08	2'879
Retraités	3'452	14.23	10'902'287.25	15.68	3'158
Immeubles et capitaux	2'390	9.85	3'653'819.25	5.25	1'529
Base: année fiscale 2014	**24'258**	**100.00**	**69'531'887.85**	**100.00**	**2'866**

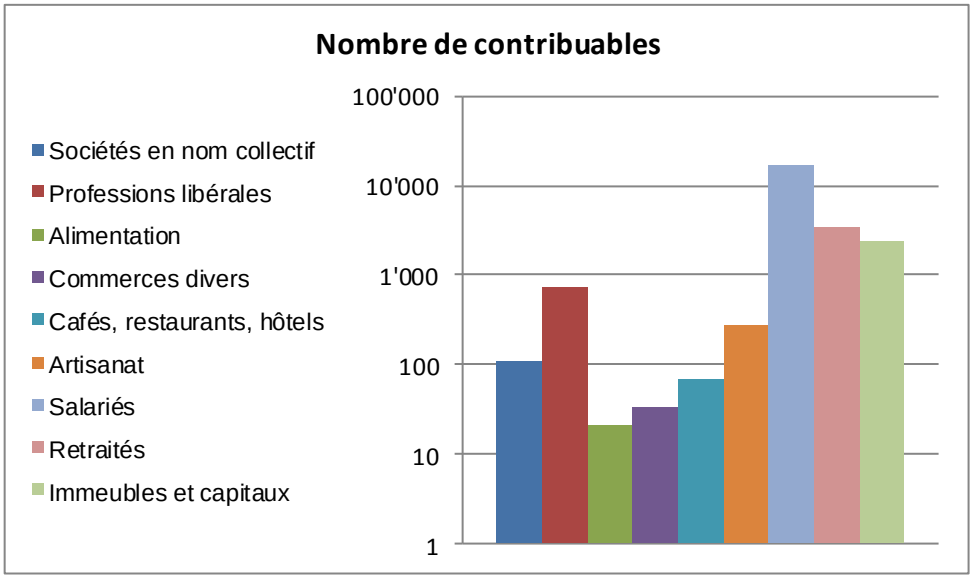

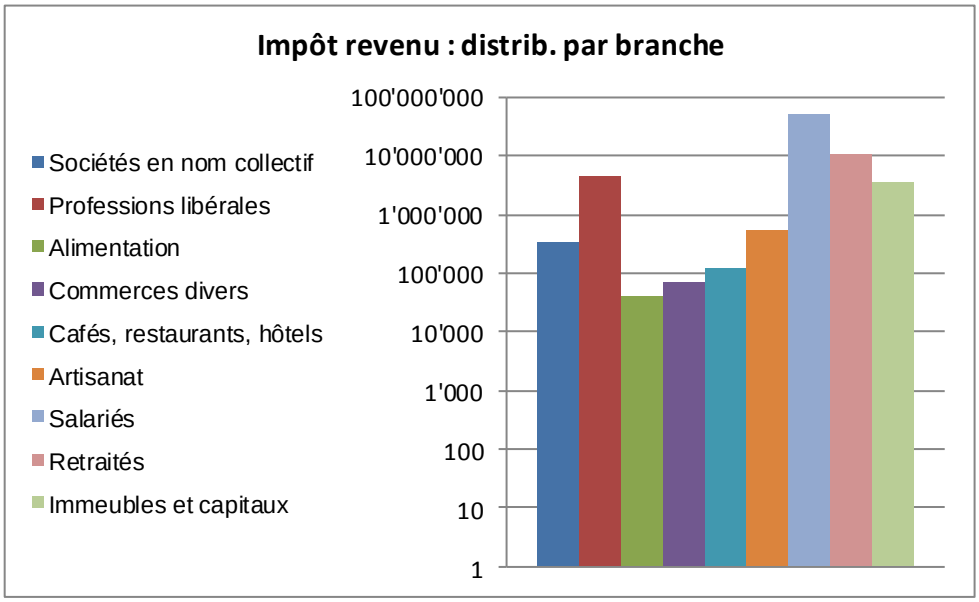

Branches économiques	Nombre contribuables		Impôt sur la fortune		Moyenne par contrib.
	nombre	%	CHF	%	CHF
Sociétés en nom collectif	17	0.27	3'357.00	0.05	197
Professions libérales	320	5.11	335'226.80	5.24	1'048
Alimentation	7	0.11	12'064.70	0.19	1'724
Commerces divers	17	0.27	6'473.40	0.10	381
Cafés, restaurants, hôtels	15	0.24	5'056.00	0.08	337
Artisanat	64	1.02	52'293.45	0.82	817
Salariés	3'308	52.81	2'875'016.65	44.96	869
Retraités	1'544	24.65	1'809'693.45	28.30	1'172
Immeubles et capitaux	972	15.52	1'295'848.40	20.26	1'333
Base: année fiscale 2014	**6'264**	**100.00**	**6'395'029.85**	**100.00**	**1'021**

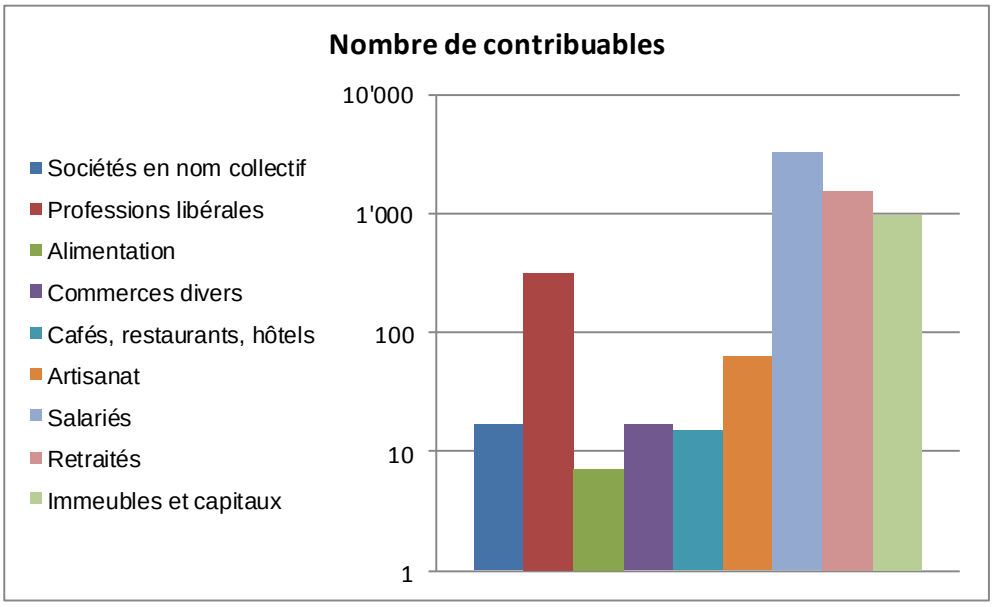

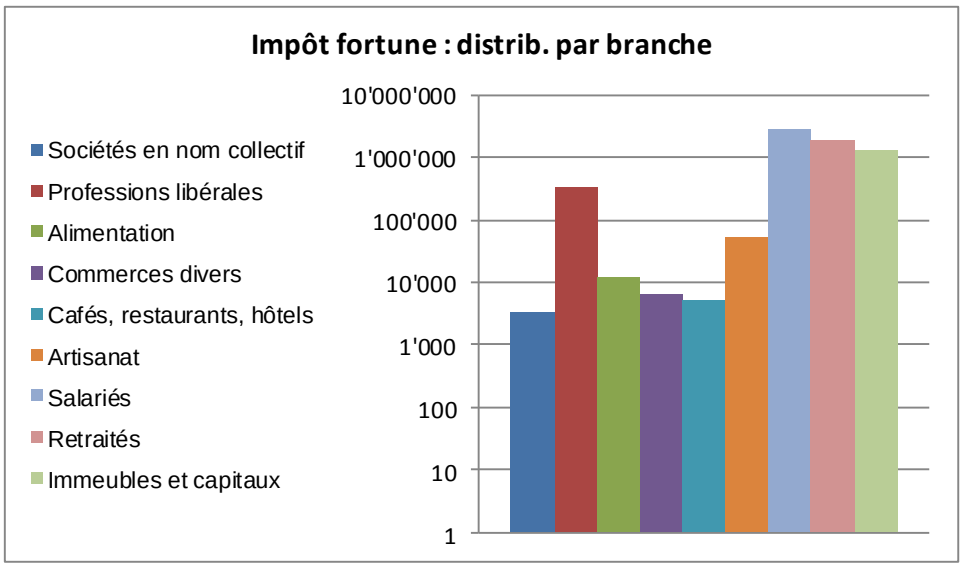

Branches économiques	**Nombre contribuables** base revenu		**Moyenne contribuable rev. + fort.**	**Moyenne contrib.**	**Moyenne contrib.**
Référence année fiscale				**2014**	**2013**
	nombre	%	CHF	%	%
Sociétés en nom collectif	109	0.45	3'073.06	11	15
Professions libérales	733	3.02	6'527.34	24	23
Alimentation	21	0.09	2'454.03	9	9
Commerces divers	34	0.14	2'174.94	8	10
Cafés, restaurants, hôtels	69	0.28	1'857.16	7	8
Artisanat	280	1.15	2'117.50	8	8
Salariés	17'170	70.78	3'045.97	11	10
Retraités	3'452	14.23	3'682.50	14	11
Immeubles et capitaux	2'390	9.85	2'070.99	8	6
	24'258	**100.00**	**27'003.49**	**100.00**	**100.00**

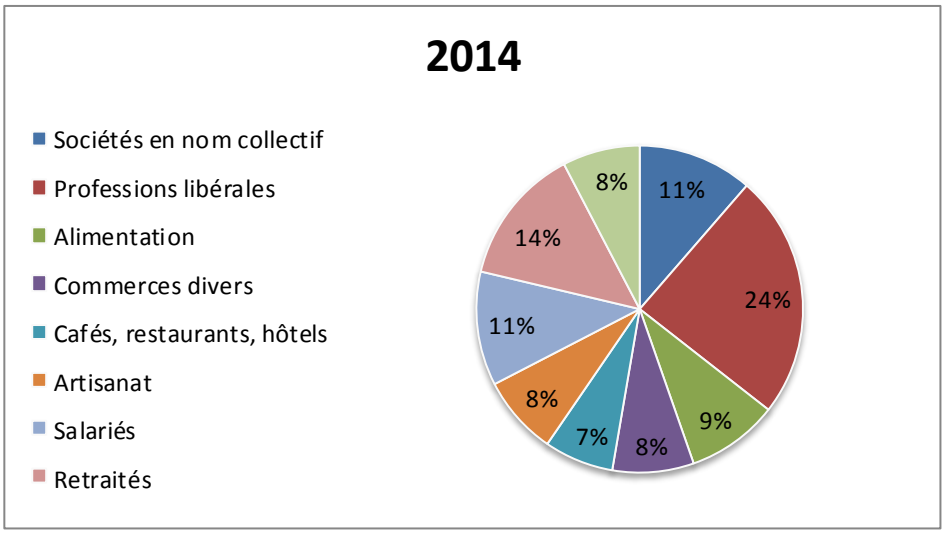

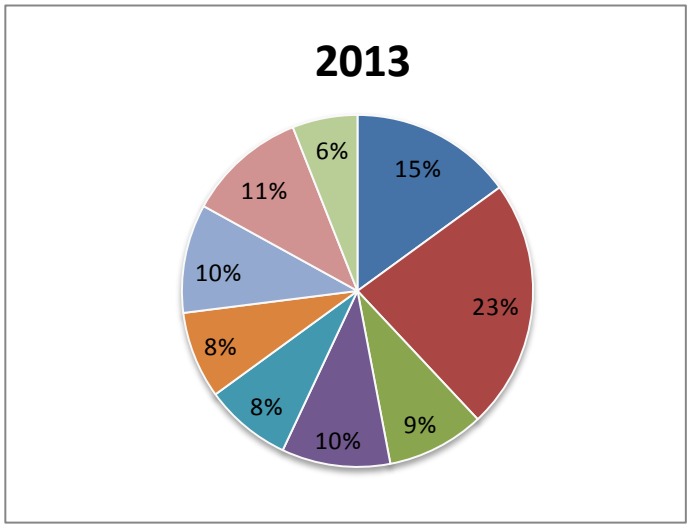

Statistiques des personnes morales de l'impôt 2013 (arrêté au 31 mars 2016)

Impôt sur le bénéfice

Bénéfice imposable CHF		CHF	Contribuables nombre	%	Impôts CHF	%
0	à	20'000	3'353	84.39	163'373.05	0.96
20'001	à	50'000	209	5.26	340'710.60	2.01
50'001	à	100'000	128	3.22	526'507.00	3.10
100'001	à	200'000	103	2.59	923'436.45	5.44
200'001	à	500'000	91	2.29	1'813'570.30	10.69
500'001	à	1'000'000	38	0.96	1'400'460.30	8.25
1'000'001	à	et plus	51	1.28	11'799'570.90	69.54
Base: année fiscale 2013			**3'973**	**100.00**	**16'967'628.60**	**100.00**

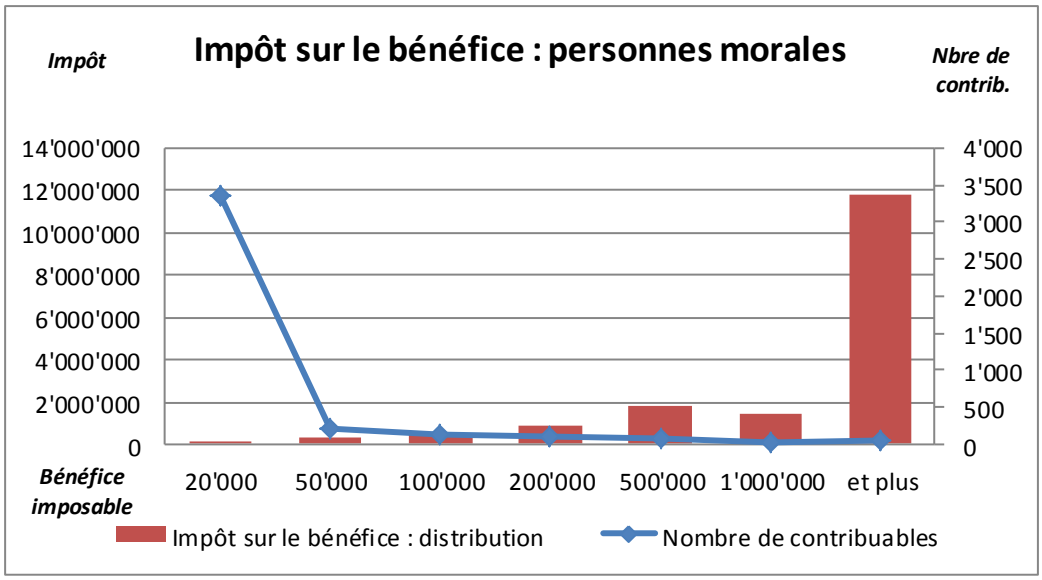

Impôt sur le capital

Bénéfice imposable			Contribuables		Impôts	
CHF		CHF	nombre	%	CHF	%
0	à	100'000	1'965	49.29	115'839.50	2.57
100'001	à	200'000	529	13.27	83'949.25	1.86
200'001	à	500'000	497	12.47	146'659.85	3.25
500'001	à	1'000'000	293	7.35	161'199.05	3.58
1'000'001	à	2'000'000	225	5.64	211'028.50	4.68
2'000'001	à	5'000'000	199	4.99	373'474.75	8.28
5'000'001	à	10'000'000	116	2.91	314'266.95	6.97
10'000'001	à	et plus	163	4.09	3'101'900.25	68.80
Base: année fiscale 2013			**3'987**	**100.00**	**4'508'318.10**	**100.00**

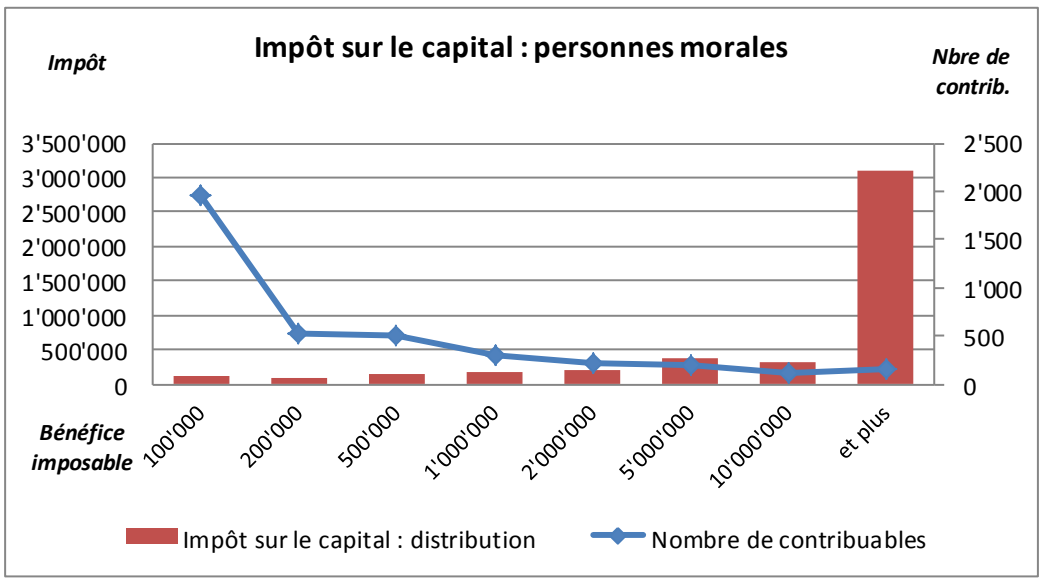

Branches économiques	Nombre contribuables		Impôt sur le bénéfice		Moyenne par contrib.
	nombre	%	CHF	%	CHF
SA, régime ordinaire	2'125	53.91	11'298'172.00	66.59	5'317
SA, régime holding	1'005	25.49	3'445'576.85	20.31	3'428
SA, régime mixte	147	3.73	524'082.75	3.09	3'565
Sociétés immobilières	222	5.63	1'241'377.10	7.32	5'592
Sociétés coopératives	45	1.14	206'700.85	1.22	4'593
Fondations	27	0.68	17'201.10	0.10	637
Autres personnes morales	371	9.41	234'517.95	1.38	632
Base: année fiscale 2013	**3'942**	**100.00**	**16'967'628.60**	**100.00**	**4'304**

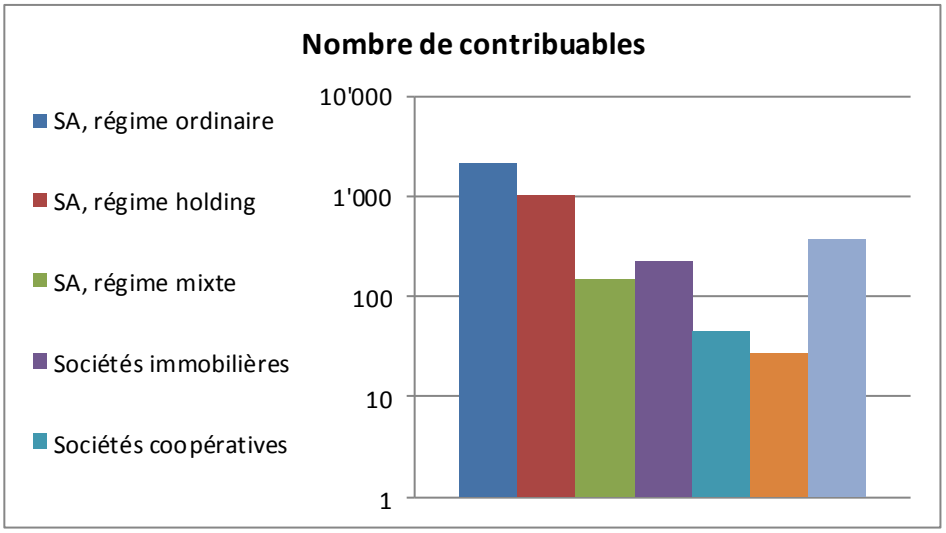

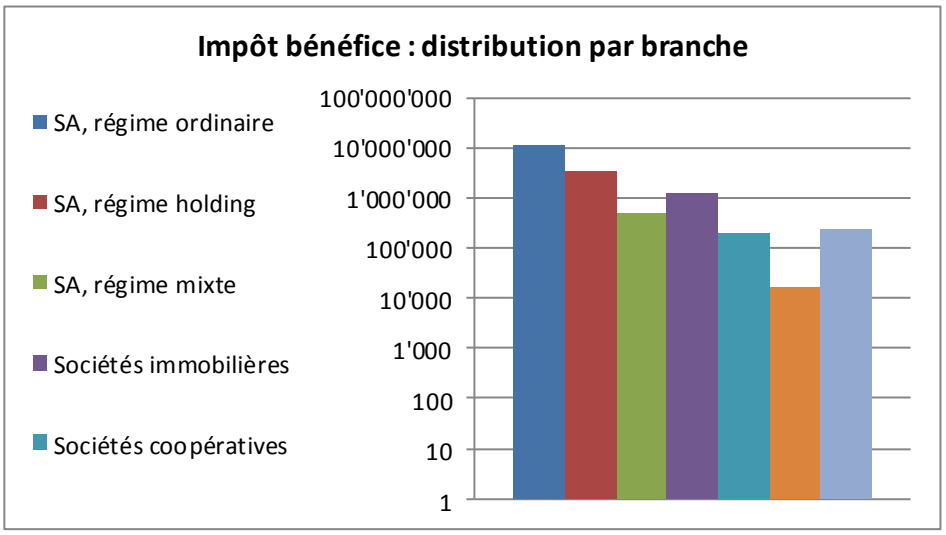

Branches économiques	Nombre contribuables		Impôt sur le capital		Moyenne par contrib.
	nombre	%	CHF	%	CHF
SA, régime ordinaire	2'136	53.99	2'601'752.90	57.71	1'218
SA, régime holding	1'008	25.48	1'175'909.15	26.08	1'167
SA, régime mixte	147	3.72	60'240.60	1.34	410
Sociétés immobilières	221	5.59	176'409.80	3.91	798
Sociétés coopératives	45	1.14	57'156.70	1.27	1'270
Fondations	27	0.68	23'670.50	0.53	877
Autres personnes morales	372	9.40	413'178.45	9.16	1'111
Base: année fiscale 2013	**3'956**	**100.00**	**4'508'318.10**	**100.00**	**1'140**

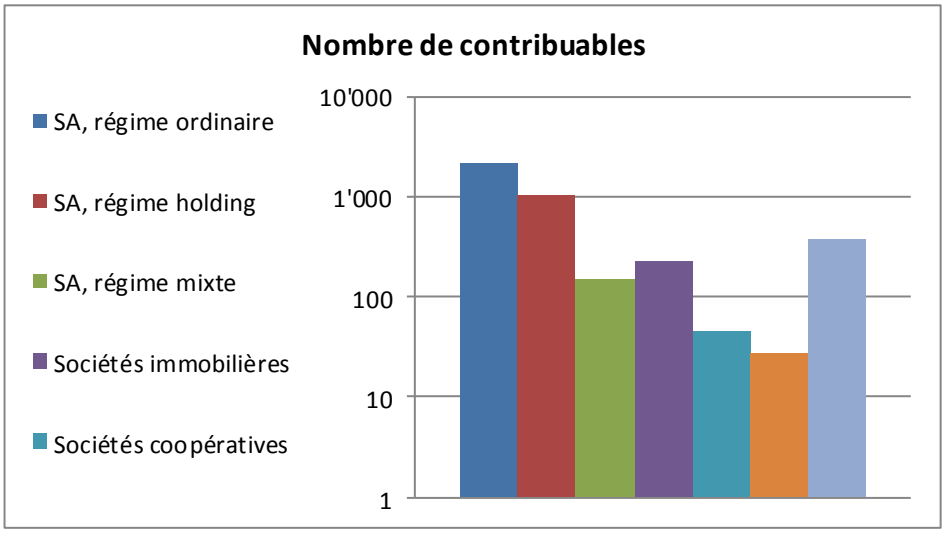

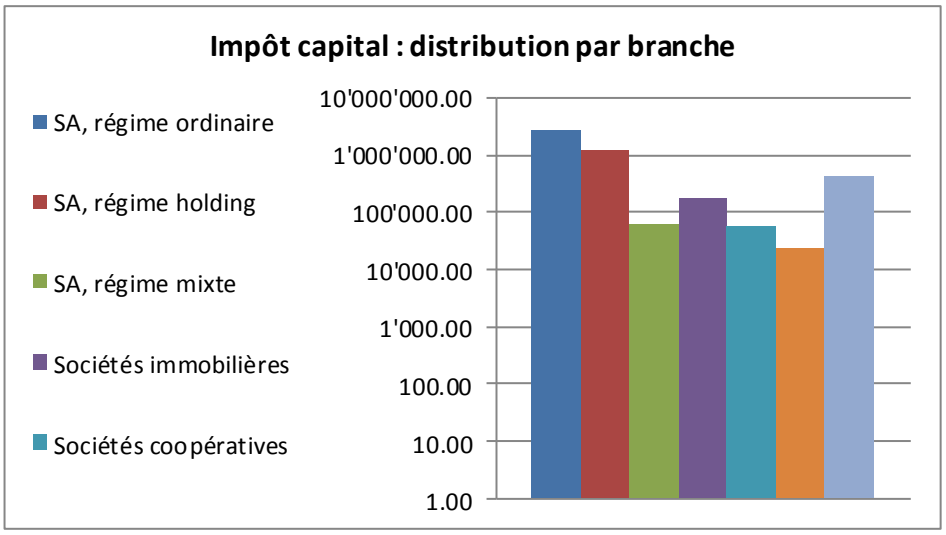

Branches économiques	Nombre contribuables base bénéfice		Moyenne contribuable bén. + cap.	Moyenne contrib.	Moyenne contrib.
Référence année fiscale				2013	2012
	nombre	%	CHF	%	%
SA, régime ordinaire	2'125	53.91	6'541.14	21	17
SA, régime holding	1'005	25.49	4'598.49	15	11
SA, régime mixte	147	3.73	3'974.99	13	20
Sociétés immobilières	222	5.63	6'386.43	21	28
Sociétés coopératives	45	1.14	5'863.50	19	16
Fondations	27	0.68	1'513.76	5	3
Autres personnes morales	371	9.41	1'745.81	6	5
	3'942	**100.00**	**30'624.13**	**100.00**	**100.00**

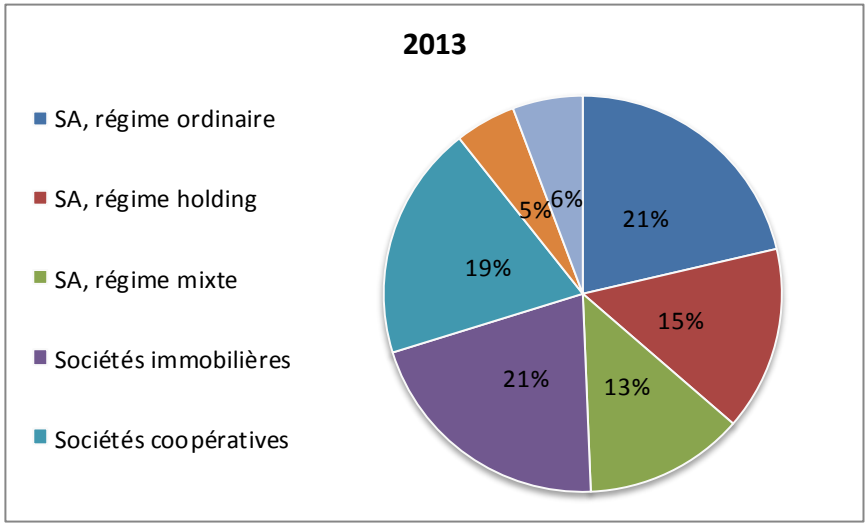

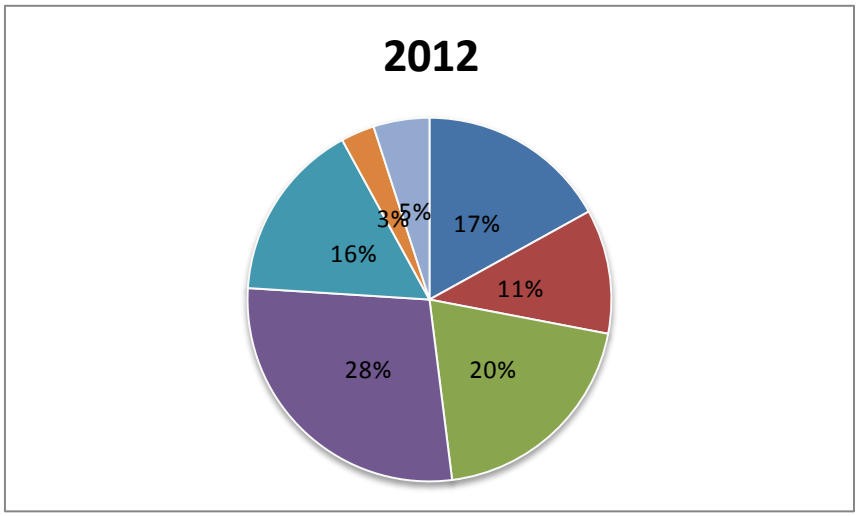

	2015 CHF	2014 CHF
Contribution immobilière		
(nouveaux relevés)		
Contribution immobilière année en cours	15'662'129.25	15'764'887.70
Contribution immobilière années antérieures (solde)	159'875.85	133'801.15
	15'822'005.10	15'898'688.85
Taxe ordinaire d'épuration des eaux usées		
Produit sis sur la Commune de Fribourg	3'197'894.90	3'133'505.80
Produit d'autres communes	174'042.40	456'240.85
	3'371'937.30	3'589'746.65
Taxe supplémentaire d'épuration des eaux usées		
Produit sis sur la Commune de Fribourg	2'768'907.00	2'739'010.80
Produit d'autres communes	0.00	0.00
	2'768'907.00	2'739'010.80
Taxe d'élimination des déchets		
Taxe proprotionnelle (taxe au sac)	2'224'916.59	2'055'660.55
Taxe de base	2'033'335.55	1'940'899.50
Taxe de tiers (déchets livrés aux Neigles)	62'777.20	61'379.30
	4'321'029.34	4'057'939.35

6.2.2. Assainissement d'immeubles de la Vieille Ville et construction de logements à loyer modéré (HLM)

Les engagements de la Commune pour l'assainissement d'immeubles de la vieille ville et la restauration de façades s'établissent comme suit au 31 décembre 2015 :

Années	**Nombre des engagements en cours**	**Solde des engagements au 31.12.2015**
Jusqu'en 2011	2	CHF 4'479.00
2012	0	
2013	1	CHF 135'800.65
2014	0	
2015	4	CHF 33'453.15
	7	**CHF 173'732.80**

Le taux de subvention est passé de 10% à 7% dès 1993, puis à 5% dès 1995, du coût de la restauration extérieure des immeubles.

Etat du compte 2821.00 "Réserves" au 31.12.2015 CHF 79'677.75

Quant aux engagements de la Commune pour la construction de logements à loyers modérés (HLM), ils se présentent de la façon suivante :

Années	Montant total des promesses	Acomptes payés	Diminutions s/promesses	Solde dû au 31.12.2015
1989	947'300.00	818'656.85	128'643.15	0.00
1992	5'834'250.00	3'810'741.00	1'099'929.00	923'580.00
1993	322'500.00	131'588.00	139'312.00	51'600.00
1994	3'129'150.00	2'063'453.75	388'842.25	676'854.00
1995	500'000.00	370'003.00	29'997.00	100'000.00
2004	1'375'000.00	636'973.50	-4'473.50	742'500.00
Total	**12'108'200.00**	**7'831'416.10**	**1'782'249.90**	**2'494'534.00**

- nombre d'appartements encore subventionnés au 31.12.2015 : 291253
- nombre d'appartements dont les subventions sont échues au 31.12.2015 : 1138

Total 1'391

La réserve ayant été épuisée à fin 2012, sans nouvel apport à ce jour, son état du compte n'est plus comptabilisé.

6.3. Affaires immobilières

Rue Joseph-Piller - Varis

Une des mesures d'accompagnement à l'ouverture du pont de la Poya et à la fermeture au trafic du pont de Zaehringen a été la modification de la rue Joseph-Piller et le début du Varis en zone de rencontre (zone 20 km/h). Lors des travaux de construction de cette zone, une adaptation de limite de minime importance a eu lieu au sommet du Varis avec la parcelle de l'ACPC (Association du Centre professionnel cantonal). L'article 17413, domaine public communal, a été augmenté de 6 m^2 en défaveur de l'article 16176, propriété de l'ACPC. Cette transaction se fait sans soulte. Les frais de géomètre et d'inscription au Registre foncier de la Sarine sont à la charge de la Ville de Fribourg.

Route des Noisetiers 7

Une servitude foncière intitulée "Restriction concernant les constructions, canalisations, clôture, plantations" en faveur de la Commune de Fribourg a été supprimée. Cette servitude a été inscrite en 1947. A ce moment-là, il n'y avait pas de plan d'aménagement en vigueur. Depuis 1991, le plan d'aménagement de la Ville de Fribourg est prioritaire sur les servitudes antérieures. Cette servitude est obsolète et le secteur du Cadastre ainsi que l'Inspectorat des constructions ont autorisé la radiation de la servitude. Cette transaction se fait sans soulte. Tous les frais sont pris en charge par les propriétaires.

Chemin Montrevers

La route qui se situe au chemin Montrevers n'avait pas de statut juridique. Seules quelques servitudes de passage avaient été inscrites entre propriétaires privés. Ce chemin est en grande partie sur le domaine privé de la Commune. Suite à la construction d'appartements dans l'ancienne usine "Gainerie moderne", le promoteur a approché la Commune pour qu'elle reprenne ce chemin dans son ensemble. Tous les propriétaires concernés ont cédé gratuitement le terrain nécessaire au bornage du chemin. Les servitudes de passage ont été épurées. Le

chemin Montrevers est maintenant un chemin public de dévestiture. Cette transaction se fait sans soulte. Les frais de géomètre et d'inscription au Registre foncier sont à la charge de la Commune de Fribourg.

Chemin Montrevers 23

Le propriétaire de l'article 6116 louait depuis 1976 un terrain compris entre le bord du chemin Montrevers et sa propriété. Suite au bornage du chemin Montrevers et dans les discussions pour la reprise au domaine public du chemin, il a émis le vœu d'acheter le terrain qu'il louait. Ce terrain restera en zone verte de protection du paysage. Il forme l'article 17760 du Registre foncier de la Commune de Fribourg et a une superficie de 290 m^2. Dans les échanges de terrain, le propriétaire perdait 127 m^2 de terrain. Ce terrain a été compensé dans l'article 17760. Il a acheté effectivement 163 m^2 à CHF 50.00/m^2, soit un total de CHF 8'150.00. Les frais de notaire et d'enregistrement au Registre foncier sont à sa charge.

Rue de Morat - Halte ferroviaire Saint-Léonard

L'Office du tourisme de Fribourg va mettre en place à Fribourg une nouvelle signalétique pour atteindre les monuments et attractions touristiques en ville de Fribourg. Sur la place de Notre-Dame, il y avait un "totem" triangulaire avec divers plans et renseignements pour les personnes en visite. Ce "totem" devenait redondant avec les nouveaux affichages. Le secteur du Cadastre, avec l'accord de l'Office du tourisme et les divers Services de la Commune, a déplacé ce "totem" triangulaire au bas des escaliers de la halte ferroviaire Saint-Léonard. Ce panneau d'affichage se trouve sur le terrain de l'Etat de Fribourg. Une demande d'empiètement a été faite auprès des instances concernées. L'autorisation a été accordée gratuitement. Cette opération se fait sans soulte.

6.4. Activités

6.4.1. Comptabilité (générale, débiteurs, créanciers et facturation diverse)

4 personnes, dont 2 à 100%, 1 à 60% et 1 à 40%.

Outre la responsabilité de la comptabilité à charge du chef-comptable, deux personnes se répartissent les activités principales suivantes :

- Encaissement et répartition des divers mouvements financiers enregistrés sur les comptes ouverts auprès de diverses banques et du compte Postfinance. Le mouvement total représentant des encaissements de débiteurs, des virements internes sur les principaux comptes courants de la Ville s'élève à CHF 282'605'434.53. Ce travail a nécessité l'enregistrement de 5'370 pièces comptables.
- L'enregistrement et le paiement de 14'022 factures (14'259) émises par différents créanciers.
- Le remboursement de plus de 7'232 décomptes d'impôt (6'700) par virement bancaire ou postal pour CHF 12'839'539.40 (CHF 10'773'571.03).
- La comptabilité des Bains de la Motta SA, de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg, de la Caisse au décès, de la Fondation de la Ville de Fribourg en faveur

du logement, de la Fondation du Site sportif Saint-Léonard, de la Fondation Emmanuel de Vevey, ainsi que la comptabilité d'Effort Fribourg SA.

- Pour la facturation diverse, il a été établi 11’722 factures (12’545), représentant un montant total de CHF 21'515'845.00 (CHF 23'791'042.75). Ces factures établies pour l'ensemble des Services de la Commune concernent notamment :
- les locations, les gains immobiliers (Finances);
- les taxes d'empiètement sur le domaine public, les interventions du PPS (Police locale et Mobilité);
- les devoirs surveillés, les activités culturelles et les traitements orthodontiques (Ecoles);
- la décoration des tombes (Cimetière);
- l'utilisation des locaux PCi (Protection civile);
- les taxes pour la décharge bioactive (Châtillon);
- les taxes de raccordement aux canalisations publiques, les taxes pour l'usine d'incinération des ordures et l'usine d'épuration, l'utilisation temporaire du domaine public (demande de fouille) (Génie civil et Cadastre);
- les locations et fournitures de matériel lors de manifestations (Economat);
- les permis de construire (Urbanisme et Architecture).

6.4.2. Secteur impôt + assurances

5 personnes, dont 2 à 100%, 1 à 80% et 2 à 40%.

Préparation et expédition de bordereaux, examen, préavis et suivi de dossiers :

2015	2014	
24’255	24’371	décomptes d'impôt 2014 pour les personnes physiques
3’973	3’910	décomptes d’impôt 2013 pour les personnes morales
8’330	5’931	décomptes complémentaires d'impôt 2013 et années antérieures (personnes physiques et personnes morales)
22’002	22'160	bordereaux d’acomptes 2015
5’016	4961	décomptes de contribution immobilière 2015
1’115	698	décomptes de contribution immobilière 2014 et années antérieures
210	254	demandes de remise d'impôts
26	40	questionnaires immobiliers
39	41	ouvertures de dossiers d’assurances (sinistres, choses, RC, etc.)

6.4.3. Contentieux

5 personnes, dont 2 à 100%, 2 à 50% et 1 à 80%.

Il a envoyé :

14’610	(13'956)	rappels automatiques
6’884	(7’089)	avis avant la poursuite

Il a fait notifier par l’Office des poursuites :

4’646	(5'245)	commandements de payer (actuellement poursuites électroniques)

Il a fait procéder via l’Office des poursuites :

2’333	(2'380)	procès-verbaux de saisies
3’435	(3'908)	actes de défaut de biens

Dossiers traités ou en suspens :

77	(80)	plaintes pénales déposées pour des soustractions de biens saisis
160	(199)	mainlevées requises
72	(92)	productions dans des faillites 2015, pour un montant de CHF 838'039.45

Actes de défaut de biens (ADB) reçus/traités :

6’619	(3’639)	ADB introduits pour un montant total de CHF 11'338'664.90 (CHF 6'884'870.00 jusqu'en 2015)
		ADB encaissés pour un montant total de CHF 8'225'416.81 (CHF 7'480'781.75 jusqu'en 2015)

Récupération des ADB					
	Nombre d'ADB repris	**Facturations**	**Amortissements**	**Paiements**	**Solde**
2003	52	153'613.25		14'414.20	139'199.05
2004	895	1'009'527.25	125'026.25	134'996.65	749'504.35
2005	3'004	6'023'525.45	722'266.60	457'220.55	4'844'038.30
2006	2'514	5'328'541.95	1'407'417.15	831'045.15	3'090'079.65
2007	1'084	2'424'067.75	1'686'126.55	1'352'652.25	-614'711.05
2008	858	1'409'273.55	862'174.25	844'430.75	-297'331.45
2009	589	1'167'997.70	1'009'163.75	733'437.40	-574'603.45
2010	425	1'021'776.50	611'920.55	630'852.05	-220'996.10
2011	524	1'332'863.60	735'571.25	604'520.22	-7'227.87
2012	1'762	2'983'789.10	1'073'117.35	550'104.95	1'360'566.80
2013	2'862	4'115'504.15	2'116'182.20	577'942.45	1'421'379.50
2014	3'639	6'884'870.00	336'995.20	749'165.13	5'798'709.67
2015	6'619	11'338'664.90	1'860'655.90	744'635.06	8'733'373.94
	24'827	**45'194'015.15**	**12'546'617.00**	**8'225'416.81**	**24'421'981.34**

Le détail des ADB amortis au 31 décembre 2015, par catégorie, est le suivant :

Catégorie	Facturation 2012 & ant.	Amortissements	Paiements	Solde
Impôts	40'526'551.75	11'134'832.10	7'595'416.66	21'796'302.99
Police	1'617'811.25	435'497.35	387'666.60	794'647.30
Ecoles + dent. scol. + CO	571'917.65	82'601.95	71'307.20	418'008.50
Affaires sociales + AES	463'909.55	431'712.90	16'787.15	15'409.50
Finances spéciales	1'079'328.45	354'445.05	55'112.00	669'771.40
Déchets + non pompier	773'875.35	69'445.65	71'446.30	632'983.40
PEC BEC REX SIM	160'621.15	38'082.00	27'680.90	94'858.25
Total	**45'194'015.15**	**12'546'617.00**	**8'225'416.81**	**24'421'981.34**

Les Offices des poursuites ont procédé à l'encaissement pour la Commune de CHF 2'888'140.51 concernant les impôts communaux et paroissiaux, taxes des déchets, contribution immobilière, contributions temporaires pour l'épuration des eaux et factures diverses.

En raison de l'impossibilité d'encaissement, suite à la délivrance d'actes de défaut de biens, il a été procédé, sans tenir compte de l'adaptation des provisions, à l'annulation de :

- CHF 1'567'868.50 (CHF 1’798982.43) d'impôts irrécouvrables;
- CHF 89584.17 (CHF 81'044.80) de débiteurs divers irrécouvrables, qui concernent notamment des pertes sur locations, des contributions pour les devoirs surveillés, ainsi que quelques factures pour traitements dentaires et décorations de tombes.

6.4.4. Baux à loyer

1 personne à 60%.

Les activités principales sont les suivantes :

- secrétariat et gestion de la Fondation de la Ville de Fribourg en faveur du logement, en lien avec le Conseil de fondation;
- gestion administrative des baux à loyer des bâtiments du patrimoine administratif (appartements, surfaces administratives et commerciales, restaurants, kiosques, places de parc, etc.);
- contrôle des subventions communales et gestion des droits de superficie.

7. ECOLES

Le Service est placé sous la direction de Mme Antoinette de Weck. Le Chef de service est M. Marc Capellini et le chef-adjoint alémanique M. Nicolas Raemy.

L'administration du Service est gérée par 4 secrétaires, dont 3 à temps partiel.

7.1. Commissions

La Commission scolaire a siégé à 2 (3) reprises.

La Commission scolaire des écoles du CO a siégé 2 (2) fois.

7.2. Cycles d'orientation (CO)

La Ville de Fribourg possède trois cycles d'orientation : **le CO du Belluard, le CO de Jolimont et la Deutsch Orientierung Schule Freiburg (DOSF).** Le CO de Pérolles, propriétaire de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français, accueille également des élèves de la ville de Fribourg par convention.

7.2.1. CO du Belluard

L'administration du CO du Belluard est formée du Directeur, M. François Michel, de quatre adjoints, de deux secrétaires (65% et 55%), ainsi que d'un concierge et d'une aide-concierge.

La rentrée 2015 a vu une **diminution du nombre d'élèves**. Ce sont 688 (-44) élèves qui ont rejoint les 34 salles de classe le jeudi 27 août 2015, répartis de la manière suivante : 614 dans le bâtiment principal et 74 dans le bâtiment de la Villa Caecilia.

La **procédure de pré-orientation** a permis de placer les 198 élèves de 9H de la manière suivante : 26,3% en classes pré-gymnasiales, 38,4% en classes générales et 35,3% en classes à exigences de base. Pour le degré 11H, le taux d'élèves pour chacun des types de classes est le suivant : 38,4% en classes pré-gymnasiales, 36,3% en classes générales et 25,3% en classes à exigences de base.

Les **élèves proviennent** de la ville de Fribourg (399 élèves, 58%), à savoir des quartiers du Schoenberg, de l'Auge, de Bourguillon, de la Neuveville, du Bourg et d'une partie du Jura. 265 élèves (38,5%) proviennent des cercles scolaires de Sarine-Campagne, 8 élèves sont "hors cercle" et 12 sont placés en institution. Ils proviennent de 52 pays différents. 55,5% des élèves sont de nationalité suisse et 44,5% d'autres nationalités. Ils sont 385 élèves catholiques (55,9%), 50 réformés (7,3%), 81 musulmans (11,8%) et 172 élèves (25%) d'autres religions ou sans religion. Le nombre d'élèves effectuant une année scolaire supplémentaire est de 73 élèves, ce qui représente 10,6% de l'ensemble des effectifs du CO (moyenne cantonale 11%). Une analyse plus précise de ces chiffres indique cependant que 33 de ces élèves sont en 10e année parce qu'ils ont répété l'un ou l'autre des degrés de l'école primaire, 17 ont répété ou répètent une année du CO (dont 10 répètent la 11H), 19 élèves proviennent des classes d'accueil ou sont arrivés en cours de scolarité et 4 élèves alémaniques effectuent une 12e année linguistique (DAL).

Selon le concept Sport-Arts-Formation, 11 élèves bénéficient d'aménagements et d'allègements scolaires, afin de pouvoir concilier les études et le sport à un haut niveau dans les disciplines sportives suivantes : basketball, football, hockey sur glace, patinage et athlétisme.

3 élèves aux besoins particuliers sont scolarisés en intégration dans les classes ordinaires et bénéficient d'appuis.

L'enseignement est assuré par 76 enseignant(e)s, 38 femmes et 38 hommes, pour un total de 57,4 équivalents plein temps. L'équipe pédagogique du CO est complétée par les psychologues scolaires, deux conseillères en orientation, deux médiateurs et, depuis septembre 2010, par une travailleuse sociale en milieu scolaire (TSS). L'équipe de soutien, le Duplex, formée des médiateurs, d'un psychologue scolaire et de la TSS se retrouve régulièrement pour proposer une offre cohérente et adaptée.

Pour scolariser les jeunes allophones et les primo-arrivants, le concept dit à double appartenance se poursuit : les élèves sont dans des classes régulières et reçoivent des appuis en français et maths. 31 jeunes en bénéficient.

Dans le domaine de la santé, le CO du Belluard, qui fait partie du Réseau suisse des écoles en santé, poursuit les actions visant à la prévention du tabagisme, de l'alcoolisme, des addictions aux écrans et réseaux sociaux, du harcèlement et des problèmes causés par l'alimentation et la sédentarité (en collaboration avec le CO de Jolimont).

Au niveau informatique, les infrastructures ont été renforcées afin de disposer d'une couverture Wifi satisfaisante.

7.2.2. CO de Jolimont

L'administration du CO de Jolimont est formée du Directeur, M. Philippe Jean, de cinq adjoints, de deux secrétaires (100% et 40%) et de trois concierges.

La rentrée 2015 a vu une nouvelle augmentation du nombre d'élèves. Les 813 (+8) élèves qui ont rejoint les 39 salles de classe sont répartis de la manière suivante : 681 dans le bâtiment principal et 133 dans le bâtiment du Jura.

La procédure de pré-orientation a permis de placer les quelque 234 élèves de 1ère année (9H) de la manière suivante : 35,7% en classes pré-gymnasiales, 45,1% en classes générales et 19,2% en classes à exigences de base. Pour le degré 11H, soit au terme du cycle 3, le taux d'élèves pour chacun des types de classes est le suivant : 35,8% en classes pré-gymnasiales, 39,8% en classes générales et 24,4% en classes à exigences de base.

Les élèves proviennent de quelques communes de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (59%) et, pour la ville de Fribourg, des quartiers du Jura, de Gambach, de la Vignettaz et de Beaumont (39%). Ils proviennent de 45 pays différents; 70% sont de religion catholique, 4,4% de religion réformée et 7,8% de religion musulmane; 62% sont de nationalité suisse. Le nombre d'élèves effectuant une 12e année de scolarité est cette année encore relativement élevé : 110 élèves, ce qui représente 13,5% de l'ensemble des effectifs du CO (moyenne cantonale 11%). Une analyse plus précise de ces chiffres indique cependant que 43 de ces élèves sont en 12e année parce qu'ils ont répété l'un ou l'autre des six degrés de l'école primaire, 39 ont répété une année du CO, 19 élèves répètent une classe de 11H et 10 élèves alémaniques effectuent une 12e année linguistique (DAL).

18 élèves font partie du concept Sport, Art et Formation (SAF) dans les sports suivants : football, hockey, danse, karaté, patinage artistique, plongeon.

13 élèves enfin sont en intégration et au bénéfice d'appuis de l'enseignement spécialisé (SESAM).

L'enseignement est assuré par 94 enseignants, 54 femmes et 40 hommes, pour un total de 69,9 équivalents plein temps. L'équipe pédagogique du CO est complétée par deux psychologues scolaires, deux conseillères en orientation, cinq médiateurs (dont deux en formation) et par une travailleuse sociale en milieu scolaire (TSS). Avec les médiateurs et les psychologues scolaires, la TSS fonctionne désormais dans un réseau cohérent qui gagne chaque année en efficacité.

Au niveau scolaire, plusieurs projets, initiés dès la rentrée 2014/2015, se sont poursuivis ou ont pris naissance : le système dit à double appartenance – classes régulières et appuis en classe d'accueil – pour scolariser les jeunes allophones et les primo-arrivants (à la rentrée de septembre, 55 élèves étaient au bénéfice de ce concept); continuation du projet « Classes à immersion en L2 (allemand) » pour une 9e G, une 10e G et une 11e PGL, soit 72 élèves; un projet pilote pour la prise en charge des élèves HPI (selon le nouveau concept cantonal et la nouvelle loi scolaire).

Dans le domaine de la santé, le CO de Jolimont, qui fait partie du Réseau suisse des écoles en santé, poursuit les actions visant à la prévention du tabagisme, de l'alcoolisme, des addictions aux écrans et réseaux sociaux et des problèmes causés par l'alimentation et la sédentarité (Club MultiActivités en collaboration avec le CO du Belluard et le DOSF).

La gestion des bâtiments est un souci constant pour la direction du CO : entretien des stores et fenêtres, troisième étape de la pose des casiers d'élèves, couverture efficace du réseau wifi. Malgré l'augmentation des effectifs, toutes les classes ont pu bénéficier, pour cette rentrée 2015, de locaux relativement bien adaptés.

7.2.3. DOSF

Die Schulleitung setzt sich wie im vergangenen Schuljahr aus den drei Stufenverantwortlichen Philippe Lauper (2. Stufe), Martin Zbinden (3. Stufe) und Mathias Rudaz (1. Stufe) sowie dem Schuldirektor Patrick Furter zusammen. Die Administration wird durch zwei Sekretärinnen und einem Abwart ergänzt.

Aufgrund zunehmender Schülerzahlen sowie den Abteilungszuweisungen konnte eine Klasse eröffnet werden, so dass wir mit 18 Klassen starten konnten. Insgesamt zählt die Schule 313 SchülerInnen, davon 145 Mädchen und 168 Knaben. 2 Stufen mit insgesamt 211 Schülerinnen und Schüler werden im Hauptgebäude an der rue des écoles und 102 Schülerinnen und Schüler an der FOS unterrichtet.

Die Zuteilung auf die vier Abteilungen ergibt folgendes Bild: 5% Förderklassen, 19% Realabteilung, 39% allgemeine Sekundarabteilung, 37% progymnasiale Abteilung.

54% der SchülerInnen wohnen im Gemeindegebiet der Stadt Freiburg, 42% kommen von umliegenden Gemeinden aus dem Schulkreis Sarine-Campagne und Haut-Lac français. 2% sind SchülerInnen, die ausserhalb des Schulkreises oder in Institutionen (1 Schüler) wohnen bzw. ein 10. Partnersprachliches Schuljahr absolvieren (4 Schüler). Die Aufteilung in Nationalitäten ergibt folgendes Bild: 81% sind Schweizer, 19% ausländischer Nationalität. Gesamthaft sind 14 Nationen an der DOSF vertreten, wobei 53% katholisch, 17% reformiert, 12% Muslim und 18% anderer Religion bzw. konfessionslos sind. 15 SchülerInnen besuchen momentan ein 12.H respektive 13.H Schuljahr.

Es unterrichten insgesamt 44 Lehrpersonen an unserer Schule, davon 25 Frauen und 19 Männer. Der Weggang von 5 Lehrpersonen konnte durch diplomierte Lehrpersonen sowie zwei Personen, die zur Zeit das Masterstudium absolvieren, kompensiert werden. Frau de Diesbach ist in diesem Schuljahr zu 20% als Schulsozialarbeiterin an der DOSF tätig. Eine enge Zusammenarbeit besteht mit weiteren Schuldiensten (Schulärztin, Psychologen, Logopäden, Berufswahlorientierung).

Das Programm GuKeMu in Kerzers wurde in diesem Schuljahr von keinem Schüler besucht.

Den SAF-Status haben derzeit 10 SchülerInnen, von denen 2 Schüler von ausserhalb des Schulkreises in die DOSF zur Schule gehen. Sie repräsentieren folgende Sportarten: Fussball, Eishockey, Basketball und Tanzen.

Im Bereich der Gesundheitsprävention sind in diesem Schuljahr die folgenden Projekte am laufen: Gesunder Pausenverkauf, Gesprächsrunde mit AIDS-Kranken, interaktives Theater zum Tabak- und Alkoholkonsum, Unterrichtslektionen zum Thema „Fitness – wie viel ist gesund?“. Während den Happy Days im 1. Kurs wurden die folgenden Workshops durchgeführt: Kennenlernen der Jugendbrigade und der Polizei, Umgang im Internet, Alkoholprävention und Knigge. Im 2. Kurs wird das neue schulinterne Konzept zum Pubertäts- und Sexualitätsunterricht zum ersten Mal umgesetzt.

Wegen dem Neubau der DOSF wurden bei der baulichen Infrastruktur keine Investitionen mehr getätigt. Der Neubau mit der geplanten Eröffnung auf Beginn des Schuljahres 16/17 schreitet in zügigen Schritten voran.

7.2.4. Statistiques

	Belluard		Jolimont		DOSF	
	2015/16	2014/15	2015/16	2014/15	2015/16	2014/15
Nombre						
Classes	36	36	39	40	18	17
Filles	317	331	401	392	145	154
Garçons	371	401	408	411	169	163
Elèves						
De la Ville de Fribourg	399	439	312	326	172	178
Du cercle	265	273	470	450	133	129
Hors-cercle	4	4	6	3	4	5
Placé en institutions	12	9	7	12	1	2
10è année linguistique	4	5	10	5	4	3
Sports-études	4	2	4	7	-	-
Total	**688**	**732**	**809**	**803**	**314**	**317**
Religions						
Catholiques	385	431	568	574	165	170
Réformés	50	41	36	32	54	56
Autres et sans	253	260	205	197	95	91
Maîtres						
ASP	66	62	76	74	39	33
EM	10	12	18	13	5	13

7.3. Ecoles enfantines et primaires

7.3.1. Effectifs

Dans les **39** (38) **classes enfantines**, on dénombre **721** (732) **enfants**, dont 156 (160) de langue allemande, soit 21,64% (21,86%), tandis que dans les 113 (107) classes primaires, le nombre des élèves est de 2015, dont 394 (384) de langue allemande, soit 19,55% (19,80%).

Statistiques

- Ecoles enfantines officielles (état au 3 novembre 2015)

	2015/16				2014/15			
	Elèves		Classes		Elèves		Classes	
	Fr.	All.	Fr.	All.	Fr.	All.	Fr.	All.
Auge	--	23	--	1	--	24	--	1
Bourg	45	--	3	--	30	--	2	--
Jura	99	29	5	2	91	34	5	2
Neuveville	27	--	2	--	41	--	2	--
Pérolles	69	--	4	--	75	--	4	--
Schoenberg	132	63	7	3	137	60	7	3
Villa Thérèse	49	--	3	--	58	--	3	--
Vignettaz	144	41	7	2	140	42	7	2
	565	**156**	**31**	**8**	**572**	**160**	**30**	**8**
Total	**721**		**39**		**732**		**38**	

S'agissant des élèves étrangers, représentant 53 (50) nationalités, la répartition est la suivante :

	Total	Etrangers	%
Classes françaises	565 (572)	248 (274)	43.89% (47.90%)
Classes allemandes	156 (160)	45 (42)	28.85% (26.25%)
Total	721 (732)	293 (316)	40.64% (43.17%)

- Ecoles primaires officielles (état au 3 novembre 2015) : classes d'accueil et de développement comprises

	2015/16				2014/15			
	Elèves		Classes		Elèves		Classes	
	Fr.	All.	Fr.	All.	Fr.	All.	Fr.	All.
Auge	--	85	--	4	--	80	--	3
Bourg	123	--	8	--	123	--	8	--
Jura	292	94	17	6	286	93	17	6
Neuveville	116	--	6	--	115	--	7	--
Pérolles	195	--	10	--	175	--	10	--
Schoenberg et Villa Thérèse	531	127	32	7	509	127	31	6
Vignettaz	364	88	19	4	347	84	19	3
	1621	**394**	**92**	**21**	**1555**	**384**	**92**	**18**
Total	**2015**		**113**		**1939**		**110**	

S'agissant des élèves étrangers, représentant 84 (79) nationalités, la répartition est la suivante :

	Total	Etrangers	%
Classes françaises	1621 (1555)	845 (812)	52.13% (25.22%)
Classes allemandes	394 (384)	89 (83)	22.59% (21.61%)
Total	2015 (1939)	934 (895)	46.35% (46.16%)

Récapitulation des effectifs pour l'année 2015/16

- Ecoles enfantines

	Ville	Extérieur	Total
Auge	23	-	23
Bourg	45	-	45
Flos Carmeli (classe privée)	1	2	3
Jura	127	1	128
Neuveville	27	-	27
Pérolles	69	-	69
Schoenberg	192	3	195
Vignettaz	183	2	185
Villa Thérèse	49	-	49
Total des élèves en classes enfantines	**716**	**8**	**724**

- Ecoles primaires

	Ville	Extérieur	Total
Classes officielles	1996	19	2015
Ecole libre publique	1	150	151
Flos Carmeli	23	15	38
St-Nicolas	20	20	40
Total des élèves en classes primaires	**2040**	**204**	**2244**

- Cycles d'orientation

	Ville	Extérieur	Total
CO du Belluard	399	289	688
CO de Jolimont	312	497	809
CO allemand (DOSF)	172	142	314
CO de Pérolles	121	415	536
Total des élèves au CO	**1004**	**1343**	**2347**

	Ville	Extérieur	Total
Total général (enf. + prim. + CO)	3760	1555	5315

7.3.2. Appuis et classes d'accueil allophones

Un appui pédagogique est donné dans des classes allemandes de la Vignettaz et du Schoenberg.

En outre, 9 enseignants/es de classe de développement itinérante (à temps partiel) travaillent dans la partie francophone, ainsi que 7 dans la partie alémanique.

Les enfants de langue étrangère sont placés dans des **cours de langues**, ouverts dans les différents bâtiments scolaires de la ville, l'objectif étant d'accélérer l'apprentissage du français.

S'agissant de l'**accueil des enfants allophones**, un enseignant responsable de l'accueil, accompagné d'un traducteur si nécessaire, reçoit les parents et les enfants afin de :

- connaître le parcours scolaire de leur l'enfant (s'il y en a un);
- expliquer le système scolaire fribourgeois et l'attente de collaboration avec l'école;
- évaluer les capacités scolaires de l'enfant et ses besoins en langue de scolarisation (FLS);
- enclasser l'élève dans le niveau correspondant au sein de l'école de son quartier.

Dans chaque bâtiment scolaire enfin, un grand nombre d'enfants bénéficient d'appuis, habituellement en groupes, et parfois individuels.

7.3.3. Devoirs surveillés

252 (230) enfants bénéficient du service de surveillance des devoirs assuré dans la plupart des bâtiments scolaires. Une responsable assure la coordination des différents groupes.

7.3.4. Education physique et sports scolaires

Le **sport scolaire facultatif** est gratuit et permet à chaque participant de découvrir un sport, de le pratiquer ou de se perfectionner dans la discipline choisie. 1'300 (1'351) élèves se sont initiés ou perfectionnés à l'un ou l'autre sport suivant durant une heure par semaine : natation (394), athlétisme (54), badminton (31), basketball (53), escalade (27), danse (209), football féminin (15), gymnastique (145), hockey sur glace (23), jeux d'équipe (119), patinage (108), plongeon (35), sauvetage (28), tennis (59).

Toutes les classes primaires bénéficient de l'enseignement d'un spécialiste de l'éducation physique dans le cadre des **collaborations pédagogiques**, à raison d'une leçon par mois. Cela représente 1'278 heures d'appui données aux enseignants. Par ailleurs, 39 enseignants généralistes ont souhaité être déchargés de l'enseignement de l'éducation physique, ce qui représente 2'964 heures données par les maîtres de sport.

Les **après-midis sportifs** ont pour objectif de pratiquer une activité sportive variée et en dehors de la halle de gymnastique, notamment le patinage, le ski, le ski de fond, le vélo, la course d'orientation, les jeux de pistes. Les élèves ont bénéficié de 1'980 heures de sport à raison d'un après-midi sportif par mois.

Les élèves des classes de 2H-8H bénéficient d'une heure de **natation** toutes les 3 semaines. Au total, 3'400 heures de natation ont été dispensées par les maîtres d'éducation physique.

Les **28èmes joutes sportives** de fin d'année se sont déroulées la semaine du 29 juin au vendredi 3 juillet dans une ambiance de canicule. Les élèves de 6H ont été réunis sur le site sportif de St-Léonard pour participer à des jeux sur le thème du football. 291 élèves représentant 17 classes y ont pris part.

La 1ère édition d'un triathlon ludique voyait le jour sur le site sportif de la Motta le mardi 30 juin pour les classes de 8H. Au programme, 10' de natation, 30' de jeux (volley, basket, football et pour terminer 10' de course à pied). 14 classes, réunissant 250 élèves, se sont affrontées dans un esprit de compétition mais très ludique.

Le mercredi 1er juillet, les classes de 4H après avoir suivi un parcours fléché se sont retrouvées sur un terrain de sport pour concourir à des jeux. 20 classes, soit 359 élèves, y ont pris part.

La 4ème édition des journées "plaisir de la neige" a réuni 160 élèves enthousiastes sur les pistes de la Berra. Sur les 4 journées prévues, une a été annulée en raison des mauvaises conditions d'enneigement. 11 classes sur les 16 inscrites ont participé à ces merveilleuses journées organisées en collaboration avec Swiss-ski.

7.3.5. Activités culturelles

L'offre culturelle extrascolaire proposée dans le cadre de "L'école des p'tits artistes" comprend 18 ateliers différents dans les domaines des arts visuels, des arts de la scène et du monde de la musique.

Ecole des p'tits artistes 2014/2015 (au total 245 élèves)
Tous les ateliers proposés ont été ouverts
Nouveaux ateliers 2014/2015 : harmonica et magie
Section mini Bühne : 124 élèves
Théâtre / Cirque / Danse créative / Magie / Harmonica / Flûte / Guitare
Section mini beaux-arts : 121 élèves
Cinéma / Film d'animation / Sculpture / Céramique / Jeux vidéo / Publicité / Dessin / Peinture / Histoire de l'art / Bande dessinée

78 inscriptions n'ont pas pu être validées. 39 enfants ont démissionné en cours d'année.

- CONCERT / SPECTACLE de mi-année "Les p'tits artistes montent sur scène"

Les 33 élèves de 2ème année fréquentant la section mini Bühne (ateliers de flûte, guitare, magie, cirque et théâtre) ont offert un spectacle d'une heure le 7 février 2015 dans la salle polyvalente de la Vignettaz. Les apprentis musiciens et leurs professeurs ont formé un petit orchestre qui a clos le spectacle en interprétant un canon à 4 voix intitulé "JOYEUX VENT D'HIVER".

- EXPOSITIONS de mi-année dans les ateliers

Afin de découvrir la démarche artistique, pédagogique ainsi que les œuvres des 112 enfants qui ont suivi durant toute l'année scolaire les différents ateliers de la section mini beaux-arts, les parents ont été invités aux expositions organisées durant la semaine du 22 au 25 février 2015 dans les lieux habituels des cours (excepté pour l'atelier de sculpture qui a exposé à la rue de la Neuveville 60).

- SPECTACLES / EXPO 2015 "RECYCL'ART"

Tous les élèves ayant participé aux activités culturelles extrascolaires en 2014/2015 ont eu l'opportunité de prendre part, soit à l'un des quatre concerts/spectacles, soit à l'expo intitulée "Recycl'Art", qui s'est déroulé à la Déchetterie des Neigles du 11 au 21 juin 2015.

Les concerts/spectacles des élèves de la section mini Bühne se sont répartis le week-end du 13/14 juin 2015.

L'offre culturelle scolaire a permis à chaque classe, dès la 2H, de bénéficier de deux sorties culturelles durant l'année scolaire. Toutes les offres ont connu un vif succès, tant auprès des enseignants que des élèves.

Dans le cadre des activités culturelles scolaires, l'offre culturelle facultative suivante a également été proposée : le film "Félix" dans le cadre du FIFF 2015 et le concert commenté "Orguissimo, Bach raconté aux écoliers" dans le cadre du Festival d'orgue de Fribourg.

7.3.6. Transport scolaire

Les enfants domiciliés à Bourguillon et fréquentant l'école de l'Auge ou celle de la Neuveville bénéficient d'un transport scolaire gratuit. Le bus scolaire prend également en charge les enfants domiciliés dans le quartier de l'Auge qui fréquentent l'école de la Neuveville et inversement.

7.3.7. Personne de contact école - parents migrants

Le Service de contact école - parents migrants (SCEPM) est rattaché au Service des écoles et dépend du Chef de service.

Activités du SCEPM

L'effectif important des enfants de migrants dans les classes fribourgeoises et leur diversité culturelle nécessitent différentes formes de collaboration avec les parents. Le SCEPM facilite le contact entre l'école et les familles migrantes, dans le but d'accélérer le processus de leur intégration sur le plan scolaire. Le SCEPM collabore avec les autorités compétentes, les services auxiliaires et les enseignants. Finalement, il assure le contact entre les partenaires de l'école et les parents migrants.

Traduction / interprétariat

Pour les parents allophones, le SCEPM propose un service de traduction lors d'entretiens et de réunions organisées à l'école. Les enseignants qui ont besoin d'interprètes s'adressent en priorité au SCEPM, qui organise les interventions et veille à la présence des interprètes. Pour satisfaire aux demandes, le SCEPM sollicite régulièrement la collaboration des interprètes privés et celle du service d'interprétariat "Se comprendre" de Caritas, qui dispose d'interprètes communautaires formés.

En 2015, 331 demandes ont été traitées pour assurer la bonne compréhension mutuelle lors d'entretiens avec les parents migrants. Les chiffres sont relativement stables par rapport à 2014. Parmi les langues demandées, les plus sollicitées ont été, dans l'ordre, le portugais (30,2%), le tigrinya (13,8%), l'arabe (10,7%), le kurde irakien/syrien (7,6%), l'espagnol (7,6%), le tamoul (6,2%), le turc (5,8%), le farsi (4,9%), le somalien (4%) et l'albanais (3.6%). Par rapport à l'année 2014, on assiste à un recul des traductions en portugais et en albanais, et à une augmentation des traductions en arabe, kurde et tigrinya.

Accueil, médiation culturelle et consultations scolaires

L'accueil des familles migrantes se fait lors de l'inscription ou ultérieurement lors de rencontres dans les écoles. Le SCEPM se charge principalement de donner les explications sur le fonctionnement de l'école et du système scolaire, d'éclaircir la situation de l'enfant, les démarches administratives, etc. Il assure surtout le suivi de ces familles durant la scolarité des enfants et fait office de personne de

référence. Parfois, les enseignants s'adressent aussi au SCEPM pour mieux connaître le milieu culturel, social et familial de leurs élèves.

Réseau "Ecole - parents migrants"

L'accueil des familles migrantes et le travail d'intégration au sein des écoles sont l'affaire d'un bon nombre d'acteurs. De là, le SCEPM coordonne et collabore avec de nombreux partenaires (inter et intra-communaux, cantonaux, privés, etc.), des associations, des services, fait partie de différents projets et prend part à différentes commissions.

Conclusion

En 2015, la situation concernant la migration dans les écoles a suivi la tendance générale des phénomènes migratoires en Europe et dans le monde. Cela s'est traduit par une augmentation des traductions en kurde syrien et irakien, en tigrinya et en arabe. D'un autre côté, la demande en portugais, en albanais et en turc a sensiblement diminuée. C'est la raison pour laquelle la demande générale en interprètes reste passablement stable : ce sont les langues et les populations qui changent.

7.4. Accueils extrascolaires

Ce secteur se compose de 36 animateurs/trices et de 4 collaborateurs/trices administratifs. Chaque AES dépend d'une responsable d'accueil, qui supervise l'accompagnement des enfants, du personnel et gère les affaires courantes de l'accueil. Le personnel des AES bénéficie d'une supervision par des psychologues scolaires, afin de les soutenir dans les relations avec les enfants et parents.

Les accueils sont au nombre de six, répartis dans les quartiers de la ville, soit :

Bourg	64 enfants	Schoenberg	115 enfants
Auge-Neuveville	62 enfants	Vignettaz	132 enfants
Pérolles	75 enfants	Jura	114 enfants

Ils accueillent ainsi un nombre total de 562 enfants inscrits sur 1'114 jours d'ouverture pour l'ensemble des accueils. Nous ne pouvons malheureusement pas faire face à toutes les demandes d'inscriptions. A la rentrée 2016, l'AES du Jura a déménagé dans un nouveau bâtiment. Il a doublé sa capacité d'accueil.

7.5. Psychologues scolaires

7.5.1. Personnel

Le service de langue française emploie six psychologues pour quatre postes à plein temps. Une jeune collègue a rejoint l'équipe depuis mars 2014. Chaque école primaire a un(e) psychologue titulaire et il y a un(e) psychologue de référence par CO.

Der deutschsprachige schulpsychologische Dienst ist mit 25 Wochenstunden dotiert.

7.5.2. Activités du Service

La statistique, établie pour l'année scolaire 2014/2015, a été largement modifiée par le SESAM (service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide).

Elle privilégie le diagnostic alors que n'apparaissent que partiellement les activités non liées à une situation, c'est-à-dire le travail de coordination avec l'ensemble des acteurs de l'école et l'offre aux enseignants de partager leurs soucis concernant certaines situations, sans pour autant que cela débouche sur un signalement. Ces activités seront réintroduites dans les statistiques futures.

Comme chaque année, nous avons encadré des stagiaires au niveau du "Bachelor", du "Master" et du "Post-Master". Dans ce dernier cas, une psychologue qui vient de terminer ses études est engagée pour l'année scolaire. Elle peut parfaire sa formation sous la supervision des psychologues et entrer dans la pratique professionnelle.

Enfin, le service de psychologie scolaire supervise les six accueils extrascolaires de la Ville. Quatre à cinq passages par an dans chacun des accueils sont organisés et permettent des échanges avec les animateurs/trices sur les situations qui leur posent problème, afin de trouver une solution satisfaisante dans la prise en charge des enfants.

7.5.3. Statistiques

Durant l'année scolaire 2014/2015, le service de psychologie scolaire a examiné 351 élèves, 203 garçons et 148 filles pour la partie française et 74 élèves pour la partie allemande.

	partie française	*partie allemande*
Répartition des élèves examinés		
Ecole enfantine	46	16
École primaire	232	49
Cycle d'orientation	73	9
Motif du signalement		
Domaine des apprentissages scolaires	150	49
Domaine relationnel (comportement antisocial, difficulté d'intégration, de communication, etc.)	76	23
Problématique personnelle (estime de soi, timidité, peurs, deuil…)	117	25
Autres	8	-
Types d'intervention (plusieurs possibilités possibles)		
Examen/bilan psychologique	136	21
Soutien psychologique (élève)	177	34
Conseil et suivi (parents/enseignants/réseau)	180	40
Contrôle (séances espacées dans l'année scolaire)	37	7
Groupes (avec logopédistes/psychomotriciennes)	2	27
Aucune mesure	6	-

Résultat du bilan

NB : vous trouverez ci-après plusieurs fois le terme "suspecté". Il faut savoir que le psychologue peut poser certains diagnostics alors que d'autres relèvent du médecin. Lorsqu'un trouble médical est suspecté, le psychologue peut référer cette situation à un médecin, généralement un pédopsychiatre

ou alors simplement travailler avec cette hypothèse. Le nombre total de diagnostics ne correspond pas à celui des enfants signalés. Un certain nombre de situations ne nécessite pas de bilan détaillé avec recherche de diagnostic.

Retard mental	22	*pas de*
TDAH suspecté (trouble de l'attention avec ou		*détail pour*
sans hyperactivité)	47	*la partie*
HPI (haut potentiel intellectuel)	9	*alémanique*
Dyspraxie	12	
Difficultés relationnelles		
- au sein du système familial	82	
- au sein du système scolaire	44	
- entre l'école et la famille	20	
Trouble anxieux suspecté	27	
Trouble du spectre de l'autisme suspecté	13	
Trouble oppositionnel ou des conduites suspecté	5	
Durée de l'intervention		
de 1 à 10 heures	153	22
de 11 à 20 heures	149	31
21 heures et plus	49	4

7.6. Service médical scolaire

L'équipe du Service médical scolaire est composée d'un médecin généraliste à 80% et de trois infirmières scolaires qui se partagent un taux d'activité de 180%.

Les statistiques présentées dans ce rapport ont été établies suite aux visites effectuées en partie par les infirmières ainsi que par un médecin remplaçant et, pour les trois derniers mois, par le nouveau médecin scolaire. Elles restent incomplètes et sont à interpréter avec prudence dans ces circonstances.

Durant la scolarité obligatoire, les visites médicales sont obligatoires pour tout élève de la ville de Fribourg, le but étant de repérer d'éventuels troubles ou retards développementaux chez un jeune enfant, de dépister les problèmes de santé et d'orienter les enfants vers des services compétents en fonction des diagnostics.

7.6.1. Analyse des données récoltées au Service médical scolaire

L'analyse des données est un extrait des visites et entretiens médicaux et infirmiers effectués au service médical ainsi que dans les différentes écoles de la ville. Elle se base essentiellement sur des valeurs catégorielles et numériques. Il s'agit d'une analyse descriptive rétrospective. Les élèves sont informés de l'utilisation de leurs données rendues anonymes à des fins statistiques.

- Récolte des données (formulaires/examens)

Des lettres d'informations et des formulaires ont été envoyés aux parents ou représentants légaux de tous les élèves ce qui favorise une bonne communication et collaboration entre l'école, les parents et le Service médical scolaire.

Un questionnaire d'autoévaluation est envoyé aux élèves de la 7H et aux adolescents de 10H. Leurs réponses ont été récoltées de manière confidentielle afin d'avoir une prévalence des problèmes de santé préoccupants pour les jeunes. L'interprétation des données collectées est purement descriptive et à voir comme un "arrêt sur image" d'une population cible, détaillé ci-dessous.

Degrés scolaires examinés

Selon la loi scolaire du Canton de Fribourg, les visites au Service médical scolaire font partie des prestations obligatoires en ville de Fribourg et incluent une évaluation médicale en enfantine, primaire et au CO, selon les degrés scolaires suivants :

- 2H et 3H → examens médico-infirmiers (en 3H si pas fait en 2H)
- 5H → visite de l'infirmière en classe pour peser, mesurer et contrôler la vue
- 7H → examen médical, discussion sur la base d'un questionnaire santé autoévalué par l'élève
- 9H → campagne de vaccination, contrôle du poids et taille
- 10H → discussion sur la base d'un questionnaire de bien-être, examen médical si souhaité

7.6.2. Anamnèse des maladies existantes et plaintes

Lors de la visite au Service médical, une anamnèse détaillée est faite soit en présence d'un parent pour les plus petits, soit uniquement avec l'élève. Elle oriente parfois vers des maladies préexistantes, déjà investiguées par une prise en charge médical en privé et permet ainsi un contact avec le médecin traitant. En cas de plaintes ou symptômes nouvellement dépistés, l'enfant ou l'adolescent est orienté vers un réseau de soins externe.

A signaler que 73.4% des enfants scolarisés à l'école enfantine sont suivis par un médecin privé. Le Service médical n'a vu que 86 élèves de 2H sur 369 ainsi que 12 élèves de 3H (pas d'élèves de l'école enfantine).

Chez les enfants de 7H, 85.5%, (284 élèves sur 332) ont été vus au service. 48 élèves ont fourni un certificat médical attestant la visite chez leur médecin traitant. Cela montre bien l'intérêt d'un examen de dépistage en primaire, accepté par la plupart des familles.

7.6.3. Analyse des paramètres généraux : taille / poids / BMI

La mesure des paramètres de taille, poids et l'indice de la masse corporelle (IMC) ou body-mass-index (BMI) fait intégralement partie des visites par la médecine scolaire.

Le service de médecine scolaire intervient à plusieurs reprises en cours de scolarité pour veiller sur ces paramètres afin d'orienter à temps les enfants vers des soins adéquats.

Des études de prévalences montrent une augmentation du surpoids et de l'obésité, en particulier chez les enfants et les adolescents. En Suisse, 15 à 20% des enfants et adolescents sont en surpoids et 2 à 5% obèses. Les conséquences du surpoids des jeunes sont nombreuses et peuvent être sévères, tant au niveau physique que psychosocial. La qualité de vie des jeunes obèses est particulièrement compromise, comparée parfois à celle d'enfants atteints de cancer.

Evolutions de BMI

Evolution de **l'obésité juvénile** dans le temps : comparaison transversale entre les 4 degrés scolaires dépistés régulièrement lors des visites au service médical 2H, 5H, 7H et 10H. L'obésité étant définie par un poids excédant la 97ème percentile.

Années Nbre	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
2H	8.8% (136)	11.1% (126)	10.3% (97)	10.2% (88)	8.7% (92)	9.4% (85)	11.8% (93)	9% (83)	8.1% (86)
5H	17.5% (331)	18.6% (333)	20% (318)	20% (344)	18.9% (334)	12.6% (285)	16.9% (325)	20% (321)	21.2% (306)
7H	15.7% (324)	16.5% (314)	16% (336)	18% (290)	17% (290)	13.9% (289)	17.9% (317)	13% (734)	17.4% (276)
10H	15.7% (793)	11.2% (715)	15.8% (750)	13.6% (623)	10.9% (690)	18.1% (782)	19.6% (785)	18.1% (734)	17% 744)

On observe en 2014-2015 une discrète diminution des BMI chez les trois degrés scolaires que le service médical voit en visite scolaire : les jeunes enfants obèses en 2H autour de 8%, chez les enfants de 11 ans (7H), autour de 13%, et les adolescents (10H) autour de 17%. Cette observation pourrait indiquer les premiers "succès" d'une politique de santé étendue parmi les élèves, une politique qui multiplie les efforts pour atteindre les jeunes en surpoids et leurs familles, et confirmer que l'approche que le service médical scolaire propose aux élèves de la Ville de Fribourg est dans la bonne ligne. En effet, c'est la tranche d'âge des 9-11ans et des 13-14 ans que vise notre programme "Multisport" et le programme "Multi-activités".

Reste quand même le constat valable chez les enfants fribourgeois, que le surpoids et l'obésité juvénile représentent un problème prioritaire de santé atteignant presque 1 adolescent sur 5. Ceci correspond aux observations des grandes études et rapports nationaux. Toute forme de prise en charge a donc sa place aussi dans les CO, justifiant un programme comme "Multi-activités", offert à présent dans 2 des 4 cycles, mais aussi des entretiens de motivation individuels, comme le service médical scolaire les pratique.

7.6.4. Analyse de l'état vaccinal

Une des tâches importantes du service médical est le **contrôle de l'état vaccinal** de l'enfant, indicateur reconnu pour la couverture vaccinale des élèves de la Ville de Fribourg. Selon des études, la couverture vaccinale reflète indirectement l'accès à la santé pour la population ainsi qu'une volonté politique en faveur d'une bonne santé publique. Suivant les recommandations de l'OFSP, le contrôle du carnet de vaccination est systématique. La possibilité d'effectuer un rappel d'un vaccin incomplet est offerte dans le cadre de la médecine scolaire avec l'accord des représentants légaux.

Le tableau résume la couverture vaccinale chez les élèves fribourgeois, répartie selon les degrés examinés : la prévalence (nombre total) et proportionnel (%) aux enfants vus lors des visites obligatoires : 2H, 7H et 10H.

Degré / indications	Vaccins complets	Rappels faits (qté de vaccins)	Rappel tétanos	Rappel ROR
2-3H (369; vus 98)		23 x	17(17.3%)	6(6.1%)
7H (332; vus 284)		88 x	82(28.87%)	6(2.12%)
10H (764; vus 734)		122 x	103 (14%)	19(2.6%)

7.6.5. Analyse : suite de prise en charge

Durant la visite de dépistage chez les jeunes enfants, le but de l'examen médical est de **repérer des situations ou des signes évocateurs d'un éventuel problème développemental**, soit des difficultés de la vue, de l'ouïe, de la compréhension, de langage, de la reconnaissance des couleurs, mais aussi au niveau neurologique, de coordination, d'équilibre ou encore cardio-pulmonaire. En cas de retard ou de difficulté suspecte, l'élève est adressé à son médecin traitant, ou à un réseau de soins spécialisé (p.ex. : ophtalmologue, logopédiste, ORL, psychologue, médiateur de l'école, etc.).

Les élèves des 5H sont contrôlés par les infirmières directement en classe et adressés à un ophtalmologue en cas de besoin, tandis que les élèves de 7H et développement supérieur sont vus au service. Ici, le dépistage de troubles de la posture est l'objectif principal de la visite. Les élèves dépistés sont envoyés aux collègues respectifs (comme par ex. 21 élèves au médecin traitant, 8.1%). A nouveau, il est constaté l'importance d'un contrôle de la vue, nécessitant des tests approfondis chez 44 jeunes de 5H et 23 jeunes de 7H.

Pour les 7H, le dépistage est focalisé avant tout sur les troubles posturaux passés inaperçus, et autres problèmes révélés par des douleurs dorsales. Dépister une scoliose et des troubles visuels fait partie intégrante de l'examen proposé. Parmi les écoliers vus au service médical, 12 ont présenté des douleurs dorsales ou une suspicion d'un trouble postural, 23 ont été adressés chez un ophtalmologue, et 29 chez leur médecin traitant. Cela fait presque un quart (25.1%) de tous les élèves nécessitant une prise en charge approfondie.

- Résultats du questionnaire de santé des élèves de la 7H

Le questionnaire de santé générale est distribué à tous les élèves de 7H et aux classes de développement, durant l'année scolaire, soit 332 jeunes. 85.5% (soit 284) d'entre eux sont venus au service médical, les autres chez leur pédiatre.

Lors de la visite au service médical, un entretien avec l'infirmière et/ou le médecin permet de discuter individuellement avec l'élève de ses choix et préoccupations en respectant la confidentialité. Par la suite, les réponses ont été analysées de manière descriptives sous couvert d'anonymat.

En résumé : sur les 284 élèves, 248 questionnaires ont été analysés, 40 n'étant pas utilisables pour des motifs de manque de compréhension, de barrières de langue, etc. Pour ces raisons, les données sont à interpréter avec prudence. Néanmoins, ces résultats reflètent un "arrêt sur image" de la santé des élèves scolarisés en Ville de Fribourg.

Thèmes	Filles (116)	Garçons (142)	Total (258)	%
SANTE PHYSIQUE				
En bon état général	99	139	248	90.4
Ma santé m'inquiète	17	3	20	8.0
Souvent mal (tête/dos/ventre)	55	51	101	40.7
Souvent fatigué/e	34	36	70	28.2
Dentiste 1/année	94	131	235	94.7
HABITUDES				
Je mange entre les repas (grignotage)	52	63	115	46.3
Régime alimentaire	4	1	5	2.1
Je m'endors difficilement	48	61	105	42.3
M'endors facilement	42	15	57	23.0
Pratique un sport rég. en plus de l'école	77	129	206	83.0
J'ai un loisir qui me fait plaisir	77	135	212	85.5
J'ai déjà fumé en cachette	3	3	6	2.1
J'ai déjà bu de l'alcool	4	1	5	2.1
PERCEPTION DE SOI				
Bon estime de son apparence	97	135	234	94.3
Je me sens trop gros/se	33	26	59	23.8
Je me sens trop maigre	9	9	18	7.2
Je me sens trop petit/e	19	23	42	16.9
Je me sens trop grand/e	19	12	31	12.5
Je me sens utile	75	125	200	80.6
Je me facilement stressé/e	48	71	119	48.0
Je me sens parfois triste	37	35	72	29.0
Q sexualité /puberté ?	17	14	31	12.5
RELATIONS AVEC LES AUTRES				
Je m'entends bien avec les parents	98	139	237	95.5
… avec les camarades à l'école	94	130	224	90.3
Je me sens respecté par les autres	92	131	223	89.9
J'ai assisté à des actes de violence (auteur)	7	25	32	12.9
J'ai été victime de violence /bagarres	4	32	36	14.5
J'ai subi des gestes qui m'ont mis mal à l'aise	4	2	6	2.4

7.6.6. Analyse "qualitative" auto-évaluée parmi les adolescents des CO (10H) à l'aide d'un questionnaire de santé générale / bien-être

Résultats du questionnaire de santé des élèves du 2ème du CO (10H)

L'analyse de questionnaire distribué en 2ème du CO a permis de connaitre un peu mieux les préoccupations des adolescents en leur offrant l'opportunité d'une réflexion autour de leur bien-être, de leurs plaintes somatiques et psychiques, ainsi que sur les facteurs externes qui influencent souvent leur santé.

Les graphiques suivants reprennent les réponses des adolescents concernant les thèmes suivants évalués selon les CO d'appartenance.

L'auto-évalution de la santé physique et du bien-être psychique sur une échelle de 1 (mauvaise) – 10 (très bonne) donne un indice santé globale chez l'adolescent, par contre le service médical a réalisé qu'une partie des jeunes estiment leur santé comme mauvaise sur l'échelle, tout en se disant en bonne santé, comme démontre le graphique ci-dessous.

Des plaintes physiques, une inquiétude autour de l'apparence corporelle est relevée par 20-30% des adolescents et adolescentes. Presque un sur deux estime avoir des hauts et des bas, ce qui pourrait être mis en relation avec les changements pubertaires. Leur questionnement autour de la sexualité et la puberté semblent, par contre, peu envahissant (entre 5 - 15% chez les garçons, autour de 25% chez les filles).

Si l'on regarde les habitudes des adolescents des CO fribourgeois, on note d'abord peu de différence entre les CO. Plus de la moitié se nourrit de manière équilibrée, fait attention à son sommeil, pratique une activité de loisirs ou du sport. Et si l'on considère leur qualité de sommeil, on constate que 2 à 3 sur 5 adolescents évoquent un réveil difficile et une fatigue en classe. Ceci pourrait avoir un lien avec une plus grande utilisation des réseaux sociaux, y compris les tablettes et smartphones, phénomène bien connu dans notre société. Entre 20 – 30% utilisent les réseaux plus de 3h/j, ce critère déterminant une éventuelle addiction. Cela crée, pour une partie d'entre eux, des conflits avec l'entourage, notamment les parents. Le sexting ou harcèlement reste ici encore un phénomène plutôt exceptionnel.

De même, la consommation de tabac ou d'alcool ne concerne que quelques élèves selon les analyses. Un effet de banalisation, voire de non déclaration n'est pas exclu, et pourrait être un biais de l'enquête. La violence subie physiquement ou verbalement ainsi que le comportement agressif et violent restent également des observations plutôt singulières (1-3%).

En conclusion, pour les 4 CO de la Ville, les adolescents s'évaluent avec aisance et volontiers sur leur état de santé. Ils profitent du moment de confidentialité pendant l'entretien avec l'infirmière et en deuxième ligne avec le médecin, pour aborder les thèmes sensibles de leur vie quotidienne. Ceci touche autant la santé physique que leurs préoccupations d'être intégrés dans un groupe de pairs. Le questionnaire est un bon moyen d'entrer en relation thérapeutique, comme, par ailleurs, l'enquête de satisfaction en fin d'année scolaire a pu le confirmer (252 élèves interrogés au CO Jolimont).

CO de la Ville de Fribourg	GARÇONS (= 383)	%	FILLES (= 345)	%
En pleine santé "va bien"	308	80.4	202	58.6
Mal de dos	52	13.6	65	18.8
Sommeil (réveil difficile)	108	28.2	143	41.4
Sentiment de stress	49	12.8	87	25.2
Brimades, exclusions...	41	10.7	72	20.9
Vie difficile, triste	55	14.4	41	11.9
Idées suicidaires	43	11.2	97	28.1
Cyberaddiction +3h/ jour	92	24.0	132	38.3
Violence (victime)	61	15.9	86	24.9
Violence (auteur)	114	29.8	34	9.9

7.6.7. Les enfants et leur environnement

- Famille

Le Service médical scolaire collabore activement avec les familles des élèves ou les éducateurs et est à disposition pour des entretiens conjoints, aussi en dehors des horaires scolaires. Durant 2014-2015, sept entretiens ont eu lieu dans le service.

Des situations de maltraitance sont signalées à la Justice de Paix dans le but de fournir de l'aide aux familles et de protéger les enfants. Nous avons traité 6 situations en collaboration avec l'inspecteur scolaire, M. Bulliard et la Justice de paix.

- Ecole et aide

Les infirmières se sont rendues régulièrement dans les différentes écoles sur appel des enseignants ou médiateurs en cas de problème aigu, dont les motifs étaient variés : maltraitance, hygiène corporelle, respect, etc.

Dans 72 situations, les élèves des CO sont venus en dehors des visites officielles et obligatoires. Il s'agit surtout de discuter des problèmes de poids ou de mal-être psychosocial. Au besoin, les jeunes sont orientés vers des services compétents.

Les élèves des classes primaires et secondaires reviennent aussi pour des audiogrammes ou le traitement de verrues plantaires.

Le médecin scolaire est appelé dans quelques cas particuliers (14 situations "d'urgence") pour une évaluation et examen clinique sur place. En revanche, chaque situation est partagée dans l'équipe. Ces échanges entre collègues permettent un regard plus objectif et ont une fonction de débriefing, ce qui augmente le bien-être personnel et la cohésion au sein de l'équipe.

7.6.8. Education à la santé / Promotion dans les écoles

Selon les droits fondamentaux des humains, chacun a droit à la santé. Promouvoir un comportement sain contribue selon l'OMS, à une bonne santé globale définie comme : "La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité" La loi sur la santé du canton de Fribourg (1999) et le règlement concernant la promotion de la santé et la prévention définissent la promotion de la santé et la prévention (2004) ainsi : La promotion de la santé a pour but d'améliorer la santé des individus en particulier et de la population en général. La promotion est un processus qui vise à encourager des habitudes et des conditions de vie favorables à la santé. La prévention a pour but d'éviter et de réduire le nombre et la gravité des maladies et des accidents. Elle comprend également les mesures destinées à en atténuer les conséquences.

- Dépistage des poux

Les poux à l'école figurent depuis longtemps parmi les problèmes difficiles à gérer, tant à l'école que dans les familles, auxquelles on demande une participation active pour le traitement.

Comme il s'agit d'une infection contagieuse dans une communauté fermée (école), le risque de transmission des poux est inévitable. Pour ces raisons, le Service médical scolaire met particulièrement l'accent sur une bonne information incluant le dépistage au sein des classes. Les infirmières se rendent dans les écoles si plusieurs enfants sont atteints et si les risques de contagion sont importants. Elles proposent des entretiens individuels par la suite au service. 20 contrôles ont été effectués et un traitement adéquat a été conseillé à 18 enfants. Plusieurs situations récidivantes ont nécessité de multiples appels aux parents et des contrôles réguliers au service médical scolaire.

- Programme "Multisport" chez les élèves de primaire

Existant depuis l'année scolaire 2003-2004, le programme "Multisport" est proposé à tous les élèves souffrant d'un surpoids. Les axes évalués sont : l'alimentation, l'activité physique, le sport aquatique et l'accompagnement individuel du jeune au Service médical.

- Programme "Multi-activités" chez les adolescents (CO)

Au niveau des CO, les jeunes en surpoids remplissant les critères d'obésité juvénile, repérés par les enseignants et maîtres de sport, bénéficient d'un programme financé par le canton. Le Service médical intervient uniquement comme consultant sans organiser activement les activités sportives ou nutritionnelles. Le médecin effectue au début d'un nouveau cycle "Multi-activités" un examen clinique d'aptitude pour les activités et l'infirmière le complète par des mesures de paramètres généraux. 89 jeunes y participent activement.

- Campagne de vaccination

Comme déjà décrit auparavant, le Service médical intervient en 1ère du CO dans les écoles pour les campagnes de vaccination contre l'hépatite B (HBV) et contre le cancer du col de l'utérus chez les filles, le HPV. En premier lieu, une lettre d'information est adressée aux parents, puis une information orale lors des soirées de parents. Une fois la signature et l'acceptation des représentants légaux, les jeunes sont vaccinés dans les écoles.

- Prévention et promotion dans les écoles : prestations et organisation

Les interventions du Service médical scolaire ont pour but d'éveiller chez les jeunes enfants un comportement sain, de les accompagner et de les soutenir régulièrement durant leur scolarité, afin de prévenir au mieux les conduites ultérieures. L'école présente ici un accès favorable à cette population cible, permettant de toucher un grand nombre d'enfants et leur famille. Dans cette perspective, les différentes interventions dans les classes et les ateliers, en collaboration avec des personnes du réseau, sont organisés par le Service. De plus, l'équipe du Service médical scolaire tient à se perfectionner régulièrement par des formations ponctuelles post-graduées dans les différents domaines de la médecine scolaire.

- Formulaire/Information pour les écoles

Une lettre est envoyée aux enseignant(e)s des classes des différents degrés ou aux parents indiquant le programme actualisé des prestations d'ateliers et de cours. L'inscription se fait par classe ou alors directement par les parents.

C'est au niveau du Service médical scolaire que l'inscription définitive est confirmée. L'organisation des activités est ainsi coordonnée par les infirmières. La participation est très satisfaisante, les demandes d'inscription étant en constante augmentation ces dernières années.

7.7. Subsides

7.7.1. Colonies de vacances

Un montant de CHF 7'815.00 (CHF 13'277.00) a été versé aux paroisses et groupements de la Ville qui ont organisé des colonies de vacances. Le subside journalier est de CHF 5.00 (CHF 5.00) par enfant.

8. POLICE LOCALE ET MOBILITE

Ce Service est placé sous la direction de M. Thierry Steiert. M. **Jean-Charles Bossens** assure la fonction de Chef de service.

8.1. Police locale

Le secteur de la Police locale est placé sous la responsabilité d'un Chef de secteur.

8.1.1. Relations avec la Police cantonale

Une **excellente collaboration** règne entre la Police cantonale et la Police locale. Sur le terrain, les contacts sont très fréquents entre agents cantonaux et communaux.

Les problèmes généraux et les demandes de collaboration ont été traités lors de 3 (2) séances, réunissant les cadres supérieurs des deux polices ainsi que le Conseiller communal-Directeur.

La Police locale a été régulièrement sollicitée par la Police cantonale pour des **tâches de régulation de la circulation dans le cadre de manifestations**, notamment lors des Rencontres de folklore internationales, de la course Morat-Fribourg, du cortège de la Saint-Nicolas, du Carnaval des Bolzes ainsi qu'à l'occasion de marches de contestation ou de manifestations exceptionnelles.

Le groupe de travail traitant de la collaboration entre la Police cantonale et les polices communales, mis sur pied en 2013 et auquel participe le Chef de secteur, s'est réuni à 2 (2) reprises en 2015.

Dans le cadre de la coopération avec la Police cantonale, des **cours de formation continue** ont été dispensés aux collaborateurs de la Police locale, notamment dans le domaine des amendes d'ordre et de la gestion de conflits. De son côté, la Police locale contribue à la formation dispensée aux aspirants de la Police cantonale.

8.1.2. Règlements communaux

Le **nombre d'ordonnances pénales** infligées pour non-respect des différents règlements communaux a légèrement diminué, passant de 336 en 2014 à 292 en 2015. Elles concernent les infractions suivantes :

- 101 (95) infractions au Règlement communal sur la gestion des déchets;
- 185 (224) infractions au Règlement général de police; les efforts particuliers entrepris en 2013 et 2014 afin de lutter contre les différentes formes d'insalubrité sur le domaine public ont été poursuivis en 2015;
- 5 (0) infractions au Règlement sur les heures d'ouverture des commerces;
- 1 (17) infraction au Règlement sur le service des taxis.

8.1.3. Occupation du domaine public

Des **contrôles stricts et réguliers** des conditions ainsi que des autorisations d'utilisation du domaine public sont effectués, notamment en matière d'installations de chantiers, de terrasses d'établissements publics 71 (70), d'éventaires de magasins 68 (69) et de réclames mobiles pour les commerces 138 (132).

8.1.4. Affichage

La concession relative à l'affichage commercial sur les domaines privé et public de la ville de Fribourg, dont bénéficie actuellement la **Société Générale d'Affichage (SGA)**, a été prolongée pour une année. Cette concession sera probablement remise au concours en 2016 ou 2017. L'année 2015 a par ailleurs été marquée par diverses actions de vandalisme du collectif "FLIP" (Front de Libération de l'Invasion Publicitaire). Ces infractions ont été sanctionnées par des ordonnances pénales.

La société **Affichage Vert** est au bénéfice d'une convention pour de l'affichage culturel de petit format sur le mobilier urbain public en ville de Fribourg. Le réseau d'affichage n'a pas connu de changements notables en 2015.

8.1.5. Taxis

La **répartition des concessions** entre les différentes communes signataires de la convention intercommunale sur le service des taxis est la suivante :

Fribourg	30	Marly	2
Givisiez	1	Villars-sur-Glâne	3

En 2015, 14 (7) personnes ont passé avec succès l'examen pour l'obtention de l'autorisation intercommunale de conduire un taxi, dont 6 au deuxième essai. En outre, 9 (7) nouveaux véhicules taxis ont été expertisés.

Pour assurer le **respect des dispositions communales régissant le service des taxis**, des patrouilles nocturnes et durant les week-ends sont régulièrement effectuées. Les bases de données des chauffeurs, des véhicules ainsi que les programmes de travail sont régulièrement mis à jour. Durant l'année 2015, 3 (3) contrôles généraux ont été accomplis, en collaboration avec la Police cantonale, donnant lieu à la vérification de 41 (57) chauffeurs de taxi. Parmi ces derniers, 35 (38) étaient en ordre. Aucun avertissement ni amende d'ordre n'ont été prononcés. En revanche, 3 (3) rapports de dénonciation ont été rédigés. Par ailleurs, aucune (4) enquête complémentaire n'a été effectuée. Un véhicule a dû être immobilisé à la suite du contrôle (permis de circulation échu et transfert de plaques illégal). Il est à noter que c'est la Police cantonale qui s'est chargée de la rédaction des rapports relatifs à ces contrôles.

Une (3) infraction au Règlement sur le service des taxis a été sanctionnée par une ordonnance pénale.

Les infractions à l'ordonnance fédérale sur la durée du travail et de repos des conducteurs professionnels (OTR) sont dénoncées par la Police cantonale (2 (1) rapports établis en 2015).

Durant l'année 2015, une concession de type A-Gare a été réattribuée à la suite d'un appel d'offres. Cette procédure a fait l'objet de trois recours auprès de la Préfecture de la Sarine, lesquels étaient toujours en suspens au 31 décembre 2015.

Il est enfin à noter que tous les chauffeurs ont dû produire un extrait du registre ADMAS pour obtenir le renouvellement de leur permis de ville en 2016. Tous les chauffeurs ont obtenu le renouvellement de leur autorisation, dont 4 moyennant un avertissement en raison d'infractions à la législation sur la circulation routière.

8.1.6. Manifestations

L'année 2015 a vu apparaître quelques nouvelles manifestations sur le domaine public. Outre les désormais "traditionnels" Carnaval des Bolzes, Fête de la Saint-Nicolas, Rencontres de folklore internationales de Fribourg (RFI), Belluard Bollwerk International Festival (BBI), Fête des brasseries artisanales ou encore le marché BIO, le Nouveau Monde a décidé de sortir de ses murs à l'occasion de ses 20 ans. Il a proposé différents événements originaux, dont une "Silent Party" sous le Pont de Zaehringen, un duel de pianistes dans l'ancien cinéma Corso ou encore un bal populaire sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Le Tour de Romandie a quant à lui une nouvelle fois fait étape à Fribourg, avec une arrivée et un départ le lendemain. L'arrivée, jugée sous une pluie diluvienne, a d'ailleurs vu, pour la deuxième année consécutive, une victoire suisse avec celle du jeune espoir Stefan Küng.

Côté culture, le quartier du Bourg a vu naître le Festival de théâtre "Bourg en scènes". Grâce à ses efforts en matière de gestion des déchets, Fribourg a par ailleurs été sélectionnée par "PET Recycling" et s'est vu offrir un concert gratuit, assuré par Gustav sur la place Georges-Python. L'Arche, les Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) ou encore la Radio lausannoise Rouge FM ont également contribué à l'animation du domaine public. La 2ème édition du Festival Les Georges, organisé sur la place Georges-Python, a connu un fort succès en réunissant près de 18'500 festivaliers durant six jours.

Ces manifestations, d'un nombre toujours plus important et de genres multiples, ont occasionné un travail considérable en matière de rédaction d'autorisations, de séances de coordination (Préfecture, Services communaux et/ou cantonaux), d'établissement de plans, de contrôles et, parfois, de procédures juridiques. Le bon fonctionnement de ces manifestations exige également une forte mobilisation du personnel de la Police locale, et ce tant en semaine que durant le week-end.

Nombre d'autorisations délivrées pour des manifestations

	2015	2014
Patentes K (préavis)	137	141
Ventes, collectes, stands d'information, manifestations et cortèges	243	219
Spectacles	33	45
Concerts	52	52
Conférences	2	4
Films, projections	6	4
Manifestations sportives	31	30
Expositions, divers	137	146

8.1.7. Foires, marchés, fêtes foraines et cirques

La **Fête foraine de la Bénichon** s'est tenue sur la place de pétanque du Jura du vendredi 4 au dimanche 27 septembre 2015. Une seconde fête foraine s'est déroulée sur le parking de la Heitera, du vendredi 30 octobre au dimanche 8 novembre 2015.

Les **marchés** organisés le mercredi et le samedi à la place Georges-Python, respectivement à la place de l'Hôtel-de-Ville et à la rue du Simplon, ont été approvisionnés par 94 (104) marchands.

Le **marché du mercredi**, qui se tient sur la place Georges-Python, a dû être déplacé à la rue de Romont durant tout l'été 2015, afin de faire place au Festival Les Georges et aux RFI.

Le **marché aux puces** s'est quant à lui déroulé sur la place du Petit-Saint-Jean le premier samedi de chaque mois d'avril à octobre 2015 ainsi que le 2ème samedi du mois en mai et novembre, en raison des festivités de l'Université et de la Toussaint.

Les **marchés surveillés pour le bétail de boucherie** sont pour leur part organisés à une fréquence d'environ trois semaines sur le site des Abattoirs à Saint-Léonard. Le nombre de pièces de bétail présentées a légèrement diminué en 2015 (2'833 contre 2'973 en 2014).

Le **Cirque Knie** s'est tenu, comme chaque année, dans le parc de la Poya, du 29 octobre au 1er novembre 2015. Le Cirque Nock s'est pour sa part produit du 7 au 8 avril 2015 au même endroit.

D'**autres cirques** se sont produits en 2015 à Fribourg : le Cirque Helvetia, du vendredi 27 février au dimanche 1er mars 2015 sur la place de pétanque du Jura, le Cirque Starlight, du jeudi 14 au lundi 18 mai 2015 sur la place de pétanque du Jura, ainsi que le Cirque Toamême, le dimanche 26 juillet 2015 sur la place de jeu/skatepark de Beauregard.

8.1.8. "Food trucks" et stands culinaires

Afin de répondre à une demande croissante, le Conseil communal a décidé, en juillet 2015, d'autoriser l'accès au domaine public pour les "food trucks". Cette démarche, qui se veut innovante, a également pour objectif de proposer une **animation de qualité de l'espace public**.

En collaboration avec le Service d'urbanisme et d'architecture et le Service culturel, un groupe de travail a été mis en place par la Police locale et a élaboré, sous la forme d'un cahier des charges, une règlementation-cadre destinée à régir ce genre d'activité. A la suite d'une procédure d'appel d'offres, huit candidats ont été sélectionnés et se sont vu attribuer des autorisations leur permettant d'exploiter, sous la forme d'un tournus, six emplacements répartis en différents lieux sur le domaine public communal (Pérolles-Charmettes, Pérolles-Domino, Grand-Places, rue de Romont/square des Places, zone 20 à la route Joseph-Piller et sur la place de l'Hôtel-de-Ville). Leur activité a débuté le 1er janvier 2016.

Ce nouveau concept a entraîné la disparition des stands de glaces et de marrons présents depuis plusieurs années à la Gare et au bas de la rue du Temple.

8.1.9. Sécurité routière

Tout au long de l'année, la Police locale a participé à diverses **campagnes de prévention des accidents** mises sur pied par le Bureau suisse de prévention des accidents (BPA), le Touring-Club Suisse (TCS), le Conseil pour la sécurité routière et le Fonds de sécurité routière (FSR). Le personnel de la Police locale était également présent lors des rentrées scolaires, de la Journée de la lumière ainsi que pour la campagne de prévention routière "Reste cool et partage la route".

8.1.10. Préavis concernant les patentes d'établissements publics et la vente de boissons alcoolisées

La Police locale est l'autorité chargée de la **rédaction des préavis communaux** en matière de demandes de patentes d'établissements publics (LEPu) et pour d'autres types de patentes (boissons alcooliques, locaux affectés à l'exercice de la prostitution, salons de jeux, etc.) sur le territoire communal.

Tous types confondus, le nombre de dossiers ayant fait l'objet d'un préavis communal a connu une légère augmentation (103 (99) préavis). Depuis 2015, la Police locale perçoit un émolument auprès du requérant pour chaque préavis émis.

8.1.11. Objets trouvés

Rattaché à la Police locale, le Bureau des objets trouvés est localisé à la Grand-Rue 37.

Le nombre d'objets déposés a connu une forte augmentation en 2015 (565 (295) objets). S'agissant du nombre d'objets restitués à leur propriétaire, il est resté relativement stable (185 (114) objets), notamment grâce à l'introduction de la nouvelle plateforme informatique des objets trouvés "Easyfind".

Ce nouvel outil de gestion, introduit par le Canton dans toutes les communes, permet une gestion centralisée de tous les objets perdus dans le canton. Ce système donne satisfaction dans la mesure où il facilite la gestion des objets trouvés, même s'il ne permet pas, pour l'heure, d'obtenir des statistiques détaillées.

8.1.12. Activités des Sergents de Ville

Les Sergents de Ville ont pour mission principale de **veiller au respect des différents règlements communaux**. Ils assurent également **certaines tâches découlant de la législation cantonale et fédérale**, à savoir notamment :

- surveillance des empiétements du domaine public;
- organisation des marchés;
- contrôle des établissements publics et des commerces;
- contrôle des manifestations;
- représentations en tant qu'huissier;
- contrôle des chiens;
- contrôle de l'affichage des prix;
- contrôle en matière de déchets.

Les Sergents de Ville effectuent également d'autres missions pour le compte de divers services communaux, telles que :

- Enquêtes Aide sociale 14 (77)
- Enquêtes et notifications Contentieux, Finances (Commune) 360 (347)
- Enquêtes Contrôle des habitants 367 (398)
- Enquêtes et notifications Police locale y compris patentes 318 (253)
- Enquêtes naturalisations et Commission des naturalisations 107 (117)
- Notifications impôt sur les chiens 0 (39)
- Nonagénaires et centenaires 109 (97)
- Diverses enquêtes Edilité, enseignes et contrôles des déchets 39 (26)

Total des enquêtes, naturalisations et notifications	1’314 (1’354)

Des contrôles réguliers sont par ailleurs effectués afin de lutter contre les vélos abandonnés ou durablement entreposés sur le domaine public. A ce titre, 108 (119) vélos ont été enlevés durant l’année 2015.

8.1.13. Emondage des arbres et taille des haies

Chaque année, un **contrôle de l'émondage des arbres et de la taille des haies** est organisé, en collaboration avec les jardiniers. En 2015, 6 (31) propriétaires ont été invités à effectuer des travaux de taille. Plusieurs visions locales ont été effectuées et divers conseils et informations ont été dispensés aux propriétaires.

8.1.14. Mendicité, musiciens de rue

La Police locale effectue régulièrement des **contrôles des musiciens de rue et des mendiants**. En 2015, 331 (216) autorisations ont été délivrées aux musiciens et artistes de rue. 63 (12) interventions ont été recensées pour des mendiants ou des musiciens sans autorisation ou ne respectant pas les prescriptions communales.

8.1.15. Taxes de police

Le Bureau des taxes est chargé, en collaboration avec le Secteur de la Voirie, du contrôle des **collectes hebdomadaires des parcomètres**, de la facturation de la **taxe communale sur les spectacles** ainsi que des décomptes des **abonnements annuels "Frimobil"** pour les employés communaux.

L’activité réalisée en 2015 par cette entité peut être résumée comme suit :

- 274 (317) factures établies en matière de taxe communale sur les spectacles;
- 86 (85) remboursements partiels des abonnements annuels "Frimobil" aux employés communaux.

8.1.16. Police sanitaire

Commission de santé

Aucun cas n'a nécessité la mise sur pied de l'ensemble de la Commission. Plusieurs propriétaires ont été conseillés sur les mesures à prendre pour éviter la présence de pigeons ou d’autres espèces d’oiseaux.

Animaux

A ce jour, quatre Sergents de Ville sont autorisés à pratiquer des tirs de régulation. En 2015, 80 heures ont été consacrées à la lutte contre la prolifération des pigeons. 130 (52) pigeons ont été capturés. Le pigeonnier de la Tour-Henri est actuellement fermé, afin de permettre des prises de mesures pour son éventuelle rénovation. Une importante campagne contre le nourrissage de ces volatiles a été organisée dans le quartier du Schoenberg.

Tâches d'hygiène générale

2 (1) interventions ont été effectuées pour des motifs liés à l'hygiène de l'habitat durant l'année 2015.

Contrôle des champignons

Le contrôle des champignons pour la Ville de Fribourg est effectué, selon convention, par la Commune de Marly.

8.2. Police du stationnement

La Police du stationnement comprend, d'une part, les **agents de surveillance** et, d'autre part, le **Bureau de gestion des amendes et des autorisations de stationnement** (le Bureau).

Le comportement irrespectueux de certains automobilistes envers le personnel en uniforme de la Police locale a conduit cette dernière à avertir 5 (1) personnes et à en dénoncer 1 (3) autre au Ministère public pour des infractions telles que menaces, injures ou empêchement d'accomplir un acte officiel. En 2015, un jugement a été rendu et une personne a été condamnée par le Ministère public.

8.2.1. Gestion des amendes et des autorisations

La gestion administrative, qui est assurée par trois collaborateurs, comprend :

- la gestion des amendes d'ordre;
- la gestion des diverses autorisations (autorisations de circuler, autorisations de stationner, vignettes habitants, commerçants, médecins, marché, etc.).

Ce personnel assure en outre le service des objets trouvés ainsi que la gestion de la fourrière.

8.2.2. Autorisations permanentes de circuler dans la zone piétonne

	2015	2014
Commerçants de la zone	34	35
Livreurs externes à la zone	92	91

Les autorisations de circuler à l'acte (commerces de la zone, habitants de la zone, livreurs extérieurs à la zone) sont délivrées par le Bureau durant les heures d'ouverture des guichets et, en dehors de ces heures, par la Police cantonale.

8.2.3. Vignettes

Vignette "habitant"

Cette vignette (CHF 396.–/an) permet de stationner sur les places de parc, dont la durée de parcage est réglementée par le disque de stationnement, ainsi que sur les cases de stationnement payantes du secteur, à l'exception des cases à courte durée. Cette vignette est également délivrée à des commerçants, lorsque l'usage d'un véhicule est indispensable à l'exercice de leur activité.

Le nombre de vignettes délivrées est en légère augmentation par rapport à 2014 (augmentation des immatriculations, possession d'un deuxième véhicule par foyer).

	2015	2014
Quartier d'Alt (A)	102	94
Quartier du Bourg (C)	337	283
Quartier de Gambach (B)	59	55
Quartier de Pérolles (D)	341	325
Quartier du Jura (F)	194	202
Quartier de Vignettaz-Nord (G)	137	140
Quartier de l'Auge (H)	246	213
Quartier de la Neuveville (E)	205	175
Cliniques (I)	18	28
Beaumont (J)	55	84
Total	1694	1599
Vignettes pour places de parc pour employés communaux et enseignants	258	242

8.2.4. Amendes d'ordre

	2015	2014
Nombre d'infractions (dont 2'479 radars feux rouges)	59'855	62'554
Rappels	20'174	22'599
Ordonnances pénales	5'834	7'557
Avis avant mise en poursuite	3'347	4'415
Débats contradictoires devant le Juge de police	3	4
Réclamations écrites traitées	2'286	2'345
Immobilisations de véhicules d'automobilistes étrangers inconnus, ne payant pas leurs amendes	2	9
Arriérés récupérés (CHF) après immobilisation	930	6'070

8.2.5. Fourrière

	2015	2014
Total des véhicules mis en fourrière à Montrevers	226	187

8.2.6. Agents de surveillance

Le contrôle du stationnement des véhicules au centre-ville et dans les zones de parcage à durée limitée situées dans les quartiers est assuré par les agents de surveillance. Leur programme de travail permet de garantir une surveillance régulière en journée, en soirée, ainsi que le samedi.

Les agents de surveillance sont aussi engagés lors des **manifestations d'envergure** ayant lieu en ville. Ils assurent par ailleurs une **mission de présence et de renseignements pour la population**.

Un nouveau collaborateur a été engagé suite au départ à la retraite d'un agent de surveillance. Avec l'arrivée de ce collaborateur, l'équipe des agents est désormais au complet après plusieurs années marquées par des absences de longue durée pour des motifs de santé.

Inventaire au 31 décembre 2015 des places de parc à stationnement limité

- Parcomètres

30 min.	45 min.	02h00	03h00	10h30	
CHF 1.–	CHF 1.50	CHF 3.–	CHF 4.–	CHF 5.–	CHF 1.–
50 (50)	49 (49)	1'520 (1'378)	2'462 (1'661)	422 (736)	50 (50)

- Durée limitée : 359 (502)

Il s'agit de places de parc dont la durée de parcage est réglementée par le disque de stationnement.

8.3. Inspectorat du feu, Protection civile (PCi) et ORCOC

8.3.1. Organisation

L'Inspectorat du feu et la Protection civile (PCi) sont deux activités réunies en un seul et même secteur. Le responsable est assisté par deux collaborateurs techniques (un à l'Inspectorat du feu et un à la PCi), dont le cahier des charges comporte également d'autres missions pour le compte de la Police locale.

L'Inspectorat du feu et la PCi disposent, pour des tâches spécifiques, de la collaboration d'une secrétaire et du personnel d'exploitation du Service du feu.

8.3.2. Inspectorat du feu

Conformément à la loi et au règlement sur la police du feu et la protection contre les éléments naturels, l'Inspectorat du feu a pour mission de :

- veiller aux précautions à prendre contre les incendies et les éléments naturels;
- exécuter les inspections des bâtiments prévues par le règlement;
- examiner et préaviser les demandes de permis de construire sous l'angle de la police du feu et de la protection contre les éléments naturels;
- prononcer les interdictions de faire du feu.

En 2015, divers contrôles, inspections et travaux ont été exécutés, à savoir :

- 224 (396) inspections, visites de contrôle de bâtiments;
- 262 demandes de permis de construire, dont une centaine a exigé une visite sur place (établissement de préavis);
- 76 (61) contrôles de sécurité-incendie pour l'obtention d'une patente;
- 19 (11) séances/contrôles de sécurité-incendie pour manifestation temporaire.

L'Inspectorat du feu a participé à plusieurs séances concernant les nouvelles constructions, les nouveaux projets, ainsi que les grandes manifestations organisées en ville, impliquant notamment les travaux suivants :

- 3 (4) plans d'intervention pour nouveaux objectifs ont été établis;
- 8 (6) plans d'intervention ont été révisés suite à des visions locales;
- 18 (15) séances "info feu et exercices d'évacuation" ont été organisées pour différentes écoles et entreprises;
- 51 (121) séances pour mise en application des normes AEAI de protection incendie.

Au total, ce sont 429 (584) bâtiments qui ont été contrôlés, conformément à la loi et au règlement sur la police du feu et la protection contre les éléments naturels.

8.3.3. Administration PCi

Le bureau de la PCi est chargé d'exécuter les tâches qui incombent aux Communes, conformément aux dispositions légales.

Il est important de noter que, suite à l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2013, de la révision de la loi cantonale sur la protection civile, les corps locaux ont été supprimés au profit d'une protection civile centralisée au niveau cantonal.

Les tâches restantes pour la Commune sont les suivantes :

- gestion des demandes de travaux pratiques au profit de la Commune;
- gestion et entretien du matériel et des installations permettant de transmettre l'alarme à la population, en collaboration avec le Canton;
- entretien des constructions protégées de la ville et gestion de leur mise à disposition pour de l'hébergement collectif et des sociétés utilisant ces installations;
- gestion de la construction/transformation d'abris publics ou privés communs;
- gestion et entretien du matériel d'intervention restant à la Commune;
- collaboration à l'exécution des tâches en lien avec l'Organe communal de conduite en cas de catastrophe (ORCOC) et en matière de protection de la population.

Conséquences financières

Les frais de fonctionnement de la PCi, sur le plan cantonal, sont répartis entre les Communes et l'Etat, à raison de 50% chacun.

La participation communale aux coûts de fonctionnement de la PCi cantonale s'est élevée, pour l'année 2015, à CHF 64'807.55 (CHF 65'192.00).

8.3.4. Activités PCi

En plus de sa mission permanente consistant à garantir le fonctionnement des ouvrages de protection, des installations et du matériel, diverses planifications en rapport avec la PCi ou la protection de la population ont été réalisées.

Gestion des dossiers d'abris

L'obligation de construire des abris privés figurant toujours dans la règlementation en vigueur, il a été procédé :

- à l'approbation de 1 (2) projet de construction d'abris, qui représente 153 (69) nouvelles places;
- au contrôle et à la réception de 5 (7) constructions d'abris, qui représentent 497 (999) nouvelles places.

Au 31 décembre 2015, le taux de couverture en places protégées était de 98% (95%).

Suite au changement d'affectation de la construction protégée du Schoenberg, les travaux de transformation ont été réalisés au 1er semestre 2015. Un nouveau système de ventilation a été installé. Les travaux de transformation du réservoir en compartiment pour la population ont nécessité deux ouvertures dans le mur, l'éclairage des locaux, la peinture et l'installation des canaux d'amenée d'air depuis la ventilation. La construction est ainsi passée de 271 places protégées pour les formations de protection civile à 800 places protégées pour la population, pour un montant de CHF 492'318.20, ce qui représente un coût de CHF 616.– par place. Ce montant a été pris sur le compte de réserve des contributions de remplacement.

Hébergements collectifs

Au cours de l'année 2015, 13 (17) sociétés ou groupements ont profité des ouvrages de la PCi de l'école du Jura et du Schoenberg à des fins d'hébergement. Un total de 2'583 (3'929) nuitées a été enregistré. La baisse constatée est principalement due aux transformations intervenues durant le 1er semestre dans la construction du Schoenberg et à la fermeture momentanée des accès à la construction du Jura pendant les travaux de la DOSF.

8.3.5. ORCOC (Organe communal de conduite en cas de catastrophe)

L'Etat-Major (EM) de conduite de l'ORCOC a principalement été occupé à répondre aux différentes sollicitations du Canton, tout en perfectionnant l'organisation de ses structures. Afin de garantir un fonctionnement optimal et pragmatique de cette cellule pluridisciplinaire, l'ORCOC est entièrement constitué d'employés communaux.

L'EM au complet s'est réuni à 1 (1) reprise en 2015. Il a finalisé l'installation de son poste de commandement et s'est exercé à sa mise en service.

Un groupe de travail intercommunal a été mis en place en collaboration avec les Communes de Villars-sur-Glâne (Givisiez, Granges-Paccot, Corminboeuf), de Marly et du Mouret. Ce groupement, qui s'est réuni à 4 reprises en 2015, a pour objectif de se répartir les différentes tâches à effectuer en matière de protection de la population et d'optimiser ainsi les mesures de préparation et de prévention dans le Grand-Fribourg. Les travaux ont en particulier porté sur le plan d'engagement pénurie d'électricité.

Le chef ORCOC et son adjoint ont pour leur part participé aux différents séminaires cantonaux ainsi qu'au rapport annuel.

8.4. Service du feu

Le Major du Bataillon des sapeurs-pompiers est assisté par l'Etat-Major (EM). Afin d'assurer la bonne gestion du Bataillon, l'EM s'est réuni à 15 (17) reprises et, de son côté, le Corps des officiers a tenu 6 (6) séances. Les membres du Groupe de coordination de l'instruction se sont pour leur part retrouvés à 4 (4) reprises, pour la planification et le bilan des exercices réglementaires. La Conférence intercommunale des Services du feu du Grand-Fribourg a tenu 3 (3) séances. De leur côté, les Commandants des Centres de renfort (CR) du canton se sont réunis 5 (5) fois, pour régler les différents sujets propres au Centre de renfort.

8.4.1. Effectif du personnel de la caserne

Personnel administratif :	1 commandant, responsable administratif et technique
	1 secrétaire à 50%
Personnel d'exploitation :	1 chef d'exploitation, responsable du personnel d'entretien
	1 mécanicien d'entretien
	1 électricien d'entretien
	1 employé d'exploitation
Total :	6 personnes (5,5 EPT)

8.4.2. Administration

Les tâches du commandant et de la secrétaire sont principalement les suivantes :

- gestion administrative du Bataillon ainsi que du personnel du Corps;
- établissement du programme annuel, convocations aux exercices, suivi des mutations pour les groupes d'alarmes, demandes de subventions;
- préparation des séances de l'EM et du Corps des officiers;
- visions locales de certains objectifs à risque;
- suivi des dossiers d'intervention;
- organisation des services de garde spéciaux;
- collaboration pour certaines manifestations importantes.

8.4.3. Exploitation

Le personnel d'exploitation, placé sous la responsabilité du chef d'exploitation, a pour mission permanente de maintenir le matériel d'intervention ainsi que les véhicules en parfait état de marche. L'entretien du bâtiment du Service du feu, ainsi que de toutes les installations techniques, est assuré par le personnel d'exploitation, dans la mesure de ses possibilités. Tout le matériel d'instruction est sous leur responsabilité.

Un service de piquet téléphonique 24h/24h est assuré, afin de pallier aux graves pannes pouvant survenir en dehors des heures de travail. Ce personnel est à disposition du Bataillon pour la gestion de certains exercices impliquant des gaz ou d'autres matières inflammables.

Effectif du personnel du Bataillon

L'effectif du Bataillon a connu une diminution. Au 31 décembre 2015, celui-ci se composait de 137 (146) officiers, sous-officiers et sapeurs. Soit 84 sapeurs, 36 sous-officiers et 17 officiers.

	2015	2014

Etat-Major (répartis dans les sections)	5	5
Section PPS	61	63
Section APPUI	54	56
Section LOGISTIQUE	22	27
Total	137	146

Cette diminution s'explique notamment par la dissolution du Groupe technique de la section logistique au moins de juin 2015 (8 personnes).

Afin de pallier aux problèmes relatifs à la baisse et au vieillissement des effectifs, en particulier au sein de la section PPS, ainsi qu'à la surcharge de travail des officiers, le groupe de travail mis en place en 2011 a poursuivi ses activités. Présidé par le Directeur de la Police locale, celui-ci s'est réuni à 2 (2) reprises en 2015. Le processus visant à favoriser l'incorporation du personnel communal et à sensibiliser les chefs de services au problème du recrutement a été poursuivi, en collaboration avec les Relations humaines (RH).

Instruction

Au cours de l'année 2015, l'instruction s'est poursuivie dans les différents domaines du sauvetage, de l'extinction, de l'utilisation des engins et des services annexes.

C'est ainsi qu'ont eu lieu :

- 18 (16) cours de cadres pour officiers et sous-officiers;
- 6 (6) exercices réglementaires;
- 24 (24) exercices supplémentaires pour les sections PPS et APPUI, exercice du samedi;
- 1 (1) exercice de formation continue pour les sous-officiers du PPS;
- 1 (1) exercice de formation continue pour les sous-officiers de l'APPUI;
- 42 (42) exercices et instructions pour la protection respiratoire (PPS - APPUI - MESURES);
- 2 (2) exercices de formation continue dans le domaine de la défense chimique et des hydrocarbures;
- 6 (6) exercices pour la desservance du matériel pionnier;
- 2 (2) exercices pour les spécialistes et officiers en radioprotection
- 3 (3) exercices de formation continue pour les chauffeurs-machinistes;
- 3 (3) exercices pour le groupe de mesures;
- 22 (44) visites d'objectifs importants pour les officiers du Bataillon ainsi que les sous-officiers du PPS;
- 1 (1) exercice de formation continue pour officiers;
- 4 (4) exercices pour la formation continue antichute avec le Grand-Fribourg.

Le personnel des groupes de piquet PPS et APPUI effectue obligatoirement, au début de sa semaine de service, une école de conduite d'une durée de 2 ½ heures.

Il aura fallu 10'712 heures (10'766) d'exercices et de théorie pour absorber l'ensemble du programme d'instruction de l'année 2015.

Afin de maintenir et d'améliorer le niveau d'instruction, plusieurs personnes ont suivi des cours spécialisés pour sapeurs-pompiers. Au total, 80 (96) membres du Bataillon ont suivi des formations afin de s'instruire ou se perfectionner dans les différents domaines, ce qui représente 1'264 (1'552) heures supplémentaires par rapport au programme d'instruction.

8.4.4. Achat de matériel, entretien, équipement et véhicules

Dans le but de maintenir le parc des engins et du matériel, il a été procédé à différentes acquisitions et remplacements au cours de l'année 2015.

Véhicules et engins

- acquisition d'un nouveau véhicule de commandement;
- acquisition, par l'ECAB et le SEn, d'un nouveau véhicule pour les interventions chimiques et hydrocarbures;
- remplacement d'un fourgon d'intervention datant de 1985;
- aménagement d'une nouvelle remorque pour le véhicule cantonal PCF "Berthold".

Protection respiratoire - Liaison radio

- achat de 15 bouteilles d'air comprimé en composite;
- achat de 11 Pager;
- achat de 2 systèmes SAVOX.

8.4.5. Musée des pompiers

La démarche visant à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine du Bataillon (objets anciens stockés dans un dépôt aux Petites-Rames) s'est poursuivie au cours de l'année 2015. Les deux historiens de l'art engagés en 2014 grâce au soutien de l'ECAB ont poursuivi leur travail d'inventaire, dans le but d'établir une documentation détaillée de tous les objets.

Au cours de l'année 2015, 10 visites ont été organisées dans le "Galetas du Bataillon" pour le compte de diverses associations, ainsi qu'une participation à la "Nuit des Musées", avec 537 entrées enregistrées.

8.4.6. Inventaire des prises d'eau de défense-incendie

Pour maintenir un réseau de prises d'eau performant, le renouvellement s'est poursuivi durant l'année par SINEF SA, société issue de la réorganisation des Services industriels. Dans ce cadre, 60 (32) bornes ont été entièrement révisées et 55 bornes révisées partiellement. Au 31 décembre 2015, le nombre total de bornes hydrantes était de 548 (544).

8.4.7. Services spéciaux

Lors de manifestations importantes organisées en ville de Fribourg, le personnel de piquet est de garde à la caserne (Saint-Nicolas, Fête-Dieu, Morat-Fribourg).

Plusieurs services de garde ont été organisés, notamment lors du Carnaval des Bolzes ou de manifestations en ville de Fribourg.

8.4.8. Sinistres et interventions

Le nombre total d'interventions, qui s'est élevé à 391 (411), a subi une légère diminution.

En ville :	2015	2014
Incendies et débuts d'incendies	36	48
Inondations	37	45
Interventions hydrocarbures et chimiques	25	26
Accidents de circulation et feux de voitures	4	1
Interventions diverses	59	56
Alarmes automatiques - fausses alarmes	70	92
TOTAL	231	268

Hors de la ville :		
(Centre de renfort de Fribourg)		
Incendies et débuts d'incendies	36	38
Interventions hydrocarbures et chimiques	74	60
Accidents de circulation et feux de voitures	8	3
Interventions diverses	14	12
Alarmes automatiques - fausses alarmes	22	27
Inondations et dégâts de la nature	6	3
TOTAL	160	143

Récapitulation :		
Interventions en ville	231	268
Interventions hors de la commune	160	143
TOTAL GENERAL des interventions	391	411

Les interventions enregistrées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2015 ont nécessité 4'915 (5002) heures de travail, soit 87 heures de moins qu'en 2014.

Les appareils de protection respiratoire ont été portés lors de 23 sinistres (25).

RECAPITULATION MENSUELLE DES INTERVENTIONS 2015													
PERIODE : du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015	2015												TOTAL
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
1. INCENDIES	1	8	1	4	2	1	2	1			1	1	22
2. DEBUTS D'INCENDIES	3	2	6	6	1	5	1	3		7	2	6	42
3. FEUX CHEMINEES/CHAUFFAGES	2	1		2						1	1		7
4. FEUX DE CAVES													
5. FEUX DE VEHICULES			2		2	1	1	2		1			9
6. EXPLOSIONS			1										1
7. ACCIDENTS DE CIRCULATION	1							1			1		3
8. SAUVETAGES DE PERSONNES	1	1	1	5	1	2	1	2	4	1	3	2	24
9. EMANATIONS GAZ / FUMEE	1	1				1	1	1	2	2		1	10
10. HYDROCARBURES	6	3	4	6	5	6	7	8	11	9	12	11	88
11. INTERVENTIONS CHIMIQUES		1	3		1	1		3			1	1	11
12. INONDATIONS	1	2	4	4	10	4	3	6	1	2	2	4	43
14. AUTRES INTERVENTIONS	1	3	4	4	11	3	4	1	3	1	4		39
15. FAUSSES ALARMES	4	3	3	6	10	6	4	9	6	4	9	4	68
16. ALARMES AUTOMATIQUES	2		3	3	4		3	5	3		1		24
TOTAL	23	25	32	40	47	30	27	42	30	28	37	30	391

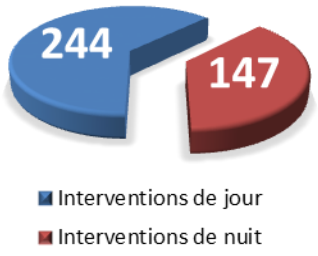

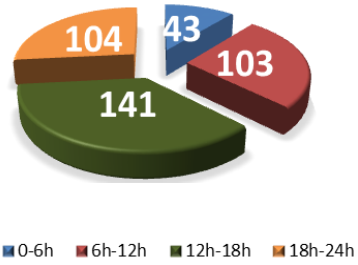

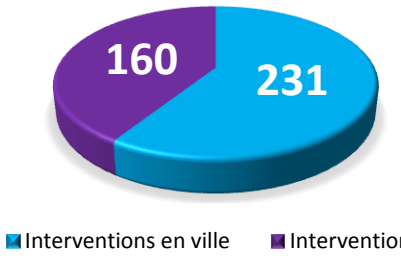

TOTAL 391 ALARMES

8.5. Mobilité

Le Chef de service, M. Jean-Charles Bossens, est assisté d'un collaborateur scientifique, d'un collaborateur chargé de la gestion, de deux collaborateurs chargés de la planification et de deux collaborateurs techniques préposés au suivi des chantiers, respectivement à l'élaboration des plans et d'inventaires.

Suite à sa reconnaissance, en 2012, en tant qu'établissement d'affectation du service civil, le Service de la mobilité a accueilli deux civilistes durant 3 ½ mois au cours de l'année 2015.

8.5.1. Modes de transport

Piétons

a) Etudes et projets

- l'étude sur les conditions sécuritaires au droit des passages piétons, débutée en 2012 par un inventaire, s'est poursuivie en 2015 par une mise à jour des données récoltées;
- la Ville a poursuivi les études relatives à la planification du passage sous voies CFF qui est projeté dans le cadre du projet "PAD Ancienne-Gare";
- le Service de la mobilité a participé à l'étude visant à mettre en place une voie de mobilité douce entre la Gare et la route de la Fonderie (ancienne voie industrielle);
- la campagne de comptage visant à quantifier les flux des modes doux en Ville de Fribourg s'est poursuivie en 2015;
- participation au processus d'élaboration des mesures du PA3.

b) Mesures réalisées

- dans le cadre de la démarche relative à l'amélioration de la sécurité sur le chemin de l'école, la sécurité des cheminements pour piétons s'est améliorée, grâce à la mise en place de différentes mesures légères;
- 38 passages pour piétons, sur les plus de 370 passages dénombrés en ville, ont été assainis dans le courant de l'année, soit par l'intermédiaire des réfections réalisées lors des chantiers, soit par des interventions spécifiques. Ces assainissements concernent principalement la visibilité, qui a été améliorée grâce à un nouveau type de peinture, mais également des abaissements de bordures de trottoir;
- afin de sécuriser les déplacements des piétons, des piquets ont été installés en différents secteurs de la rue de la Neuveville;
- le passage piéton situé sur l'avenue du Midi au niveau du PAD Boxal a été déplacé et l'éclairage adapté afin d'être conforme aux normes en vigueur;
- un cheminement piéton a été créé le long de la route de Grandfey.

c) Statistiques des accidents

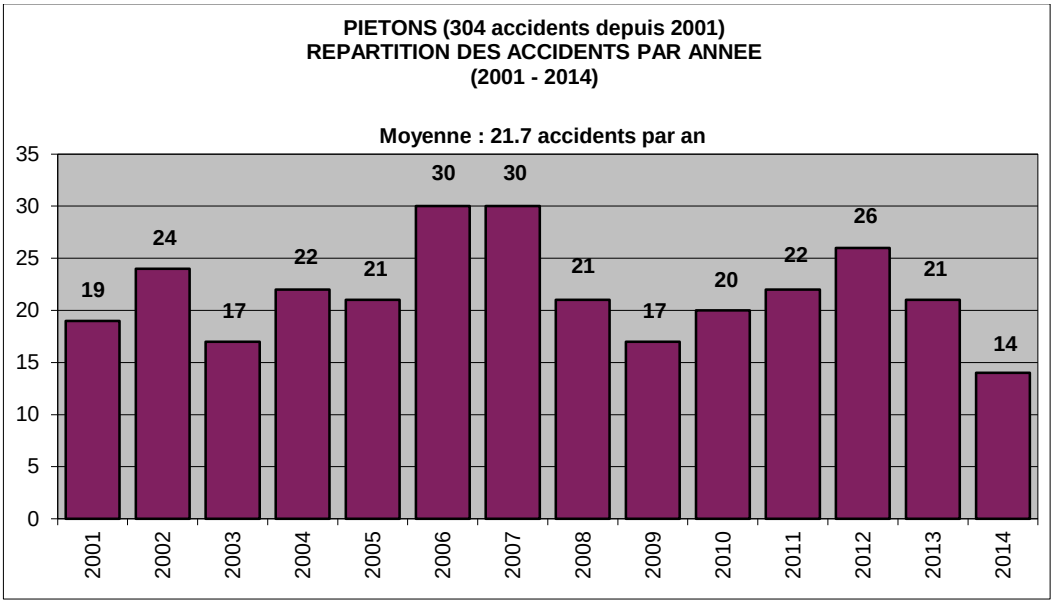

Les derniers chiffres disponibles (année 2014) font ressortir une diminution des accidents impliquant des piétons en ville de Fribourg (7 accidents de moins qu'en 2013). Il s'agit du nombre le plus bas au cours des 15 dernières années. Les statistiques démontrent par ailleurs une diminution encourageante des accidents impliquant des piétons depuis 2012. La moyenne se situe à un peu moins de 22 accidents par an.

d) Divers

La Commission en charge des problèmes de sécurité des piétons s'est réunie 2 (2) fois durant l'année.

Le Service de la mobilité a par ailleurs traité les postulats suivants déposés par des membres du Conseil général :

- postulat n° 119, demandant "l'augmentation des parcours pédestres balisés en ville de Fribourg";
- postulat n° 125, demandant "la réalisation de voies de mobilité dans la zone Gare-Arsenaux-Beaumont";
- postulat n° 138, demandant "de transformer le secteur de la Motta en zone de rencontre".

Deux-roues légers

a) Etudes et projets

De nombreuses mesures ont été mises en place en 2015, notamment dans le cadre de la réalisation du projet "Promotion du vélo en ville" de l'Agenda 21 local.

En matière de deux-roues, il y a notamment lieu citer les études et projets suivants :

- participation au processus d'élaboration des mesures du PA3;
- d'avril à novembre, l'action de promotion des deux-roues électriques "prêt de vélos pour entreprises" a été renouvelée et a permis à plus de 30 entreprises / associations / écoles du Grand Fribourg d'essayer des vélos électriques. Cette action a reçu un écho très favorable de la part des participants et a été bien relayée dans la presse;
- la Ville a poursuivi son engagement dans le projet Cabamobil (service de livraison à domicile avec des vélos électriques). En 2015, les cyclistes de Cabamobil ont effectué 6'314 (6'129) livraisons et acheminé 13'511 (13'001) cabas aux habitants de la ville. Plus d'une quinzaine de personnes en recherche d'emploi ont pu travailler pour Cabamobil durant cette période;
- durant tout le mois de juin, et pour sa neuvième année de participation, 20 (16) collaboratrices et collaborateurs de la Ville ont activement concouru à l'action pour la promotion de la santé du personnel "A vélo au boulot / Bike to work";
- la Ville s'est à nouveau impliquée dans l'organisation de la "Semaine de la mobilité 2015" et a apporté son soutien au projet "Défi Vélo", organisé pour la deuxième fois par l'association Pro Vélo, afin de promouvoir les deux-roues auprès des adolescents et jeunes adultes;
- la Ville a renouvelé pour une année supplémentaire la convention qui la lie à la Société PubliBike pour l'exploitation du réseau de vélo en libre-service (VLS), lequel compte 5 stations sur le territoire communal;
- une campagne de comptages automatiques destinée à quantifier les flux de vélos aux endroits stratégiques en Ville de Fribourg a été mise en place.

b) Mesures réalisées

Une prolongation des bandes cyclables sur la route de Berne et la route Saint-Barthélemy a permis d'étendre les mesures existantes en faveur des vélos.

c) Stationnement

L'offre en stationnement pour les deux-roues légers sur le domaine public et le domaine privé communal est en progression par rapport à 2014. Au total, sur les 1485 (1432) places recensées sur le domaine public et privé communal, 881 (835) places sont équipées d'un dispositif antivol et antichute, soit une augmentation de 46 places par rapport à 2014.

Un certain nombre de places de parc pour voitures posant problème sous l'angle du gabarit ou de la sécurité, ont été remplacées par des places de parc pour deux-roues légers.

d) Statistiques des accidents

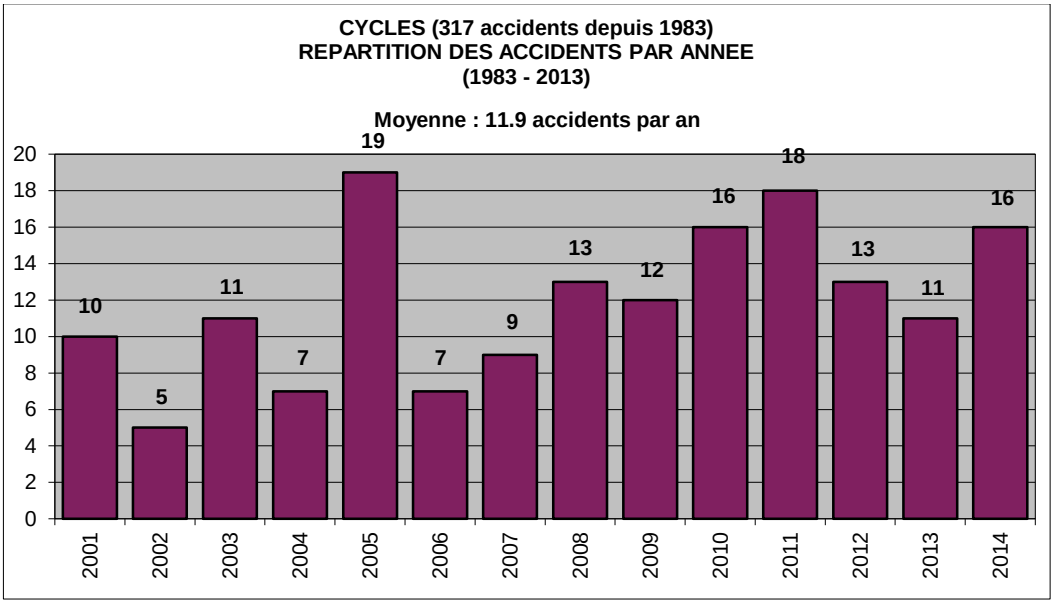

L'année 2014 (dernières statistiques disponibles) laisse apparaître 5 accidents supplémentaires par rapport à l'année 2013. Il s'agit de la troisième année la plus noire depuis le début des statistiques (2005). Depuis 2013, les statistiques démontrent une augmentation des accidents impliquant des vélos.

e) Divers

La Commission en charge des problèmes de sécurité des vélos s'est réunie 2 (2) fois durant l'année.

Trafic individuel motorisé (TIM)

a) Etudes et projets

- réaménagement de la route de Fonderie (étude d'adaptation du carrefour à feux de Beaumont);
- élaboration de mesures d'accompagnement complémentaires au projet Poya (secteur Jura);
- participation au processus d'élaboration des mesures du PA3;
- réalisation d'enquêtes de stationnement en vue de l'introduction d'une tarification des places de parc sur le domaine public dans le quartier du Schoenberg;
- étude, en collaboration avec l'Etat, visant à permettre la complémentarité d'usage du parking du BAD (Service cantonale des finances).

b) Mesures réalisées

Conformément aux objectifs fixés par le PDpT, des comptages ont été effectués six mois après l'ouverture du pont de la Poya (printemps 2015) sur l'ensemble des axes faisant l'objet d'un plafonnement des charges de trafic. En outre, comme l'exige la décision cantonale d'approbation du PDpT, de nouveaux comptages ont été effectués en automne 2015, dans le but de relever les charges de trafic tous les 6 mois durant les deux années suivant l'ouverture du pont de la Poya.

Les conclusions du bureau spécialisé mandaté pour le monitoring des charges de trafic six mois après l'ouverture du pont de la Poya ayant démontré d'importants reports de trafic à l'avenue du Général-Guisan (+43% par rapport à la situation avant l'ouverture du pont), le Service de la mobilité a planifié, élaboré et publié un lot de mesures d'accompagnement complémentaires, dans le but d'atteindre les objectifs du PDpT.

Durant toute l'année, un indicateur de vitesse "Visi-Speed" a été installé à 23 emplacements différents (20 en 2014) dans les divers quartiers de la ville, de manière à signaler aux conducteurs les dépassements de vitesse. Les vitesses excessives des véhicules sont en effet une grave source de danger à l'intérieur des localités.

c) Stationnement

Le Service de la mobilité a appliqué la politique de stationnement lors de l'élaboration des préavis relatifs aux demandes de permis de construire et aux plans d'aménagement de détail (p. ex. PAD Schiffenen, FriGlâne, Parc de la Fonderie, Ancienne Gare).

Cet instrument de dimensionnement de l'offre en places de parc vise à réduire la part du TIM sur le territoire communal, tout en assurant aux habitants des possibilités satisfaisantes de stationnement près de leur domicile et en garantissant la vitalité économique et l'attractivité du centre urbain.

Le Projet d'agglomération de 2ème génération (PA2) prévoit le réaménagement du secteur de la Gare avec notamment la fermeture de l'avenue de la Gare au TIM. Le Service de la mobilité a participé à l'élaboration du concours d'idée dans le cadre de ce projet.

Le Service de la mobilité a procédé à diverses adaptations suite aux modifications des tarifs et de la durée sur le stationnement du domaine public.

Il a également assuré, en collaboration avec l'Inspectorat des constructions, un contrôle régulier du respect des prescriptions assortissant les permis de construire et a dénoncé les violations y relatives auprès de l'autorité compétente.

d) Postulats

Le Service de la mobilité a traité les postulats suivants en lien avec le TIM :

- postulat n° 144, demandant "des solutions de substitution concrètes à toutes les suppressions de places de parc dans le Bourg induites par le PAD de cette zone et notamment par la fermeture proche du Pont de Zaehringen prévue le 12 octobre 2014";
- postulat n°145 demandant "la mise à disposition du public, en dehors des heures de bureau et les jours fériés, des parkings existants réservés jusque-là aux seuls fonctionnaires communaux et cantonaux";
- postulat n°151 demandant "un rapport sur la base légale pour la location de places de stationnement privées à des tiers".

Transports en commun

a) Objectifs

Conformément au Plan directeur communal des transports et au Plan d'agglomération (PA2), l'objectif est de **renforcer le rôle joué par les transports publics dans la satisfaction des besoins de mobilité de l'Agglomération fribourgeoise**, en augmentant leur attractivité et leur part modale au détriment de celle des TIM.

Pour ce faire, les efforts doivent être concentrés sur la zone dense de l'Agglomération, en favorisant une **réorganisation du réseau radial actuel**, de manière à permettre, notamment :

- une **extension du réseau urbain** dans/vers les différents pôles démographiques de la Ville et de l'Agglomération;
- une **nouvelle combinaison de lignes** qui tienne mieux compte des liaisons entre les lieux d'habitation et les lieux de travail;
- une **amélioration de la vitesse commerciale** par la priorisation des bus.

L'amélioration de la desserte par bus implique une augmentation différenciée des cadences et l'introduction de dispositifs de circulation en faveur des transports en commun (couloirs de bus en site propre, carrefours régulés par signalisation lumineuse avec priorité pour les TC, arrêts sur chaussée).

b) Etudes et projets

Des contacts réguliers ont lieu avec les TPF afin de coordonner et d'analyser les différentes requêtes liées à l'exploitation des transports en commun.

L'élargissement et la mise en conformité à la Loi sur l'handicap de l'arrêt de bus Bourguillon - La Tour (direction Fribourg) a été réalisé.

Des voies de bus cyclables ont été aménagées sur la rue Pierre-Kaelin et à l'avenue de Tivoli.

c) Postulats

Le Service de la mobilité a par ailleurs traité les postulats suivants dans le domaine des transports publics :

- postulat n° 140, demandant "une amélioration de la desserte de Bourguillon afin que les citoyennes et citoyens puissent accéder à la ville";
- postulat n° 143, demandant "des mesures de circulation pour l'amélioration du service de transports publics";
- postulat n° 150, demandant "un arrêt de bus au sommet de l'avenue Weck-Reynold".

8.5.2. Signalisation

Marquage

Les deux équipes de marquage, administrativement rattachées au Service du génie civil, sont placées sous la responsabilité d'un contremaître. Au cours de l'année 2015, ce ne sont pas moins de **6'706 kg** (6'454) **de matière plastique** et **450 kg** (465) **de peinture** qui ont été appliquées sur les routes de la ville.

Parmi les chantiers significatifs, on peut notamment citer :

- la réalisation d'une voie bus sur l'avenue de Tivoli et à la rue Pierre-Kaelin;
- la réhabilitation de la zone 30 km/h à la route de Grandfey;
- le déplacement de deux passages protégés pour piétons à l'avenue du Midi et à la route de la Fonderie;
- l'agrandissement de l'arrêt de bus sur la route de Bourguillon, en entrée de ville;
- la réfection complète de tronçons routiers sur le boulevard de Pérolles, la route de la Gruyère, la route de Bertigny, la route Sainte-Thérèse, la route des Bonnesfontaines, la route de Berne, la route de Saint-Barthélemy, la route des Alpes et la route Sainte-Agnès.

En 2015, **38 (32) passages pour piétons ont été assainis** au niveau de leur visibilité, par l'adjonction d'une meilleure qualité de microbilles de verre et l'utilisation d'une nouvelle couleur.

Il est à noter qu'en vertu de la loi sur les routes, le marquage des routes cantonales situées sur le territoire communal incombe également à la Ville.

Signalisation verticale

Les deux serruriers travaillant pour le Service de la mobilité, mais rattachés au Service du Génie civil, sont placés sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Leur principale activité consiste à **mettre en place et entretenir les signaux routiers**. Ils collaborent également à la pose de barrières de sécurité, au placement des compteurs de trafic, aux mesures de vitesse et à l'entretien des installations lumineuses.

Dans le but de répondre aux exigences légales minimales en matière de rétro-réflexion des signaux routiers, le **renouvellement de la signalisation** verticale s'est poursuivi sur le territoire de la commune.

Le Service de la mobilité a également contrôlé le **placement de plusieurs signaux par des privés** dans le cadre de mises à ban ou de demandes d'installation de réclames routières.

Signalisation lumineuse

Une **centrale déportée de régulation de trafic** a été mise en place dans le courant de l'année. A l'heure actuelle, seuls les carrefours principaux de la Gare, de Beaumont, de Richemond, de Sainte-Thérèse et des Vieux-Chênes sont raccordés à celle-ci par fibre optique. Cette installation permet un contrôle et une gestion rapide des pannes sur les carrefours régulés par feux.

Plusieurs boucles de détection ont dû être refaites aux **carrefours de Bethléem et de la Chassotte** suite à leur mauvais fonctionnement, de même que sur le **boulevard de Pérolles** en raison de travaux de réfection de la chaussée.

A différents carrefours à feux, plusieurs pannes concernant des boutons poussoirs ou des boîtes à feux ont nécessité le remplacement du matériel. Tous ces carrefours ont fait l'objet d'un entretien extérieur et intérieur de leur armoire de contrôle. A noter que les deux nouveaux carrefours à feux situés aux extrémités de la galerie du pont de la Poya (carrefours Bellevue et Guisan) sont exploités par le Canton.

8.5.3. Permis de construire, contrôle des conditions des préavis, chantiers et comptages

Permis de construire et PAD

Sur les 262 (278) dossiers de construction concernant la Ville de Fribourg, 105 (100) ont fait l'objet d'un examen et d'un préavis du Service.

Le Service de la mobilité a été associé au développement et à la planification des PAD suivants : PAD Arsenaux, PAD Ancienne-Gare, PAD Schiffenen, PAD Gare-Sud, PAD FriGlâne, PAD parc de la Fonderie et PAD Pisciculture.

Contrôle des conditions des préavis

Dans le cadre du suivi des préavis rendus par le Service de la mobilité et assortissant les conditions des permis de construire et autres PAD, la majorité des chantiers (soit près de 21 (34)) a fait l'objet de contrôles in situ, afin de veiller au respect des prescriptions imposées. Ont notamment fait l'objet de telles vérifications les nouveaux immeubles sis au Passage du Cardinal 2 à 18 (PAD Boxal) et à la route du Jura 67.

Chantiers

Le Service a traité 119 (107) demandes de fouilles et 44 (58) demandes d'empiétement sur le domaine public, lesquelles ont nécessité au total 138 (167) séances de chantier, pour assurer la mise en place des mesures de circulation adéquates.

86 (101) chantiers ont donné lieu à la mise en place de déviations de trafic et d'autres restrictions temporaires de la circulation.

Comptages

Le Service de la mobilité peut compter sur 21 postes de comptage fixes, afin de connaître l'évolution des charges de trafic en ville.

En 2015, il a été procédé à des comptages temporaires à 72 (36) emplacements. Ces relevés permettent d'établir les charges de trafic et les vitesses pratiquées.

8.5.4. Planification

Le Service de la mobilité est représenté dans le groupe de travail en charge de la révision complète du **Plan d'aménagement local** (PAL).

Le Service fait également partie du groupe de travail chargé de l'élaboration du **Plan directeur de la ville historique** et a été impliqué dans le **Projet d'agglomération de 3ème génération** (PA3).

A ce titre, il participe à de nombreuses séances de coordination, notamment avec la Gendarmerie, la Police locale, l'Edilité et les TPF.

Il a par ailleurs collaboré aux travaux de plusieurs groupes de travail et organes communaux ou supra-communaux.

8.5.5. Divers

Le Service de la mobilité a participé de manière active au groupe de travail qui a été mis sur pied pour la **Semaine de la mobilité**.

Il a également collaboré avec les **collèges et hautes écoles** situées en ville, notamment avec les étudiants souhaitant obtenir des informations pour la réalisation de travaux d'étude.

Il a participé à la **Journée d'accueil des nouveaux habitants** de la Ville, organisée en septembre 2015.

Enfin, le Service de la mobilité a contribué à l'examen ainsi qu'à la mise en place des **mesures de circulation lors de diverses manifestations**.

9. GENIE CIVIL

Le Service du génie civil est placé sous la direction de M. Jean Bourgknecht. Le Chef de service est M. Fabien Noël, Ingénieur de Ville. Le Service du génie civil est composé de cinq secteurs : Génie civil, Voirie, décharge de Châtillon, STEP et Cadastre.

9.1. Secteur Génie civil

9.1.1. Routes communales

Travaux d'entretien

- Route des Bonnesfontaines : fraisage et pose d'une couche de roulement sur le secteur compris entre la route du Jura et l'avenue du Général-Guisan.
- Route de Bertigny : remplacement de la couche de support par un revêtement monocouche sur le secteur compris entre le chemin des Primevères et le sentier Jules-Daler.
- Route de la Gruyère : pose d'une couche de roulement sur le secteur compris entre la route de Champriond et la route de Beaumont, en coordination avec des travaux d'extension du réseau de chauffage à distance (CAD).
- Rue Saint-Paul – rue du Simplon : réparation de chaussée 1ère étape, enlèvement des éléments inox et réparations des revêtements.
- Rue de l'Hôpital : réfection du pavage devant l'immeuble de la rue de l'Hôpital 1 en coordination avec les travaux d'assainissement du réseau d'évacuation des eaux.
- Réparations ponctuelles du réseau routier et entretien d'urgence : carrefour du Temple, route de la Vignettaz, Grandes-Rames, chemin du Goz-de-la-Torche.

Travaux d'assainissement au bruit routier

- Boulevard de Pérolles 1ère étape : fraisage de la superstructure existante, remplacement et renforcement de la couche de support et pose d'un revêtement phono absorbant sur le secteur compris entre la route des Arsenaux (BCF) et la rue des Pilettes. Ces travaux ont été coordonnés avec l'assainissement des réseaux d'eau potable et de gaz naturel.
- Route Saint-Barthélemy : renouvellement partiel de la couche de support et pose d'un revêtement phono absorbant sur le secteur compris entre le giratoire de Saint-Barthélemy et la route Joseph-Chaley. Ces travaux ont été coordonnés avec l'assainissement des raccordements des réseaux d'eau potable et de gaz naturel de la route François-Arsent.
- Route des Alpes : remplacement partiel de la superstructure, renforcement de la couche de support et pose d'un revêtement phono absorbant sur le secteur compris entre la rue du Pont-Muré et la limite supérieure du parking des Alpes. La zone particulièrement sollicitée, située en amont du parking des Alpes jusqu'à la rue Saint-Pierre (y compris le giratoire), a été traitée avec une couche de roulement plus résistante aux efforts tangentiels.

- Avenue Jean-de-Montenach : remplacement de la couche de support et pose d'un revêtement phono absorbant sur le secteur compris entre le giratoire de l'avenue Weck-Reynold et l'intersection de la route du Jura.
- Route Sainte-Agnès : remplacement de la couche de support et pose d'un revêtement phono absorbant sur le secteur compris entre la route du Jura et le chemin des Grottes. Ces travaux ont été coordonnés avec des travaux de modération de trafic et d'entretien de trottoir.

9.1.2. Travaux d'entretien

Trottoirs

a) Travaux exécutés en coordination avec les services techniques et les chantiers privés.

b) Route de la Vignettaz, route de Chamblioux, route Sainte Thérèse, rue des Epouses, route de l'Aurore, avenue des Vanils, route Joseph-Chaley.

c) Réparations ponctuelles des revêtements de trottoirs et entretien d'urgence.

Routes cantonales

- Route de Berne : fraisage, pose d'une couche de liaison et d'un revêtement phono absorbant sur le secteur compris entre le giratoire Saint-Barthélemy et la limite communale.

9.1.3. Travaux divers

Travaux de surveillance et d'entretien des ouvrages

- Surveillance de murs de soutènement : mensurations de contrôle des ouvrages de la route des Neigles et de la rue des Forgerons.
- Surveillance des escaliers de Zaehringen : surveillance de l'ouvrage.
- Pont des Neigles : inspection générale de l'ouvrage.
- Pont de Berne : inspection générale de l'ouvrage, travaux d'entretien ponctuels de la sous-structure (protection anti-pigeons).
- Mur de soutènement de la route des Neigles : entretien d'urgence.
- Pont de Zaehringen : fraisages des ornières de bords de chaussée, colmatage de fissures et réparations ponctuelles de revêtement.
- Pont de Berne : inspection générale de l'ouvrage, travaux d'entretien ponctuels (protection anti-pigeons).

Entretien des falaises, zones à risques

- Rue de la Sarine : contrôle de falaise en surplomb de l'immeuble de la rue de la Sarine 40.
- Vallée du Gottéron : dégagement du lit de rivière et confortation des berges suite à un glissement de terrain; réalisation de la 1ère étape des travaux de sécurisation de la vallée, mise en place de filets de protection en amont zones construites.
- Zone de conflit d'effondrement de falaise : suite de l'étude d'évaluation de stabilité des falaises de la ville et analyse du risque sur le périmètre du Grabensaal.

Suivi de travaux de tiers

- Travaux de fouille exécutés par les tiers sur le domaine public : octroi des autorisations, suivi de travaux et contrôle de remise en état.

9.1.4. Canalisations

Les principaux travaux ont été les suivants :

- Suppression de la STAP de la rue de l'Hôpital et raccordement des eaux en gravitaire sur le réseau communal existant par forage dirigé sous le bâtiment de l'Evêché.
- Remise en état de la STAP Pisciculture 3 avec changement de l'installation intérieur et des pompes, réparation de la sortie.
- Fin de la mise en séparatif du quartier de Chantemerle raccordé sur le réseau de Granges-Paccot sur une longueur d'environ 130 m, avec un diamètre de 250 à 800 mm.
- Réalisation du "BEP Motta", construction d'un bassin d'eau pluviale (BEP) avec dégrilleur, et raccordement au déversoir d'orage (DO) "Fasel" par un collecteur ø 2'500 mm sur une longueur d'environ 110 m, les travaux se termineront en 2016.
- Assainissements ponctuels, selon le degré d'urgence, de regards et de grilles existantes.
- Curage et entretien annuel des canalisations.
- Mise à jour du cadastre de l'état des canalisations en collaboration avec le Secteur du cadastre.
- Suivi du cadastre des eaux industrielles, soit planification, contrôle sur place et mise à jour de l'état.
- Suivi des projets et des travaux de raccordements privés sur le réseau public.
- Collaboration avec le Secteur du cadastre pour la mise à jour et la présentation des plans du réseau.
- Règlement sur les eaux usées : travaux d'adaptation du règlement existant en relation avec la modification de la loi sur les eaux et de l'introduction de la taxe fédérale sur les micropolluants.
- Suite du traitement du déplacement du collecteur du lot C1 du projet Poya (route de Morat), en collaboration avec le Service juridique.

9.1.5. Eclairage public

Au 31 décembre 2015, le réseau d'éclairage public compte 3'110 (3'132) points lumineux équipés de 3'944 (3'952) lampes, pour une puissance totale installée de 425'964 W (466'954), informations reçues du Groupe e le 3 mars 2016.

Renouvellement des installations d'éclairage public

La cinquième étape d'assainissement de l'éclairage public programmée n'a pas pu être réalisée selon la planification. En effet, les offres demandées au Groupe e le 28 avril 2015 pour le remplacement de 436 points lumineux sodium par des LED ne sont parvenues qu'entre le 16 septembre et le 23 décembre 2015. En fonction d'une forte demande en relation avec l'abandon des sources lumineuses au mercure, le délai de livraison des fournisseurs est de plusieurs mois. Il est à noter toutefois qu'entre le début 2016 et la fin juillet, toutes les installations commandées en 2015 seront remplacées.

Contrôle et entretien des installations

Un contrôle de conformité mécanique de 200 (200) ouvrages d'éclairage public a été réalisé.

Les interventions survenues suite à des accidents de la circulation routière ont causé pour CHF 9'433.55 (CHF 7'024.75) de dégâts. A noter qu'au niveau des accidents de la circulation routière avec dégâts sur le mobilier d'éclairage public donnant lieu à des rapports de la gendarmerie cantonale, une grande partie des personnes fautives reçoit directement la facture pour règlement par l'intermédiaire du Groupe e.

Les actes de vandalisme commis sur les installations d'éclairage public ont causé pour CHF 2'858.35 (CHF 1'750.00) de dégâts.

Illumination des tours et monuments

Les tours et monuments ont été illuminés durant 1'531 heures (1'047), avec une puissance installée à 12,11 KW. L'augmentation du nombre d'heures d'enclenchement résulte de la décision du Conseil Communal pour une illumination journalière du 1er janvier au 31 décembre avec extinction à 24h00.

La Ville a participé à l'action "Earth hour", organisée par le WWF, en relation avec le climat et l'environnement.

9.1.6. Etudes

- Assainissement au bruit : adaptation de l'étude d'assainissement au bruit suite à l'examen préalable du SEn et préparation à la publication officielle.
- Route de Marly (PA2) : suivi de mandat d'étude en vue d'un réaménagement routier (voie de bus et pistes cyclables supplémentaires), en collaboration avec l'Etat.
- Route de la Fonderie (PA2) : suivi de mandat d'étude en vue d'un réaménagement routier (voie de bus et pistes cyclables supplémentaires), en coordination avec le mandat d'étude attribué par l'Etat pour la reconstruction du passage supérieur CFF de la Fonderie.
- Vallée du Gottéron : suivi de la 1ère étape des travaux de sécurisation de la Vallée et suivi du dossier pour les étapes de travaux ultérieures.
- Pont de St-Jean : avant-projet d'assainissement de l'ouvrage.
- Pont de Zaehringen :

  Contrôle des dossiers d'ouvrages remis à la Commune par l'Etat de Fribourg.
  Etude pour mise en place de mesures anti-suicide.
  Analyses pour détermination de la structure du tablier de l'ouvrage et vérification de l'état de résistance du béton.
- Mur route des Neigles : inspection d'ouvrage et étude d'assainissement 1ère étape.
- Mur du Gottéron : étude de confortation d'ouvrage.
- Escaliers de Zaehringen : étude de faisabilité pour assainissement de l'ouvrage existant.
- Endiguements : études concernant la stabilisation des berges de parcelles sises à proximité de la STEP.

9.2. Secteur Voirie

9.2.1. Organisation et personnel

L'organisation des équipes et les processus de travail sont continuellement adaptés aux besoins spécifiques des différents services. La bonne coordination entre les équipes et l'esprit positif des collaborateurs/trices permettent de réaliser efficacement des travaux de qualité.

La sécurité au travail est un élément important dans la conduite de la Voirie. Le personnel a participé à différents cours et contrôles : cours sur les arrimages, contrôle des élingues, rappel des mesures de sécurité de base, etc. Les collaborateurs ont également eu la possibilité de se faire vacciner contre l'encéphalite à tiques, l'hépatite B, la diphtérie et le tétanos, en collaboration avec le Service médical scolaire de la Ville.
Des formations continues sont également proposées afin d'améliorer les connaissances du personnel.

Situation du personnel du secteur de la Voirie 2013-2014-2015

Equipes	2013		2014		2015	
	Nbre	Total	Nbre	Total	Nbre	Total
*Chef de la voirie**	*1*	*1*	*1*	*1*	*1*	*1*
*Economat – manifestations**	*4*	*4*	*4*	*4*	*4*	*4*
Réception	*4*	*4*	*4*	*4*	*4*	*4*
Ateliers techniques		*35*		*35*		*35*
- Mécanique*	4		4		4	
- Serrurerie	6		6		6	
- Peintres*	5		5		5	
'- Menuiserie extérieure*	5		5		5	
'- Menuiserie intérieure*	9		9		9	
'- Signalisation fixe*	2		2		2	
- Signalisation mobile*	4		4		4	
Voirie		*68*		*68*		68
- Nettoyage manuel* (cantonniers)	13		13		13	
- Nettoyage mécanique*	5		5		5	
- Valets de ville*	2		2		2	
- Déchets*	21		21		21	
- Agent de propreté	1		1		1	
- Canalisation	1		1		1	
- Equipe volante* (chantiers-transports-divers)	25		25		25	
Total Voirie		*112*		*112*		*112*

**Personnel engagé également pour le service d'hiver et pour les manifestations*

Apprenti : atelier mécanique

9.2.2. Réception des Neigles

Cette équipe est en charge de l'accueil des visiteurs sur le site des Neigles, du nettoyage des locaux et de la gestion de la cafétéria, tant pour le Secteur de la voirie que celui de la STEP. La responsable gère également la saisie des heures des collaborateurs et des statistiques des déchets, ainsi que la réception téléphonique des demandes de ramassage des déchets organiques et des encombrants. Le personnel de la réception renseigne les usagers sur le traitement des déchets.

9.2.3. Ateliers techniques

- Atelier de mécanique

Les collaborateurs de l'atelier effectuent des travaux mécaniques et techniques selon les règles de l'économie, de l'écologie et de la sécurité. Grâce à une planification précise et aux compétences professionnelles de l'équipe, un travail de qualité peut être fourni à tous les services de la Ville.

Des conseils sont donnés aux services pour les achats d'engins ou de véhicules. Après une analyse des besoins, un cahier des charges est établi pour un appel d'offres. Une proposition d'adjudication est ensuite faite au service concerné. Le chef d'atelier s'occupe également de la commande, du contrôle selon le cahier des charges et de la réception des engins ou des véhicules.

L'atelier effectue l'entretien et les réparations de la plupart des véhicules, des engins et des machines de la Ville. Il contrôle et teste le système antipollution des véhicules et les prépare pour les expertises. Il construit et adapte les agrégats nécessaires au service d'hiver. Il traite les cas d'accidents avec les assurances et les réparations avec les carrossiers privés.

Il gère les obligations légales pour les poids lourds : RPLP (redevance poids lourds liée aux prestations), tachygraphe numérique, formation OACP (ordonnance réglant l'admission des chauffeurs) et contrôle des élingues et sangles d'arrimages.

Une liste non exhaustive des travaux effectués est à disposition au secrétariat du Service du génie civil (liste n° 1).

- Atelier de serrurerie

L'atelier de serrurerie s'est vu confier des travaux spécifiques de construction métallique, d'entretien et de réparation par les différents Services de la Ville et du secteur de la Voirie.

Une liste non exhaustive des travaux effectués est à disposition au secrétariat du Service du génie civil (liste n° 2).

- Nettoyage mécanique et manuel

L'emplacement et le volume des poubelles publiques sont constamment analysés. Certaines poubelles ont été remplacées par des modèles de plus grand volume afin d'éviter les débordements, principalement durant les week-ends. Cette mise en place de différents types de poubelles a prouvé son efficacité tant au niveau du travail que de la propreté.

Les dépôts sauvages dans les poubelles publiques, à savoir le fait que des usagers y jettent des sachets de déchets ménagers au lieu d'utiliser les sacs bleus officiels, sont toujours d'actualité.

Des déchets (bouteilles en verre ou en PET, canettes, papier, fruits, légumes, etc.) sont jetés dans les talus et ravins. Cela nécessite un nettoyage fréquent de la part des cantonniers.

Le nettoyage mécanique des trottoirs et des routes des communes de Givisiez et de Matran est exécuté conformément à leurs attentes.

Travaux réguliers

- du lundi au vendredi, treize cantonniers, avec l'aide de cinq balayeuses, assurent la propreté de la ville;
- cinq jours par semaine, deux valets de ville assurent la propreté des WC publics et des fontaines;
- une personne, avec l'aide d'une machine à haute pression d'eau, s'occupe des arrêts de bus, des passages piétons souterrains, des escaliers et autres trottoirs et chemins;
- les samedis et dimanches, un tournus est organisé entre les employés de la Voirie, en plus des heures hebdomadaires, afin d'assurer un service de nettoyage dans le centre-ville avec une balayeuse, un chauffeur poids lourds, un valet de ville et des cantonniers. Il s'agit d'un service effectué sur la base d'heures supplémentaires compensées durant l'année;

Les différentes actions décrites ci-dessus permettent de diminuer le littering et de rendre ainsi la ville plus propre.

9.2.4. Equipes

- Equipe volante (en collaboration avec d'autres équipes)

L'équipe volante s'occupe des déménagements et des transports pour les services de la Ville. Elle traite le nettoyage des tags et graffitis et le fauchage des bords de routes. Elle effectue le ramassage des encombrants et, en cas de besoin, soutient toutes les autres équipes de la Voirie. Son personnel est intégré dans les travaux pour les manifestations, le service d'hiver et le nettoyage du week-end.

Une liste non exhaustive des travaux effectués est à disposition au secrétariat du Service du génie civil (liste n° 3).

- Equipe de l'entretien routier, trottoirs et chemins publics, canalisations, maçonnerie (en collaboration avec d'autres équipes)

L'équipe volante "Chantiers" exécute tous les mandats transmis par le Secteur du génie civil pour les travaux de routes, de trottoirs, de canalisations et autres. Elle traite également tous les mandats de transformations demandés par l'Intendance des bâtiments. En cas de besoin, elle soutient toutes les autres équipes de la Voirie. Son personnel est intégré dans les travaux pour les manifestations, le service d'hiver et le nettoyage du week-end.

Une liste non exhaustive des travaux effectués est à disposition au secrétariat du Service du génie civil (liste n° 4).

Equipe chauffage-sanitaire et électricité

Les spécialistes en chauffage, sanitaire et électricité s'occupent principalement des travaux de transformations et de réparations dans les bâtiments de la Ville et sur les places publiques (fontaines, arrosages, etc.). Ces collaborateurs font partie de l'équipe volante "Chantiers" et participent, selon les besoins, à tous les travaux de la Voirie (chantiers, déménagements, transports, déchetterie, etc.). Ils sont également intégrés dans les travaux pour les manifestations, le service d'hiver et le nettoyage du week-end.

Une liste non exhaustive des travaux effectués est à disposition au secrétariat du Service du génie civil (liste n° 5).

Equipe de la signalisation fixe

Cette équipe reçoit principalement les mandats des Secteurs de la mobilité et de la voirie. Elle assume l'installation et l'entretien des signaux fixes, des îlots, des bornes, des miroirs et des barrières. Elle installe les compteurs de trafic, pose des radars et des signalisations de chantier. Elle remplace les plaques de noms de rues et les numéros des bâtiments, les points de limite et les bornes en granit. Elle effectue des carottages et des coupes dans le béton selon les besoins.

Une liste non exhaustive des travaux effectués est à disposition au secrétariat du Service du génie civil (liste n° 6).

Equipe de la signalisation mobile

Cette équipe reçoit principalement les mandats des Secteurs de la police locale, de la mobilité et de la voirie. Elle installe, entretient, dépanne et répare les parcomètres. Elle assume les comptages de la monnaie des parcomètres, leur mise en rouleau et leur transport à la banque. Elle colle et pose des affiches d'information. Elle met en place la signalisation pour les manifestations, selon les indications de la Police locale. Elle s'occupe du nettoyage lors des marchés au bétail et des marquages pour les cirques au parc de la Poya.

Une liste non exhaustive des travaux effectués est à disposition au secrétariat du Service du génie civil (liste n° 7).

Equipe des peintres

Cette équipe reçoit principalement les mandats des Secteurs de la mobilité et de la voirie, et de l'Intendance des bâtiments. Elle effectue des travaux de préparation, traçage et application de peinture pour les routes, les places de parc et les places de jeux. Elle exécute également tous les mandats pour les travaux de peinture, de plâtrerie, de crépissage et de pose de divers revêtements dans les bâtiments de la Ville.

Une liste non exhaustive des travaux effectués est à disposition au secrétariat du Service du génie civil (liste n° 8).

Equipe de la menuiserie intérieure

L'équipe de la menuiserie intérieure s'occupe principalement des infrastructures en bois (mobilier, portes, fenêtres, cuisine, etc.) pour les écoles et pour les bâtiments de la Ville, ainsi que des transformations de locaux pour le Service d'urbanisme et d'architecture. Elle gère également certains travaux de déménagement. Elle soutient les manifestations par le montage et le

démontage des matériaux de location sollicités par les organisateurs. Certains collaborateurs participent également au service d'hiver et aux travaux de nettoyage du week-end.

Une liste non exhaustive des travaux effectués est à disposition au secrétariat du Service du génie civil (liste n° 9).

Equipe de la menuiserie extérieure

L'équipe de la menuiserie extérieure s'occupe principalement des infrastructures en bois (barrières, portails, bancs, escaliers, ponts, etc.). Elle effectue également des travaux de construction en bois pour les écoles et les bâtiments. Elle contribue grandement au soutien des manifestations par le montage et le démontage des matériaux de location sollicités par les organisateurs. Certains collaborateurs participent également au service d'hiver et aux travaux de nettoyage du week-end.

Une liste non exhaustive des travaux effectués est à disposition au secrétariat du Service du génie civil (liste n° 10).

9.2.5. Service d'hiver

Le service d'hiver est une organisation complexe qui nécessite un grand engagement de la part de la Voirie dans le but d'offrir aux usagers des routes et des trottoirs déneigés et dégelés, dans la mesure du possible, en respectant certaines priorités.

Dès la fin de l'hiver : remise en état des engins, lames, véhicules et commande de sel.

De septembre à novembre : mise à jour du document pour l'organisation du service d'hiver, comprenant les instructions et directives, les noms de toutes les personnes engagées avec leurs tâches, les engins/véhicules et les lieux qui leur sont attribués.

Novembre : instruction au personnel concerné, tests de tous les engins et véhicules, information aux différents services : Police locale, Police cantonale, TPF, SI/Frigaz, Centre des alarmes, Mobilité et Commune de Givisiez.

Engagements 2015

- 1 responsable et 3 personnes de piquet assurent les interventions 24h/24
- piquet : 3 véhicules
- véhicules lourds : 7 véhicules
- véhicules légers : 9 Pony
- "hommes à pied" : jusqu'à 45 personnes selon les besoins

Grâce à la polyvalence (été = travail régulier, hiver = travail régulier + déneigement) et au professionnalisme du personnel, le service d'hiver peut être assuré, même dans les périodes les plus difficiles.

La collaboration avec la Commune de Givisiez relative au déneigement des trottoirs donne entière satisfaction.

9.2.6. Agent de propreté

Des campagnes d'information, de sensibilisation et des contrôles relatifs au littering, aux dépôts non conformes de sacs à ordures hors des jours et heures de ramassage et aux dépôts d'ordures ménagères dans les poubelles publiques sont toujours effectuées par l'agent de propreté.

Contrôles avec avertissements et dénonciations

Chaque année de nombreux contrôles aboutissent sur des lettres de sensibilisation et avertissement parfois suivies de dénonciations :

- nombre d'interventions (contrôle) 851
- nombre de sacs ouverts 1'959
- nombre de lettres de sensibilisation/avertissements 265
- nombre de dénonciations 147
- nombre d'amendes 105

Caméra de surveillance

L'agent de propreté a été très occupé dans la préparation et la mise en place de caméras mobile de surveillance. Après une réponse négative à la demande d'autorisation et une rencontre avec la Préfecture, cette dernière a accordé la possibilité d'effectuer des tests conformément à la protection des données afin de mieux cerner nos difficultés pour le respect de la propreté à certains endroits de la ville.

9.2.7. Déchets

Ordures ménagères et papier-carton

La gestion des déchets en ville de Fribourg est effectuée à la satisfaction des citoyens. Très peu de plaintes ou de réclamations sont enregistrées, en tenant compte du nombre d'habitants. L'adaptation et l'optimisation des prestations selon les besoins sont un processus continu.

Le dépôt des ordures hors des jours de ramassage n'est de loin pas résolu. Certes, les dépôts d'ordures ménagères ont nettement diminué en semaine et les week-ends. Cependant, les jours fériés et chômés sont peu respectés.

Un effort particulier doit être effectué pour le dépôt du papier-carton. Beaucoup trop de citoyens et commerçants du centre-ville sortent leurs déchets la veille du ramassage. Cela nuit à l'image de la ville, surtout lorsque le papier-carton est réparti sur les trottoirs (orages, animaux, fêtards, etc.).

Les dépôts de sachets d'ordures ménagères dans les poubelles publiques sont toujours courants, voire en augmentation.

Déchets organiques

La nouvelle gestion mise en place en 2014 a permis une nouvelle diminution de la quantité de déchets aux frais de la Ville. Les coûts pour la mise en compost ont ainsi diminué d'environ CHF 30'000.00 (CHF 15'000.- en 2014).

Suppression du plastique mélangé

La plupart des habitants de la ville ont accepté cette suppression du ramassage des plastiques mélangés et se sont adaptés au tri des plastiques recyclables à la déchetterie principale.

A la suite de l'augmentation des plastiques non conformes dans les conteneurs PET des points de récolte, des civilistes ont été engagés afin de faire des contrôles et de renseigner les citoyens/nes.

La mise en place de ces campagnes d'information et de sensibilisation a stabilisé l'augmentation du dépôt de plastiques non conformes.

Villars-sur-Glâne

Les prestations relatives au ramassage et au transport des déchets ont été exécutées conformément au contrat de prestation conclu avec la Commune de Villars-sur-Glâne.

Organisation

a) Déchets urbains en ville de Fribourg

- gestion téléphonique et administrative des demandes de ramassage des déchets verts et encombrants;
- 3 camions pour le ramassage des ordures ménagères les lundis, mardis, jeudis et vendredis;
- 4 camions pour le ramassage du papier/carton les mercredis;
- 1 camion pour le ramassage du papier pour l'Etat et selon des demandes spécifiques les lundis, jeudis et vendredis;
- 2 à 3 camions pour le ramassage des déchets organiques les mardis;
- 1 camion pour le ramassage des objets encombrants selon les besoins.

b) Déchets urbains pour la Commune de Villars-sur-Glâne

- gestion téléphonique et administrative pour les demandes de transport et de ramassage porte-à-porte, ainsi que pour les relevés statistiques;
- 1 camion pour le ramassage des ordures ménagères, des déchets organiques et du papier-carton;
- utilisation partielle de camions pour les transports des déchets de la déchetterie de Sainte-Apolline et des déchetteries de quartier.

Déchetterie principale des Neigles

La fréquentation importante de la déchetterie principale des Neigles démontre l'intérêt des citoyens au tri des déchets et contribue à une meilleure récupération des déchets recyclables.

Les différents objets encombrants déposés sont soit démontés sur place, soit amenés directement chez un récupérateur, pour le recyclage de leurs composants.

La possibilité de déposer plus de 25 types de déchets est un service indispensable et très apprécié des usagers.

3 à 6 personnes sont affectées pour ce service "clientèle". En semaine, jusqu'à 270 véhicules par jour et le samedi matin, jusqu'à 250 véhicules en 3 heures, ont été enregistrés.

Points de récolte

Les habitants de la ville de Fribourg disposent de 15 points de récolte en plus de la déchetterie principale pour déposer leurs déchets recyclables.

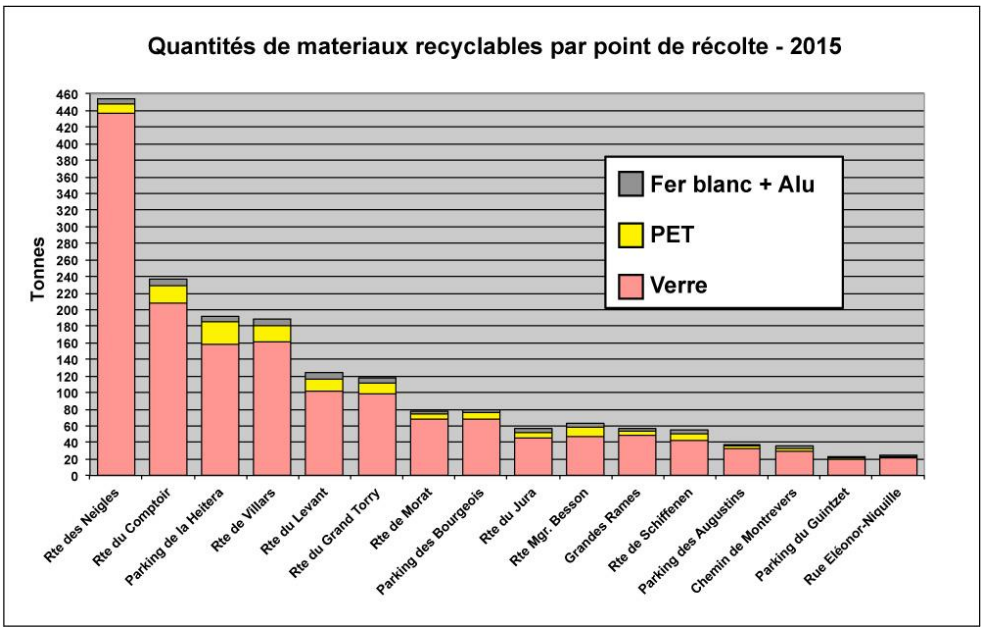

Déchets organiques

Entre mars et novembre, les habitants n'ont plus l'obligation de demander le service par téléphone ou internet, car le ramassage a lieu systématiquement tous les mardis dans toutes les rues de la ville. Une inscription unique à l'abonnement DechVert est suffisante.

En hiver (décembre à février), le ramassage a lieu uniquement sur demande (par téléphone le lundi après-midi précédent le jour de ramassage).

En 2015, 1400 personnes étaient inscrites à l'abonnement DechVert.

Suppression du service de broyage

Depuis plusieurs années, le Secteur de la voirie proposait aux habitants de la ville un service de broyage des branches deux fois par année, soit au printemps et en automne. Depuis quelques années, ce service ne répondait plus à une grande demande (une quarantaine d'inscriptions par année). Vu les coûts élevés du service (location du broyeur, heurs machines, heures personnel), le Conseil communal a décidé de supprimer ce service à partir du 1er janvier 2015. La population a été informée par le biais du "1700" et le site Internet.

Communication

- Publication d'articles dans le "1700"; rubrique Abfall-Info-Déchets (tous les deux mois).
- Elaboration d'une nouvelle brochure d'information sur le tri des déchets en format A5, en collaboration avec le secteur de la Communication et une agence de graphisme. Impression de 25'000 exemplaires par la Centrale d'impression, distribution dans tous les ménages de la ville et à tous les nouveaux arrivants par le biais du Contrôle des habitants.
- Mise à jour du calendrier déchets 2015 et distribution avec la brochure.

- Création de feuilles d'informations en six langues : anglais, italien, espagnol, portugais, serbe, turc.
- Mise à jour du site Internet www.ville-fribourg.ch/dechets et www.stadt-freiburg.ch/abfall.
- Création de diverses affiches, flyers, etc.

Fribourg, ville propre – actions

La stratégie "Fribourg, ville propre", lancée en 2012, vise à lutter contre le littering et le dépôt sauvage de déchets dans les lieux publics. La stratégie comporte 17 mesures, qui seront mises en place d'ici 2016.

Plusieurs mesures ont été réalisées :

- suite de l'adaptation des poubelles selon les besoins (lieu, volumes);
- collaboration avec les responsables de "l'Ecole des p'tits artistes" (= activités extra-scolaires) : organisation de l'exposition Recycl'Art à la déchetterie des Neigles; présentation au public des œuvres d'art créées par les enfants à partir de matériaux recyclés;
- journée de sensibilisation aux déchets organisée pour tous les enfants de l'école de l'Auge : visite de la déchetterie des Neigles et action de nettoyage dans le quartier;
- journée de sensibilisation sur le thème du "littering" organisée pour les élèves de la DOSF, proposition d'ateliers, participation des cantonniers;
- proposition d'une introduction au thème des déchets dans le cadre d'un cours organisé par la Police cantonale pour des jeunes migrants;
- présence des ambassadeurs IGSU (Communauté d'intérêts pour un monde propre) en ville de Fribourg du 27 avril au 2 mai 2015; interventions dans les écoles primaires (Jura, Bourg, Botzet);
- campagne d'action et de sensibilisation pour réduire les déchets lors de la fête du Valete : distribution d'affiches dans les écoles, sensibilisation par l'engagement d'auxiliaires (étudiants), amélioration de l'infrastructure sur les Grand-Places le soir du Valete : conteneurs et bennes supplémentaires, présence pendant la fête de la Police locale et de la Voirie;
- coordination et accompagnement d'actions de nettoyage organisées par des entreprises et associations : Alcon, Mains serviables, Jeune chambre économique;
- participation à l'action "Coup de balai" du 21 mars 2015 : nettoyage des berges de la Sarine organisée en collaboration avec les Associations de quartiers de l'Auge et de la Neuveville;
- participation au "Clean-Up Day" du 14 avril 2015 : action de nettoyage dans le quartier du Schoenberg, en collaboration avec l'Association de quartier;
- soutien de l'action "Chaises longues" organisé par l'association REPER sur les Grand-Places et à la place du Domino : formation de jeunes, mises à disposition de matériel;
- stand d'information à la manifestation d'accueil pour nouveaux arrivants organisé par la Ville de Fribourg le 3 octobre 2015.

Manifestations - application de la directive

- Application de la directive pour les manifestations en collaboration avec la Police locale : obligation de présenter un concept-déchets avec l'utilisation de gobelets réutilisables.
- Contrôle et validation de 82 concepts de déchets présentés par les organisateurs des manifestations.
- Contact avec les organisateurs de manifestations, soutien et conseils.

Contacts divers

- contacts avec la population : réponse aux questions par téléphone ou courriel, conseils;
- contacts avec d'autres communes - visites de la déchetterie;
- contact avec les écoles : mises à disposition de matériel pédagogique, conseils;
- visites de la déchetterie des Neigles avec des classes et groupes : total 13 classes, env. 200 personnes;
- contact avec des étudiants concernant des études, travaux de diplôme;
- soutien du groupe d'entretien des places de compostage du quartier d'Alt et d'université de Fribourg (jardin botanique).

Statistiques

- préparation des statistiques déchets pour 2015, publications dans le "1700" et sur le site Internet.

		Total déchets			Déchets incinérés SAIDEF				Déchets recyclés (ramassages, points de récolte et déchetterie des Neigles)							
Année	Habitants	Incinérés to	Recyclés to	Total to	Ordures ménagères to	Objets encom-brants to	Nettoyage ville to	Déchets plastiques to	Papier et carton to	Déchets organiques to	Verre en bouteille to	PET to	Plastique to	Fer blanc et aluminium to	Vieux métaux to	EPS (sagex) to
2000	35'490	10'858	7'561	18'419	8'703.14	1'300.00	854.66		3'979.18	1'784.40	1'411.42	123.96		71.03	166.36	
2001	35'895	10'328	7'355	17'682	8'103.52	1'248.56	975.75		3'912.32	1'611.52	1'434.34	133.25		66.13	171.04	
2002	36'491	9'696	7'830	17'526	7'666.34	1'094.41	935.03		3'987.12	1'755.77	1'547.98	174.78		82.17	194.96	
2003	36'817	9'583	8'062	17'644	7'667.23	1'097.16	818.23		4'153.34	1'756.00	1'525.46	199.84		83.43	198.20	
2004	37'175	9'788	8'338	18'126	8'043.29	981.44	763.37		4'189.29	1'867.18	1'568.95	200.59		87.54	229.78	
2005	37'224	9'245	9'108	18'353	8'039.98	456.98	748.42		4'126.07	1'776.50	1'585.72	208.47		87.47	229.21	
2006	37'251	9'364	9'612	18'976	7'974.10	480.43	909.52		4'205.77	1'846.68	1'595.39	207.27		92.28	276.82	
2007	37'078	9'689	9'978	19'667	8'173.97	455.48	1'059.21		4'173.39	2'104.51	1'567.15	184.93	63.04	84.34	312.83	
2008	37'088	9'473	10'103	19'575	7'921.24	489.17	1'018.79	43.46	4'266.59	2'199.45	1'543.46	185.42	44.42	99.52	291.84	2.20
2009	37'242	9'820	10'101	19'920	8'202.63	504.71	981.10	131.20	4'070.03	2'435.03	1'518.76	177.92		99.07	321.03	1.30
2010	37'571	9'500	10'122	19'622	8'017.85	548.62	788.94	144.58	4'036.98	2'581.77	1'524.06	184.50		106.50	287.73	0.21
2011	38'400	9'776	10'397	20'173	8'141.73	569.10	880.35	184.72	4'223.97	2'631.44	1'523.30	190.42		102.71	324.83	0.36
2012	39'668	9'761	10'559	20'320	8'066.85	533.63	910.72	249.35	4'092.08	2'919.07	1'586.22	189.00		122.02	282.30	0.80
2013	40'464	9'640	10'591	20'231	7'969.34	518.33	856.00	296.45	4'033.61	2'978.06	1'561.58	192.54	3.20	117.46	287.46	2.27
2014	41'293	9'192	10'398	19'590	7'869.16	308.98	835.78	178.42	3'959.36	2'770.58	1'604.34	184.80	73.77	119.75	265.47	2.30
2015	41'572	8'964	9'740	18'704	7'894.14	320.52	749.44	0.00	3'831.22	2'374.59	1'553.17	184.32	68.97	105.24	293.45	2.10

	Déchets recyclés (ramassages, points de récolte et déchetterie des Neigles)															
Année	Bois to	Huile to	Pneus usés to	Bureau-tique (Swisco) to	App. ménagers (petits) to	App. ménagers (grands) to	App. frigori-fiques to	Tubes Néon to	Piles to	Batteries voitures to	Capsules Nespresso to	Médica-ments to	Peintures et solvants to	Matériaux inertes to		
2000		21.45				2.29	1.00									
2001		20.03				4.11	1.92									
2002		18.99	3.72	41.64	12.00	7.33	3.49									
2003		24.65	8.85	52.92	23.50	20.85	14.82									
2004		23.40	14.86	76.12	29.71	29.59	20.97									
2005	674.89	21.03	11.28	103.92	33.08	26.47	20.32	0.78	1.09	5.55	0.16	3.19	9.39	183.00		
2006	866.30	20.52	12.98	127.61	36.23	31.88	22.06	0.75	1.41	2.67	0.72	2.41	7.23	255.00		
2007	903.79	25.68	12.90	126.32	43.15	58.71	22.89	1.47	1.94	7.37	0.87	2.07	12.37	268.50		
2008	903.37	26.10	15.08	139.43	49.21	24.80	22.89	1.54	1.63	4.63	2.24	0.54	9.71	268.50		
2009	920.52	19.10	15.52	159.13	54.25	25.22	23.33	1.81	1.94	5.65	3.34	0.41	11.24	235.98		
2010	863.66	17.30	15.62	152.46	54.02	25.58	21.28	1.61	2.07	6.13	3.83	1.44	8.56	226.53		
2011	860.03	24.50	14.48	174.12	61.10	22.00	21.89	2.33	2.79	5.48	4.89	2.01	8.34	193.03		
2012	812.64	17.73	15.80	157.15	59.17	24.54	21.45	2.06	2.36	5.65	6.70	2.59	10.21	229.67		
2013	866.87	15.96	15.64	159.72	57.12	16.07	20.58	2.22	1.60	4.30	4.76	2.37	10.19	237.01		
2014	928.59	11.04	14.74	152.83	49.71	24.02	19.66	2.09	2.23	4.57	5.18	2.77	10.00	190.32		
2015	906.06	7.78	6.18	133.67	46.92	20.18	19.14	1.50	2.43	4.30	5.22	1.23	5.35	166.80		

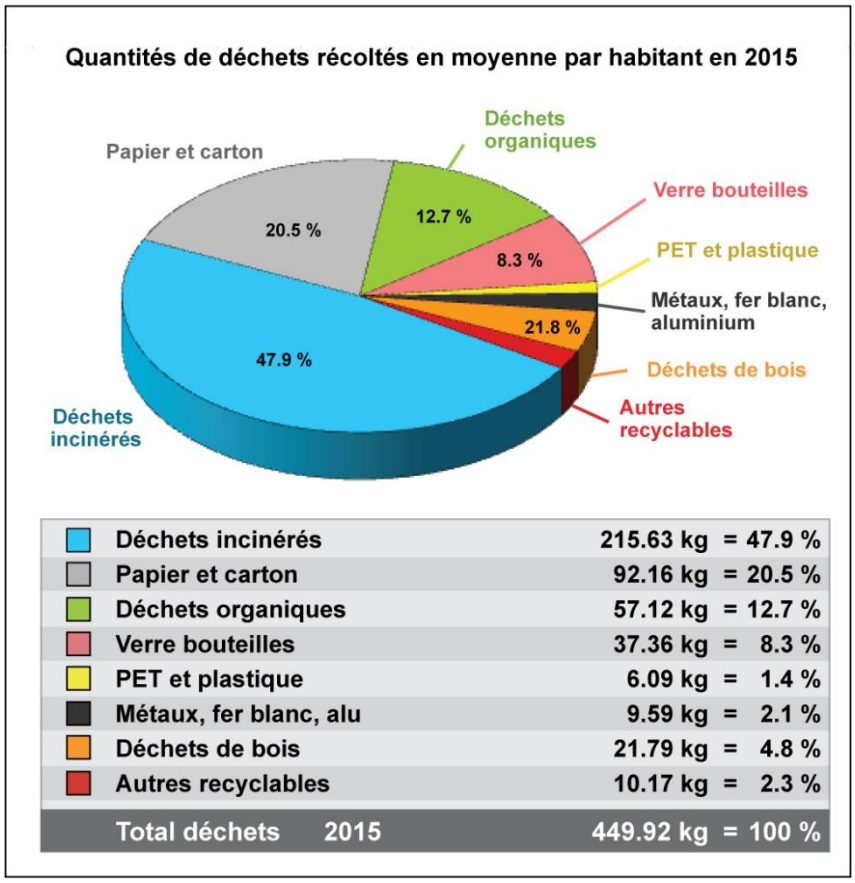

Déchets incinérés	215.63 kg	= 47.9 %
Papier et carton	92.16 kg	= 20.5 %
Déchets organiques	57.12 kg	= 12.7 %
Verre bouteilles	37.36 kg	= 8.3 %
PET et plastique	6.09 kg	= 1.4 %
Métaux, fer blanc, alu	9.59 kg	= 2.1 %
Déchets de bois	21.79 kg	= 4.8 %
Autres recyclables	10.17 kg	= 2.3 %
Total déchets 2015	449.92 kg	= 100 %

9.3. Décharge de Châtillon

La décharge de Châtillon est exploitée par une équipe de trois personnes selon l'organisation suivante :

- le chef d'exploitation;
- 1 machiniste;
- 1 contrôleur-peseur, réparti pour trois sociétés (SFR, Fricompost, Ville de Fribourg).

L'année 2015 est la 20ème année d'exploitation de la décharge.

L'année 2015 fut une année moyenne quant à la réception des déchets mixtes ainsi que des terres polluées. L'usine d'incinération SAIDEF a livré au total 21'303 t de scories provenant des ordures ménagères (UIOM) et de cendres issues de l'incinération des boues de STEP (IBS).

9.3.1. Total des déchets

Le total des déchets réceptionnés a été de 46'559 t (55'196 t pour l'année précédente) qui se composent de :

- terres souillées : 4'002 t (10'090 t);
- rebuts de recyclage, résidus de station d'épuration : 1'893 t (2'993 t);
- déchets spéciaux : 11'219 t (10'658 t);
- scories de l'usine d'incinération : 21'303 t (21'905 t);
- boues de curage de route : 2'529 t (2'613 t);

- déchets goudronneux contenant des HAP : 2’825 t (4’462 t);
- cendres sous chaudière : 160 t (827 t);
- amiante : 2'628 t (1'648 t).

Remarques

- Dans les 4'002 t de terres souillées, 603 t proviennent de l'assainissement de buttes de stands de tir.
- Une torchère couplée à une station de soutirage a brûlé 2'743 m^3 de méthane produit par les étapes 1 + 2 mixtes de la décharge. Le soutirage est effectué de manière sporadique, jusqu’à ce que ces valeurs descendent en-dessous des seuils de fonctionnement.
- Un partenariat avec la Société fribourgeoise de recyclage (SFR) a été conclu, afin de revaloriser les mâchefers provenant de l’usine de revalorisation thermique des déchets (SAIDEF). Ces matériaux sont chargés et transportés sur le site, pour que la SFR puisse les traiter. Cette opération consiste à récupérer les parties ferreuses et non ferreuses se trouvant encore dans ces matériaux mis en décharge.

9.3.2. Travaux d'aménagement de la décharge

- Etape 2 + 3 : suite des travaux commencés en 2012 pour la couverture définitive. Une surface complémentaire d’environ 8’000 m^2 a été réalisée.
- Une étanchéité entre différents casiers pour environ 1'000 m^2 a été réalisée avec une nouvelle technique. Ce sont désormais des bâches en bentonite qui sont posées, afin de gagner de l’épaisseur d’étanchéité.

Pour effectuer la mise en décharge et différents travaux sur le site, quatre machines sont à disposition :

- 1 compacteur
- 1 trax sur chenilles
- 1 pelle sur chenilles
- 1 camion 4 essieux.

Durant l'année, environ 45 personnes ont visité la décharge de Châtillon (collectivités publiques, ingénieurs, étudiants, particuliers, etc.).

9.3.3. Décharge de la Pila

Le Consortium pour l’assainissement de la Pila, composé du Service des forêts du Canton et de la Ville, avait déposé en décembre 2010 l’étude d’assainissement. Cette étude a été adressée au Service cantonal de l’environnement (SEn) et ce dernier, en collaboration avec l’Office fédéral de l’environnement (OFEV), a retransmis des compléments. Des discussions entre toutes les parties ont eu lieu et la Ville est en attente d’une décision des autorités quant à ses prises de position aussi bien à propos du moyen d’assainir que de la répartition des coûts entre les perturbateurs.

9.3.4. Autres sites pollués

Des sites pollués classés "anciennes décharges publiques" sont recensés dans le cadastre cantonal des sites pollués. En fonction de leur classification, certains sites ont fait l'objet d'études préliminaires. Il s'agit du Vallon de Pérolles, de Pfaffengarten et de Châtillon 1ère étape.

Une étude historique du site de la décharge de Châtillon 1ère étape est en cours. Des forages ont été entrepris afin d'effectuer des prélèvements pour avoir des résultats des eaux souterraines.

Pour les autres sites, les investigations seront entreprises en fonction du calendrier établi par le Canton.

9.4. Station d'épuration des eaux (STEP)

9.4.1. Organisation

La STEP a été exploitée et entretenue par une équipe de 8 personnes (8) selon l'organisation suivante :

- le chef d'exploitation
- le laborant et chef d'exploitation-adjoint
- 6 employés de STEP : 3 mécaniciens et 3 électriciens

Ce personnel a exploité et entretenu la station d'épuration, la station de prétraitement de la décharge de Châtillon, les dix stations de pompage, les cinq bassins d'eau pluviale et effectué les analyses des eaux industrielles.

9.4.2. Exploitation, entretien

La charge hydraulique a été de 7'806'160 m^3 (7'924'120 m^3), avec une pluviométrie de 676 mm (1'038 mm).

La couverture des besoins en énergie thermique a été assurée par la récupération de chaleur sur les moteurs à gaz, complétée par 2 litres de mazout (12 litres) sur les chaudières.

Il a été réceptionné et traité 10'142 m^3 (9'998 m^3 y compris Micarna, Cremo, STAPR Châtillon) de boues provenant des autres STEP du Canton.

La production des boues déshydratées, y compris les fournitures extérieures, a été de 5'013 tonnes à 28% de matière sèche (5'433 tonnes à 27%).

5'013 tonnes de boues, livrées en 341 transports (5'433 tonnes / 359 transports), ont été incinérées dans l'installation de la SAIDEF.

En collaboration avec la STEP de Pensier, la STEP de Fribourg prend en charge une partie des boues de Micarna. Pour 2015, cette prise en charge concerne 7'191 m^3.

Depuis février 2007, l'usine Cremo déverse ses eaux industrielles à la STEP. Ainsi, 702'044 m^3 (683'885 m^3) ont été traités durant l'année 2015. Des solutions aux problèmes des graisses ont été étudiées et une installation de flottation a été financée par Cremo sur le site de la STEP et mise en service à la mi-septembre.

Autres travaux réalisés :

- contrôle des bassins (biologie) par la firme Holinger;
- entretien des biofiltres pour la nitrification;
- réalisation du bassin d'eau pluviale de la Motta.

Beaucoup d'autres travaux d'entretien, de révision et de renouvellement ont été entrepris par le personnel de la STEP, de façon autonome ou en collaboration avec des entreprises spécialisées.

La valorisation de la chaleur par le biais d'un chauffage à distance (CAD) a fait l'objet d'études en collaboration avec les SI/Frigaz afin de proposer cette solution dans le cadre de la réalisation d'un plan d'aménagement de détail.

En vue du traitement des micropolluants, un bureau spécialisé a été mandaté afin de réaliser des études de faisabilité et d'efficience tenant compte du contexte particulier de la STEP de Fribourg (place à disposition, utilisation des biofiltres, etc.).

En collaboration avec FRIGAZ, une installation de traitement du biogaz a été mise en service en avril 2012. La STEP a fourni 1'556`933 $m^3$ (1'937`880 m^3).

La production d'électricité pour les couples chaleur-force (CCF) se fait à partir de gaz naturel fourni par FRIGAZ et a été de 1'849'981KWh.

Il y a eu 11 visites (16), 6 exercices de pompier et 3 entraînements avec chiens de la police cantonale sur le site de la STEP.

9.5. Economat central et magasins/Dépôts et logistique des manifestations

L'Economat central dépend du Secteur de la voirie. Les collaborateurs sont responsables de la gestion des magasins et des dépôts, ainsi que pour la fourniture logistique de matériel pour les manifestations.

9.5.1. Economat central, magasins / dépôts

L'Economat collabore prioritairement avec les entreprises de la ville et du canton de Fribourg. Les conditions d'achat, y compris rabais et escompte, sont régulièrement négociées avec nos principaux fournisseurs et tous les services peuvent en bénéficier.

La mise en en place finale des achats de l'Economat, via une plateforme informatisée, a simplifié et amélioré les demandes des utilisateurs.

En tant que membre du GRECO (Groupe romand des économats cantonaux et communaux), l'Economat bénéficie des prix basés sur des contrats et des marchés annuels négociés par le gérant de la centrale d'achats Grafosa.

Pour les cas particuliers, des appels d'offres sont adressés à plusieurs fournisseurs potentiels. Les offres sont analysées, des tableaux comparatifs sont établis et l'adjudication se fait en accord avec les services concernés.

Tous les articles sont saisis dans une base de données. Cela permet d'obtenir une rapide connaissance des produits en stock et une maîtrise des entrées et sorties du magasin.

9.5.2. Logistique des manifestations

La Voirie soutient grandement les manifestations en ville de Fribourg, en fournissant de la main-d'œuvre et/ou du matériel aux différentes sociétés et associations locales. Grâce à la flexibilité et la polyvalence professionnelle des collaborateurs, la Voirie a pu assurer les prestations de toutes les manifestations demandées par les organisateurs.

Une partie des prestations a été facturée aux sociétés, aux associations et à certains privés, selon la décision du Conseil communal du 8 novembre 1999 relative à la facturation des prestations.

- Situations 2013, 2014 et 2015

Prestations facturées	2013	2014	2015
Location du matériel : - barrières Vauban - podiums, estrades - tables, bancs - décorations florales - etc. Elimination des déchets Nettoyage Transports Main-d'œuvre Rabais 20%	 CHF 84'630.25 CHF - 5'557.60	 CHF 86'042.70 CHF - 2'000.35	 CHF 62'219.20 CHF – 2'710.55
Prestations gratuites	**2013**	**2014**	**2015**
Location du matériel Nettoyage Transports Main-d'œuvre	 CHF 622'125.35	 CHF 591'497.90	 CHF 579'424.35
Total	**CHF 701.198.00**	**CHF 675'540.25**	**CHF 638'843.00**

Après 2014, année assez forte en demandes de manifestations (~181), 2015 est restée dans la même tendance, soit 175 manifestations, pour lesquelles le personnel de la Voirie a été très fortement sollicité. Exemple : le tour de Romandie qui a nécessité pas moins de 732 heures de travail dans un laps de temps réduit.

Une liste non exhaustive est à disposition au secrétariat du Service du génie civil (liste n° 11).

9.6. Cadastre

L'effectif du secteur du Cadastre se compose de quatre personnes occupées à plein temps, d'une personne à 70%, d'une collaboratrice administrative à 70% et d'un aide de terrain à 50%.

Durant l'année 2015, les tâches suivantes ont été exécutées :

9.6.1. Mensuration et conservation cadastrale

- Travaux administratifs

- traitement des dossiers d'expropriations. Une liste complète est à disposition au secrétariat du Service du génie civil (liste n° 12);
- participation à différentes séances et Commissions.

Travaux techniques

- mise à jour informatique de la base cadastrale deux fois par année;
- tirage et collage des plans muraux se trouvant dans les bureaux de l'administration;
- établissement de divers plans, documents et fichiers informatiques pour les services communaux et les privés;
- mensuration, piquetage, implantation, calculs et transferts de données pour les Services communaux;
- établissement et suivi des dossiers pour la nouvelle dénomination des rues et la numérotation des bâtiments. Vision locale, commande, vérification de la pose pour 33 plaques de noms de rues et de 69 numéros de bâtiments, y compris facturation des prestations;
- contrôle des chantiers et réalisation de toutes les tâches incombant aux communes pour la conservation cadastrale;
- vision locale, puis préparation des documents pour les ordres de mensuration de tous les bâtiments modifiés durant l'année;
- maintenance et gestion de tous les documents techniques de la mensuration pour le territoire de la Commune de Fribourg;
- sur mandat du Service cantonal du cadastre et de la géomatique, relevé de points de polygone et de points de triangulation sur tout le territoire de la commune pour les besoins des calculs de transformation des coordonnées géographiques, pour satisfaire le nouveau cadre de référence MN95 rattaché au système européen de coordonnées de référence;
- rétablissement des points de polygone et des points limites détruits par les travaux accomplis par les Services communaux;
- numérisation et contrôle des dossiers "permis de construire", puis liaison à l'application "FriDatec", en partenariat avec l'Inspectorat des constructions;
- contrôle de tous les plans de situation liés aux autorisations de construire, avec étude des dossiers, préavis et contrôle de l'exécution de ces derniers;
- taxe de raccordement aux canalisations des eaux usées : vérification des calculs de surface, facturation de tous les émoluments et traitement de tous les dossiers de recours;
- préparation des dossiers suite à l'estimation des bâtiments par la Commission de l'ECAB avec vision locale, contrôle et mise à jour des bases géographiques et "FriDatec" suite au traitement de ces dossiers;
- "Cadastre administratif" : tenue à jour mensuelle des données, recherche et contrôle des renseignements, préparation des données pour la facturation de la contribution immobilière;
- "RegBL" Registre des Bâtiments et Logement : tenue à jour des données concernant les logements suite au permis de construire;
- traitement du dossier "Recensement annuel des logements vacants";
- mise à jour des listes pour le calcul des équivalents habitants dans le cadre de la révision du règlement sur les taxes d'épuration, suite aux nouvelles constructions.

9.6.2. SITECOF : Système d'information du territoire de la Commune de Fribourg

- le personnel du secteur du Cadastre a consacré la majeure partie de son occupation à poursuivre les tâches dévolues au projet "Sitecof";
- toutes les applications du SIT sont mises à jour et maintenues par les collaborateurs du Secteur du cadastre, en collaboration avec les services concernés. Une liste complète est à disposition au secrétariat du Génie civil (liste n° 12):
- pour permettre au Secteur de la voirie d'avoir une meilleure vue d'ensemble et une bonne gestion des plaintes déposées auprès de la Police cantonale pour des graffitis sur le domaine public ou sur les bâtiments communaux, le Secteur du cadastre a développé une application qui permet de visualiser géographiquement sur une carte les endroits détériorés par des graffitis. Cette application permet de sortir toutes les plaintes par « tagueur », par endroit géographique et surtout permet d'avoir des archives facilement consultables et de gérer les dossiers beaucoup plus facilement;
- Sitecof comprend actuellement 30 domaines. Des clients externes à la Commune de Fribourg sont hébergés sur le SIT. Les communes de Givisiez (Plan d'aménagement local et assainissement), Matran (Plan d'aménagement local, assainissement, circulation, cimetière et éclairage public) et l'Agglo (sites Internet) bénéficient de prestations fournies par le Secteur du cadastre. Une liste complète est à disposition au secrétariat du Génie civil (liste n° 12);

- la maintenance des installations, la maintenance des postes de travail, l'administration, l'exploitation, l'organisation, l'instruction et la gestion du système pour les applications et les bases de données du projet sont exécutées par le groupe de projet "Sitecof", en étroite collaboration avec le Service informatique de la Ville;
- l'application cantonale "Harmbat" (HARMonisation des BATiments) a été abandonnée pour des raisons de divergences de vue au sein des services de l'Etat. Par contre, le projet d'harmonisation des adresses des bâtiments au niveau cantonal subsiste. Le Secteur du cadastre appuie activement cette démarche pour pouvoir utiliser ces données plus facilement dans les programmes informatiques de la Ville;
- de nombreux rapports avec les données provenant de SITECOF ont pu être fournis aux collaborateurs pour leur travail, ainsi que pour les bureaux externes travaillant pour les services de la Ville;
- en collaboration avec la Bibliothèque cantonale, nous avons mis en ligne sur internet plus de 110 cartes historiques de la Ville de Fribourg. Ces cartes vont du 19ème au 21ème siècle;
- le secteur du Cadastre a acquis un laser scanner pour effectuer des relevés en 3D, ce qui permet notamment d'assurer la sécurité des citoyens et de prévenir des possibles dangers par l'effondrement partiel des falaises sur le territoire de la commune. Ces relevés seront effectués une fois par année. Le Secteur du cadastre a mis en place, avec le soutien de l'Ecole d'ingénieurs d'Yverdon, les points de base pour ces relevés ainsi que l'état "zéro" de la situation des falaises.

- en collaboration avec l'Ecole d'ingénieurs d'Yverdon, le Secteur du cadastre a construit en 3D la modélisation de tous les bâtiments de la Ville de Fribourg. Ce travail permettra de mettre en place « la restriction de droit public à la propriété foncière (RDDPF) ». Les architectes et mandataires de la commune pourront également prendre ces données pour établir les futurs plans de la Ville de Fribourg en 3D;
- de nombreuses listes et rapports divers établis à partir de SITECOF, avec le logiciel "BusinessObjects", ont été configurés pour améliorer le travail des Services communaux.

9.6.3. Sites cartographiques Intranet et Internet

Les options prises par le Conseil communal de réaliser et de maintenir en "interne" le contenu des sites de la Ville demandent aux collaborateurs du Cadastre de fournir les prestations suivantes :

- établissement et tenue à jour de tous les documents cartographiques publiés pour l'ensemble des Services communaux;
- configuration de "masques" de diffusion;
- formation continue pour les utilisateurs;
- modifications, mise à jour et création de sites au moyen de "Neapoljs" (logiciel de diffusion des données en internet et intranet);
- configuration et maintenance des logiciels de diffusion avec adaptation des pages publiées;
- travaux administratifs.

10. SERVICE D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE

Le Service est placé sous la direction de M. Jean Bourgknecht. La Chef de service est **Mme Nicole Surchat Vial**, Architecte de Ville. Le Service d'urbanisme et d'architecture est composé de quatre secteurs : Projets urbains, Intendance des bâtiments, Inspectorat des constructions, Parcs et Promenades.

10.1. Projets urbains

Les projets majeurs qui ont occupé le Service d'urbanisme et d'architecture sont les suivants :

10.1.1. Etudes urbanistiques

- **Révision du Plan d'aménagement local (PAL)**

Le dossier du PAL a été déposé le 31 décembre 2014.

Etat d'avancement :

- transmission pour examen préalable au SECA : décembre 2014;
- études densité, paysage : 2015-2016;
- expertise patrimoine : 2015-2016.

Suite de la procédure :

- finalisation des études densité, paysage, patrimoine : 2016;
- retour du préavis d'examen préalable : escompté en 2016;
- modification suite au préavis cantonal : 2016 et suivants;
- validation par le Conseil communal : 2017/2018;
- enquête publique : escomptée en 2017/2018.

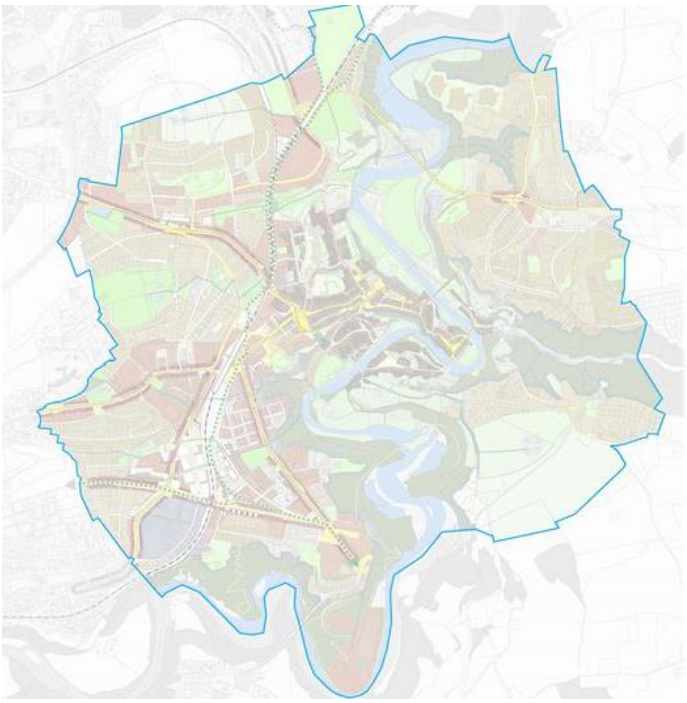

- Plateau d'Agy, Saint-Léonard XL y compris Centre cantonal de natation (CNN), Plan directeur intercommunal du Plateau d'Agy

Projet en bref :

- le Plateau d'Agy, situé sur les Communes de Granges-Paccot et de Fribourg, constitue un site stratégique de l'Agglo avec la nouvelle halte RER Saint-Léonard et les infrastructures cantonales (Centre cantonal de natation, terrains de football et basketball).
- objectifs : gestion de la mobilité et développement par étapes;
- programme sur périmètre SLXL (Centre cantonal de natation, patinoire, bureaux, logements, Maison des sports).

Etat d'avancement :

- étude directrice pour le secteur stratégique de développement SLXL : terminée en 2015;
- en vue de la révision du Plan directeur intercommunal du Plateau d'Agy (PDIPA) : 2016-2018.

Projet en bref (Centre cantonal de natation) :

- bassin de natation (50 mètres), de plongeon, non-nageurs, enfants bas âge, plan d'eau de loisir;
- un programme administratif et programmes annexes (16'000 m^2) : surfaces administratives, logements, hôtels, commerces.

Etat d'avancement :

- étude programmatique pour le secteur stratégique de développement SLXL : terminée en 2015;
- 2016 : définition de la démarche pour le CCN, montage du projet et programmes annexes; concours investisseurs / architectes, partenariat public privé, etc.

- Masterplan Tour-Henri, Miséricorde, Hôpital des Bourgeois

Projet en bref :

- le secteur d'environ 60'000 m^2 est compris dans l'inventaire des sites à protéger en Suisse (ISOS). Il intègre les terrains de la Tour-Henri, les sites de l'Université de Fribourg, de l'ancien Hôpital des Bourgeois, de la Poste ainsi que les terrains limitrophes appartenant aux CFF.

Objectifs :

- créer un espace urbain majeur, la place du Campo, qui se développe le long de la façade Sud-Est de l'Université Miséricorde;
- première étape : Faculté de droit;
- constructions ultérieures : développement des parcelles de La Poste.

Etat d'avancement :

- concours de La Poste : 2015-2016.

10.1.2. Plan d'aménagement de détail (PAD); Plan d'aménagement spécial (PAS); Plan d'affectation cantonal (PAC)

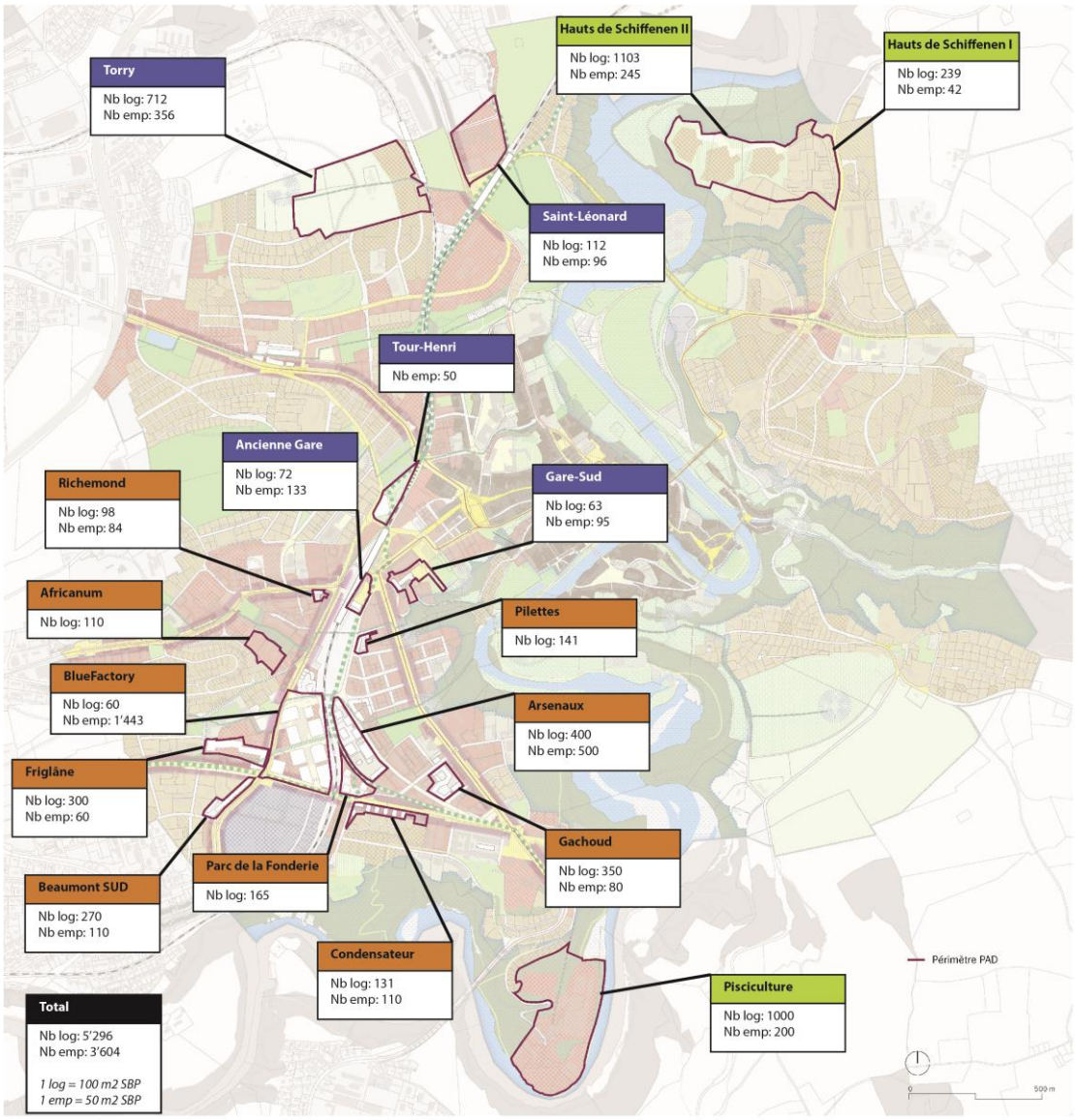

PAD Africanum

Situé à la Vignettaz, il appartient à l'Institut Lavigerie (Pères Blancs).
Affectation : logements et maintien des bâtiments ecclésiastiques.

Objectif du PAD:

- intégrer un projet de 110 logements dans un site de grande qualité paysagère situé à 5 minutes de la Gare CFF.
- examen préalable DAEC : novembre 2015;
- enquête publique : novembre 2016.

PAD Arsenaux

Nombre de logements : 400
Emplois : 500
Situé sur l'ancien site des "Arsenaux", le PAD participe à la densification du Plateau de Pérolles.

Objectifs du PAD :

- mixité des fonctions : Haute école de santé; nouveau Musée d'histoire naturelle et 500 logements;
- site desservi par la voie de mobilité douce Gare-Pérolles.

Etat d'avancement :

- approbation conditionnelle (86 LATeC) du PAD par la DAEC : mai 2015;
- Mise à l'enquête complémentaire : juin 2016.

PAD Beaumont-Sud

Nombre de logements : 270
Emplois : 110

Densification du versant sud-est du quartier de Beaumont. Nouveau front bâti proposant un généreux espace public le long de la route de la Glâne. La tour de 60 mètres placée à l'angle sud du périmètre signalera la nouvelle entrée de Fribourg dans ce secteur.

Objectifs du PAD :

- mixité d'affectations : commerces au niveau de la route, logements dans les étages et un hôtel dans la tour. Site desservi par la voie de mobilité douce Gare-Pérolles.

Etat d'avancement :

- approbation par la DAEC : août 2015;
- mise à l'enquête des bâtiments : octobre 2015.

PAD Parc de la Fonderie

Nombre de logements : 165
Maintien des qualités et du caractère végétal du lieu, pente naturelle, faible coefficient du sol.

Objectifs du PAD :

- maintien de la friche végétale le long de la voie industrielle; Liaison piétonne voie industrielle - route de la Fonderie; trois immeubles d'habitation d'environ 30 mètres de haut pour 165 logements.

Etat d'avancement :

- approbation conditionnelle DAEC : juillet 2015;
- enquête complémentaire et demande de permis : décembre 2015.

PAD Friglâne

Nombre de logements : 300
Emplois : 60
Friche industrielle située dans un vallon en contrebas de la route de Beaumont.

Objectifs du PAD :

- accueillir un nouveau quartier principalement affecté à du logement avec des surfaces commerciales et des équipements au rez-de-chaussée;
- prévoir une perméabilité des cheminements de mobilité douce ainsi que l'aménagement de deux vastes espaces publics définis par les nouveaux bâtiments.

Etat d'avancement :

- accord de principe du Conseil communal : juillet 2015;
- transmission pour examen préalable DAEC : novembre 2015.

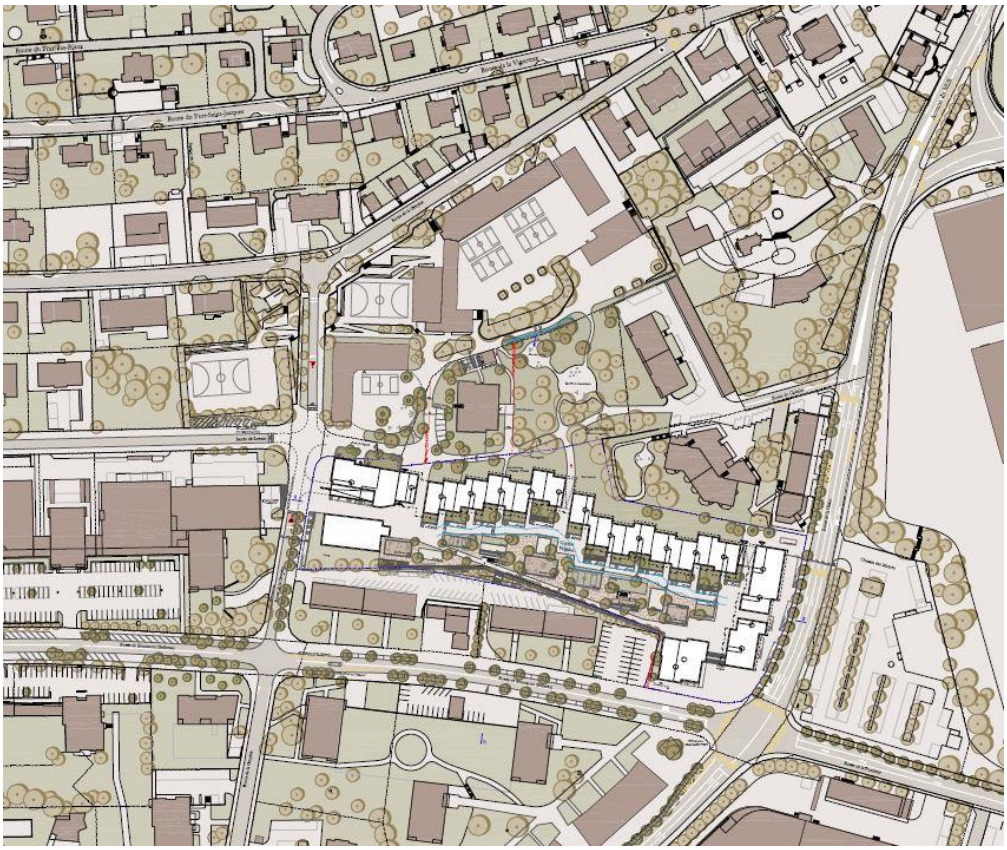

PAD Friglâne, plan de situation. Mazzapokora Gmbh, Mullerarchitecte Sàrl, Maurus Schifferli Landschaftsarchitekt

PAD Condensateurs

Situé le long de la route de la Fonderie au niveau de l'embranchement avec la rue de l'Industrie.

Objectifs de la modification du PAD :

- construire six nouveaux bâtiments de logement principalement pour étudiants dans le dévers de la butte de Pérolles;
- requalifier la route de la Fonderie aux abords directs du PAD en y créant une bande de mixité modale dans la perspective de l'étendre sur toute la longueur de l'axe routier.

Etat d'avancement :

- PAD en force : 2006;
- nouveau PAD : retour examen préalable : mai 2013;
- enquête publique : avril 2015;
- traitement des oppositions : 2016 et suivants.

PAD Richemond

Nombre de logements : 98
Emplois : 84

Situé en bordure de l'avenue Beauregard, le secteur inclut des espaces extérieurs à l'arrière des immeubles implantés le long de l'avenue du Midi.

Objectifs du PAD :

- réaliser un complexe immobilier destiné principalement à de l'habitation et des activités tertiaires, à proximité immédiate de la gare.

Etat d'avancement :

- mise à l'enquête publique : septembre 2013;
- droit d'être entendu : juin 2015;
- approbation par la DAEC : octobre 2015;
- pétition : 2016.

PAC blueFactory

Nombre de logements : 60
Emplois : 1'443
Valorisation du site Cardinal par le développement d'un projet de quartier technologique et d'innovation.

Etat d'avancement :

- développement du Masterplan : 2014;
- organisation d'ateliers de travail : 2015.

PAD Ancienne Gare

Nombre de logements : 72
Emplois : 133
Construire une tour sur l'esplanade de l'Ancienne Gare et aménager un nouveau passage inférieur connectant la route des Arsenaux à l'avenue Beauregard.

Objectifs de la modification du PAD :

- ajouter deux niveaux au projet de la tour de l'Esplanade; assurer l'accès sous voies aux quais; réaliser l'Esplanade au niveau de l'Ancienne Gare et déplacer la station de vélos en semi enterrée.

Etat d'avancement :

- modification et transmission pour examen préalable DAEC : mars 2015;
- retour du préavis d'examen préalable : décembre 2015;
- mise à l'enquête publique de la modification du PAD : septembre 2016;
- demande de permis de construire : 2017.

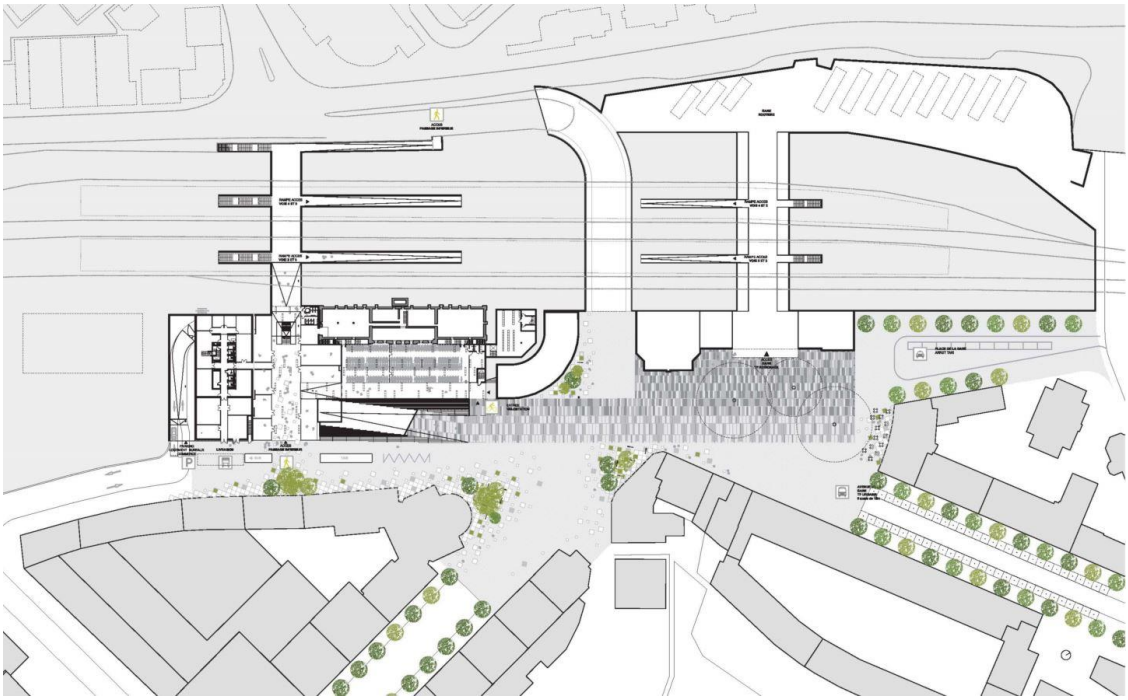

Modification du PAD Ancienne Gare, sous-sols et Pl. Dominique Perrault Architecture

PAD Gare-Sud

Nombre de logements : 63
Emplois : 95
Situé à l'arrière de Fribourg-Centre, construction du parking de liaison avec Manor et de deux bâtiments en T connectant la Route-Neuve et l'Esplanade Jo-Siffert.

Objectifs de la modification du PAD :

- intégrer les sorties de parking et améliorer les espaces publics; construire le parking de liaison avec 296 places supplémentaires, pour un total de 980 places; assurer une continuité du bâtiment avec le restaurant du Pingouin.

Etat d'avancement :

- transmission pour examen préalable au SeCA : octobre 2015;
- retour du préavis de l'examen préalable : escompté en mars 2016.

PAD Tour-Henri

Nombre d'emplois : 50
Construction de la nouvelle Faculté de droit.

Objectifs de la modification du PAD :

- implanter la nouvelle Faculté de droit, les restaurants universitaires et les aménagements extérieurs; tenir compte des mesures de protection du patrimoine bâti; remédier à la sous-occupation des terrains.

Etat d'avancement :

- projet de modification du PAD : 2015-2016;
- examen préalable DAEC : escompté été 2016.

PAD Torry-Est

Nombre de logements : 712
Emplois : 356

Objectifs du PAD :

- modifier et adapter au projet d'Agglomération. Il prévoit deux étapes d'aménagement :

  secteur A : réalisation de logements avec diverses densités (entre 0.85 et 1.28) et typologies d'habitation;

  secteur B : développement sur la base d'un Plan directeur intercommunal, qui portera sur les zones de transition entre le milieu urbain et le parc prévu dans le plan d'Agglomération.

Etat d'avancement :

- traitement des oppositions : 2015;
- décision de suspension du Conseil communal : juillet 2015;
- détermination sur recours des propriétaires : janvier 2016.

PAS Saint-Léonard

Nombre de logements : 112
Emplois : 96
Situé entre le stade de Saint-Léonard et les voies CFF.

Objectifs de la modification du PAS :

- réaliser un nouveau stade de glace qui remplisse les conditions pour le fonctionnement d'un stade d'une équipe de ligue nationale A;
- prévoir des surfaces de bureaux et de logements au-dessus de la patinoire.

Etat d'avancement :

- retour du préavis d'examen préalable : octobre 2015;
- décision du Conseil d'administration du Club de Gottéron sur la variante choisie;
- entrée en matière du Conseil communal sur une nouvelle variante agrandissement P82 : février 2016.

PAD Les Hauts-de-Schiffenen I et II

Nombre de logements : 1'238
Emplois : 285

- secteur ouest : un des derniers grands sites de développement potentiel en ville de Fribourg (88'000 m^2);
- secteur est : présente un potentiel de densification.

Objectifs de la modification du PAD :

- réviser le Plan d'affectation de l'ensemble du périmètre, viser une mixité habitat-emplois (1'103 logements et 245 emplois sur secteur II, 135 logements et 40 emplois supplémentaires sur secteur I);
- aménagements extérieurs de qualité (nature, loisirs, mobilité), connexion avec le centre du Schönberg.

Etat d'avancement :

- retour du préavis d'examen préalable : décembre 2015;
- détermination du Conseil communal sur deux périmètres : mars 2016;
- établir modification du PAD sur secteur I;
- établir les études de cohérence sur l'ensemble du périmètre;
- enquête publique secteur ouest : printemps/été 2016.

PAD Hauts-de-Schiffenen, plan illustratif. LVPH et LZ&A architectes

PAD Pisciculture

Nombre de logements : 1'000
Emplois : 200
Accueillir du logement en haute densité, une extension des Hautes écoles et aménager les rives de la Sarine.

Objectifs du PAD :

- requalifier le site tout en conservant une trace de l'héritage industriel;
- affectations mixtes logement-emploi et secteur d'intérêt public (1'000 logements et 200 emplois supplémentaires, 40'000 m^2 pour les Hautes écoles);
- intégrer le projet en adéquation avec les contraintes spécifiques du site notamment mobilité (funiculaire) et environnement (Sarine).

Etat d'avancement :

- rassemblement des propriétaires concernés autour des premières études de faisabilité : 2015;
- études test, Mandat d'études parallèles, PAD, etc. : 2016 et suivantes.

Les PAD suivants sont encore actifs mais n'ont pas fait l'objet de prestations spécifiques en 2015.

PAD Gachoud

Situé sur les terrains de l'usine CAFAG.

Objectifs du PAD :

- un ensemble immobilier destiné principalement au logement.

PAD Pilettes - étape 1

Situé sur l'intersection entre la route des Arsenaux et la rue des Pilettes, le secteur constitue une réserve foncière à proximité immédiate de la gare et du centre-ville.

Objectifs du PAD :

- densifier le tissu bâti existant en favorisant la création de logements.

10.1.3. Espaces publics et paysagers

Requalification du quartier du Bourg

Projet en bref :

- suite à la fermeture du pont de Zaehringen et de l'adoption du Plan directeur de la Ville historique (PDVH);
- nouveaux enjeux quant à l'usage de l'espace public;
- opportunité de libérer l'espace public des voitures et construire un parking en ouvrage.

Etat d'avancement :

- concours de projets et d'idées : 2015;
- avant-projet phase 1 : 2015;
- projet et réalisation par étapes :
  - étape 1 : abords directs de la Cathédrale : 2017/2018;
  - étape 2 : Notre-Dame, Ormeaux, Pont-Muré, Nova Friburgo : 2020;
  - étape 3 : Grand-Rue, Marché-aux-Poissons, Pierre-Aeby, Hôtel-de-Ville, Petit-Paradis, Morat : à définir.

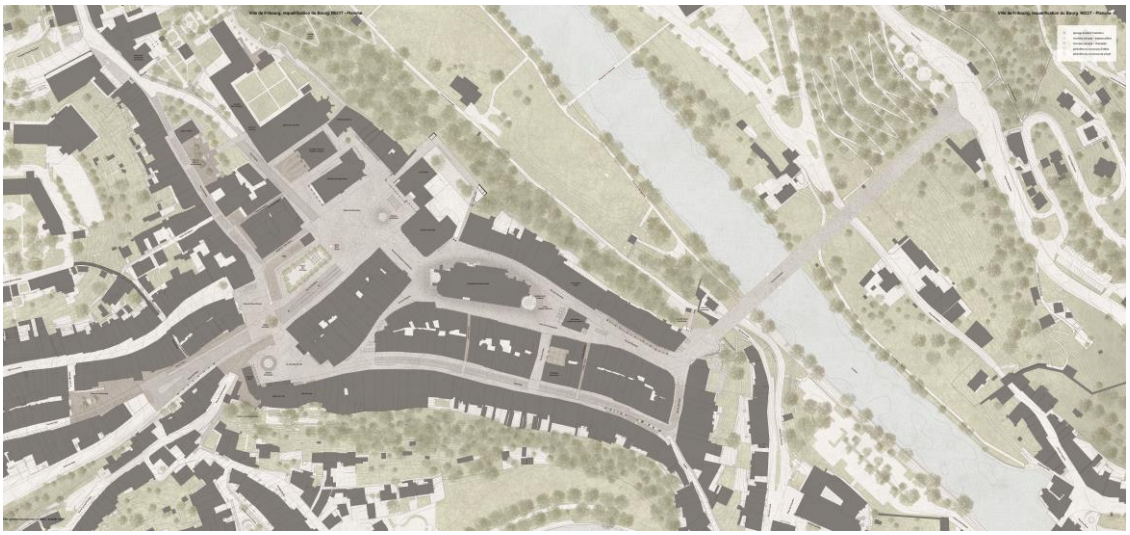

Projet lauréat du concours d'architecture. Studio Montagnini Fusaro

Grand-Places

Projet en bref :

- requalification du secteur des Grand-Places à travers les objectifs suivants;
- aménagement d'un espace cohérent, unitaire et de qualité en lien avec les projets adjacents.

Etat d'avancement :

- avant-projet phase 1 : 2015-2016;
- message pour crédit d'étude : octobre 2016;
- projet : 2016-2017;
- réalisation : 2019-2020.

Projet de requalification des Grand-Places. Studio Montagnini Fusaro

Réaménagement de la place de la Gare

Projet en bref :

- aménagement de la place de la Gare et de ses abords, pour conférer au site une identité et une qualité en offrant un espace dévolu aux transports publics, piétons et cycles;
- espace public, aménagements paysagers, localisation et formalisation des arrêts de transports publics, places de stationnement et passages pour la mobilité douce.

Etat d'avancement :

- organisation d'un concours de projets d'architecture : 2015-2016.

Voie de mobilité douce Gare-Pérolles

Projet en bref :

- transformation d'une ancienne voie de marchandise située au-dessus de la route des Arsenaux en itinéraire de mobilité douce avec d'autres fonctions de mobilité possibles à terme (tram-train).

Objectifs :

- offrir un itinéraire de mobilité protégé du trafic et une liaison de mobilité douce depuis la gare vers les Arsenaux, les PAD Parc de la Fonderie et Condensateurs;
- relier le site BlueFactory et Boxal à la gare, au site de l'Université de Pérolles, entre lesquels des synergies sont probables (start-ups à BlueFactory et étudiants à l'Université).

Etat d'avancement :

- étude d'aménagement pour séquence Gare-Cardinal : 2015-2016;
- convention CFF Infrastructure - Ville de Fribourg.

Fribourg (ou)vert

Projet en bref :

- projet d'aménagement d'espaces ludiques, paysagers et artistiques qui placera l'enfant au cœur des préoccupations et ce sur une sélection de sites au Schönberg;
- réfléchir et agir en faveur de la qualité du cadre de vie. Dans la lignée de "Lausanne Jardins" ou "Genève, ville et champs", les installations de "Fribourg (ou)vert" permettront au public, en particulier aux enfants, de tester et de s'approprier de nouveaux usages de leur environnement. La pérennisation de tout ou partie des installations est envisagée.

Etat d'avancement :

- étude de faisabilité : 2015-2016;
- études et concours : 2016-2017.

Sarine

Projet en bref :

- donner à la Sarine son véritable rôle de colonne vertébrale naturelle de la ville mais également de zone de loisirs et de détente. Un projet de renaturation et revitalisation qui porte sur un secteur d'environ 4 km compris entre le barrage de la Maigrauge et le pont de la STEP.

10.2. Architecture

Ecoles

CO de langue allemande (DOSF)

Projet en bref :

- construction d'un nouveau CO de langue allemande venant compléter le site scolaire du Jura, sur une parcelle de 40'000 m^2;
- organisation autour de trois pôles : enseignement, locaux communs, salles de sport;
- volumes bâtis organisés autour de l'espace central du préau, liant les deux pôles actuels;

- concept architectural qui densifie le site et préserve la qualité du parc arborisé;
- coûts : estimation à CHF 55'000'000 TTC;
- concours d'ingénierie civile : 2010;
- mise à disposition des bâtiments scolaires E et D : rentrée scolaire 2016;
- impacts : la construction de la DOSF libérera 14 classes à Jolimont et 8 classes secondaires dans le bâtiment A (Sainte-Agnès).

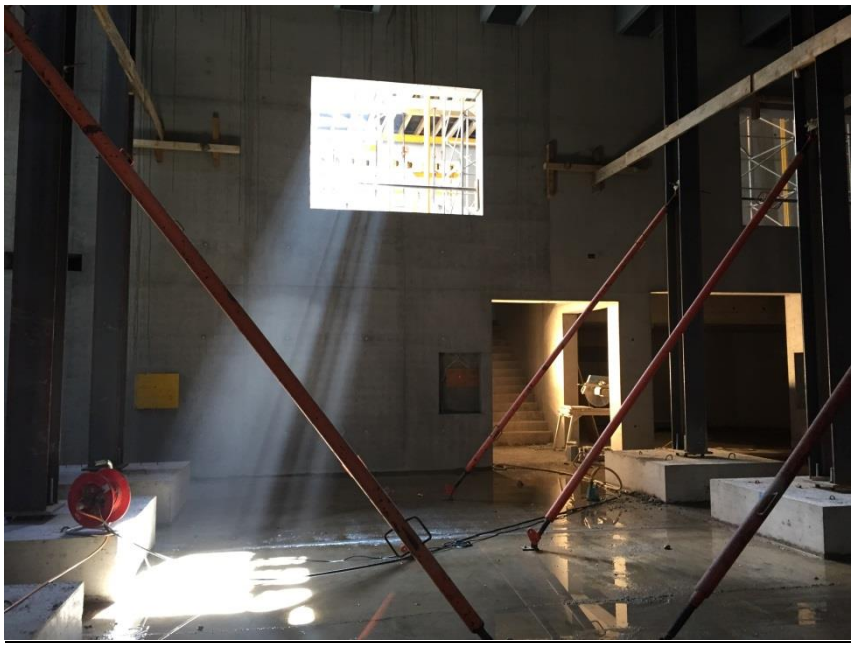

DOSF, chantier. Dettling & Péléraux Architectes

Ecole du Bourg

Projet en bref :

- réalisation de six pavillons scolaires provisoires sur le site de l'école du Bourg du même type de ceux réalisés à la Vignettaz (2014) et à la Heitera (2015), pouvant être déplacés sur d'autres sites scolaires de la ville;
- 100 m^2/pavillon;
- éléments préfabriqués en bois, intérieur composé de panneaux multi-plus, sol en linoléum, plafond en plaques de fibres de bois, façades pleines en Scobalit et toiture en tôle;
- deux pavillons supplémentaires (coûts estimés à CHF 1'000'000 TTC.).
- devis en février 2016 : CHF 2'535'708 TTC.

Etat d'avancement :

- en phase de chantier;
- mise à disposition des pavillons : rentrée scolaire 2016.

Ecole de la Neuveville

Projet en bref :

- agrandissement du centre scolaire de la Neuveville pour y accueillir 3 salles de classes enfantines, 2 salles d'appui, 1 ACT, 1 bibliothèque, 1 salle des maîtres ainsi que des locaux annexes à haute valeur patrimoniale;

- mise aux normes d'une partie des locaux existants pour répondre aux nouveaux besoins pédagogiques;
- Juxtaposition de trois volumes identiques organisés sur deux niveaux, inscription dans le contexte local, génération de trois espaces extérieurs majeurs réagissant à leur environnement immédiat;
- Coûts : estimation à CHF 4'800'000 TTC.

Etat d'avancement :

- lauréat concours d'architecture: Zamparo, Kull Landschaft;
- mise à disposition du nouvel édifice : rentrée scolaire 2019.

Projet lauréat du concours d'architecture de la Neuveville
Marc Zamparo Architectes, Kull Landschaft

Ecole de la Vignettaz

Projet en bref :

- agrandissement du centre scolaire de la Vignettaz par la construction de deux filières supplémentaires sur le site et une 3ème filière ultérieure;
- réalisation en deux étapes: 1ère étape = 2 filières et 1 salle de sport (4 classes enfantines, 12 classes primaires, 2 AC, 6 salles d'appui, 1 salle des maîtres, 1 bibliothèque-économat); 2ème étape: 1 filière avec 1 salle polyvalente;
- coûts : estimation à CHF 25'000'000 TTC (étape 1) et CHF 12'400'000 TTC (étape 2).

Etat d'avancement :

- concours de projet d'architecture (étape 1 et 2) : 2016;
- construction de trois pavillons sur le toit de ceux existants : rentrée scolaire 2017;
- mise à disposition des deux filières et d'une salle de gym : rentrée scolaire 2019;
- mise à disposition de la troisième filière : à définir.

Ecole du Schoenberg

Projet en bref :

- réalisation de six pavillons scolaires provisoires supplémentaires et d'une nouvelle place de jeux sur le site de l'école du Schoenberg du même type que ceux déjà réalisés en 2014;
- 100 m^2/pavillon;

- éléments préfabriqués en bois, intérieur composé de panneaux multi-plus, sol en linoléum, plafond en plaques de fibres de bois, façades pleines en Scobalit et toiture en tôle;
- coûts: estimation à CHF 3'000'000 TTC.

Etat d'avancement :

- projet : 2016;
- mise à disposition de la nouvelle école : rentrée scolaire 2017.

10.2.1. Bâtiments

Werkhof

Projet en bref :

- aménagement du bâtiment du Werkhof en vieille ville de Fribourg, entre le quartier de l'Auge et de la Neuveville, faisant suite à sa réhabilitation et restauration partielle après l'incendie de 1998;
- programme des locaux privés et publics: accueil extrascolaire, diverses associations de quartier, REPER, FRIMA formation, FRIMA expo, espace d'accueil, salle polyvalente, espace d'exposition (maquette physique et numérique de Fribourg, plan Martini);
- coûts: estimation à CHF 6'900'000 TTC.

Etat d'avancement :

- projet : 2015;
- ouverture du chantier : fin 2015;
- mise à disposition des locaux : été 2017.

Caserne des pompiers et bâtiment de police

Projet en bref :

- agrandissement du bâtiment du Service du feu, dans le quartier du Jura, afin de répondre au besoin urgent de manque de place dans la halle actuelle;
- le nouveau bâtiment sera situé au nord-est de la parcelle, il rassemblera tous les équipements indispensables au fonctionnement du Service du feu, qui sont actuellement entreposés dans des dépôts externes. Principe architectural basé sur la typologie du bâtiment existant;
- coûts: estimation à CHF 1'215'000 TTC.

Etat d'avancement :

- crédit d'étude : 2015;
- crédit d'ouvrage : mai 2016;
- ouverture du chantier : juillet 2016;
- mise à disposition de la halle : février-mars 2017;
- construction de 3 à 4 niveaux pour les locaux administratifs de la Direction de la police locale et de la mobilité:
- étude de faisabilité : 2017;
- chantier : 2020.

Projet d'extension du bâtiment.
Aeby aumann emery architectes sàrl

10.3. Intendance des bâtiments

L'Intendance des bâtiments a effectué les tâches et travaux suivants :

10.3.1. Budgets et travaux d'investissements

- Gestion énergétique

Mise en place des données de consommations énergétiques et calcul des surfaces de référence énergétiques sur Enercoach.

- Sécurité et normes incendie

Contrôle des installations électriques suivantes :

- PC Jura;
- anciens Abattoirs.

Contrôle et remise en état des installations électriques suivantes :

- Centre de quartier du Schönberg;
- Police locale;
- AES du Bourg;
- Café des Grand-Places
- Fri-Art, remplacement du tableau électrique;
- Colonie Sonnenwyl, remplacement des détecteurs de fumée et d'une porte de secours;
- Kiosque de la Vignettaz;
- Direction de l'édilité;
- Ecole de l'Auge.

10.3.2. Budgets et travaux de fonctionnement

Des travaux financés par le budget de fonctionnement ont été effectués dans les bâtiments administratifs, scolaires et locatifs ainsi que dans d'autres édifices, selon la liste suivante :

- école de la Vignettaz B, suppression couvert extérieure // Etude, offres et suivi des travaux;
- CO de Jolimont, transformation local RFI en salle de classe // Projet et suivi chantier;
- CO de Jolimont, étude optimisation sono et éclairage dans salle Ducarroz // Projet et budgets;
- CO de Jolimont, divers travaux réfection vestiaires, réparation cuisines et sanitaire // Suivi travaux;
- Hôpital des Bourgeois, optimisation service informatique // Projet + planification des travaux;
- transformation WC handicapé au bas du Zigzag // Suivi chantier;
- piscine de la Motta, travaux divers entretien et transformation WC pour WC handicapés // Projet + suivi chantier:
- divers travaux pour le secteur d'aménagement // Planification, modification et tirages de plans d'aménagements urbains;
- divers travaux pour projets secteur des Ecoles // Recherche de documents, scans et planification de plans;
- FC Schönberg, réfection buvette et couvert sur gradins // Projet, MAE, suivi des travaux;
- appartement concierge Guintzet, réfection totale y.c. électricité // Projet, gestion offres, suivi des travaux;
- terrain Guintzet, création escalier accès béton niveau terrain // Etude, offres et suivi chantier;
- école de la Heitera, assainissement fenêtres bâtiment A-B // Etude budget et détails pour publication marché publique;
- école de la Heitera, assainissement toiture plate bâtiment C suite à dégât d'eau // Projet, gestion offres, suivi chantier;
- WC public Planche Inférieure, réfection complète et WC handicapés // Projet et suivi chantier;
- Maison de Justice, pose fermes-portes automatiques et système sécurisé // Gestion offres, suivi chantier et discussions avec AI qui prennent la totalité des montants;
- Maison de Justice, isolation phonique bureau juge et transfo salle audience en bureau pour stagiaires // Projet, gestion offres, suivi chantier;
- Maison de Justice, remplacement fenêtres salle Conseil général // Gestion offres, suivi chantier;
- Police locale, assainissement conduite EU suite à dégât d'eau // Gestion offres, planification et suivi chantier;
- Joseph-Piller 7, transformation bureaux UA et optimisation locaux // MAE, gestion offres, suivi chantier;

- Saint-Léonard, bureaux et magasin, réfection complète toiture plate // Gestion offres, suivi chantier;
- PPS Jura, aménagement Salle ORCOC et réfections diverses électriques et sanitaires // Projet et suivi chantier;
- piscine du Levant, créer galerie métallique d'entretien local filtration// Projet et suivi chantier;
- divers projets d'assainissement chaudières à gaz, Maison de Ville, Augustins 3 et Arcades // Etude et contrôle offres;
- groupe de travail sols // Faire listing et tableau pour des bâtiments communaux (surfaces, revêtement et surfaces vitrées);

Mandats confiés à la Voirie

82 mandats ont été transmis et réalisés par les artisans de la Voirie. Ces interventions traitaient de réparations ou transformations d'urgence et/ou d'améliorations d'installations techniques.

Travaux administratifs divers

- participation à diverses Commissions, GT informatique, GT téléphone et mobile, GT solutions, GT HA (Hubert Audriaz), GT SOL (Solutions), GT Commission d'exploitation du Werkhof, GT F'GAF (prévention des accidents non professionnels), Commission d'hygiène et sécurité au travail, Conseil de fondation du logement, Commission des locaux;
- gestion du contrôle des clés pour nouveaux utilisateurs;
- numérisation de plans, préparation et envoi de fichiers informatiques, recherche de données et calculs techniques;
- publications de concours, d'appels d'offres et adjudications sur Simap.

Sinistres

Le Service a été confronté à divers sinistres qui ont nécessité les interventions locales suivantes :

- inondation à l'école de la Vignettaz C;
- dégât d'une balustrade, école du Jura A;
- dégât d'eau suite à une rupture de conduites sanitaires, école de la Heitera B;
- façade abimée suite au passage d'un camion, salle Intersociétés.

Vandalisme

Le Service a été confronté à divers actes de vandalisme qui ont nécessité les interventions locales suivantes :

- destruction des éléments de serrurerie, portail Nussbaumer;
- déprédation, fontaine à l'Hôpital des Bourgeois;
- destruction de vitrages et porte, anciens abattoirs;
- destruction d'appareils sanitaires, WC de l'étang du Jura;
- destruction de vitrages, salle Intersociétés;
- Infraction et cambriolage, Casa central, place des Ormeaux;
- destruction de vitrages et stores, école de la Heitera;
- destruction de vitrage, école du Jura.

10.4. Inspectorat des constructions

L'Inspectorat des constructions a effectué les tâches et travaux suivants :

Tâches principales

- enregistrement de 254 dossiers de permis de construire, dont 143 procédures simplifiées (permis communaux), 104 procédures ordinaires (permis préfectoraux) et 7 demandes préalables (avec préavis du SeCA);
- enregistrement de 6 dossiers traitant des thématiques du Plan d'aménagement local (PAL), de Plans d'aménagement de détail (PAD) et d'aménagements routiers;
- examen des dossiers, mise en consultation auprès des divers Services de la Ville et préavis à l'intention de la Direction de l'édilité et du Conseil communal;
- visite d'immeubles ou parties d'immeubles à transformer (transformation complète ou partielle et installations de chauffage);
- établissement de la statistique annuelle et trimestrielle des permis de construire à l'intention de la Confédération et du Service cantonal des statistiques;
- identification des bâtiments avec logements, nouvellement construits ou transformés, pour le Registre fédéral des bâtiments et logements (RegBL);
- établissement de 87 permis d'occuper définitifs pour des constructions ou des transformations conformes aux conditions du permis de construire. Le permis d'occuper est délivré pour autant que les mesures de sécurité soient garanties pour les occupants des locaux. Les bâtiments non terminés bénéficient, dans la plupart des cas, d'un permis d'occuper provisoire, si les conditions d'habitat et de sécurité sont observées;
- calcul et contrôle de l'exécution des emplacements pour véhicules et places de jeux pour enfants, à aménager sur domaine privé, selon le règlement du PAL;
- contrôle des bâtiments en construction ou en transformation selon l'avancement des travaux et sur demandes des architectes, requérants ou propriétaires;
- examen de 41 dossiers de demandes d'autorisation pour pose et remplacement d'enseignes;
- octroi de 42 autorisations de travaux d'entretien sur bâtiments protégés selon l'art. 87, al. 2 ReLATeC;
- contrôle des demandes de pose de panneaux solaires, notamment leur conformité en relation aux Directives cantonales concernant leur intégration architecturale.

Depuis le 1er février 2013, l'Inspectorat des constructions traite l'intégralité des demandes de permis de construire de la Commune de Givisiez, à savoir, pour 2015 :

- enregistrement de 31 dossiers de permis de construire, dont 18 procédures simplifiées (permis communaux), 11 procédures ordinaires (permis préfectoraux) et 2 demandes préalables (avec ou sans préavis du SeCA);
- examen des dossiers, mise en consultation auprès des divers Services de la Commune et préavis à l'intention du Conseil communal;
- visite d'immeubles ou parties d'immeubles à transformer (transformation complète ou partielle et installations de chauffage);

- établissement de permis d'occuper définitifs pour des constructions ou des transformations conformes aux conditions du permis de construire. Le permis d'occuper est délivré pour autant que les mesures de sécurité soient garanties pour les occupants des locaux. Les bâtiments non terminés bénéficient, dans la plupart des cas, d'un permis d'occuper provisoire, si les conditions d'habitat et de sécurité sont observées;
- contrôle des bâtiments en construction ou en transformation selon l'avancement des travaux et sur demandes des architectes, requérants ou propriétaires.

L'Inspectorat des constructions collabore, en outre, à l'assainissement d'appartements présentant des problèmes d'insalubrité, soit par manque d'entretien et de comportement des occupants, soit par vice de construction. Il apporte sa collaboration aux interventions effectuées par la Commission de santé communale. Dans ce domaine, il faut reconnaître un net recul des cas d'insalubrité. Les transformations et rénovations de ces dernières années en sont la cause.

Les demandes de patentes pour les établissements publics sont également soumises à l'Inspectorat. A cet effet, 35 dossiers ont été examinés sous l'angle de la conformité des locaux, de l'affectation et de la sécurité incendie, en collaboration avec l'Inspection du feu.

Il en est de même au sujet des patentes pour les demandes d'autorisation pour la mise à disposition de tiers de locaux destinés à l'exercice de la prostitution. Trois dossiers ont été examinés sous l'angle de la conformité des locaux, de l'affectation et de la sécurité incendie, en collaboration avec l'Inspection du feu.

Durant la même période, l'Inspectorat des constructions a enregistré la fin des travaux de 214 ouvrages.

L'Inspectorat des constructions a, en outre, collaboré à la conservation du patrimoine immobilier, avec l'élaboration de photographies et dossiers pour les bâtiments sis au chemin de Lorette 1 et à la route des Alpes 29.

Dans le cadre de la Commission du patrimoine de la Ville, l'Inspectorat des constructions, par le biais de son Inspecteur, prépare les dossiers qui seront soumis à ladite Commission (10 séances / 92 dossiers).

L'Inspectorat des constructions exerce également une activité de conseils pour les promoteurs, architectes ou propriétaires quant aux possibilités de construire sur un site, en relation avec le Règlement communal d'urbanisme. Il en va de même pour les projets de changements d'affectation, de transformations ou autres.

Dans le domaine de la prévention incendie, l'Inspectorat des constructions collabore avec l'Inspection du feu, l'Inspection cantonale du feu et les cinq ramoneurs ayant une activité dans les secteurs de la ville.

71 citernes à mazout, essence ou diesel ont été mises hors service, selon les normes de sécurité en vigueur. Il subsiste dès lors 1'309 réservoirs à hydrocarbures sur le territoire communal.

Le contrôle des citernes à huile de chauffage, mazout et essence a nécessité l'envoi d'avis de révision. De plus, des rappels pour des travaux non effectués en 2013 et 2014 ont été adressés aux propriétaires concernés.

Le nombre de citernes se réduit d'année en année, compte tenu des nouvelles installations au gaz et des mises hors service des réservoirs, suite aux contrôles périodiques. Les installations de chauffage au gaz sont en constante augmentation et concernent tant les nouvelles constructions que les anciennes.

Sans mettre en application un contrôle systématique et périodique des immeubles, ce qui nécessiterait du personnel supplémentaire, l'Inspectorat des constructions maintient une certaine surveillance sur les bâtiments. Des visites sporadiques sont effectuées lors du dépôt des demandes de permis de construire pour transformations.

Cette surveillance est complétée par :

- les reconnaissances de cas signalés par des tiers;
- les inspections d'installations non conformes;
- les visions locales, effectuées en collaboration avec l'Inspection du feu, l'Inspection cantonale du feu, le Service de l'environnement et les maîtres-ramoneurs;
- les visites de divers bâtiments à affectation spéciale avec les responsables du Service du feu;
- les Inspectorats des constructions et du feu collaborent à la prévention incendie lors de diverses activités temporaires comme les expositions, fêtes et autres manifestations;
- délégués du BPA (Bureau suisse de la prévention des accidents), les collaborateurs de l'Inspectorat des constructions exercent cette activité accessoire, essentiellement dans le domaine "habitat", dans les limites de leur fonction. Cette formation complémentaire permet d'examiner d'une manière plus approfondie les mesures de sécurité à exiger dans les demandes de permis de construire.

Dans ce contexte, l'Inspectorat inventorie les secteurs sensibles dans lesquels il a constaté des lacunes en matière de sécurité (main-courante, garde-corps).

En partenariat avec le Secteur du cadastre, l'Inspectorat des constructions s'occupe également de l'archivage informatique des dossiers de demande de permis de construire. La campagne d'archivage de la totalité des demandes de permis de construire s'est achevée en août 2015. Au total 22'711 dossiers ont été scannés et indexés dans le programme de gestion des permis de construire.

Avec ce même Secteur, l'Inspectorat des constructions est amené à participer aux différentes séances organisées par le Service de l'informatique et des télécommunications (SITel) de l'Etat de Fribourg dans le cadre de l'élaboration du programme Harmbat (gestion des permis de construire).

Développement durable

La responsable Développement durable a effectué les tâches principales suivantes :

- élaboration et finalisation du concept "Démarche Développement durable de l'administration communale de Fribourg" pour la démarche pilote à l'Edilité;
- analyse des achats durables au sein de la Direction de l'édilité;
- cohésion Cercle indicateur ARE;
- cohésion Coord21;

- publication de la page Développement durable y.c concept global DD pour le site Internet de la Ville;
- mise en place d'un cadastre solaire pour toute la ville de Fribourg, incluant la communication au grand public ainsi qu'aux milieux professionnels de la construction (organisation de quatre ateliers, publication, présentation ppt).

10.5. Parcs et Promenades

Missions

- entretien général des surfaces vertes, des terrains de sports et des végétaux;
- maintenance et contrôles de sécurité des engins des places de jeux pour enfants;
- embellissement floral des fontaines, places publiques et bâtiments communaux;
- aménagements et constructions paysagères.

Points forts

- organisation de la Journée de la nature au quartier d'Alt;
- mise en place du concept de communication en forêt dans les forêts urbaines;
- aménagement de la nouvelle place de jeux pour enfants au Maggenberg.

Administration

Le personnel du Service des parcs et promenades est placé sous la responsabilité du Jardinier de Ville, responsable également du Cimetière Saint-Léonard et de l'Etablissement horticole.

Situation du personnel des Parcs et Promenades :

Équipes	2014	2015
Secteurs 1 - 4, entretien des espaces verts	18	18
Equipe paysagiste, aménagements de jardins	3	3
Equipe des sports, entretien des pelouses	2	2
Magasinier / atelier	1	1
Total	**24**	**24**

Au 31 décembre 2015, l'effectif du personnel des Parcs et Promenades était de 24 (24) collaborateurs. Le poste du Jardinier de Ville est imputé pour 33,33% aux Parcs et Promenades.

Journées étudiants : 56 (53)

Le personnel des Parcs et Promenades a effectué 271 (308) journées pour le compte du cimetière (décoration des tombes).

Le Service a effectué 271 (280) journées pour le Service des sports.

Plan de gestion des forêts et boisés naturels de la ville de Fribourg 2012-2023

Le Conseil communal a approuvé ce Plan de gestion lors de sa séance du 17 mai 2011 et a approuvé sa mise en œuvre le 19 juillet 2011.

Le Plan de gestion des forêts et boisés naturels de la Ville de Fribourg a suivi son cours pour la 4ème année consécutive.

Les mesures sont réalisées avec succès dans le cadre du budget financier alloué.

Durant l'année écoulée, un soin particulier a été apporté aux forêts urbaines par la mise en place du concept signalétique et par la pose de bancs destinés aux promeneurs.

Manifestations - décorations florales

Exécution de décorations florales dans le cadre de 87 (89) manifestations :

- heures de travail pour la mise en place 194 heures
- heures véhicules 62.75 heures
- prestations plantes CHF 29'880.--
- prestations facturées CHF 10'891.--

Le samedi 29 mai, la journée Nature en ville a été organisée en collaboration avec l'Association Coup de pouce Nature dans le quartier d'Alt. Deux visites guidées ont eu lieu : l'une pour les familles nommée "sur les traces des animaux en ville" animée par une biologiste, et la deuxième animée par le Jardinier de Ville sur le thème de la nature dans le quartier d'Alt et les arbres en ville. En fin de journée une discussion avec les habitants du quartier a permis à ces derniers de se prononcer sur l'aspect vert et les projets en relation avec la nature qu'ils aimeraient voir réalisés dans leur quartier.

Arbres - évolution de la situation, plantations et travaux

Le détail relatif à l'évolution des arbres, aux plantations ainsi qu'aux travaux réalisés est disponible auprès du secteur des Parcs et Promenades.

Cours de formation

7 collaborateurs ont participé au cours "La taille des arbres et les nouvelles normes de sécurité" organisé par l'Union Suisse des Services Parcs et Promenades (durée 1 jour).

4 collaborateurs ont suivi le cours de base 1 "Technique de grimpe à la corde sur les grands arbres" organisé par Baumklettern-Schweiz (durée 3 jours).

Sécurité au travail

7 personnes ont suivi le cours de rappel "Premiers secours" d'un ½ jour.

7 collaborateurs ont suivi le cours "L'auto-assurage à la corde sur des petits arbres" organisé par Baumklettern–Schweiz (durée 1 jour).

Capricorne asiatique

La découverte en été 2014 du capricorne asiatique dans le quartier des Rittes à Marly a été préoccupante. Cet insecte venu d'Asie prolifère dans les bois feuillus et les fait mourir à petit feu. L'impact est énorme pour la Commune de Marly et le Service phytosanitaire cantonal. Dans un rayon de 100 m autour des lieux de découverte du capricorne, tous les feuillus sensibles ont été abattus. Un contrôle minutieux de chaque arbre a été fait par les spécialistes des soins aux arbres dans les quartiers adjacents. Environ 700 arbres ont été abattus et les coûts, pris en charge par le canton en majeure partie, s'élèvent à CHF 1'100'000. – uniquement pour l'année 2014. Un collaborateur des Parcs et Promenades a participé durant 174 heures au contrôle des arbres, en collaboration avec les spécialistes des soins aux arbres et le Jardinier de Ville a suivi toutes les séances et l'évolution de la situation.

Dès l'hiver 2014 et pour une durée d'au moins quatre ans, des mesures préventives ont été mises en place dans la zone de sécurité, appelée zone tampon, autour des foyers connus, afin d'éviter une dissémination du capricorne asiatique. Ces mesures ont fait l'objet d'une ordonnance cantonale et touchent les Communes de Marly, Villars-sur-Glâne, Pierrafortscha et Fribourg. En résumé : tous les déchets de bois issus des arbres ou arbustes feuillus doivent être broyés au sein de la zone tampon, avant d'être transportés en dehors de cette dernière. Les branches sont à évacuer aux déchetteries communales. Tout transport de bois d'arbres ou arbustes feuillus hors de la zone tampon est interdit. Toute découverte de capricorne asiatique doit être annoncée au Service phytosanitaire du Canton.

Depuis la découverte et jusqu'à fin décembre 2015 aucun Capricorne asiatique n'a pu être trouvé sur le territoire communal.

10.6. Cimetière

Missions

- gestion de l'administration du cimetière;
- inhumations de corps et urnes;
- entretien général du cimetière;
- décorations saisonnières pour l'embellissement des tombes.

Points forts

- 2ème étape de l'assainissement de la végétation de l'allée principale, plantation de la strate arbustive et des plantes vivaces en couvre-sol;
- assainissement total de la route de l'allée secondaire des secteurs 2 - 5.

Administration

Le personnel du Cimetière est placé sous la responsabilité du Jardinier de Ville, responsable également des Parcs et Promenades et de l'Etablissement horticole.

Situation du personnel du Cimetière :

Equipes	2014	2015
Entretien des espaces verts	9	9
Fleuriste	1	1
Fossoyeurs	3	3
Concierge	1	1
Administration et magasin	3	3
Total	**17**	**17**

Au 31 décembre 2015, l'effectif total du personnel était de 17 (17) personnes, dont une occupée à 60%. Le poste du Jardinier de Ville est imputé pour 33,34% au Cimetière.

4 apprenties du Centre de formation professionnelle et sociale du Château de Seedorf ont suivi un stage d'approfondissement d'une durée de deux à trois semaines (totalisant 50 jours), dans le domaine de l'entretien des surfaces vertes sur le site du cimetière Saint-Léonard.

La participation du personnel auxiliaire a représenté 164 (127) journées de travail accomplies par des étudiants.

La collaboration du personnel du Service des parcs et promenades aux travaux de décoration des tombes représente l'équivalent de 271 (308) journées de travail.

Durant l'année écoulée, des aménagements ont été engagés sur le secteur 5 et l'allée principale. Une placette a été construite pour recevoir un banc et le chemin d'accès nord du secteur 5 a été refait et goudronné. La plantation des arbustes et des plantes vivaces de l'allée principale a constitué les travaux réalisés les plus visibles cette année. L'été très généreux en soleil a nécessité beaucoup d'heures de travail pour assurer l'arrosage de la nouvelle allée de pins et des sous-plantations.

Pour rappel, la requalification du cimetière est issue de l'audit "Espaces verts" de la Ville de Fribourg. Le projet prévu prolonge d'une part la logique des cycles d'occupation des secteurs tombaux et, d'autre part, la vision exprimée développe une stratégie de mise en valeur et de regroupement des tombes remarquables. L'image future proposée touche à l'espace en distinguant trois domaines clairement articulés : le jardin, le parc et la forêt.

a) Décès de personnes domiciliées en ville	2014	2015
Nombre de personnes	308	334

b) Inhumations dans la Commune	2014	2015
Cimetière Saint-Léonard	284	282
Cimetière de Bourguillon	10	13
Total	**294**	**295**

c) Inhumations à Saint-Léonard	2014	2015
Selon le domicile		
Personnes domiciliées en ville	228	229
Personnes non domiciliées en ville	56	53
Total	**284**	**282**

Selon l'âge	2014	2015
Personnes adultes	277	279
Enfants de 6 - 12 ans	-	-
Enfants de 0 - 5 ans	7	3
Total	**284**	**282**

Selon le genre de tombes	2014	2015
Tombes à la ligne	15	16
Concessions nouvelles, existantes et collectives	47	44
Urnes	106	119
Urne collective	116	102
Cimetière israélite	0	1
Total	**284**	**282**

L'inhumation des cendres de personnes incinérées représente le 78.37% de tous les ensevelissements au Cimetière Saint-Léonard (78.17% en 2014).

d) Octroi, renouvellement et prolongation de concessions

	2014	2015
Concessions collectives (congrégations religieuses)		
Prolongation -	1	2
Grandes concessions nouvelles, durée 50 ans	-	-
Grandes concessions, prolongation	5	1
Petites concessions nouvelles, durée 30 ans	9	9
Petites concessions, prolongation	46	38
Concessions cinéraires nouvelles, durée 30 ans	2	7
Concessions cinéraires prolongation	-	1
Concessions restes mortels nouvelles, durée 20 ans	-	-
Concessions restes mortels, prolongation	2	1
Concessions enfants nouvelles, durée 20 ans	1	2
Concessions enfants, prolongation	-	1
Total	**66**	**62**

e) Abonnements pour entretien des tombes	2014	2015
Abonnements annuels, état au 31.12.2014	860	877
Abonnements congrégations religieuses	122	126
Abonnements longue durée (par paiement anticipé), état au 31.12.2014	1128	1075
Total	**2110**	**2078**

f) Evolution du nombre d'abonnements	2014	2015
Abonnements annuels conclus	71	52
Abonnements longue durée conclus	47	27
dont transformation d'abonnements annuels en abonnements longue durée	6	3
Annulations pour cause de décès, de désaffectation de tombes, de résiliation ou de non-paiement	101	35
Abonnements dont les schémas ont été modifiés	4	5
Abonnements longue durée échus	108	80

La valeur des abonnements annuels facturés en 2015 est de CHF 243'962.55, TVA comprise (CHF 253'817.25).

Le produit des abonnements de longue durée conclus et facturés en 2015 s'élève à CHF 91'476.45, TVA comprise (CHF 128'230.25).

Les ventes au détail, ainsi que les commandes diverses ont généré un chiffre d'affaire de CHF 118'281.05, TVA comprise (CHF 130'022.15).

g) Demandes de pose de monuments

72 (64) demandes de pose de monuments ont été traitées et octroyées.

Cours de formation

3 collaborateurs ont participé au cours "La taille des arbres et les nouvelles normes de sécurité" organisé par l'Union Suisse des Services Parcs et Promenades (durée 1 jour).

Sécurité au travail

6 personnes ont suivi le cours de rappel "Premiers secours" d'un ½ jour.

3 collaborateurs ont suivi le cours "L'auto-assurage à la corde sur des petits arbres" organisé par Baumklettern–Schweiz (durée 1 jour).

10.7. Etablissement horticole

Missions

- production de plantes pour l'embellissement des tombes, les décorations florales en ville et la vente au magasin;
- entretien de tous les bacs d'hydroculture embellissant les bureaux, salles de conférences et corridors des immeubles administratifs ainsi que des plantes destinées aux décorations des manifestations;
- formation des apprentis horticulteurs CFC et AFP orientation floriculture.

Points forts

- production de 240'145 (246'300) plantes;
- la collection des végétaux destinées à la connaissance des plantes vertes des apprentis a été complétement remise en état et complétée selon la nouvelle ordonnance de formation en vigueur;
- la lutte contre les ravageurs avec l'aide d'auxiliaires (insectes prédateurs) est appliquée au total de la production des serres 1, 2, 3 et 4. Le but recherché est de réduire au strict minimum l'emploi de produits chimiques nocifs pour les collaborateurs et l'environnement;
- l'excellent résultat de notre apprentie aux examens finaux.

Administration

Le personnel de l'établissement horticole est placé sous la responsabilité du Jardinier de Ville, responsable également des Parcs et Promenades et du Cimetière Saint-Léonard.

Situation du personnel de l'Etablissement horticole :

Équipes	2014	2015
Production horticole	3	3
Apprentis/es	4	4
Total	**3**	**3**

Au 31 décembre 2015, l'effectif total du personnel était de 3 (3) personnes. Le poste de Jardinier de Ville est imputé pour 33,33% à l'établissement horticole.

Au 31 décembre 2015, 4 apprenties étaient en cours de formation pour l'obtention du CFC d'horticultrice, option floriculture. Une apprentie a terminé sa formation professionnelle d'horticultrice avec une bonne moyenne de 5,0.

Dans le courant de l'année, 12 écoliers/ères de divers CO ont fait un stage d'orientation professionnelle dans l'établissement horticole. Ces stagiaires ont bénéficié de 52 jours de stage, durant lesquels ils ont reçu une orientation complète sur le métier d'horticulteur avec option floriculture.

3 apprenties du Centre de formation professionnelle et sociale du Château de Seedorf ont suivi un stage d'approfondissement d'une durée de trois semaines (totalisant 33 jours), dans le domaine des cultures des plantes ornementales dans l'établissement horticole.

Le détail de la production de plantes peut être demandé auprès du Jardinier de Ville.

Sécurité au travail

Cette année une attention particulière a été apportée pour sensibiliser les jeunes en formation à l'utilisation des moyens de protections individuels et spécifiques à un établissement horticole.

11. INFORMATIQUE

Le Service est placé sous la direction de M. Pierre-Alain Clément, Syndic. Le Chef de service est M. Philippe Jenny. Le Service informatique compte 11 personnes, plus un apprenti informaticien, et est divisé en quatre secteurs d'activités :

- Direction et secrétariat;
- Projets et bases de données (BD);
- Support et applications;
- Infrastructures IT.

L'un des projets stratégiques, débuté en 2014, s'est terminé en été 2015 avec la migration des postes de travail sous Windows 7, d'une part, et la virtualisation du poste de travail, d'autre part. Tous les postes utilisateurs ont été migrés; il demeure un certain nombre de postes dont la migration et le remplacement (ou non) fait l'objet d'analyses de détail (postes pilotant des périphériques spécifiques tels que scanners ou plotters, PC portables dont le sort est dépendant d'applications spécifiques métiers à caractère marginal ou du cycle de vie du PC).

Un autre projet majeur est celui de la mobilité introduite en fin d'année 2015; les utilisateurs du groupe-cible peuvent se connecter à leur environnement de travail complet à distance avec leur PC professionnel ou leur PC privé (BYOD); les utilisateurs fortement exposés à la mobilité disposent d'un PC portable pour assurer un travail efficace et l'accès à leur "bureau". En complément, un réseau wifi public a été mis en service dans l'ensemble des salles de conférence de l'administration communale.

Le Comité de pilotage informatique est composé de différents Chefs de service, qui représentent tous les Services de l'administration communale. Il s'est réuni 4 fois durant l'année 2015. Ses fonctions principales sont les suivantes :

- assurer le suivi du schéma directeur 2014-2017;
- déterminer une stratégie d'évolution du poste de travail;
- analyser les demandes et les besoins des Services;
- définir les priorités des projets en fonction des ressources humaines et financières;
- planifier l'exécution des projets selon leurs priorités;
- établir des procédures de travail;
- veiller à la qualité des services.

Les activités et projets du Service informatique sont présentés à la Commission de l'informatique du Conseil général. Celle-ci s'est réunie à deux reprises en 2015. Elle examine également les activités sous l'angle du budget et des comptes et délivre des préavis.

11.1. Tâches du secteur "DIRECTION ET SECRETARIAT"

- l'organisation du Service;
- la préparation et la gestion du budget;
- l'élaboration et le suivi des schémas directeurs des systèmes d'information (dont le 1er a été élaboré en 2013 pour la période 2014-2017);
- la planification des développements informatiques, la gestion et le suivi de projets;

- la tenue du secrétariat du Service;
- la gestion du courrier;
- le contrôle du planning et des tâches hebdomadaires des collaborateurs;
- la diffusion des informations internes par le réseau;
- la gestion administrative du parc informatique, du stock, du contrôle des garanties et des interventions;
- les commandes aux fournisseurs, le suivi et les factures;
- le contrôle et le suivi des coûts informatiques par PC et par application;
- la tenue des procès-verbaux des séances.

11.2. Tâches du secteur "SUPPORT ET APPLICATIONS"

- l'assistance générale aux utilisateurs pour les postes de travail;
- la sécurité des accès aux différents serveurs par la gestion des mots de passe;
- l'assistance aux utilisateurs pour les applications communales;
- la responsabilité générale des sauvegardes;
- la gestion du serveur messagerie (Exchange);
- la mise à jour régulière des systèmes d'exploitation par le déploiement de patch;
- la maintenance de l'environnement de virtualisation des postes de travail;
- la virtualisation des applications;
- la gestion des droits et des accès pour les applications communales (Citizen);
- la gestion des demandes de modifications des applications métiers;
- la gestion des diverses applications métiers (Dr Tax, Gesti, ...);
- la diffusion d'information lors de séances de formation/information à l'utilisation des infrastructures informatiques.

11.3. Compétences du secteur "PROJETS ET BD"

- l'administration et la responsabilité des bases de données Oracle;
- l'analyse des demandes, la conduite et le suivi de projets;
- les outils et la méthodologie de gestion de projets;
- l'outil de gestion de l'inventaire et des demandes;
- l'administration et la responsabilité des outils de développement et de reporting;
- le reporting et l'extraction de données;
- la recherche et l'évaluation de nouveaux produits, la participation à leur mise en place;
- l'actualisation et le développement du site Internet de la Ville de Fribourg;
- la gestion de la messagerie Webmaster en collaboration avec la personne responsable des publications;
- la collaboration et le suivi de projets avec le secteur du Cadastre.

11.4. Tâches du secteur "INFRASTRUCTURES IT"

- la gestion du centre de données (data center) et sa ferme des serveurs pour les applications communales et la messagerie;
- l'installation et la gestion des serveurs MS-Windows pour le domaine VDF;
- la création et la gestion des comptes utilisateurs dans le domaine VDF;
- la gestion des serveurs de virtualisation (VMware);
- la maintenance des postes de travail des utilisateurs;
- le contrôle des installations ou modifications du câblage informatique;
- le contrôle du fonctionnement du réseau et de la télécommunication;
- le contrôle des performances du réseau;
- la gestion des dispositifs de sauvegardes;
- le contrôle et la surveillance des serveurs antivirus et de leurs permanentes mises à jour automatiques au travers d'Internet;
- l'installation du logiciel antivirus sur les PC et sa mise à jour régulière;
- le contrôle et la surveillance de la sécurité informatique en générale;
- la gestion des comptes pour l'utilisation de la messagerie;
- l'intégration des systèmes d'impression multifonction;
- l'installation et la maintenance des téléphones IP;
- l'entretien des imprimantes locales;
- le suivi des produits par la fréquentation de nombreux séminaires;
- le laboratoire lié à l'évolution du poste de travail;
- le fonctionnement du réseau pour la téléphonie sur IP.

11.5. Projets en cours et futurs

No	Date	Définition
1.	2014/15	Mise en place de l'infrastructure et des bases de données pour les nouvelles applications Police CityPermit et CityControl
2.	2014/15	Migration à Windows 7 et virtualisation des postes
3.	2014/...	Recherche et mise en place de l'application de Gestion des objets pour le service des Sports (GELORE)
4.	2015	Remplacement de la webcam "touristique" sur le NH Hôtel
5.	2015	Migration BO-Webi, installation, formation et adaptation des reports
6.	2015	Salles de conférence : définition de l'équipement standard, fourniture et installations
7.	2015	Mise en service du WiFi (PWLan) dans toutes les salles de conférence
8.	2015/...	Mise en place de la gestion des demandes Pythéas

9. 2015/... Mise en place de la méthodologie et des outils de gestion de projets
10. 2015/... Mise en place de la rubrique Internet pour les nouveaux habitants
11. 2015/... Participation au projet Océ Prisma
12. 2015/... Participation au projet d'interface du Registre foncier

11.6. Activités principales

11.6.1. Organisation et gestion du Service informatique

Dès l'entrée en fonction du nouveau Chef de service, le portefeuille de projets a été constitué; il en comptait une cinquantaine à fin 2012.

La nouvelle orientation donnée en 2013 se poursuit par différentes réformes : gestion de projets, simplification des processus internes, mise en place d'un reporting et d'indicateurs (1ère étape), la nouvelle méthodologie de gestion des projets. Le programme se poursuit.

L'année 2015 a marqué un tournant pour le Service informatique. En effet, les fruits des premières étapes de la réorganisation interne ont permis :

- de stabiliser le (trop important) portefeuille de projets (état fin 2012);
- de classer les projets en trois catégories : stratégiques, tactiques et en suivi (conduite par les métiers);
- de diminuer le portefeuille de projets ouverts par leur réalisation et leur aboutissement, par leur suppression, par leur regroupement dans d'autres projets;
- de développer une méthodologie de projets (dont le déploiement est prévu sur 2016);
- d'optimiser l'outil de gestion (CRM), de généraliser son usage dans l'unité informatique;
- d'assainir la base de données (optimisation, revue des processus internes, intégration de nouveaux objets, élimination d'erreurs, ...).

Ce nouvel environnement a permis d'allouer des ressources vers des projets stratégiques devant apporter des réponses à toute l'administration en termes de gestion plus efficace et plus efficiente; ce dynamisme constituera le socle permettant de servir les "clients" internes et externes avec de nouveaux outils et d'offrir, à terme, des prestations en ligne.

11.6.2. Liaison fibre optique

Pour la Ville de Fribourg, l'objectif principal était d'améliorer la communication entre les bâtiments utilisés par les différents Services. Aujourd'hui, tous les bâtiments utilisés par les Services communaux sont reliés entre eux par le réseau fibre optique, ainsi que Châtillon.

Certains des bâtiments scolaires sont déjà reliés par la fibre optique ou seulement par un tube permettant le tirage d'une fibre selon l'évolution des besoins. Le but est de permettre de les relier sur la centrale téléphonique de la Ville et d'éliminer les infrastructures locales, afin de diminuer les frais de maintenance de la téléphonie.

Situation actuelle

A la fin 2015, le réseau fibre optique relie tous les principaux bâtiments utilisés par les Services communaux, ainsi qu'une grande partie des bâtiments scolaires.

Prochaines étapes de ce projet

- Etapes-relais :
  - Plateau Saint-Léonard et Pont de la Poya — en cours de raccordement
  - Renforcement Bourgeois – N. DOSF- Caserne — en cours de raccordement
- Bâtiments administratifs — tous raccordés
- Bâtiments scolaires
  - Ecoles primaires :
    - Ecole du Bourg (yc pavillons) — en cours de raccordement
    - Ecole du Jura (yc pavillons) — en cours de raccordement
    - Ecole de la Heitera, Villa Thérèse — à l'étude
    - Ecole des Neigles — à l'étude (éloignement)
  - Ecoles secondaires :
    - CO du Belluard (yc pavillons) — en cours de raccordement
    - CO de Jolimont et actuelle DOSF — en cours de raccordement
    - Nouvelle DOSF — en cours de raccordement
- Autres bâtiments
  - Werkhof — en cours de raccordement
  - Piscine du Levant — en cours de raccordement
  - Guichets des patinoires 1 et 2 — en cours de raccordement
  - Salle des fêtes de Saint-Léonard — à l'étude
- Autres installations
  - Liaison cabines contrôle feux, radars : étape 1 — tous raccordés
  - Liaison cabines contrôle feux, radars : étape 2 — à l'étude (autres points, éloignement)

11.6.3. Augmentation de la sécurité "Dispositifs de sauvegarde"

Au vu de l'augmentation importante et rapide du volume de données informatiques et de la nécessité d'assurer au maximum leur sécurité et leur disponibilité, un dédoublement des dispositifs de sauvegarde a été mis en production. La décentralisation géographique d'un des deux dispositifs de sauvegarde, par son installation dans un autre bâtiment communal double la sécurité en cas de sinistre. Toutefois, un risque stratégique a été identifié dès 2013 : il s'agit du temps nécessaire pour redémarrer les installations sur le deuxième site; un projet d'investissement sera réalisé en 2016 pour réduire ce risque; un véritable plan de reprise et de poursuite des activités (DRP) après sinistre est actuellement en cours de réalisation. L'évolution du dispositif de stockage des données vers VMware et des SAN modernes offre les possibilités d'effectuer des Snapshots régulièrement, ceci facilite également la fréquence des sauvegardes.

11.6.4. Fonctionnement du logiciel interne de gestion (CRM)

La mise en exploitation de la solution Pythéas, par le secteur "Support-Applications", a permis d'améliorer de manière significative les prestations auprès des utilisateurs.

Chaque demande ou requête adressée par les "clients" est saisie, traitée et fait l'objet d'un dossier de suivi. Voici, pour l'année 2015, la répartition des différents dossiers pris en charge, selon le temps de traitement (en minutes) :

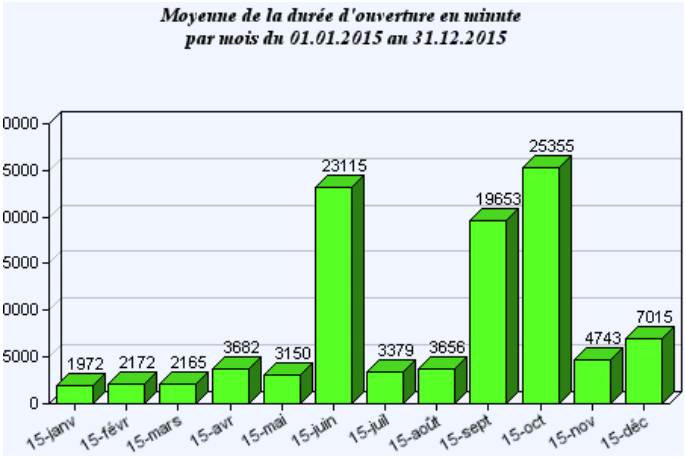

Ce logiciel permet également d'établir diverses statistiques sur la création ou la clôture des dossiers par jour, mois, département, service, utilisateur, intervenant, type, répartition, etc.

- Nombre de dossiers créés par mois

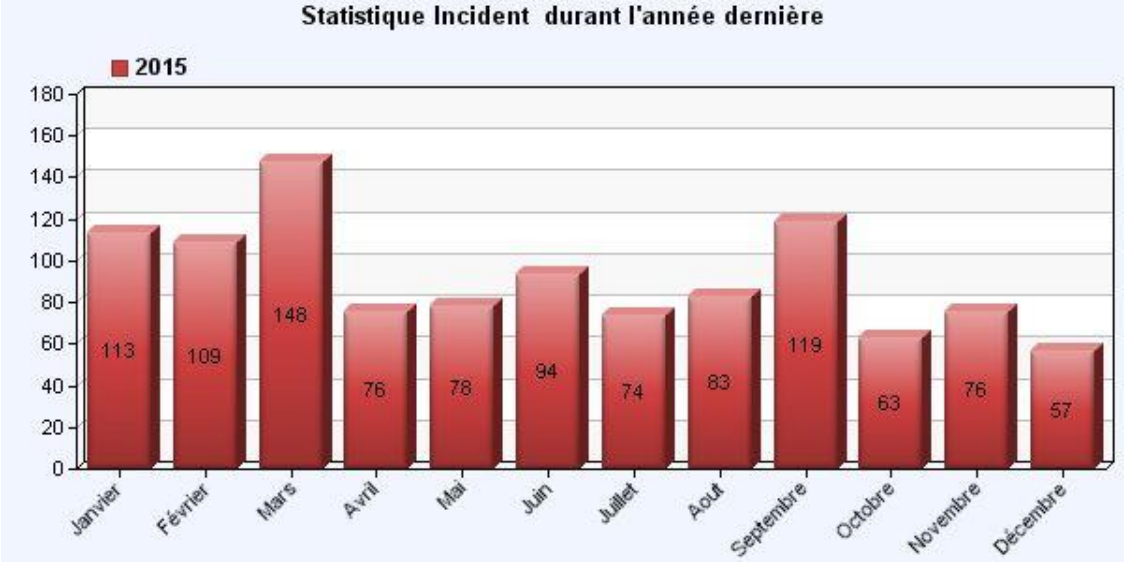

11.7. Parc des ordinateurs

Le parc informatique actuel est composé de :

- 4 serveurs IBM pour l'application VMware Virtualisation de serveurs reliés à 1 unité de disque SAN EMC d'une capacité de 36 T (1er site);
- 5 serveurs IBM pour les VDI reliés à 1 unité de disques SAN EMC d'une capacité de 11.1 T (1er site);
- 2 serveurs HP NAS pour les données de la bureautique et la gestion des imprimantes (2ème site);
- 2 serveurs DataDomain pour la déduplication et la sauvegarde des données d'une capacité de 12 T par serveur (1er et 2ème sites);
- 12 serveurs physiques, 26 virtuels sous Windows 2008, 29 virtuels sous Windows 2012, 5 virtuels Server Linux, 2 virtuels Windows 7 et 11 virtuels sous Windows 2003 pour le contrôle des accès au réseau et à certaines données de la bureautique, la gestion d'imprimantes, les dispositifs d'antivirus et de sauvegarde (1er site);

- 178 PC convertis pour utilisation VDI;
- 126 stations terminales pour utilisation VDI;
- 41 stations techniques Windows 7, 64 bits;
- 73 PC sous Windows XP et Office 2010;
- 4 PC sous Windows XP et Office 2003.

11.8. Télécommunication

11.8.1. 20 sites distants sont reliés au réseau par fibre optique

Maison de Ville	Administration générale
Grand-Rue 37	Police locale
Neigles	STEP, Economat
Rue Joseph-Piller 7	Edilité
Rue Joseph-Piller 5	Etat de Fribourg
Zone de Saint-Léonard	Administration du Cimetière
	Serres
	Patinoires 1 et 2
Route de l'Aurore	PPS et Protection civile
Givisiez	Services industriels
Rue des Alpes 10	Bourgeoisie
Rue des Chanoines 1	Maison de justice et Archives de la Ville
Salle Equilibre	Service culturel
Châtillon	Décharge
Ecoles	Bourg
	Neuveville
	Schoenberg
	Vignettaz
	Botzet
	CO Belluard

11.8.2. 8 sites sont reliés par l'ADSL

Sont concernés les locaux pour les Services extrascolaires, le Centre forestier de La Corbaz et le local du contrôle technique de la patinoire. D'autre part, la mise à jour de l'antivirus passe également par l'ADSL.

11.8.3. Une liaison par fibre optique avec le Service informatique et télécommunication de l'Etat

Le réseau communal est directement connecté au réseau cantonal par fibre optique, ce qui permet d'utiliser différents services :

- la liaison au réseau de la Confédération (KOMBV) pour l'Office du travail;
- l'accès au Cadastre cantonal;
- la messagerie e-mail;
- l'accès à Internet;

- l'application FriWeb;
- Sedex : Finances et Contrôle des habitants;
- Plausex pour le Service de l'aide sociale.

11.8.4. Liaison VPN sécurisée et DMZ

- l'application Sitecof (SIT de la Ville de Fribourg);
- la réalisation d'une DMZ pour la double authentification (accès externes) et une solution de la Police locale.

11.8.5. Liaison ForFront sécurisée

- Accès au serveur de messagerie depuis l'extérieur.

11.8.6. Votations / Elections

- Mise en place des locaux : 2 fois à la Maison de Justice;
- Mise en place des locaux : 1 fois à la Salle Rossier (élections fédérales).

11.9. Gestion des sauvegardes

En 1998, le Service informatique s'est doté d'un robot de sauvegarde avec des bandes DLT. A la fin 2003, l'acquisition d'un deuxième robot a été effectuée, avec des bandes de la technologie LTO. D'une capacité totale de 4'000 Gbytes, il est en exploitation depuis mars 2004. Depuis 2007, un nouveau robot a été mis en exploitation avec la technologie LT03 d'une capacité de 19'200 Gbytes. Des sauvegardes de tous les serveurs et des fichiers de tous les utilisateurs sont effectuées chaque jour. Au cours des années, le volume des sauvegardes est en constante augmentation.

Des unités de disques DataDomain ont été introduites en octobre 2012, afin de permettre de sauvegarder les données des applications et utilisateurs. La capacité journalière des données à sécuriser est passée à 5 TB.

Courant 2015, une nouvelle augmentation des données est enregistrée, les 5 TB de données sauvegardées quotidiennement sont dépassés.

Le graphique ci-après montre l'évolution de la masse des données sauvegardées, ainsi que la durée moyenne de celle-ci en heures : 36 heures

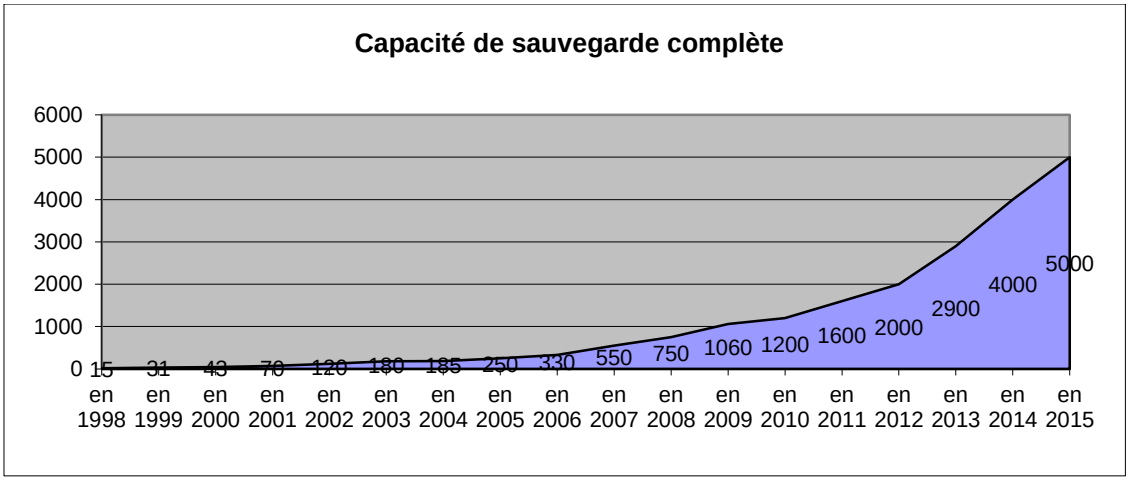

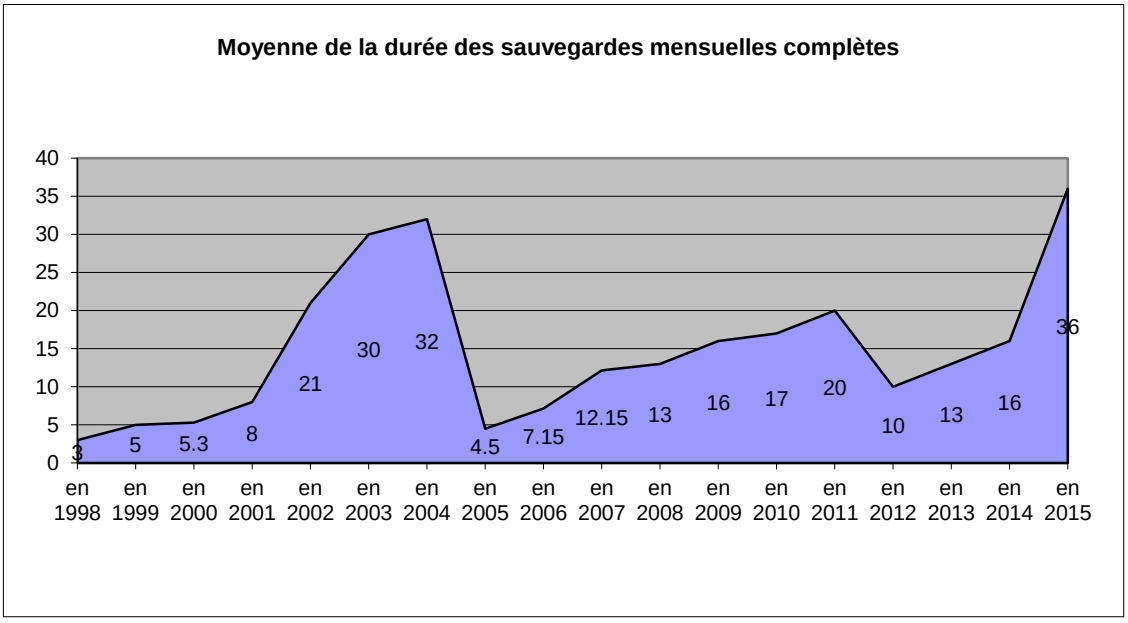

11.10. Gestion et contrôle antivirus et antispams

Depuis la mise en service de la messagerie e-mail, le Service informatique est confronté de plus en plus régulièrement à des attaques de virus informatiques plus ou moins importantes et inquiétantes.

Durant le courant 2001, tous les ordinateurs ont été dotés d'un antivirus McAfee, afin d'assurer une protection maximale des postes de travail. Le serveur de messagerie est lui aussi équipé du même logiciel. Les mises à jour du logiciel sont quotidiennes.

Un serveur dédié fonctionne pour assurer la sécurité du réseau. Il scrute et inspecte en permanence toutes les données et informations qui transitent sur le réseau. Il bloque environ 3,6 millions de spams par année et une moyenne d'environ 400 virus par jour à l'entrée du réseau.

Sur le nouveau serveur de messagerie, un second anti-spams contrôle une seconde fois le courrier entrant et filtre les messages en se basant sur d'autres critères, afin de détecter d'autres spams. 0,8% (= une moyenne quotidienne de 20 messages sur 2440 par jour) sont encore arrêtés et considérés comme spams.

Top domaine	*Top e-mail expéditeur*
gmail.com	*frigaz@frigaz.ch*
frigaz.ch	*rog1.d.staeheli@gmail.com*
hotmail.com	*r.d.staeheli@gmail.com*
yahoo.com	*paul@vivre-essaouira.com*
bjnews.com.cn	*user@bjnews.com.cn*
vivre-essaouira.com	*a.rpakagesuk@hotmail.com*
qq.com	*alex-fil@qq.com*
aol.com	*Anonyme*
news.my-store.ch	*mundo.international@aol.com*
particuliers.fr	*info@news.my-store.ch*

Le contrôle et la surveillance du dispositif antivirus occupent une place de plus en plus importante et nécessitent une vigilance toute particulière, afin de garantir la sécurité du réseau communal. Plusieurs heures de travail journalières sont indispensables pour effectuer tous les tests et contrôles de rigueur.

Depuis la fin de l'année 2015, le monde du web est touché par une vague de ransomware. Un ransomware, ou rançongiciel, est un logiciel malveillant qui prend en otage des données personnelles. Pour ce faire, le ransomware chiffre des données personnelles puis demande à son propriétaire d'envoyer de l'argent en échange de la clé qui permettra de les déchiffrer. Il s'introduit sur le réseau par des pages web, ou en cliquant sur un lien ou une pièce jointe dans un e-mail, et tous les fichiers se chiffrent.

Suite à une intrusion de ransomware, le Service informatique a entrepris, avec un intérêt particulier, diverses actions visant à éviter toute nouvelle entrée de ce type de virus, difficilement détectable par les systèmes automatiques.

12. SERVICE CULTUREL

Le Service est placé sous la direction de Mme Madeleine Genoud-Page. La Chef de service est Mme Natacha Roos (à 55%). Elle est également Gestionnaire du Fonds de Coriolis Infrastructures (à 25%, financé par les cinq communes-membres) présidé par le Préfet et Coordinatrice du groupe Ville blueFACTORY (à 10%) présidé par le Syndic.

Le Service culturel est divisé en trois secteurs :

- Direction et secrétariat : 1,6 EPT dont 1,25 est financé par la Ville
- Bibliothèque de la Ville : 3 EPT
- Mandats et projets : 1,6 EPT dont 1,1 est financé par la Ville pour une stagiaire

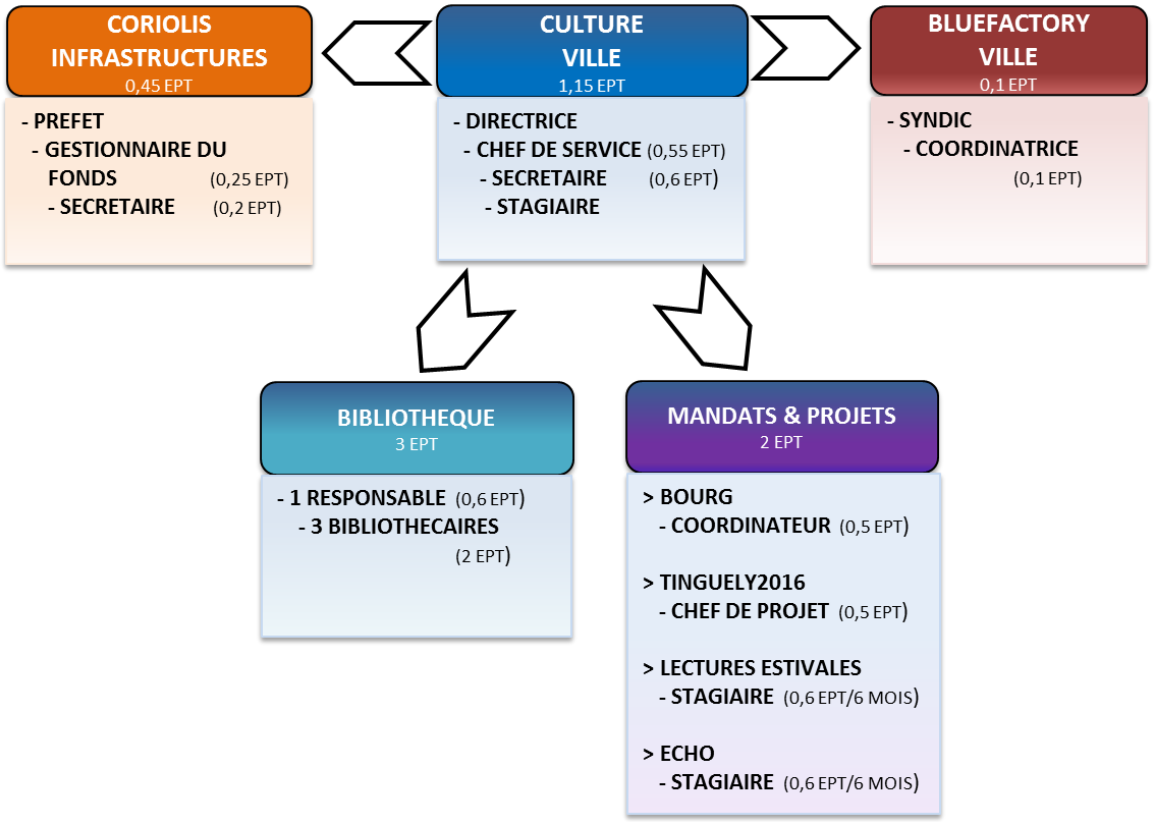

12.1. Cadre de politique culturelle

La répartition des rôles entre Etat, associations de communes et communes en matière de promotion culturelle dans le canton de Fribourg, ainsi que les compétences en matière de culture déléguées par les dix communes-membres à l'Agglomération, place la subsidiarité et, y découlant, la concertation, au cœur de l'action politique.

	Rôle de l'Etat	Rôle de la Loterie romande	Rôle des agglomérations et associations de communes		Rôle des communes
Principes établis dans la loi cantonale	L'Etat contribue à la promotion des activités culturelles, princip. dans le domaine de la création (production).	La Loterie Romande soutient les projets d'utilité publique. Les décisions sont approuvées par le Conseil d'Etat.	**Lors de la réalisation de projets d'importance régionale, la commune coopère avec les communes voisines.** **Le Préfet favorise la promotion des activités culturelles dans son district en veillant à la coopération intercommunale.**		**La commune contribue à la promotion des activités culturelles, principalement dans le domaine de l'animation (=diffusion). La commune intervient à titre subsidiaire en matière d'aide à la création.**
	L'Etat	**Loterie Romande**	**L'Agglomération**	**Coriolis Infrastructures**	**Ville de Fribourg**
En priorité	soutient la création prof. à condition d'un soutien financier direct ou indirect par la ou les collectivité(s) locale(s) directement concernée(s).	favorise la réalisation d'un projet, l'acquisition d'objets ou l'accomplissement de prestations déterminées.	**soutient les organisateurs et les lieux prof. reconnus d'importance régionale. Elle participe aux frais de fonctionnement et de production des troupes prof. désignées comme telles par l'Etat par le biais des organisateurs et des lieux d'animation.**	**a pour buts la réalisation et l'exploitation d'une salle de spectacles, Equilibre et d'un centre de création scénique, Nuithonie.**	**soutient la création non-prof. (ou amateur) ayant lieu sur son territoire. La commune soutient les institutions culturelles locales comme les bibliothèques, ludothèques, centres de loisirs, etc et les associations locales (fanfares et corps de musique, troupes de théâtre, chœurs amateurs, etc).**
A titre subsidiaire	L'Etat peut soutenir des animations si elles ont un caractère occasionnel et un rayonnement supra-local.	En principe les contributions de la Loterie Romande ne peuvent pas constituer à elles seules le financement total du projet.	**L'Agglomération peut, subsidiairement à l'Etat, participer aux frais d'organisation des troupes prof. qui se produisent ou qui créent dans un lieu reconnu d'intérêt régional, à condition que le spectacle ne fasse pas partie de la programmation ordinaire du lieu.**	**Coriolis Infrastructures peut soutenir les autres infrastructures culturelles.**	**La commune peut soutenir les organisateurs ou les lieux d'animation professionnels sur son territoire.** **La commune peut participer aux frais de création professionnelle, par exemple en cas de première ayant lieu sur son territoire.**

Les références – Lois (fédérale sur l'encouragement à la culture, cantonale sur les affaires culturelles), Règlements (Canton, Agglo, Ville, Loterie Romande), Statuts (Coriolis Infrastructures, Agglo), etc – sont répertoriées sur www.assises-culture.ch et dans CULTURE2030, le Rapport des Assises de la culture dans la Région fribourgeoise, p.56, disponible en français et en allemand.

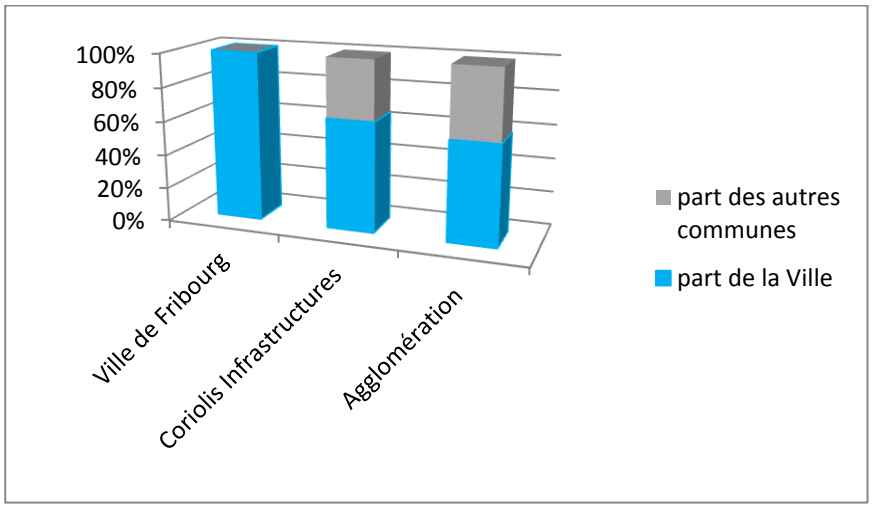

La Ville de Fribourg, en plus de soutenir les activités prioritaires prévues par la répartition des rôles, participe au financement de Coriolis Infrastructures à hauteur de 65% et au financement des activités culturelles de l'Agglomération de Fribourg à hauteur de 58,8%.

12.1.1. Coriolis Infrastructures

Coriolis Infrastructures est une Association de communes, présidée par M. Carl-Alex Ridoré, Préfet de la Sarine, qui a pour membres sont Fribourg, Corminboeuf, Givisiez, Granges-Paccot et Villars-sur-Glâne. La gestionnaire du Fonds est Mme Natacha Roos. Le Service culturel assure le secrétariat. Les 5 Communes membres paient les salaires (0,45 EPT). L'assemblée des délégués a été convoquée 2 fois (2) et le Comité de direction s'est réuni à 10 (7) reprises.

La participation des Communes s'est montée à CHF 30.00 par habitant (les statuts prévoient un maximum de 32.50), ce qui représente pour la Ville de Fribourg un montant de CHF 1'190'580.00 (CHF 1'080'673.50). Des Communes tiers, Avry et Matran, ont participé sous forme de dons, à hauteur de CHF 10'000.00 chacune.

12.1.2. Promotion culturelle de l'Agglomération

La Ville de Fribourg a contribué au financement des activités culturelles régionales à hauteur de CHF 1'022'796.58, soit 58,8% (CHF 949'313.00 soit 46,5%). 12 associations ont bénéficié d'une subvention pluriannuelle, pour un montant total de CHF 1'500'000.- (CHF 1'424'000) : Belluard Bollwerk International, Festival International de Films de Fribourg, Festival International de Musiques sacrées, Fri-Art, Fri-Son, La Spirale, Opéra de Fribourg, Théâtre des Osses, Rencontres de Folklore Internationales de Fribourg, Société des Concerts de Fribourg, Le Nouveau Monde – Espace culturel, Bad Bonn. Les subventions annuelles et extraordinaires ont représentées un montant total de CHF 549'000.- (CHF 460'274.--).

12.2. Activités générales

A l'intention et sur demande du Conseil communal, le Service définit et applique les principes de politique culturelle communale. Celle-ci découle de CULTURE2030, le Rapport des Assises de la culture dans la Région fribourgeoise, qui pose une vision, trois objectifs stratégiques et dix propositions concrètes à l'horizon 2030. Dans ce cadre, le Service culturel œuvre notamment à :

- simplifier et coordonner les processus, p.ex. concertation entre organes de subventionnement, création de l'Association Hubert Audriaz;
- améliorer de l'offre de locaux, p.ex. gestion de l'offre et de la demande, en Commission des locaux et avec des propriétaires privés, mise en réseau, Coopérative Maison des Artistes;
- valoriser l'offre culturelle, p.ex. apéritif officiel Ville-Etat, où l'économie rencontre la culture;
- participer à créer et exporter des produits de marque fribourgeois, p.ex. TINGUELY2016, initié par le Service culturel puis porté par une association;
- sensibiliser le Conseil communal aux opportunités à saisir, p.ex. la fermeture du Pont de Zaehringen pour la redynamisation du quartier du Bourg, la culture sur blueFACTORY.

Le Service culturel participe à la politique culturelle suisse, voire européenne, en étant représenté à :

- CVC - Conférence des villes suisses en matière culturelle;
- CORODIS - Organe de diffusion des spectacles en Suisse romande (membre du Comité depuis le mois de juin);
- ECHO - European Cities with Historical Organs, association composée de 9 villes européennes, (élu à la Présidence pour l'année 2016, le 26 septembre).

Au niveau local, le Service culturel fait partie de différents Conseils de Fondations (institutions culturelles), Commissions (cantonales, communales, blueFACTORY) et Comités d'associations.

Le Service culturel a une prise directe sur la bibliothèque francophone de la Ville qui en dépend, ainsi que sur les subventions aux acteurs culturels, les ateliers d'artistes et l'acquisition d'œuvres d'art. Il a traité 80 (90) demandes de subventions extraordinaires et 42 (41) demandes de subventions annuelles.

12.2.1. Financement des activités culturelles

Répartition par rubriques budgétaires

91,5% des subventions sont des dépenses liées (mandat de prestations, conventions).

	2014	2015
Participation à Coriolis Infrastructures	1'080'673.50	1'190'580.00
Participation à la promotion culturelle de l'Agglo	949'313.00	1'022'796.58
Activités socioculturelles	836'437.00	895'734.90
Conservatoire de musique	760'754.30	741'050.40
Bibliothèque de la Ville	436'971.90	454'023.00
Subventions annuelles	251'000.00	250'000.00
Subventions extraordinaires	122'272.40	110'000.00
Manifestation régionale prioritaire pour la ville	40'000.00	40'000.00
Achat d'œuvres d'art	10'000.00	10'000.00
Atelier Jean Tinguely, Paris	6'142.00	9'000.00
Total des subventions dédiées à la culture	**4'493'564.10**	**4'723'184.88**

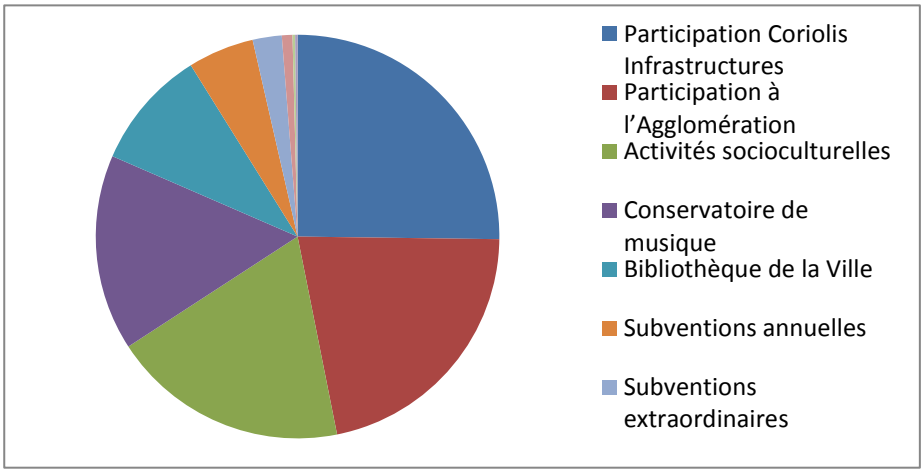

Répartition par disciplines artistiques

7.2% des dépenses sont attribuées aux associations et artistes locaux dans le cadre des subventions annuelles et extraordinaires.

discipline artistique	subventions annuelles	subventions extraordinaires	total
musique	117'500.00	46'000.00	148’500.00
autres bibliothèques	75'500.00	-	75'500.00
chant	21’500.00	20'000.00	36'500.00
théâtre	28'500.00	7'000.00	35'500.00
arts visuels	-	11'500.00	11'500.00
publications	-	9'300.00	9'300.00
autres	7’000.00	1'200.00	8'200.00
danse	-	9’000.00	9'000.00
médiation culturelle		6'000.00	6'000.00
Total	**250'000.00**	**110'000.00**	**340'000.00**

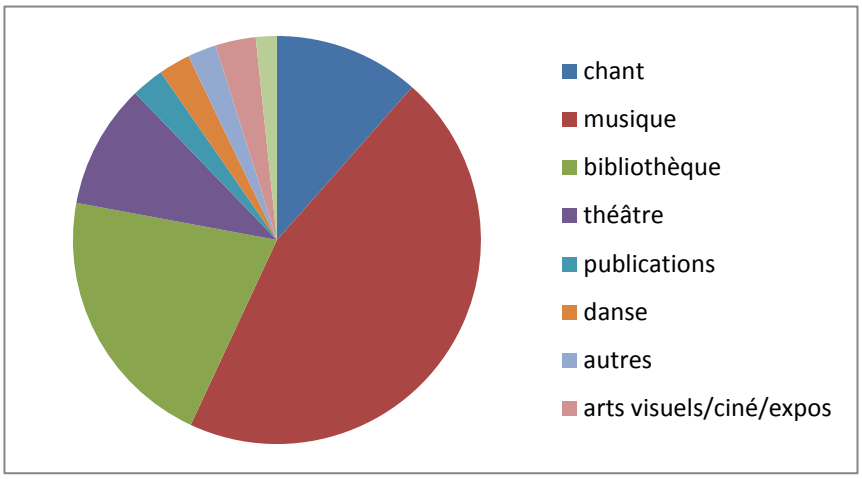

12.2.2. Activités liées à la Commission culturelle

La Commission culturelle est un organe consultatif du Conseil communal, présidé par la directrice de la culture. Composée de représentants des milieux culturels (10) et des partis politiques (4), elle est reconstituée au début de chaque législature et consultée pour l'attribution de subventions extraordinaires et, au besoin, pour le budget. Elle peut donner son avis sur toute question culturelle.

Activités courantes

- La Commission a siégé en plenum à 4 (4) reprises.
- 50 (60) associations ou artistes ont bénéficié d’une subvention extraordinaire ou d’une garantie de déficit. 30 (30) dossiers n’entraient pas dans les critères.

Arts visuels

Un appel à idées a été lancé pour la création de mobilier urbain, s'inscrivant dans le cadre de la redynamisation du quartier du Bourg, le but étant de valoriser le quartier historique et de favoriser les rencontres. Le premier projet de « Table du Bourg » retenu sera réalisé pour l'été 2016.

Résidence d'artiste à Buenos Aires

La Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVC) met à disposition de ses membres une nouvelle résidence d'artistes à Buenos Aires. Sur concours, la Ville de Fribourg a donné l'opportunité au chorégraphe Massimo Bertinelli d'y séjourner durant six mois, afin de développer un projet qui lie la danse et la composition musicale, autour du tango.

Photographies panoramiques du « Point de vue »

Le 14 novembre, un an environ après la fermeture du Pont de Zaehringen, le Conseil communal invitait population à découvrir les trois photographies panoramiques « Point de vue », issues du Musée éphémère éponyme, réalisé par l'artiste Jean-Daniel Berclaz, qui s'était tenu un an auparavant. Ces images, qui laissent une trace de ce passage, sont visibles à l'année à l'entrée du Pont de Zaehringen.

12.3. Bibliothèque de la Ville

La Bibliothèque de la Ville occupe quatre bibliothécaires pour un total de trois postes PT. Chaque année, elle forme un(e) apprenti(e) en information documentaire, en partenariat avec la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Fribourg. Elle dépend directement du Service culturel, tandis que la Deutsche Bibliothek et la Bibliothèque interculturelle LivrEchange sont associatives et au bénéfice d'une subvention annuelle.

Katherine Pancol, Amélie Nothomb, Chantal Thomas ou Patrick Deville ont fait escale à la bibliothèque lors de rencontres organisées avec l'Alliance Française. Lieu accueillant, ouvert à tous et placé au centre de la vie communautaire, la Bibliothèque de la Ville propose des activités culturelles à tous les publics, de l'Heure du conte proposée mensuellement pour les petits jusqu'au Cercle de lecture Lettres-frontière animé en collaboration avec la BCU. D'autres partenariats pour la promotion de la lecture auprès des enfants et des jeunes ont été activés avec L'Education familiale, le comité du concours à haute voix « Lecture Académie », la librairie Payot, le Festival Bédémania, l'association « Lire Live » qui organise des rencontres en bibliothèque pour des jeunes en difficulté.

Pour la 2ème édition des Lectures estivales, la Bibliothèque de la Ville, en collaboration avec la Deutsche Bibliothek Freiburg et la bibliothèque interculturelle LivrEchange, est allée à la rencontre des visiteurs des Bains de la Motta, de Fribourg-Plage, du Port de Fribourg, du Jardin aux betteraves et sur les espaces de REPER pour un projet de médiation littéraire. Environ 1'800 livres mis gratuitement en libre-service ont été adoptés. En sus, le Service culturel a présenté un programme de 23 animations en lien avec la lecture. Ces activités ont eu lieu entre mi-juin et mi-septembre, rassemblant 410 participants et augmentant la visibilité des bibliothèques de Fribourg.

Dans le cadre scolaire, les bibliothécaires ont proposé un Voyage-lecture « Contelivres » en 3 étapes (25 classes inscrites) ainsi qu'une animation « A vue d'œil » (27 classes inscrites) en compléments aux visites de classes en bibliothèque (3 classes de 1 à 8 H par semaine en moyenne) afin que les élèves goûtent à la lecture et se familiarisent avec les outils de recherche documentaire à disposition.

Les chiffres	2015	2014	différence	en %
Prêts de documents	89'430	89'104	+326	0.36
Lecteurs	2'844	2'837	+7	0.24
Recettes en CHF	38'071	39'204	-1'133	-2.97
Abonnements bilingue	205	214	-9	-4.39
Abonnements offerts aux employés	97	94	+3	3.09
Abonnements offerts aux classes	76	74	+2	2.63
Abonnements CarteCulture	19	11	+8	42.10
Abonnements offerts*	15	6	+9	60.00
Acquisitions de documents	2'056	2'240	-184	8.94
Nombre total de documents	38'123	42'387	-4'264	11.18
Courriers de rappel	1'496	1'375	+121	8.08
Avis de livres disponibles	1'017	989	+28	2.75
Réparations de livres	601	681	-80	13.31

*Abonnements annuels offerts aux nouveaux résidents de la Ville et aux gagnants des concours organisés lors des Lectures estivales.

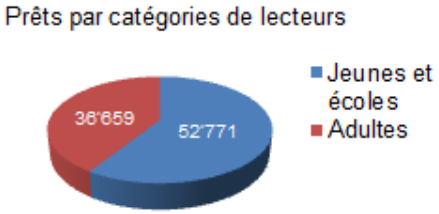

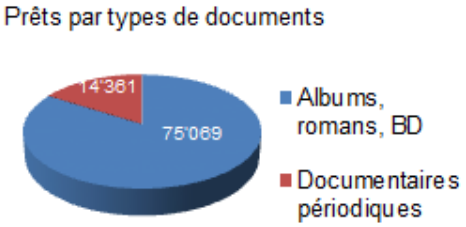

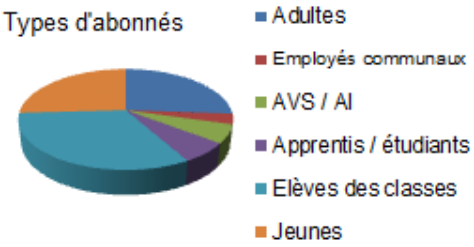

La Bibliothèque et sa salle de lecture sont très fréquentées pour des recherches, du travail sur place ou pour la consultation des journaux, sans emprunt. Ces visiteurs ne sont pas comptabilisés dans les statistiques ci-dessus. Les utilisateurs de la bibliothèque ont la possibilité d'emprunter gratuitement des e-books en français et en allemand, grâce aux plateformes Freebooks mises à disposition par la BCU Fribourg.

Les propositions d'achat des usagers ont été largement suivies. La Bibliothèque a reçu de nombreux documents en don, Après sélection, les ouvrages retenus sont inclus dans les acquisitions ou distribués notamment lors des Lectures estivales.

Projet de réaménagement

Plusieurs travaux préparatoires (actualisation du fonds documentaire, mise à jour du plan de classement et reclassement des albums pour enfants) se sont poursuivis au fil de l'année en vue du projet de réaménagement en cours. Le libre-accès de la bibliothèque n'a pas connu de travaux de réfection ou de réaménagement visant à améliorer la circulation dans les espaces publics et la distribution des secteurs. Or, ses missions et ses publics ont changé. La bibliothèque se veut centrée sur ses usagers en privilégiant les espaces dévolus aux différents publics des enfants, adolescents et adultes.

12.4. Centres d'animation socioculturelle de Fribourg (CAS)

12.4.1. Présentation

Les trois CAS de la Ville (Schoenberg, Basse-Ville et Jura), emploient 10 professionnels et constituent un secteur de l'Association REPER, reconnue d'utilité publique. Les CAS sont à disposition de tous et proposent des temps d'accueil, des activités, des locaux ainsi qu'un savoir-faire et un savoir-être professionnels, pour soutenir la vie dans les quartiers et renforcer les liens sociaux et culturels au sein de la ville.

Ils poursuivent des buts, tels que permettre le développement de projets, favoriser l'écoute, valoriser les différences, offrir des espaces d'expression et renforcer les compétences des groupes et des individus. Les animateurs reconnaissent et stimulent le potentiel de chaque être humain, quel que soit son âge, son sexe ou sa provenance. Les CAS développent leurs activités dans le cadre d'une convention avec la Ville de Fribourg (2014-2016), qui assure une part prépondérante de leurs financements.

12.4.2. Axes de travail

Les CAS inscrivent leurs actions en cohérence avec la vision humaniste de REPER et développent leurs activités dans le cadre d'une mission globale de promotion de la santé et de prévention. Afin de remplir leur mission de manière optimale, les CAS se sont fixés des objectifs généraux, qui se déclinent à travers six axes de travail : la prévention, la culture, l'éducation non formelle, la participation, le développement durable et l'intégration.

12.4.3. En chiffres

- 55 jours d'événements à l'échelle de la Ville et du Canton, dont : 3 camps (hiver, été, automne), l'atelier bougies, offre d'été « La CASété », Tournoi « Bouge ! » à la Vignettaz, participation aux 12 heures de l'Auge, Toqu'Chef, participation au pique-nique de quartier, Nuit du Conte, 25 h du Jeu et Discos.
- 34 heures d'accueil hebdomadaire, sous forme d'accueil libre, de moments collectifs, de partage de repas. Chaque semaine, ce sont plus d'une centaine de personnes que les CAS voient au moins une fois.
- 117 sorties, ateliers, activités pour des jeunes et des enfants de 4 à 16 ans. Chacune de ces actions réunit entre 5 et 30 jeunes ou enfants. 10 professionnels, pour un total de 5.85 EPT, complétés par un apprenti ASE et ponctuellement des stagiaires HES.
- 131 locations annuelles pour des privés ou des associations.

- 26 locations hebdomadaires ou mensuelles pour des répétitions ou des cours, Rencontres et actions avec les Associations de quartier du Schoenberg, de l'Auge, de la Neuveville et de Torry.

Exploitation des centres d'animation socioculturelle

	2015	2014
Produits	899'187.20	908'112.65
Charges	902'772.90	874'330.50
Résultat	-3'575.70	+33'782.15

12.4.4. Du neuf en bref

- Un programme commun pour les trois centres, disponible à Fribourg Tourisme, dans différents lieux de rencontres et sur internet www.fribourgtourisme.ch.
- Le démarrage du projet "J'ai un projet" qui permet aux jeunes de s'exercer à la mise en place d'actions participatives dans le cadre des "Paysages éducatifs" de la Ville de Fribourg.
- "Des jeux et des rôles", journées autour de théâtre et de la rencontre, qui permettent à des jeunes de redécouvrir leur ville et les autres avec un regard différent.
- "Les fleurs du chantier", projet pilote soutenu par la Ville, le Canton et Santé suisse, qui vise le développement d'une meilleure image de soit auprès des jeunes entre 6 et 12 ans.

Pour obtenir des informations complémentaires, vous pouvez vous rendre sur le site www.reper-fr.ch.

13. SPORTS

Le Service est placé sous la direction de M. Thierry Steiert. Le Chef de service est M. Pierre Gisler.

13.1. Personnel

13.1.1. Place de sports du Guintzet

1 collaborateur à 100%.

13.1.2. Piscine du Levant

- 2 collaborateurs à 100% (titulaires du brevet de sauvetage B1);
- 1 collaborateur à 80% (titulaire du brevet de sauvetage B1);
- 1 collaboratrice à 60% (titulaire du brevet de sauvetage B1);
- 1 caissière à 60%;
- des auxiliaires (essentiellement les samedis, dimanches et durant les vacances scolaires), afin de compléter le personnel engagé sous contrat de droit public;
- du personnel d'entretien.

13.1.3. Site Sportif Saint-Léonard : patinoires + halle omnisports

- 8 ouvriers à 100%;
- 3 caissières auxiliaires;
- auxiliaires en complément et/ou en cas d'absence du personnel engagé sous contrat de droit public.

13.1.4. Bains de la Motta S.A.

Réunis en assemblée générale ordinaire le mercredi 6 mai, les actionnaires ont élu M. Thierry Steiert, Conseiller communal, Président du Conseil d'administration, dont le secrétariat est assuré par M. Pierre Gisler.

Le Conseil d'administration des Bains de la Motta S.A. délègue l'exploitation de l'installation au Service des sports qui y emploie, en fonction des nécessités et des conditions météorologiques :

- 2 employés titulaires du brevet de sauvetage B1 (officient le reste de l'année au Site Sportif Saint-Léonard ou à la piscine du Levant comme ouvriers d'exploitation);
- 3 caissières à temps partiel;
- plusieurs gardiens auxiliaires et/ou sous contrat de droit privé (titulaires du brevet de sauvetage B1 obligatoire);
- du personnel d'entretien.

13.1.5. Bains de la Motta - Piscine du Levant - Site Sportif Saint-Léonard

1 chef d'exploitation dont le taux d'activité (100%) est réparti entre les trois sites.

Remarques :

- les caissières des patinoires officient également aux bains de la Motta;
- le Chef de service des Sports assure l'ensemble des responsabilités de la direction, de la gestion et de l'administration liées aux installations.

13.1.6. Halles de sports

Les concierges des bâtiments scolaires collaborent avec le Service, notamment en ce qui concerne l'occupation des halles de sports par les clubs et les sociétés du lundi au vendredi dès 17h00, durant le week-end et les vacances scolaires.

L'entretien de ces locaux est assuré par la Direction de l'édilité (serruriers, peintres, menuisiers) et par des entreprises spécialisées.

13.1.7. Terrains de football de Terrains de football de la Motta, de Derrière-les-Jardins, du Grabensaal

Deux personnes de contact participent au marquage, au planning d'utilisation des surfaces de jeu et à l'entretien des vestiaires. Elles perçoivent des indemnités.

13.1.8. Secrétariat

1 collaboratrice à 40% supplémentaire dès le 1er mars 2015.

13.2. Représentation

La Ville de Fribourg est représentée, par le Service des sports, au sein de différentes Associations et Commissions cantonales, romandes et nationales :

- Association suisse des Services des sports (ASSS);
- Association suisse des Services des sports, section Suisse romande et du Tessin (ASSRT);
- Association suisse des propriétaires de patinoires artificielles, section Suisse romande et du Tessin (APART);
- Association romande et du Tessin des propriétaires de piscines (APAR);
- Conseil d'administration de la Société des remontées mécaniques de la Berra S.A.;
- Syndicat du chemin des Botteys (accès utilisé pour se rendre, surtout l'été, au Gîte d'Allières).

Sur le plan communal, le Service est également présent à différents niveaux :

- Commission de la jeunesse (membre);
- Commission des sports de la Ville de Fribourg (présidence);
- Commission du Stade universitaire Saint-Léonard (membre);
- Comité de la salle des fêtes.

13.3. Sociétés, clubs sportifs et installations

A la suite de la dissolution de l'Union des Société Sportives de la Ville de Fribourg (USSVF), le Service des sports s'est vu confié un certain nombre de taches supplémentaires assurées jusque-là par l'Union. Il s'agit notamment de l'envoi, 4 fois/an, d'une newsletter destinée aux clubs.

Près de 90 sociétés sportives pratiquant plus de 45 sports différents, utilisent les installations dont la Ville est propriétaire, soit :

- 10 terrains de football (dont un terrain réservé à la pratique du rugby et du football américain);
- 17 halles de sports;
- 2 patinoires couvertes;
- 1 piscine couverte;
- 1 place pour la pratique du tir à l'arc;
- 2 terrains de beach-volley;
- 1 boulodrome (pistes couvertes et en plein air aux Neigles);
- 1 parcours Vita;
- 1 parcours mesuré;
- 13 locaux divers (boxe, tir à l'arc, tir à air comprimé, judo, lutte, canoë, tennis de table, billard, boccia).

Avec l'Etat de Fribourg, respectivement l'Université, le Service des sports collabore à la gestion et à l'exploitation de trois terrains de football, dont deux synthétiques, et d'une piste d'athlétisme à Saint-Léonard.

En raison d'un manque d'infrastructures adéquates, la double salle de sports aménagée au CO de Pérolles (depuis 1994) est mise à disposition du badminton-club et du handball-club notamment. La Ville assume seule les locations qui sont liées à ces utilisations.

Le Gîte d'Allières, bâtiment situé au cœur du domaine skiable de la Berra, est propriété de la Commune et placé sous la responsabilité du Service. La gestion de cet établissement est réjouissante. Les locataires, Véronique Sallin-Rosset, Claude Rosset et Fabienne Falquet assurent la destinée de cet établissement.

13.4. Travaux effectués

13.4.1. Site sportif du Guintzet

L'entretien courant des terrains de football, de football américain et de rugby, ainsi que des autres installations sportives (tir à l'arc, beach-volley), a été effectué selon un programme établi avec le secteur des Parcs et Promenades.

13.4.2. Bains de la Motta

La saison 2015 (du samedi 9 mai au dimanche 13 septembre) a permis de confirmer les différents paramètres techniques, afin de normaliser les charges énergétiques. Les résultats financiers, tributaires des conditions météorologiques sont en amélioration par rapport à 2014. Par contre de nombreux travaux d'entretien ont nécessité un investissement plus important que prévu.

Des nocturnes ont été organisées. Celle du 21 août a profité d'une communication promotionnelle particulière.

13.4.3. Piscine du Levant

Le bâtiment date de 1972. Des travaux doivent régulièrement y être entrepris. Un investissement de CHF 126'000.00 a été consenti par la Ville de Fribourg durant l'été. De nouvelles normes concernant les taux de chlore lié et d'urée ont nécessité une intervention technique (filtration et traitement de l'eau). Depuis mai, la piscine est chauffée de manière indépendante, dans l'attente d'un raccordement à un chauffage à distance (CAD). Précédemment, une liaison avec la Cité du Levant apportait l'énergie nécessaire.

13.4.4. Patinoire principale Saint-Léonard

Des travaux d'entretien toujours plus importants doivent être réalisés dans ce bâtiment construit en 1982.

13.4.5. Halles de sports

- Le matériel usagé (gros tapis de chute, barres parallèles, par exemple) est régulièrement remplacé. Cet effort doit être poursuivi, afin d'assurer la sécurité des utilisateurs.
- Il est important de conserver, pour des raisons de santé et de sécurité des utilisateurs, le programme d'assainissement des sols sportifs des halles de la Ville de Fribourg.
- Un entretien régulier du matériel fixe (anneaux, barres fixes, barres parallèles, perches, cadres suédois) et mobile (bancs, tapis de chute, piquets, cordes, etc.) est effectué tous les deux ans par une entreprise spécialisée, afin d'assurer, d'une part, la sécurité des utilisateurs et de prolonger au mieux, d'autre part, la durée d'utilisation de ces objets.

13.4.6. Etablissements divers

Les buvettes et les restaurants liés à l'exploitation des infrastructures sportives sont placés sous la responsabilité du Service via des locataires (Piscine du Levant - Patinoire Saint-Léonard - Gîte d'Allières - Bains de la Motta).

13.5. Politique générale - Organisation

La Ville de Fribourg, comme la majorité des Communes du district de la Sarine, maintient une réponse favorable à la demande d'aide financière émise il y a plusieurs années par la Société des remontées mécaniques de la Berra S.A., afin d'assurer la pérennité de l'exploitation. En contrepartie, les élèves des écoles primaires des communes concernées, dont la Ville de Fribourg, bénéficient de la gratuité d'utilisation des remontées mécaniques dans le cadre des activités scolaires. La nouvelle installation - Télémixte - a été ouverte au public pour la saison 2013 - 2014. Elle doit encore assurer le développement d'activités estivales.

Le Service des sports désire poursuivre sa politique de soutien aux clubs et les aider à mettre sur pied des manifestations. Ainsi, il assiste régulièrement les comités d'organisation, en assurant la coordination entre les différents Services et secteurs. Il entretient des contacts réguliers avec les clubs et organise régulièrement des rencontres avec les représentants des sociétés ou

associations. Il est présent dans le cadre de ses possibilités et disponibilités, lors des assemblées générales des clubs et des manifestations organisées en ville de Fribourg.

Le Chef de service est membre de la Commission de la jeunesse. Le projet "Midnight Sport et Culture" a débuté en 2010 et se poursuit sous l'égide de cette Commission. Il s'agit d'une réalisation visant à offrir aux adolescents concernés des activités les samedis soirs dans deux halles de sports de la Ville. Le Conseil général a décidé le maintien de cette activité très prisée par les jeunes de 13 à 17 ans.

13.6. Site Sportif Saint-Léonard (SSSL)

Le Site Sportif Saint-Léonard abrite le stade universitaire, avec des infrastructures dédiées principalement au football et à l'athlétisme, les patinoires communales, la halle omnisports et la salle des fêtes.

Construite en 1982, la patinoire communale est opérationnelle mais ne répond plus aux exigences de la Ligue nationale de hockey sur glace (normes de sécurité) ni aux besoins d'un club évoluant dans la plus haute ligue du pays. Afin de réaliser une nouvelle patinoire répondant à ces exigences, deux projets émanant de milieux privés ont été présentés à la Ville de Fribourg, propriétaire du site. Ces projets ont fait l'objet d'une évaluation par une Commission interne, les résultats ont été communiqués et commentés lors d'une conférence de presse, qui a eu lieu le lundi 16 juin 2014, en présence de représentants du Canton, de la Ville, de Fribourg-Gottéron S.A. et du promoteur choisi. Dès l'été 2014 et jusqu'en juin 2015, de nombreuses séances de travail ont permis de décortiquer les différents aspects liés à l'aménagement, l'urbanisme de la zone ainsi que la technique du bâtiment. L'intervention des actionnaires principaux du club, désireux d'analyser un autre projet, a stoppé les travaux des différents groupes engagés.

En ce qui concerne les sports de natation, la nécessité de réaliser, dans le centre cantonal, une nouvelle piscine avec notamment un bassin de 50 m, n'est guère contestée. Afin d'identifier le lieu dans lequel cette nouvelle piscine devrait idéalement être réalisée, plusieurs Communes intéressées ont mené une étude sous l'égide de la Préfecture de la Sarine. En fonction du lieu choisi, la Commune-siège devra développer un avant-projet permettant de réunir un bassin de population suffisant, afin de garantir le fonctionnement d'une telle infrastructure.

13.7. Manifestations - Evénements

13.7.1. Manifestations

Le Service a participé à l'organisation de nombreuses manifestations, en étroite collaboration avec les Directions de l'édilité, de la police locale et de la mobilité, comme par exemple les finales de la Coupe suisse de basketball, qui ont eu lieu le samedi 11 avril. La présidence du Comité d'organisation de ce rendez-vous d'importance nationale est régulièrement assurée par M. Thierry Steiert, sur mandat de la Fédération suisse de basketball, établie à Granges-Paccot. Pour la quatrième fois, les finales se sont déroulées avec succès dans la halle omnisports Saint-Léonard. Dès 2016, la Fédération a décidé de déplacer, pour 4 ans, cet événement à Zürich.

13.7.2. Prix de la Ville de Fribourg

Ce rendez-vous annuel, organisé par le Service des sports, a accueilli une nombreuse assistance le samedi 10 octobre dans le cadre de la Foire de Fribourg. Un prix a été remis à chaque membre des clubs de la Ville ayant obtenu un titre de champion suisse. Cet événement a bénéficié d'un beau succès, en présence de M. Slava Bykov comme invité d'honneur.

13.7.3. Tour de Romandie

Le Tour de Romandie s'est arrêté le vendredi 1er mai pour repartir le samedi 2 mai. Le succès populaire a démontré, après les éditions de 2007, 2008, 2009, 2010 et 2014, l'intérêt pour le cyclisme.

13.7.4. Concept communal du sport

Au cours de l'année, le Service des sports a développé un projet du "Concept communal du sport", en collaboration avec un bureau spécialisé.

Ce document permettra de confirmer le rôle du Service des sports, d'effectuer un état des lieux concernant la politique sportive en ville de Fribourg, d'envisager des pistes de réflexion pour les années à venir et de définir un cadre favorable au développement d'infrastructures, de manifestations et de promotion du sport.

14. INSTITUTIONS ET ASSURANCES SOCIALES

Le Service des institutions et assurances sociales (SIAS) est placé sous la direction de Mme Antoinette de Weck, Conseillère communale, et de M. Stéphane Blanc, Chef de service.

14.1. Collaboration et subventions des institutions privées

14.1.1. Aide aux institutions à caractère social

Le versement de subventions à caractère social ne repose pas sur des obligations légales.

Les structures privées proposent de multiples services pour les besoins de la population dans divers domaines (violence, toxicomanie, sida, familles, rencontres). La participation financière de la Ville s'est élevée à CHF 259'000.-, en faveur des institutions suivantes :

- Office familial, secteur de la puériculture
- Solidarité-Femmes
- Les Etangs, Fondation pour l'accueil de la femme et de l'enfant
- Point Rencontre
- Empreinte (aide fribourgeoise contre le sida)
- REPER
- Le Seuil, Fondation Le Tremplin
- La Maison de la petite enfance
- Lire et Ecrire
- Banc Public
- Connexion Suisses-ses Migrants

14.1.2. Aide au secteur de l'accueil extrafamilial préscolaire

Ce domaine relève de la loi cantonale sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE) et son règlement d'exécution, ainsi que du règlement communal concernant les structures d'accueil de la petite enfance.

La capacité d'accueil des crèches subventionnées par la Ville représente un total de 275 places/année en 2015. Ce chiffre était de 198 places/année en 2005. L'Association d'accueil familial de jour permet la prise en charge d'environ 120 enfants. Le tableau suivant donne le détail des capacités d'accueil, par catégorie d'âge, dans chaque crèche soutenue financièrement par la Ville :

Crèches	Quartier	Nbre max.	0 à -2 ans	2 à 4 ans	4 à 6 ans
Le Bosquet	Givisiez	25	9	8	8
Croqu'Lune	Torry	37	15	11	11
Mandarine	Schoenberg	36	10	13	13
Petits Poucets	Pérolles	40	18	12	10
Réformée	Neuveville	33	12	12	9
Université	Pérolles	40	6	16	18
Arche enfants	Jura	27	15	6	6
Mosaïque	Beauséjour	24	10	7	7
Providence	Neuveville	13	0	6	7
	totaux	275	95	91	89

Le montant total des subventions versées augmente régulièrement, en fonction du nombre de places, de la participation des parents et de l'évolution de la masse salariale des institutions :

Année	Montants CHF		Année	Montants CHF
2006	2'849'300.-		2012	3'958'900.-
2007	3'012'300.-		2013	4'107'500.-
2008	3'225'000.-		2014	4'302'700.-
2009	3'430'000.-		2015	4'264100.-
2010	3'555'400.-		2016	(budget) 4'740'000.-
2011	3'717'900.-			

L'achat d'une application informatique commune pour les crèches (CSE-Kibe) a permis la mise en place d'une liste d'attente centralisée dès le mois de septembre 2015, avec les avantages suivants :

- évaluation plus précise des besoins réels des parents;
- gestion plus équitable de l'octroi des places;
- amélioration de la qualité des données statistiques;
- simplification administrative.

La révision de la réglementation communale dans ce secteur est en cours, afin de se conformer à la nouvelle législation cantonale.

14.2. Secteur des assurances sociales

14.2.1. Prestations complémentaires (PC) AVS-AI

Les tâches communales relatives aux demandes de PC AVS-AI découlent de la loi cantonale d'application de la loi fédérale. Ci-dessous quelques chiffres sur la situation communale :

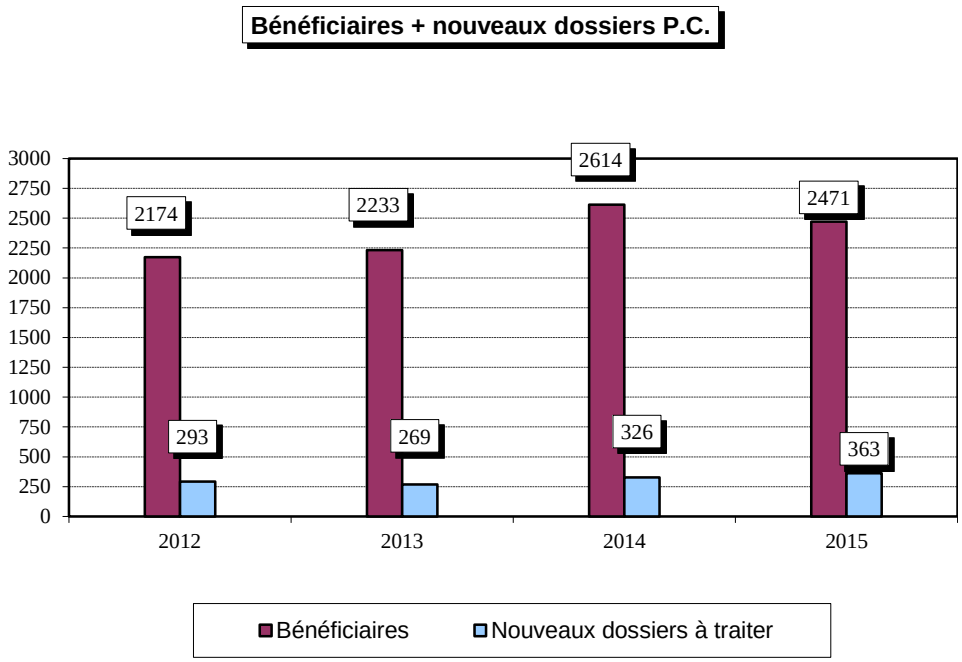

Nous signalons l'information reçue en décembre 2015 de la part de la Caisse de compensation du Canton de Fribourg (CCC), indiquant qu'à partir du 1er janvier 2016 toutes les activités de ce secteur seront désormais assumées par la CCC. Les communes n'auront donc plus de rôle à jouer dans la gestion des demandes de PC.

14.3. Office communal du travail (OCOT)

Les tâches d'inscription des demandeurs d'emploi réalisées par l'OCOT se fondent sur la loi cantonale du 6 octobre 2010 sur l'emploi et le marché du travail (LEMT, RSF 866.1.1). Les autres tâches de l'OCOT (gestion des TR et du CEVF, ce dernier jusqu'au 31.12.2015) reposent sur une volonté de la Commune de mettre à disposition du Service de l'aide sociale des prestations en matière d'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale ou des personnes risquant de se retrouver à l'aide sociale.

L'OCOT collabore étroitement avec les Office régionaux de placement (ORP) dans le cadre de diverses mesures actives, pour lesquelles les demandeurs d'emploi sont assignés par l'ORP.

La coordination avec l'ORP Sarine fonctionne parfaitement bien.

10 collaborateurs et collaboratrices travaillent dans ce secteur, dont 7 pour l'OCOT (= 490%) et 3 pour le CEVF (= 300%) qui lui est rattaché (jusqu'au 31.12.2015).

Le **taux de chômage des demandeurs d'emploi** par rapport à la population active **au 31 décembre 2015 était de 10,7% contre 10,3% fin 2014**. Cela représente **1'985 demandeurs d'emploi** (1'905 à la fin 2014). Depuis 2010, le taux de chômage a évolué comme suit :

CONTRÔLE	H	F	TOTAL	TAUX EN %
Demandeurs d'emploi au 31.12.2010	959	674	1'623	8.8
Demandeurs d'emploi au 31.12.2011	958	651	1609	8.8
Demandeurs d'emploi au 31.12.2012	1'124	699	1'823	9.9
Demandeurs d'emploi au 31.12.2013	1'178	747	1'925	10,5
Demandeurs d'emploi au 31.12.2014	1'152	753	1'905	10,3
Demandeurs d'emploi au 31.12.2015	1'204	781	1'985	10,7

Dans le détail, les demandeurs d'emplois se répartissent dans les catégories suivantes, au 31 décembre 2015 :

taux basé sur recensement 2010	Hommes	Femmes	Total	Taux	Année précédente	
Demandeurs d'emplois Suisses	**405**	**330**	**735**	**4.0%**	682	3.7%
Demandeurs d'emplois étrangers	**799**	**451**	**1250**	**6.8%**	1223	6.6%
Total de tous les demandeurs d'emplois	**1204**	**781**	**1985**	**10.7%**	**1905**	**10.3%**
Indépendants	**5**	**2**	**7**	**0.4%**	**12**	**0.6%**
Cadres	**55**	**24**	**79**	**4.0%**	**61**	**3.2%**
Spécialistes	**660**	**410**	**1070**	**53.9%**	**965**	**50.7%**
âgés de moins de 20 ans	*3*	*2*	*5*		*6*	
entre 21 et 30 ans	*115*	*82*	*197*		*158*	
entre 31 et 40 ans	*200*	*145*	*345*		*311*	
entre 41 et 50 ans	*185*	*92*	*277*		*248*	
entre 51 et 60 ans	*129*	*70*	*199*		*201*	
plus de 60 ans	*28*	*19*	*47*		*41*	
Auxiliaires	**403**	**289**	**692**	**34.9%**	**732**	**38.4%**
âgés de moins de 20 ans	*3*	*7*	*10*		*13*	
entre 21 et 30 ans	*99*	*74*	*173*		*178*	
entre 31 et 40 ans	*113*	*89*	*202*		*211*	
entre 41 et 50 ans	*105*	*65*	*170*		*187*	
entre 51 et 60 ans	*67*	*44*	*111*		*122*	
plus de 60 ans	*16*	*10*	*26*		*21*	
Apprentis	**36**	**13**	**49**	**2.5%**	**49**	**2.6%**
âgés de moins de 20 ans	*7*	*2*	*9*		*12*	
dès 20 ans	*29*	*11*	*40*		*37*	
Ecoliers, étudiants	**45**	**43**	**88**	**4.4%**	**86**	**4.5%**
âgés de moins de 20 ans	*32*	*22*	*59*		*52*	
dès 20 ans	*13*	*21*	*34*		*34*	
Au chômage depuis plus de 12 mois	**257**	**210**	**467**	**23.5%**	**476**	**25.0%**
âgés de moins de 20 ans	*0*	*2*	*2*		*2*	
entre 21 et 30 ans	*19*	*19*	*38*		*45*	
entre 31 et 40 ans	*70*	*52*	*122*		*127*	
entre 41 et 50 ans	*80*	*63*	*143*		*122*	
entre 51 et 60 ans	*61*	*59*	*120*		*140*	
plus de 60 ans	*27*	*15*	*42*		*40*	
Chômeurs recensés selon les critères du seco			*999*	**5.4%**	*1078*	**5.8%**

Nombre total de demandeurs d'emploi					**1'985**	
Nombre total de nationalités représentées					**88**	
	nationalités	DE				
Suisse	**1**	**735**	**37.0%**			
Etrangers	**87**	**1'250**	**63.0%**			
Total	***88***	***1'985***	***100.0%***			
Union européenne	*18*	*710*	*35.8%*	*soit*	*56.80%*	*des étrangers*
Hors UE	*11*	*218*	*11.0%*	*soit*	*17.44%*	*des étrangers*
Europe	29	928	46.8%	soit	74.24%	des étrangers
Afrique	25	198	10.0%	soit	15.84%	des étrangers
Amériques	13	68	3.4%	soit	5.44%	des étrangers
Asie	18	54	2.7%	soit	4.32%	des étrangers
Océanie	1	1	0.1%	soit	0.08%	des étrangers
Apatride	1	1	0.1%	soit	0.08%	des étrangers
Total	*86*	*1'249*	*63.0%*			

Sur ces 1'985 demandeurs d'emploi :

- 467 (23,5%) sont au chômage depuis plus de 12 mois, dont 257 hommes et 210 femmes;
- 735 (35,05%) sont de nationalité suisse, dont 405 hommes et 330 femmes;
- 88 (4.4%) sont des écoliers et étudiants, dont 45 hommes et 43 femmes.

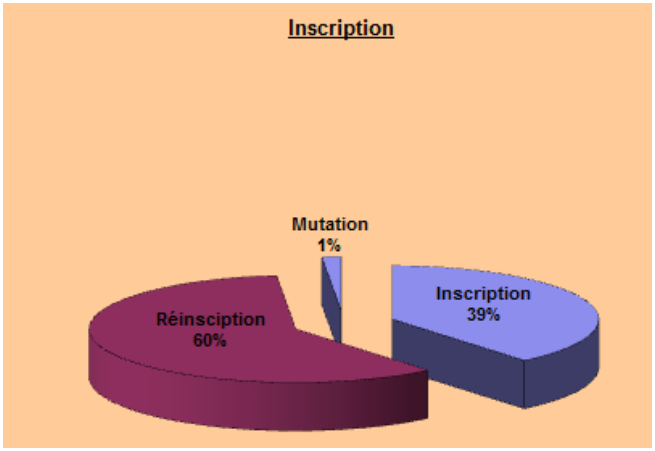

L'OCOT a effectué **2'486 saisies d'inscriptions** dans le système informatique de l'assurance-chômage PLASTA (2'703 en 2014). Les inscriptions mensuelles ont évolué comme suit courant 2015 :

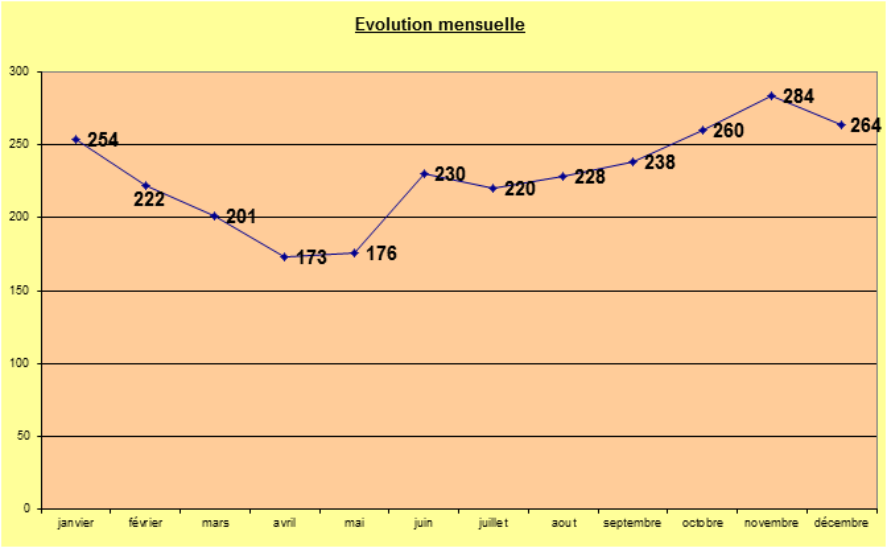

6'014 interventions (6'240 en 2014), soit 4'999 au guichet (5'049 en 2014) et 1'015 par téléphone (1'191 en 2014) ont été recensées à la réception.

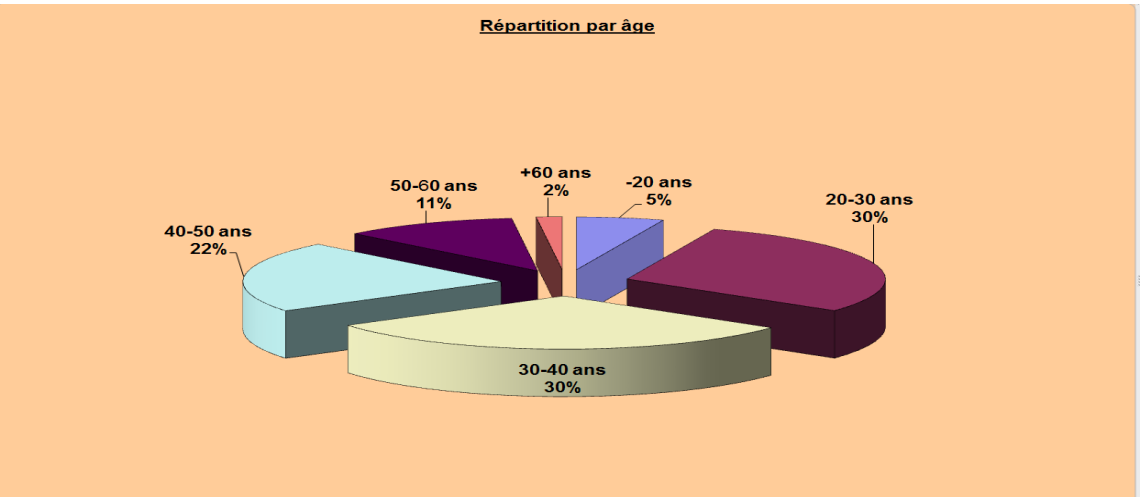

Les demandeurs d'emploi inscrits en 2015 proviennent des quartiers suivants de la Ville :

14.4. Travaux auxiliaires de remplacement (TR)

La Ville de Fribourg dispose d'un budget permettant d'engager du personnel auxiliaire et de remplacement, sous la forme de contrats de travail à durée déterminée (TR). Ce personnel apporte ainsi un soutien dans les secteurs concernés, notamment auprès des Accueils extrascolaires (AES), du Service des sports (patinoire), d'autres secteurs de l'administration communale et pour des institutions sociales subventionnées par la Ville de Fribourg ou d'autres missions d'utilité publique, comme Cabamobil ou des EMS. Ces engagements permettent aussi aux bénéficiaires d'éviter ou de limiter le recours à l'aide sociale et de se maintenir sur le marché du travail (prévention). Ces engagements sont indispensables au bon fonctionnement des Services concernés, notamment en raison de fluctuation de travail pour des raisons saisonnières ou d'activités irrégulières durant l'année.

D'autres engagements de TR sous une autre forme sont effectués au sein du Chantier écologique de la Ville (CEVF) et auprès du secteur Hubert Audriaz.

53 contrats de travail TR ont été établis par l'OCOT durant l'année 2015. Les salaires sont intégralement pris en charge par la Ville (exception pour Cabamobil dont Fribourg-Centre prend en charge le 25% du salaire).

8 personnes ont obtenu un ou deux contrats via Cabamobil pour le poste d'hôtesse d'accueil à Fribourg-Centre.

En plus 11 contrats de travail ont été conclus directement par les Services tels que Architecture et Urbanisme (2 personnes), la Fondation St. Louis (3 personnes), REPER (chaises longues = 4 personnes).

Tableau des TR effectués en 2015

	Salaires frs	
Chantier écologique	38'029.50	8%
AES	154'564.60	32%
Hubert Audriaz	49'910.00	10%
Sports	108'059.25	22%
Cabamobil	41'598.60	8%
Administration générale	11'489.15	2%
REPER - Chaises longues	5'162.50	1%
Foyer Saint-Louis - repas à domicile - buanderie	52'155.05	11%
Urbanisme	30'033.40	6%
Total	*491'002.05*	*100%*

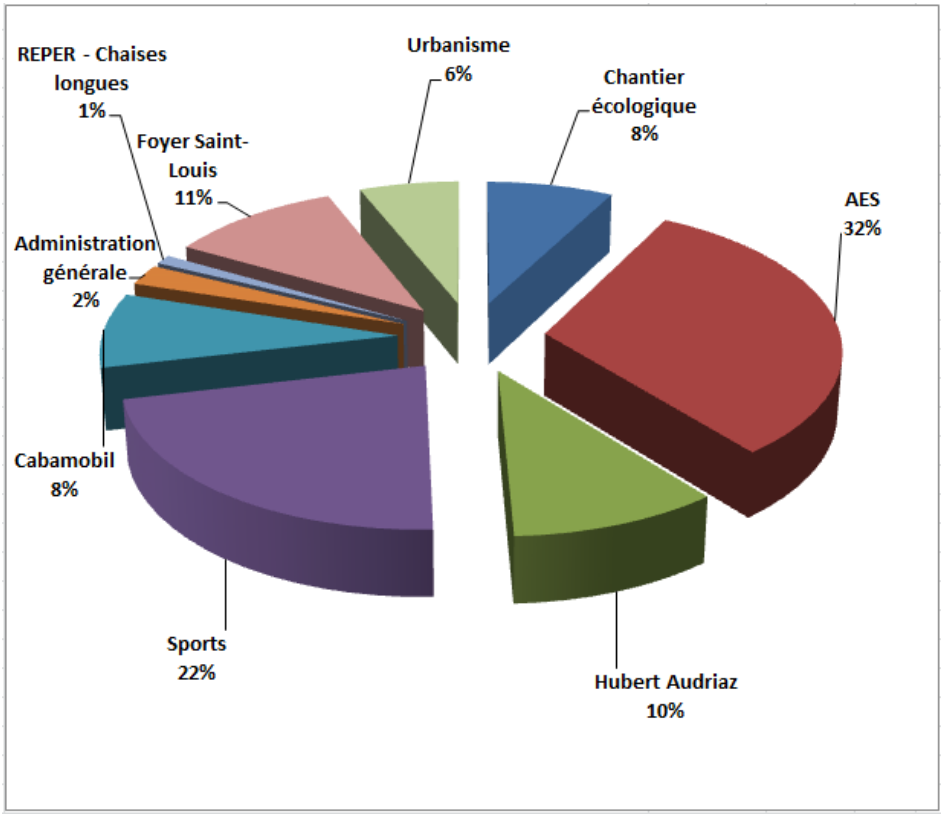

La Ville de Fribourg gère encore des programmes d'emploi temporaire relevant de la loi fédérale sur l'assurance-chômage (LACI, soit des PET LACI) dans divers secteurs. 37 engagements sous forme d'un PET LACI (assignations par l'ORP) ont eu lieu dans le cadre de l'administration communale. Aucun contrat de PEQ LEMT (contrat de travail financé paritairement par l'Etat et la Commune par le Fond cantonal de l'emploi) n'a été octroyé par le Service public de l'emploi (SPE) auprès de l'administration de la Ville (1 en 2014).

14.5. Chantier écologique de la Ville de Fribourg (CEVF)

Rattaché à l'Office du travail, le CEVF accueille essentiellement des participants engagés par le biais de mesures d'insertion sociale (MIS 602) relevant de la loi sur l'aide sociale. 39 contrats MIS ont été menés à bien auprès du CEVF durant l'année 2015. Ces contrats ont été conclus pour une période allant de 3 à 12 mois au maximum. 5 contrats de travail TR ont aussi été établis au CEVF durant l'année 2015.

Les participants effectuent de nombreuses tâches d'intérêt public en lien avec les Services de la Ville (Bourgeoisie-AES-Culture-Sports-Voirie–Edilité-Parcs et Promenades-Urbanisme-SASV) ainsi que pour différents mandataires (Hubert Audriaz, feu du 1er août, participation et maintenance du parcours "Bois de Mon Cœur", etc.).

En 2014, nous avons été confrontés à un manque de participants en mesure d'insertion sociale (MIS), en tout cas jusqu'à l'automne. Les frais d'organisateur MIS encaissés ont été nettement inférieurs aux prévisions, pour un montant d'environ frs. 70'000.-. La Direction des IAS a pris des mesures dès l'automne 2014 pour augmenter à nouveau les effectifs. En outre, ces effectifs réduits ainsi que quelques difficultés dans la planification des travaux (contenu, priorité, suivi de la qualité) ont conduit à des mesures correctrices dès le début de l'année 2015. Mais deux évènements imprévus ont plongé le CEVF dans une situation très difficile au début de l'été 2015, en raison des incapacités de travail de longue durée du responsable du CEVF (dès le mois de mai) et d'un chef d'équipe (dès juillet). De fait, le fonctionnement courant de la mesure a été assuré par le seul chef d'équipe en place, qui a été épaulé par deux personnes engagées sous contrat de droit privé.

Cette situation de crise a aussi mis en évidence la petite taille du CEVF et les difficultés qui peuvent en découler. C'est pourquoi des négociations ont été entreprises avec la Fondation Saint-Louis (FSL) dès le mois de septembre 2015. La FSL dispose en effet d'un savoir-faire en matière d'insertion socioprofessionnelle, notamment pour le compte de l'assurance-invalidité; elle travaille à une beaucoup plus grande échelle que le CEVF et réalise déjà des mandats dans des tâches proches de celles du CEVF (notamment jardin et paysage); enfin, le SIAS collabore déjà régulièrement avec la FSL, notamment dans le cadre des TR (repas à domicile). Ces négociations ont abouti à une reprise du CEVF par la FSL au 1er janvier 2016, dans le cadre d'une convention pluriannuelle. Cette reprise permet d'assurer la pérennité de la mesure, à des conditions financières comparables pour la Ville. Une attention particulière a été portée à la préservation des avantages de la Ville, notamment le placement des participants MIS et TR venant du Service de l'aide sociale ou de l'OCOT et l'accès aux prestations pour les services communaux et les diverses institutions reconnues par la Ville. La mesure d'insertion sociale FSL a aussi été reconnue par le Service cantonal de l'action sociale (SASoc), comme faisant partie des mesures d'aide sociale au niveau cantonal.

Les contrats de mandat d'accompagnement avec les associations spécialisées dans l'intégration socioprofessionnelle, l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) et la Fondation intégration pour tous (IPT) ont été résiliés au 31 décembre 2015.

15. AIDE SOCIALE

Le Service de l'aide sociale (SASV) est placé sous la direction de Mme Antoinette de Weck, Conseillère communale, Présidente de la Commission sociale. M. Stéphane Blanc est Chef de service et secrétaire de la Commission. Avec la nouvelle législature 2011-2016, la Commission sociale s'est reconstituée dès sa séance de mai 2011. Outre la Présidente, trois nouveaux membres ont été nommés par le Conseil communal.

L'aide sociale est principalement régie par la loi cantonale du 14 novembre 1991 sur l'aide sociale (LASoc, RSF 831.0.1) et son règlement d'application du 30 novembre 1999 (RELASoc, RSF 831.0.11), ainsi que par l'ordonnance du 2 mai 2006 fixant les normes de calcul de l'aide matérielle LASoc (RSF 831.0.12).

15.1. Organisation

L'organisation interne du Service se présente comme suit : les assistants sociaux sont répartis en deux groupes. Ils sont appuyés par les secteurs comptables et administratifs.

A l'été 2014, un projet de réorganisation du SASV a été initié. Une consultante externe a été engagée, afin de soutenir et de conseiller le Service dans cette démarche. Il s'agit d'améliorer l'organisation et le fonctionnement du Service et de le préparer aux évolutions futures. Un rapport final a été présenté au Conseil communal fin juin 2015. Le Conseil a validé les mesures préconisées ainsi que le futur organigramme du Service. Ce projet a mobilisé beaucoup d'énergie parmi tout le personnel du SASV. Les premières mesures ont été mises en œuvre dès l'automne 2015, avec par exemple l'engagement d'une conseillère juridique auprès du Service et la mise en place des versements de l'aide sociale sur les comptes des bénéficiaires. C'est durant le premier semestre 2016 que les principaux points de la nouvelle organisation seront mise en œuvre, notamment le passage au nouvel organigramme.

Comme les années précédentes, et à l'instar de ce qui se passe dans toutes les villes moyennes et importantes du pays, l'année 2015 est restée chargée et très stressante pour le personnel, en raison du fait que les dossiers d'assistance se révèlent toujours plus complexes, que ce soit d'un point de vue social ou administratif. En ce qui concerne le nombre de nouvelles situations annoncées au SASV, il a commencé à plafonner à un niveau élevé à partir de l'année 2005, avant d'entamer une décrue modérée jusqu'en 2008. Depuis 2009, cette tendance à la baisse s'est inversée : les nouvelles annonces au SASV ont ainsi légèrement augmenté dès 2009. Après un léger fléchissement en 2012, le nombre de nouvelles situations reçues au SASV a nettement augmenté en 2013 (de 15% par rapport à 2012), pour subir une forte baisse en 2014, année où le nombre de nouvelles situations est passé de 778 à 580, soit une diminution de 25%. En 2015, avec 523 nouvelles demandes, la situation s'est stabilisée en nombre mais complexifiée quant à l'analyse des situations.

En effet, la complexité des situations concerne de nombreux aspects : situation personnelle et familiale, insertion socioprofessionnelle, état de santé, tout particulièrement en cas de troubles psychiques, démarches administratives, activation des ressources auprès des autres régimes sociaux, collaboration du SASV avec les autres intervenants, difficultés à obtenir des informations de tiers, difficulté de connaître les éléments déterminants sis à l'étranger (conjoints et biens

immobiliers notamment) etc. Le SASV met en œuvre de nombreuses mesures d'insertion sociale (MIS) prévues par la loi cantonale sur l'aide sociale, afin de faire évoluer les situations d'aide sociale (voir statistique en fin de chapitre). La liste des MIS se trouve sur le site Internet du Service cantonal de l'action sociale - SASoc - http://www.fr.ch/sasoc).

Le SASV doit traiter un **nombre croissant de demandes d'aide sociale spécifiques**, qui n'entrent pas nécessairement dans le cadre législatif et/ou nécessitent des enquêtes sociales approfondies (statut d'indépendant, personne arrivant subitement de l'étranger ou d'une autre commune, titre de séjour en Suisse peu clair s'agissant d'étrangers, libre-circulation des personnes Suisse-UE, etc.). Les **revendications injustifiées et les contestations des bénéficiaires de l'aide sociale sont aussi de plus en plus fréquentes, ainsi que la présence accrue de mandataires dans les dossiers sociaux**. Ces phénomènes aboutissent à une augmentation des litiges judiciaires. De même, les **cas de fraude et les démarches pénales** qui s'ensuivent compliquent la tâche du SASV. En 2015, la Commission sociale a effectué 10 dénonciations pénales; elle a rendu 44 décisions sur réclamation, 4 affaires ont été portées devant le Tribunal cantonal.

15.2. Personnel

Au 31 décembre 2015, **33 collaboratrices et collaborateurs** ont assuré le fonctionnement du Service dans les différents secteurs, soit :

Secteur social (y compris Direction) (1'760%)

- Chef de service 80%
- 2 chefs de groupe 180%
- 18 assistants sociaux 1'500%

Secteur comptabilité (480%)

- chef de secteur 100%
- 5 employés 380%

Secteur secrétariat (500%)

- chef de secteur 90%
- 5 employées 410%

Le Service accueille aussi régulièrement **des stagiaires** dans le cadre de leur formation sociale, ainsi que des stagiaires juristes.

15.3. Formation continue

La formation continue a pour but de favoriser la mise à jour des connaissances et des compétences des collaborateurs. Elle permet également la réflexion et le maintien d'un travail de qualité envers nos usagers. Dans le cadre des disponibilités budgétaires, et en fonction des besoins du Service et des intérêts de chacun, nos collaborateurs suivent chaque année des formations, cours et conférences en lien avec le travail social, juridique et administratif.

15.4. Commission sociale

La Commission sociale, organe décisionnel en vertu de la loi cantonale sur l'aide sociale, s'est réunie à 11 reprises en 2015. Elle a pris des décisions sur 466 nouvelles demandes d'aide financière et sur 207 demandes de renouvellement d'aide.

15.5. Collaboration

Le Service travaille en étroite collaboration avec les intervenants sociaux de la Commune et du Canton, tant au niveau de la petite enfance, du domaine médical, familial, du monde du travail, des personnes âgées, des associations, des autres services sociaux régionaux (SSR), etc.

Ces nombreuses collaborations interservices permettent de privilégier le travail en relation à l'usager, impliquant également la prévention et l'aide personnelle, et permet notamment à nos usagers le maintien d'une qualité de vie (santé physique et psychique, relations sociales, insertion) ainsi que la coordination des différentes actions, pour une prise en charge professionnelle des personnes ayant besoin d'une aide financière personnelle et de conseils adaptés à leur problématique.

Le SASV est intégré au dispositif cantonal de collaboration interinstitutionnelle (CII), qui réunit les intervenants de l'aide sociale, de l'assurance-chômage et de l'assurance-invalidité. Le dispositif CII est utilisé par le SASV, lorsque la prise en charge du bénéficiaire le justifie. Le SASV fait partie de la plate-forme CII "Centre", qui prend en charge les cas complexes. Les cas simples sont directement suivis par les assistants sociaux du SASV.

La loi cantonale sur l'aide sociale a été modifiée partiellement au 1er janvier 2011, instituant notamment deux postes d'inspecteur social et de réviseur social et comptable des dossiers. Le SASV ne fait toutefois pas appel à l'inspecteur social cantonal, préférant utiliser les services efficaces et plus disponibles de la Police locale communale pour réaliser des enquêtes en cas de soupçon de tricherie. La Police locale a également une parfaite connaissance des personnes, du terrain et des réalités de la Ville.

En décembre 2013, le Service cantonal de l'action sociale (SASoc) a fait part de sa volonté d'effectuer une révision comptable et sociale des dossiers du SASV. Une telle révision, souhaitée par le SASV, n'avait plus eu lieu depuis longtemps. Le SASoc a passé en revue un échantillon de 26 dossiers (année de référence 2012) dans les locaux du SASV en février 2014, durant deux semaines. Une séance a ensuite réuni les représentants du SASoc et du SASV le 2 septembre 2014, pour discuter des premiers constats du SASoc (projet de rapport de révision). Le SASoc a rendu son rapport de révision, qui a été présenté au Service des finances puis au Conseil communal en avril 2015. Le SASoc conclut que les normes d'aide sociale sont appliquées par le Service, sous réserve de quelques constats et remarques. Ces remarques portent sur des points de détails (par ex. comptabilisation de la part d'assurance-incendie comme prestation à 100% à charge de la Commune, et non comme prestation d'aide sociale), qui ont été réglés par des mesures de contrôle interne. Toutefois, deux éléments significatifs ont été relevés : le SASoc a constaté que le Service n'annonce pas systématique au Service de la population et des migrants (SPoMi) les bénéficiaires étrangers de l'aide sociale. Une rencontre a été organisée entre le Service et le SPOMI en septembre 2014, afin de discuter de cette question et de bien comprendre l'usage que ferait le SPoMi de ces informations. Depuis cette date, les situations sont toutes annoncées au SPoMi. Le SASoc recommande en second lieu de limiter dans le temps les

décisions d'octroi d'aide rendues par la Commission sociale. Toutefois, forts de leur expérience de terrain, la Commission et le Service estiment que cette mesure serait contre-productive en donnant de mauvais signaux aux bénéficiaires. La loi sur l'aide sociale ne prévoit par ailleurs obligation de limiter l'aide sociale dans le temps. C'est pourquoi nous n'appliquons pas cette recommandation du SASoc. Si les circonstances s'y prêtent, des décisions limitées dans le temps sont aussi rendues, mais cette pratique constitue plutôt l'exception.

15.6. Contentieux et récupération d'avances d'aide sociale financière

Dès 2005, un suivi systématique du contentieux a été mis en place. Les récupérations individuelles de la dette d'aide sociale ainsi que les actes de défaut de bien des prestations d'assurance-maladie des bénéficiaires (ADB) ont été traités depuis cette période.

Dès 2013, les nouveaux ADB ne sont plus pris en charge par la Commune, mais par l'Etat. Un nombre maximal d'ADB en stock a été traité avant ce changement de fonctionnement, ce qui a amené une augmentation sensible des rentrées d'argent visible en 2013 dans le tableau ci-dessous. Les nouveaux ADB n'étant plus traités depuis lors, le montant récupéré diminue ensuite fortement.

En 2015, les collaboratrices du contentieux ont récupéré un montant total de CHF 1'148'561.--.

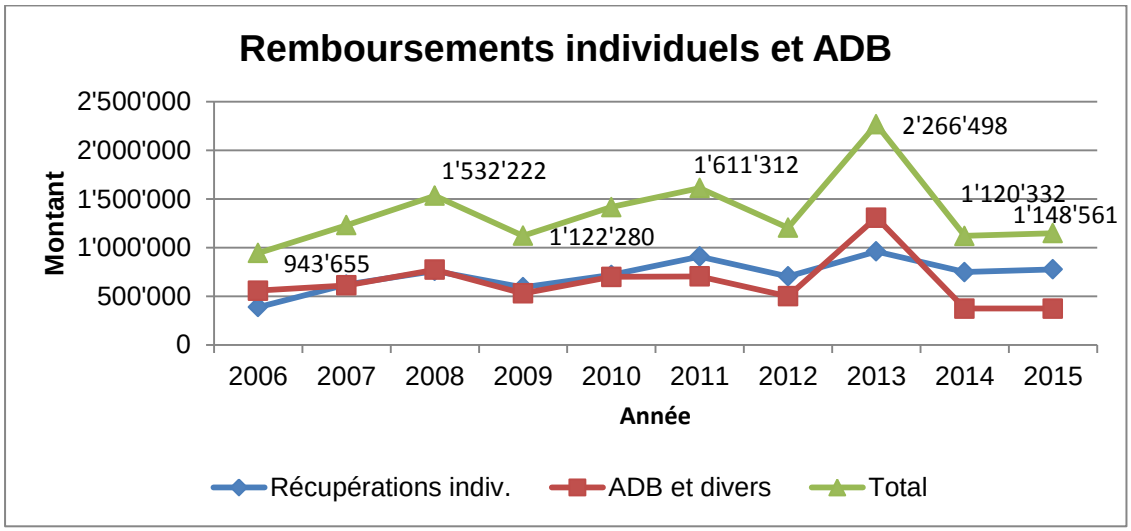

15.7. Statistiques 2005-2015

Jusqu'en 2004, les données résultaient du recueil des statistiques de l'aide matérielle édité par le SASoc, tirées de la facturation cantonale.

Depuis 2005, les données proviennent des chiffres de la statistique fédérale SOSTAT (nombre de dossiers, nombre de personnes) et du SASV (aide matérielle LASoc brute). Plus que l'aide matérielle nette à charge de la Ville, **le montant brut de l'aide financière versée constitue un indicateur reflétant mieux le niveau effectif auquel le SASV est sollicité par la population** et, par-là, la précarité économique de la population. **Les remboursements de l'aide qui interviennent plus tard sont aléatoires**, car ils dépendent des décisions prises par les assurances sociales, par la répartition de l'aide sociale au niveau du district (laquelle varie en fonction du poids relatif de

l'aide versée dans les autres communes), par des tiers ou encore par l'amélioration de la situation économique des bénéficiaires de l'aide.

Les indicateurs de l'aide sociale ont connu des évolutions contrastées ces dernières années. S'agissant des dépenses brutes (forfaits d'entretien selon normes LASoc, frais de logement, prestations circonstancielles, frais médicaux de base), elles ont connu une période de hausse avant de marquer le pas dès 2006, pour se stabiliser aux alentours de CHF 12 millions depuis 2008. Il est difficile de cerner les raisons de cette diminution, tant elles sont nombreuses et interdépendantes, et surtout propres à chaque cas concret. Il est toutefois certain que les prestations communales visant à prévenir ou limiter le recours à l'aide sociale (TR communaux et MIS Chantier écologique; concernant la MIS Chantier écologique, nous renvoyons au chapitre sur le Service des institutions et assurances sociales SIAS) jouent un rôle positif conséquent. La mise en œuvre des mesures communales et des MIS auprès des autres organisateurs (voir aussi statistique des MIS ci-après) nécessite un engagement et un travail important de la part du personnel du SASV.

S'agissant du nombre de personnes et de dossiers d'aide matérielle, il a suivi une autre évolution, avec une tendance à la hausse depuis 2005, pour atteindre environ 1'900 dossiers en cours sur une année, depuis 2008 (3'700 personnes). Même si les dépenses LASoc diminuent, la charge de travail ne fait pas nécessairement de même. L'arrivée de nouvelles situations (dossiers) au SASV s'est quant à lui stabilisé à un peu de moins de 700 cas par année depuis 2007, avec une hausse conséquente en 2013 suivie d'une forte diminution en 2014 (voir données ci-après). Au-delà des chiffres, les difficultés rencontrées dans le traitement des dossiers d'assistance restent lourdes à assumer pour le personnel du SASV.

Malgré la diminution du nombre de dossiers et de personnes suivies par le SASV en 2014, les dépenses brutes d'aide sociale ont augmenté. Un facteur assez important réside dans la fin du subventionnement complet par l'Etat des primes LAMal des bénéficiaires de l'aide sociale. Cette mesure fait partie des mesures structurelles d'économie du Canton. Depuis janvier 2014, la part subventionnée est plafonnée à 72% de la prime de référence. Cette subvention peut même être réduite si le bénéficiaire de l'aide sociale disposait d'un revenu antérieur suffisant ou en cas de taxation d'office (base de calcul : avis de taxation de l'année précédente; taxation d'office : aucune subvention LAMal n'est accordée). Les projections budgétaires laissaient augurer des dépenses brutes de CHF 1,8 million; finalement, ce poste conduira à des dépenses brutes de CHF 961'000.--, aussi tempérées par la réduction du nombre de bénéficiaires.

L'Office fédéral de la statistique réunit les données de l'aide sociale, au niveau suisse et par canton. La documentation peut être consultée sur le site internet www.socialsecurity-stat.admin.ch ou commandée sur papier.

Aide matérielle LASoc brute versée par le SASV et nombre de dossiers/de personnes depuis 2005 :

Année	Aide matérielle brute LASoc	Nbre dossiers aide matérielle (y compris dossiers MIS)	Nbre dossiers gestion (sans aide matérielle)	Nbre personnes
2005*	16'361'200.20	1'592*	218	3'290*
2006	14'982'841.20	1'223	196	2'543
2007	14'038'641.15	1'799	248	3'726
2008	12'130'305.75	1'973	218	4'005
2009	11'150'553.90	1'842	196	3'699
2010	11'824'180.90	1'866	175	3'746
2011	11'819'121.20	1'924	142	3'710
2012	13'642'997.20	1'962	126	3'741
2013	13'709'063.20	2'046	112	3'865
2014	15'335'993.85	1'766	89	3'235
2015	14'569'540.60	1'985	92	3'748

*Les données SOSTAT 2005 (nombre de dossiers et nombre de personnes) ont été reprises du programme informatique Citizen/Gestion sociale, sans avoir pu faire l'objet d'une saisie individuelle; elles contiennent un certain nombre de dossiers/personnes ne concernant pas l'aide sociale LASoc.

15.7.1. Evolution du nombre de nouvelles situations et réactivations

Année 2015

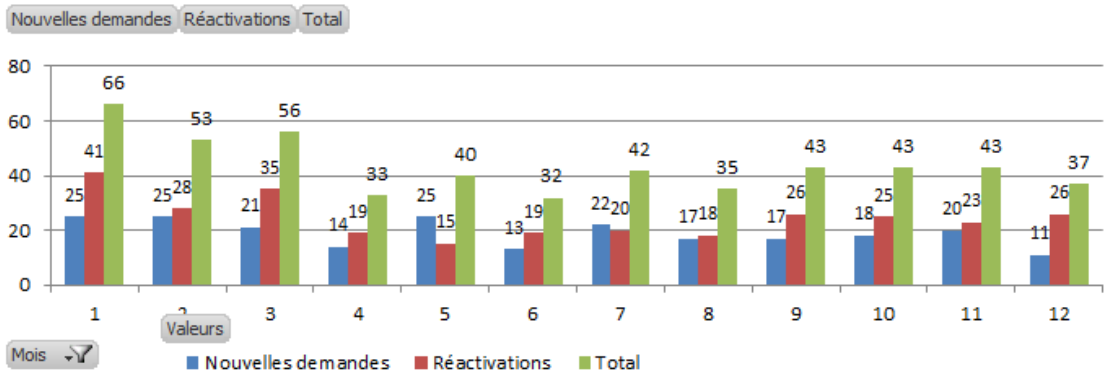

Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
66	53	56	33	40	32	42	35	43	43	43	37	523

Période		Demandes	Progression	2015
janv 15	déc 15	523		
janv 14	déc 14	578	-55	-9.5%
janv 05	déc 05	945	-422	-44.7%
janv 00	déc 00	526	-3	-0.6%

Evolution du nombre de nouvelles situations et réactivation de 2002 à 2015

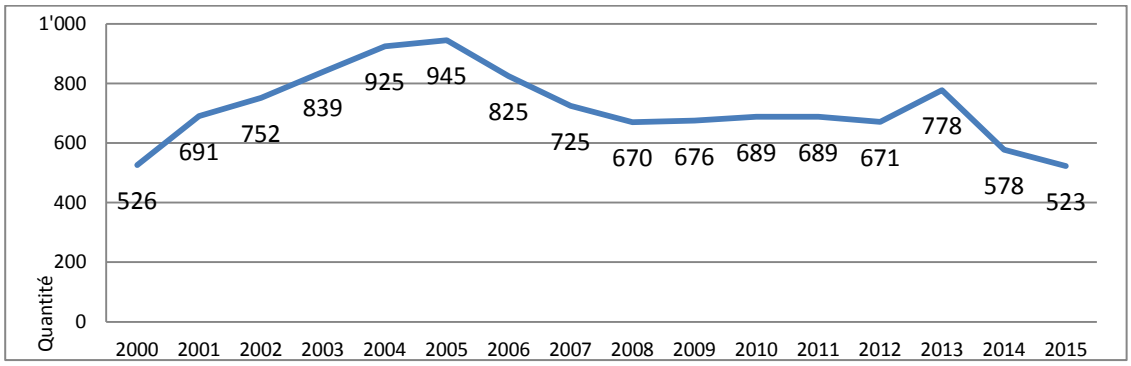

15.7.2. Evolution du nombre de mesures d'insertion sociale(MIS)

La LASoc permet de mettre en œuvre des MIS, destinées à aider le bénéficiaire à retrouver ou développer son autonomie et son insertion sociales. Cet outil est régi par les articles 4 et suivants LASoc. Le catalogue des MIS validée par le Service cantonal de l'action sociale peut être consulté sur le site Internet de ce Service (www.fr.ch/sasoc).

Le SASV fait un usage important de ce type de mesure, comme suit :

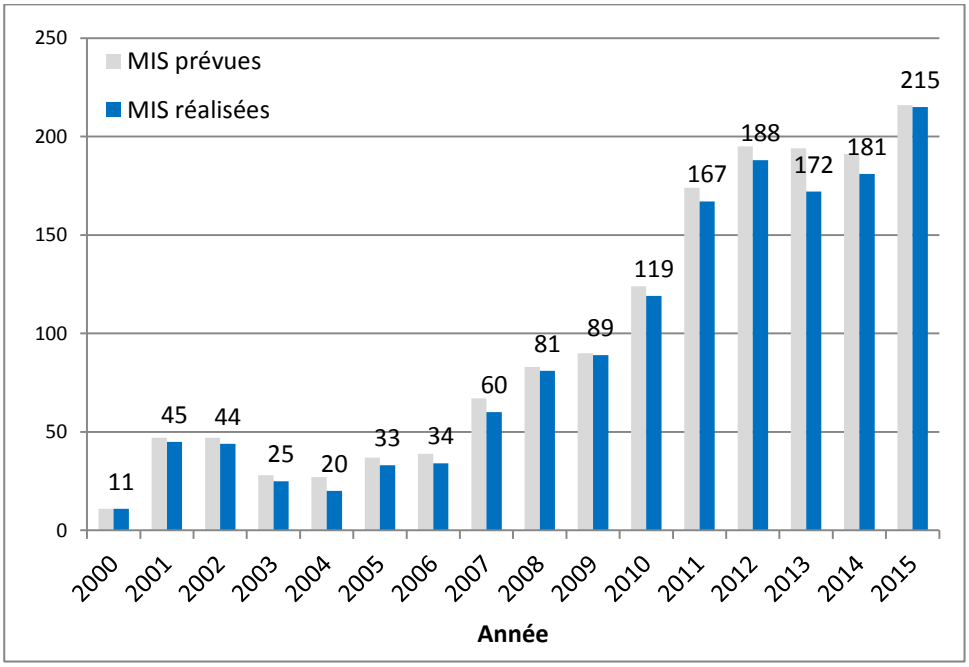

Statistique MIS par organisateurs 2015

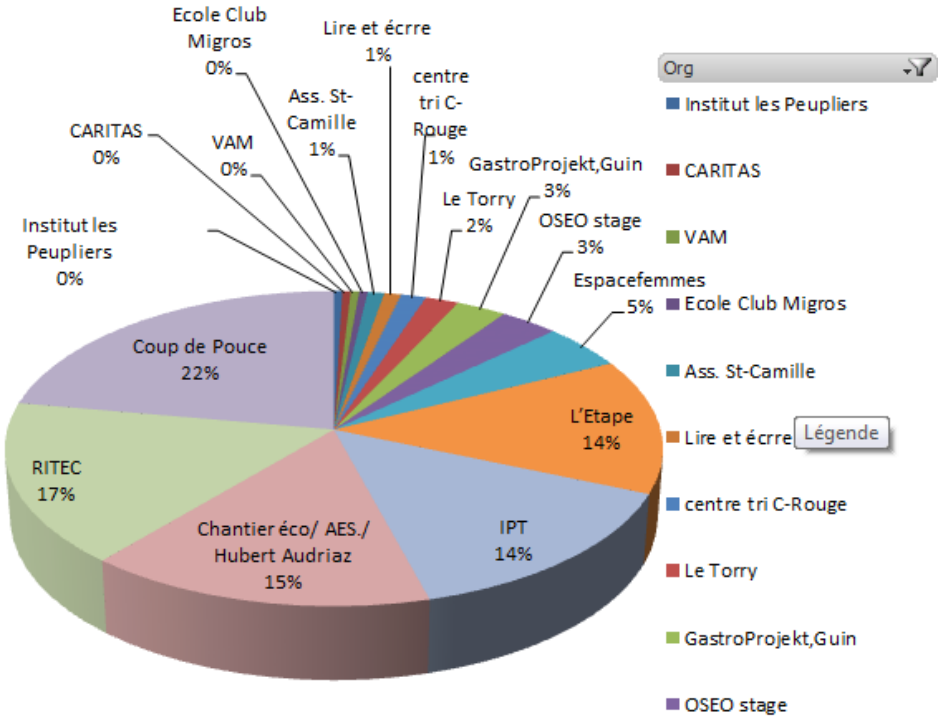

200

16. CURATELLES D'ADULTES

Le Service des curatelles d'adultes est placé sous la direction de Mme Antoinette de Weck. Le Chef de service était M. Thomas de Tribolet jusqu'au 30 novembre 2014. En attendant son remplacement, M. Renz Christian, responsable du secteur social, a été nommé Chef de service ad intérim. Un nouveau Chef de service en la personne de M. David Thiémard a pris ses fonctions au 1er septembre 2015.

16.1. Bilan annuel

La mission du Service est l'exécution des mandats confiés par la Justice de Paix de l'arrondissement de la Sarine.

L'augmentation du nombre de mandats s'est poursuivie en 2015. Nous avons reçu au cours de l'année 114 nouveaux mandats, y compris les curatelles en paternité, ce qui représente près de dix nouveaux mandats par mois. Chaque mandat nécessite un lourd investissement pour le mettre en route. La surcharge est évidente et se reporte sur tous les secteurs du Service. La dotation en personnel n'arrive pas à suivre l'afflux des mandats. Le nombre de dossiers par assistant social à plein temps approche le nombre de 70, alors qu'il devrait être de 60, selon les normes de la COPMA. L'encadrement (coaching, conseil) des assistants sociaux par les responsables du secteur social ne peut être assuré comme il était prévu et devrait être l'objet d'un renforcement. Malgré ces problèmes, l'esprit d'équipe reste très bon et il règne une bonne solidarité entre les collaborateurs.

Le travail du curateur est devenu plus compliqué parce que le nouveau droit implique des tâches supplémentaires. La Justice de Paix doit être régulièrement sollicitée pour des autorisations ou des adaptations des mandats. Le travail administratif s'en trouve alourdi. L'adaptation régulière des mesures en fonction de l'évolution de la situation de la personne concernée est un aspect positif du nouveau droit. L'accompagnement gagne en efficacité et en souplesse.

Deux autres problèmes compliquent la tâche des curateurs. Il s'agit du placement en institution de personnes ayant de graves troubles du comportement liés ou non à des déficiences; il devient de plus en plus difficile de trouver un établissement approprié. Ces situations mobilisent beaucoup les curateurs. La recherche de logement devient compliquée. Le Service est confronté au refus de certaines gérances de conclure des baux pour des personnes sous curatelle; cette discrimination est injuste, car sur des centaines de personnes vivant en appartement, seule une dizaine provoque des problèmes. Les démarches des assistants sociaux deviennent fastidieuses et il faut souvent de nombreuses demandes de location pour espérer obtenir un logement. Parfois, cela se termine par des solutions de derniers recours, comme l'hôtel ou la Tuile. On peut dire qu'être sous curatelle ne garantit pas un meilleur accès au logement.

Le secteur de la comptabilité est surchargé. Le programme informatique actuel ne permet pas de traiter les paiements par la voie électronique et le secteur génère annuellement près de 43'000 ordres de paiement sous forme papier. Il est devenu nécessaire d'améliorer les outils de travail du personnel de ce secteur.

Le secteur du secrétariat peine également à faire face au nombre important de téléphone qui parviennent au service ainsi qu'une fréquentation en augmentation du guichet.

16.2. Administration

Le service compte au 31.12.2015, 25,66 EPT réparti de la manière suivante :

Secteur social	15,00	EPT
Secteur comptabilité	5,06	EPT
Secteur secrétariat	4,60	EPT
Chef de service	1,00	EPT

16.3. Stages

Le Service a accueilli trois stagiaires en 2015; un stagiaire a effectué son stage durant le premier semestre et deux durant le deuxième semestre. Tous les stagiaires provenaient de la filière travail social de la HETS-FR de Givisiez. Le service a également procédé à l'engagement d'une personne en formation en cours d'emploi.

Le Service offre un encadrement de qualité, qui permet aux stagiaires de découvrir un réseau important et de se confronter à toutes les problématiques qu'il rencontrera au cours de sa carrière. Il a l'occasion de mettre en pratique ses savoirs acquis durant la formation. Les stages démystifient le travail sur mandat, qui a souvent mauvaise réputation. Bien des stagiaires qui sont passés par notre Service postulent par la suite. La difficulté de trouver des assistants sociaux formés est aussi liée au manque d'intérêt des étudiants pour la filière de formation des assistants sociaux; en effet, alors que les volées d'étudiants dans la filière des éducateurs dépassent la centaine, celles des assistants sociaux comptent en moyenne une quinzaine d'étudiants, ce qui ne suffit pas pour renouveler le personnel dans ce domaine. Nous avons déjà interpellé la HETS-FR sur ce problème.

Le partage d'un stagiaire juriste avec le Service social s'est poursuivi en 2015 et c'est une expérience positive qui amène un soutien certain.

16.4. Formation continue

Le responsable du secrétariat a poursuivi durant l'année 2015 un CAS en Public Management débuté en 2014.

Les collaborateurs du secteur social ont suivi des formations dans le domaine des addictions, du désendettement et de l'accompagnement des stagiaires (CAS de praticien formateur).

Ces formations permettent d'améliorer les outils de prise en charge des personnes et de redynamiser les assistants sociaux contraints de faire face à des situations où les perspectives de solutions s'étaient étiolées.

16.5. Statistiques des dossiers

Mesures	Situation 1.1.2015	Entrées	Sorties	Changements	Total 31.12.15
Curatelles paternité	20	6	17	0	9
Tutelles mineurs	3	0	0	0	3
Curatelles et mesures de protection de mineurs	6	0	2	-1	5
Curatelles de portée générale	260	17	21	-6	250
Curatelles adultes (ancien droit)	208	0	27	-148	33
Curatelles adultes (nouveau droit)	404	91	23	+163	633
Conseil légal	12	0	2	-8	2
Administration de succession	12	0	6	0	6
	925	114	98	-	941

Total des dossiers suivis : 1039

Augmentation en 2015 de 2%, ce qui équivaut à 21 mandats de protection de l'adulte en plus.

Curatelles paternité	9 dossiers	0.96
Tutelles mineurs	3 dossiers	0.32
Curatelles mineurs	5 dossiers	0.53
Curatelles de portée générale	250 dossiers	26.57
Curatelles adultes (ancien)	33 dossiers	3.51
Curatelles adultes (nouveau)	633 dossiers	67.27
Conseil légal	2 dossiers	0.21
Successions	6 dossiers	0.64
Total	941 dossiers	100.00

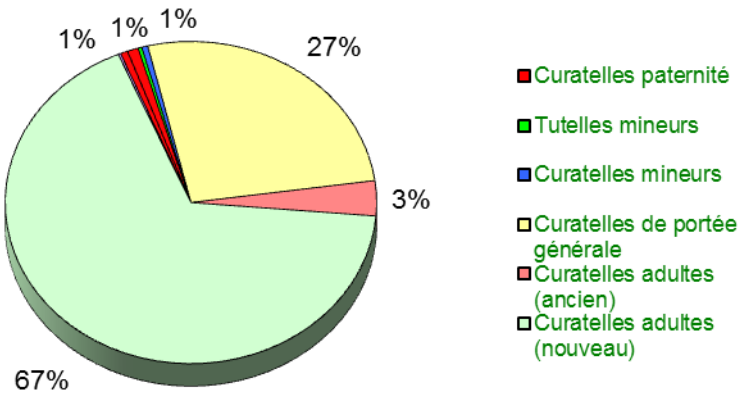

	Curat. pater.	Dos. mineurs	Dos. adultes	Cons. légal	Successions	Total
31.12.2013	30	21	803	24	18	896
31.12.2014	20	9	872	12	12	925
31.12.2015	9	8	916	2	6	941

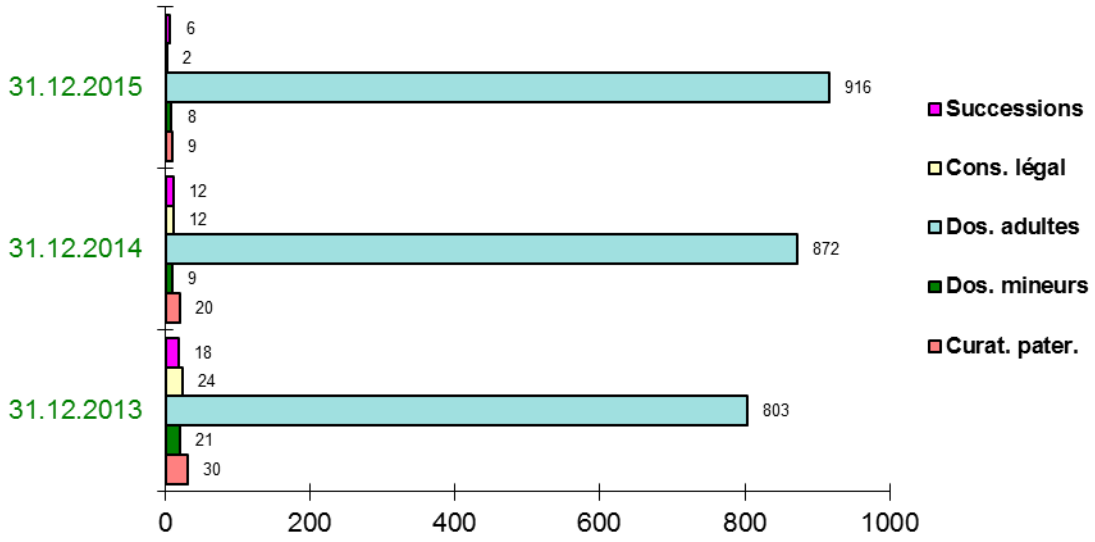

L'année 2015 a été marquée par la poursuite de la transformation des mesures de l'ancien droit dans le nouveau droit; il reste encore à la fin de l'année 33 mandats à transformer. Les mesures combinées de curatelles de représentation et de gestion sont les mesures les plus souvent prononcées; elles correspondent à l'esprit du nouveau droit, qui souhaite laisser à la personne concernée la plus grande autonomie possible.

L'augmentation de mandats se poursuit. A l'avenir, il faudra s'interroger sur les raisons de cette augmentation incessante. Le Service des curatelles ne peut grandir de façon exponentielle. Il doit toutefois pouvoir garder la capacité de fournir des prestations de qualité. Des pistes ont déjà été évoquées dans les rapports précédents. La compréhension de ce phénomène est sans doute à chercher dans la combinaison de multiples facteurs qui prennent en considération l'augmentation de la population, les tensions économiques qui précarisent les plus faibles, une culture de la consommation qui pousse à l'endettement, la solidarité familiale déficiente, l'attrait de la ville pour les personnes défavorisées avec un réseau social et institutionnel développé, l'instauration de mesures "sur mesure" qui sont moins contraignantes.

La tendance qui consiste à ce que des curateurs d'autres communes établissent leurs usagers sur le territoire de la Commune de Fribourg, afin d'obtenir le transfert de la mesure au Service des curatelles et de s'en décharger, est une constante et se confirme en 2015. Ainsi, 34 mandats ont été transférés à Fribourg, alors que seulement 4 l'ont été dans l'autre sens. C'est un quart des nouveaux mandats.

Le nombre de curatelles en paternité a baissé significativement à partir de juillet 2014, en raison d'une modification du droit.

16.6. Gestion financière

Le Service gère la fortune des usagers et effectue leurs transactions financières.

Mouvement compte de trésorerie :	2015	2014
• entrées en caisse	CHF 4'997'454.66	CHF 5'200'330.78
• paiements par caisse	CHF 5'003'200.71	CHF 5'191'457.03
• entrées sur CCP	CHF 42'700'034.59	CHF 34'431'682.79
• paiements par CCP	CHF 37'853'023.14	CHF 33'899'317.05
Fortune des usagers		
• sur épargne	CHF 19'403'846.95	CHF 20'869'717.64
• sur obligations, actions, divers	CHF 7'656'754.68	CHF 9'103'798.98
TOTAL	CHF 27'060'601.63	CHF 29'973'516.62
Dettes privées des usagers à gérer		
(à l'exception des dettes d'assistance)	CHF 18'087'422.91	CHF 14'653'594.20
Nombre de pièces justificatives	93'413	79'321

16.7. Aide publique

Personnes assistées par la Ville de Fribourg	2015	2014
Mineurs	61	46
Majeurs	156	138

Les statistiques des personnes au bénéfice d'une mesure de curatelle et tributaire de l'aide sociale s'établit comme suit :

2015	2014
217 personnes (majeurs et mineurs)	184 personnes (majeurs et mineurs)
montant accordé : CHF 2'309'496.55	montant accordé : CHF 1'993'639.25
+ 8 personnes de services sociaux extérieurs à la Commune pour un montant de CHF 52'374.55	+ 6 personnes de services sociaux extérieurs à la Commune pour un montant de CHF 36'809.05

16.8. Assistance à des audiences

Les assistants sociaux du Service ont été appelés à se présenter à des audiences de Tribunaux civils et pénaux, séances de Préfecture, de Justice de Paix, de la Chambre pénale des mineurs dans et hors canton et à titre de témoins ou représentants de l'usager.

16.9. Collaborations et participations

Le Service entretient des relations avec de nombreuses institutions dans le canton et aussi à l'extérieur du canton, afin d'offrir aux personnes concernées les meilleurs soutiens possibles. Ce travail de réseau est indispensable et permet au Service d'accomplir son travail dans le respect des personnes et de leurs besoins.

Plusieurs collaborateurs et assistants sociaux sont membres de diverses associations professionnelles, en dehors de leur temps de travail. Une assistante sociale est membre du comité de la Traversée.

17. SERVICES INDUSTRIELS

17.1. Administration

En vertu du "Règlement sur l'organisation des Services Industriels de la Ville de Fribourg", adopté par le Conseil général le 19 septembre 1988 et approuvé par le Conseil d'Etat le 12 septembre 1989, les Services industriels constituent un établissement de droit public doté de la personnalité juridique dès le 1er janvier 1990.

La Présidence des Services Industriels (SI) est assurée, depuis le 16 avril 2011, par M. Thierry Steiert. Quant à la Direction, M. Pascal Barras en a été en charge du 1er février 2013 au 31.12.2015, date de la dissolution des SI.

En 2015 le Conseil d'administration est composé des personnes suivantes :

- M. Thierry Steiert, Président
- M. Pierre-Alain Clément, Vice-Président
- M. Hervé Bourrier
- M. Raphaël Casazza
- M. Jean-Baptiste Henry de Diesbach
- M. Nicolas Haymoz
- M. Jean-Frédéric Python

Le Conseil d'administration a tenu 4 (7) séances dans les locaux de Givisiez.

Il a suivi régulièrement les travaux en cours. Il a examiné et approuvé le budget pour l'année 2016 et les comptes de l'exercice 2014.

En 2015 le prix de l'eau est resté inchangé à 40cts le m^3, Entre le 1.1.2007 et le 1.1.2013 le prix de l'eau a baissé de 52 cts/m^3 pour passer de 92 cts/m^3 à 40 cts/m^3 soit une baisse de 57%. Cette évolution positive du prix de l'eau est liée aux synergies avec Frigaz SA et les mandats de gestion des réseaux d'eau des communes qui en ont confié aux SIF leur exploitation technique.

A la fin de l'année 67 (67) collaborateurs, 66.5 (66.3) EPT, 10 (11) auxiliaires représentant 1.86 (1.37) EPT et 1 apprenti font partie de l'effectif.

17.2. Exploitation

Environ 190 compteurs d'eau ont été remplacés en ville de Fribourg; 26 fuites d'eau (dont 10 sur le réseau et le solde sur des branchements privés) ont été réparées.

Les projets suivants ont été réalisés en 2015 :

- début des travaux de mise en place du plan des infrastructures eau (PIEP);
- modernisation des installations d'automatisation, de télégestion et des tableaux électriques dans la station de pompage de la Tuffière;
- modernisation du dispatching (serveurs, machines et logiciels) dans les locaux de la route des Fluides 1 à Givisiez;
- rénovation de l'étanchéité de la partie sèche du réservoir 5'000 m^3 du Guintzet;
- modernisation de l'éclairage de la station de surpression du Schoenberg.

17.3. Service des eaux

Les sources de la Tuffière ont présenté un débit minimum d'environ 8’200 l/min le 5 juin (8’000 l/m le 19 juin); le débit maximum d’environ 11’400 l/min a été atteint le 2 janvier (12’132 l/m le 14 septembre).

Les sources de la Hofmatt ont présenté un débit minimum d’environ 6’300 l/min le 13 décembre (7’115 l/m le 3 juillet); le débit maximum d’environ 7’600 l/min a été atteint le 4 février (8’122 l/m le 17 janvier).

Le débit des sources de la Hofmatt a sensiblement baissé (20%) durant l’année à cause du temps sec.

L'adduction totale brute a été de et a été couverte par :	6'525’027 m^3	(6'038’620 m^3)
• les sources de la Singine (sortie Bourguillon)	3'798’857 m^3	(3'788’720 m^3)
• les sources de la Tuffière (pompée dans le réseau)	2'726’170 m^3	(2'249’900 m^3)
• les achats au Consortium des eaux	0 m^3	(0 m^3)

Les ventes totales se montent à 6'187’466 m^3 (5'543’176 m^3), soit une augmentation de 11.6% par rapport à l'année précédente.

La répartition de la distribution d'eau aux différentes catégories d'utilisateurs est la suivante :

• Ménages et artisanat	3'190’740 m^3 (3'081’472)	soit	51.6% (55.6)
• Industrie et eau de construction	151’811 m^3 (175002)	soit	2.4% (3.1)
• Fontaines publiques	196’089 m^3 (159’622)	soit	3.2% (2.9)
• Consortium des eaux (ventes)	0 m^3 (27’742)	soit	0% (0.5)
• Consortium des eaux (transfert production)	2'648’826 m^3 (2'099’338)	soit	42.8% (37.9)

Le solde de 337’561 m^3 soit 2.2% (495’444 m^3 soit 8.2%) représente les volumes non enregistrés par les compteurs, la consommation propre et les pertes de réseau.

La livraison au Consortium à titre de transfert de production correspond à 82% (77) des livraisons à ses membres.

L'installation de pompage de la Tuffière a consommé 1'733’458 kWh (1'428’654) d'énergie électrique pour acheminer l'eau au réservoir de Belle-Croix (Consortium) ou du Guintzet (SIF) via le réservoir d'Arconciel.

Les stations de surpression ont consommé 219’019 kWh (203’465), soit respectivement 112’675 kWh (97’584) au Guintzet, 52’631 kWh (49431) au Petit-Schoenberg, 14’699 kWh (17’289) à Torry et 39’014 kWh (39’161) à Bourguillon (UV à Bourguillon depuis 2012).

La production électrique du turbinage de Bourguillon, qui a été mise en service en mai 2010, s'est élevée à 134'614 kWh (123'194). L'objectif de 170'000 kWh n'a pas été atteint cette année. La cause de cette production inférieure est due au débit des sources de la Hofmatt qui, en moyenne, a été assez élevé, d'où une perte de pression dans la conduite d'adduction Hofmatt-Bourguillon induisant une baisse d'énergie à la turbine.

17.3.1. Réseaux

Des assainissements du réseau d'eau ont été réalisés aux endroits suivants :

- Impasse des Eglantines
- Rue de la Neuveville
- Windig
- La Motta
- Route de la Vignettaz
- Route St Nicolas de Flüe
- Jura (anciennement Vuile)
- Abbaye Maigrauge
- Rte du Levant
- Bluefactory
- Route de Bertigny- Route de Villars – Route Cardinal Journet
- Route François d'Arsent
- Boulevard de Pérolles
- Rue du Progrès
- Ecole du Jura
- Divers travaux en relation avec le pont de la Poya

A fin 2015, le réseau de transport a une longueur de 37'244 m (37'242), tandis que le réseau de distribution compte 89'798 m (88'930).

Aucune (1) nouvelle borne hydrant a été installée sur le réseau pour le compte de la Police locale.

L'exploitation des réseaux d'eau potable de Givisiez, Corminboeuf, Villars-sur-Glâne, Chésopelloz, Matran, Courtepin, La Sonnaz du TWB et du CEFREN est assurée par les SIF.

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'EAU EN VILLE DE FRIBOURG

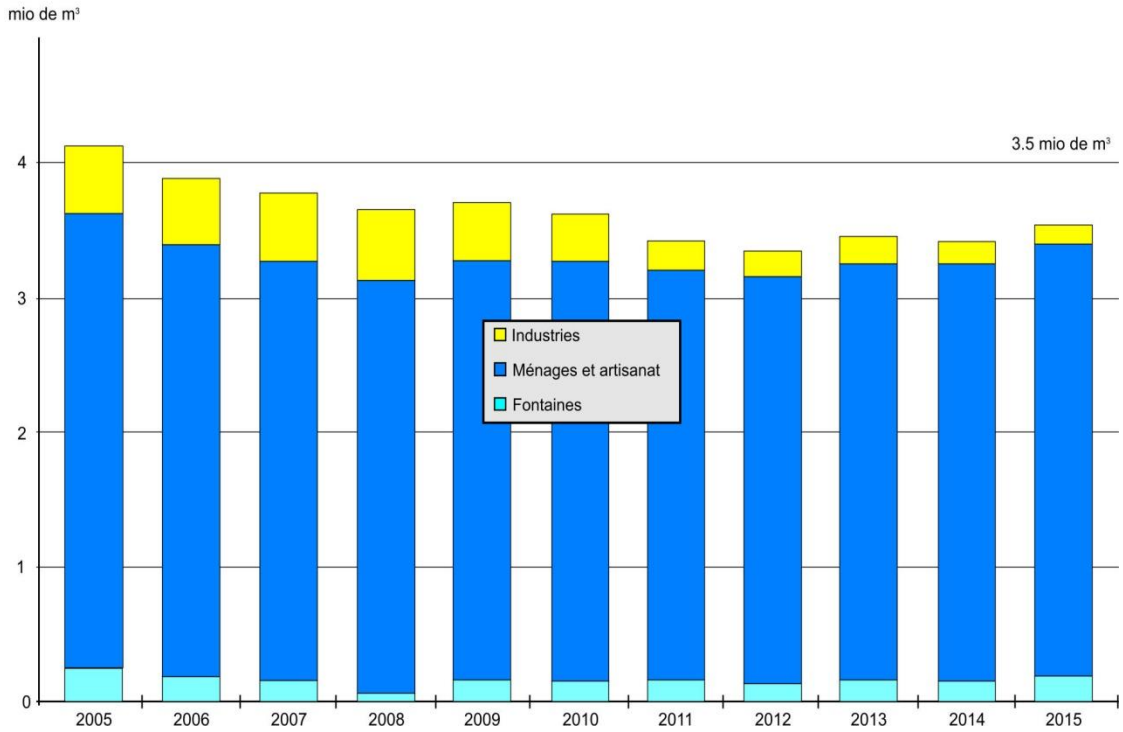

17.4. Modification de la structure des SI

Les Services industriels ont opéré un changement de structure au 1er janvier 2016 et se sont scindés en deux sociétés anonymes à 100% détenues par la Ville de Fribourg, qui sont SINEF SA et Eau de Fribourg – Freiburger Wasser SA.

La première de ces entreprises, SINEF SA, est une société de services qui a pour but d'offrir des prestations dans les domaines de l'eau, du gaz et de la chaleur. Elle assume divers mandats, que ce soit la gestion de l'eau potable sur la Ville de Fribourg, l'exploitation et l'entretien des réseaux de diverses collectivités et consortiums ainsi que la gestion du réseau de gaz cantonal de la société Groupe E Celsius SA.

La seconde, Eau de Fribourg – Freiburger Wasser SA, est une société d'infrastructures détenant le réseau d'eau de la Ville de Fribourg. Son activité est la distribution d'eau potable aux habitants. Elle n'a pas de collaborateurs. L'exploitation, la construction de réseau, l'approvisionnement et la facturation s'effectuent sur mandat de prestations par SINEF SA.

17.5. Consortium des eaux (CEFREN)

L'Assemblée des Délégués se compose de 17 membres, soit 6 délégués de la Ville de Fribourg et 1 délégué pour chacune des 11 autres communes membres. Elle s'est réunie à deux reprises en 2015, la première fois le 17 juin pour examiner et approuver les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2014. Quant à la seconde, tenue le 11 novembre 2015, elle a maintenu le prix de l'eau pour 2016 et approuvé le budget 2016.

17.5.1. Comité de direction

Président :	M.	Carl-Alex Ridoré	Préfet de la Sarine	2008
Membres :	MM.	Nicolas Bapst	Villars-sur-Glâne	1989
		Thierry Steiert	Fribourg	2011
		Pierre-Alain Clément	Fribourg	1996
		Madeleine Genoud-Page	Fribourg	2006
		Jean-Claude Hayoz	Courtepin	2003
		Michel Ramuz	Givisiez	1991

Le prix du l/min prévu à CHF 28.82 au budget est effectivement de CHF 12.06 en 2015, soit une diminution de 58%. Par rapport à l'exercice 2014, la baisse est de CHF 10.67, soit 47%. Cette diminution a un effet positif sur le coût des l/min réservés par les SIF au Consortium.

En 2015 des travaux ont été entrepris pour la séparation des filtres à charbon actif à la station de Port-Marly pour un montant de CHF 264'034.Durant ces travaux il a été procédé à la régénération du charbon actif des 4 filtres; le montant de ces travaux CHF 182'925 a été prélevé sur la provision créée à cet effet. Des travaux ont également été entrepris pour le remplacement et la mise aux normes du système d'ozonation pour un montant de CHF 353'230.

La répartition des ventes d'eau du Consortium a été la suivante :

Fournitures d'eau		2015 m3	2014 m3
Villars-sur-Glâne	*	1'095'722	846'626
Courtepin	*	1'028'221	982'485
Givisiez	*	296'793	291'513
HFR - Fribourg		147'920	134'559
Corminboeuf	*	146'560	129'669
Belfaux	*	137'202	101'464
Granges-Paccot	*	125'782	49'121
TWB - Jeuss		75'503	18'668
Barberêche	*	36'149	23'863
Chésopelloz	*	31'195	26'797
Consortium Graboz		29'213	13'042
Matran	*	28'240	19'052
La Sonnaz (Cormagens / Lossy)	*	27'545	24'622
Marly	*	20'484	24'294
Misery-Courtion - eau de secours		12'612	29'192
STEP Gérine-Nesslera		452	2'070
MIC - Marly		-11	-341
Total		**3'239'582**	**2'716'696**
(communes membres)	*		

17.6. Groupe E Celsius – activité gaz

La consommation journalière maximale a été atteinte le 5 février, avec 4.98 millions de kWh (2014 : 4.6 millions de kWh le 29 décembre).

Aucune mesure particulière n'a dû être prise pour respecter la limite du débit horaire souscrit.

Les ventes d'énergie, avec 944.2 millions de kWh (902.8), ont été supérieures de 41.4 millions de kWh (+4.6%) à celles de 2014.

Les ventes se répartissent de la manière suivante :

	2015	2014
Processus	429.7	425.0
Chauffages	486.3	450.6
Cuissons et divers	24.4	23.4
GNC (Gaz Naturel Carburant)	1.8	1.8
Electricité et chaleur	2.0	2.0
Total	944.2	902.08

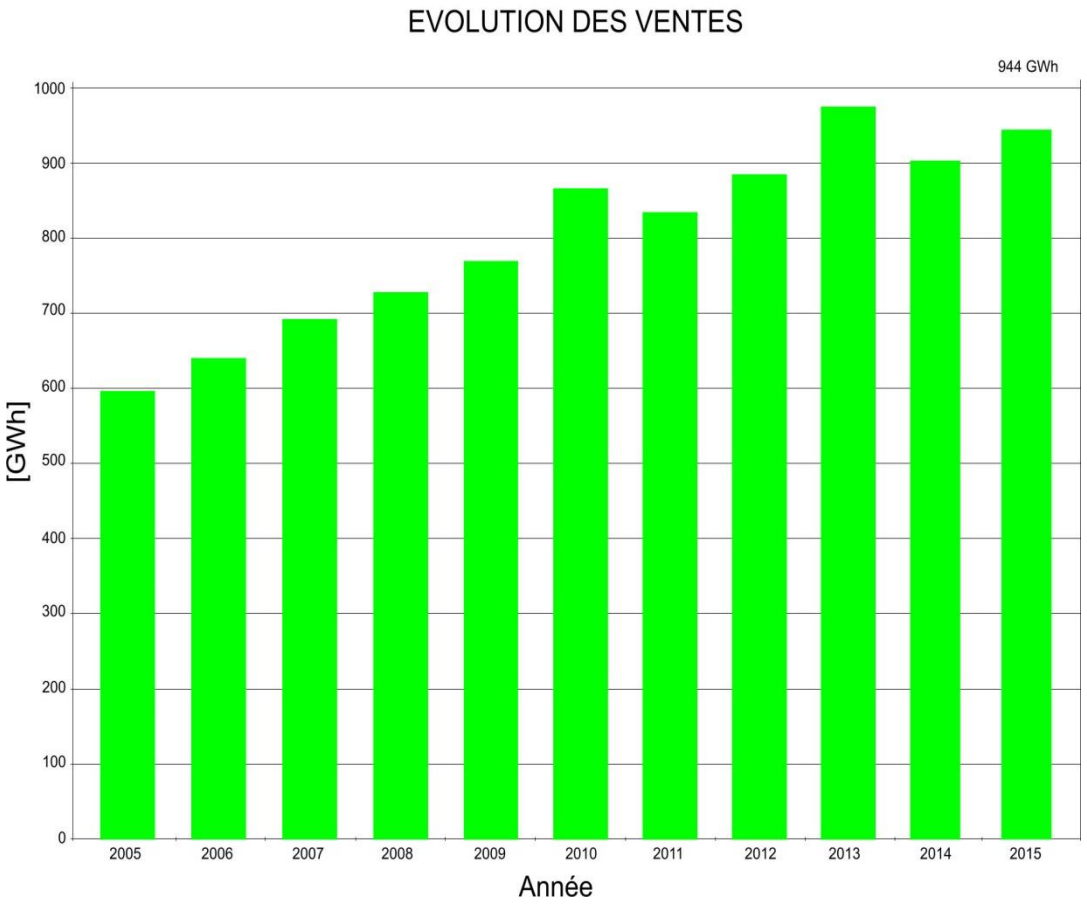

Sur le plan géographique, les ventes de gaz (hors GNC et Electricité/chaleur) se répartissent à raison de 272.5 (275.7) millions de kWh en ville de Fribourg, 168.4 (156.9) millions de kWh dans les communes francophones de l'Agglomération et de 499.6 (466.4) millions de kWh dans la Broye vaudoise et fribourgeoise, la Glâne, le Lac, la Gruyère, la Veveyse et la Singine.

Le réseau a continué de se développer dans le canton et la Broye vaudoise. Les autres principaux investissements sont en relation avec des nouveaux postes de détente et 1 nouveau CCF.

Le réseau de transport moyenne pression s'est étendu de 33.0 km. La pose de nouveaux tuyaux au 31.12.2015 se répartit ainsi : dans l'Agglomération fribourgeoise (1.8), en Sarine (18.8) en Gruyère (0.9), dans la Glâne (2.3), dans le Broye (2.0), en Singine (3.9), dans le Lac (1.6) et dans la Broye vaudoise (1.7).

Le réseau de distribution basse pression s'est étendu de 28.2 km alors que 422 m ont été remplacés. La pose de nouveaux tuyaux au 31.12.2015 se répartit ainsi : dans l'Agglomération fribourgeoise (3.3), en Sarine (9.2) en Gruyère (2.0), dans la Broye (7.0), dans la Glâne (0.3) dans le Lac (4.1) et dans la Broye vaudoise (2.3).

Le réseau de gaz totalise 563.7 km (502.5) à fin 2015, dont 265.5 km (232.5) de conduites moyenne pression et 298.2 km (270) de conduites basse pression. La croissance totale du réseau durant l'année 2015 a été de 61.2 km (46.5), soit une augmentation de 31.6%.

17.7. Frigaz SA - Groupe E Celsius

La structure juridique de Frigaz SA a été modifiée dans le cadre de l'absorption de la société Placad (Chauffage du plateau de Pérolles) et l'unité chauffage à distance de Groupe E.

La nouvelle société est active dans les domaines de la production, de l'approvisionnement et de la distribution de chaleur renouvelable et de gaz naturel ainsi que dans le développement de l'activité de chauffage à distance du Canton de Fribourg et des régions avoisinantes. Afin de favoriser les synergies préexistantes, la nouvelle société confie une partie de ses activités de services à SINEF SA, tel que Frigaz SA avec les Services industriels durant de nombreuses années.

Cette société étant active dans plusieurs domaines, le nom Frigaz a été abandonné au profit de Groupe E Celsius.